PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE WASSEIGES

Programme Communal de Développement Rural

Partie I

Diagnostic socio-économique & territorial

FEVRIER 2022

Atelier d'architecture DR(EA)²M
Place Communale, 28
6230 Pont-à-Celles

Table des matières

Présentation de l'auteur de projet 6
1. Atelier d'architecture DR(EA)²M 9
Carte d'identité de la Commune de Wasseiges 13
Chapitre 1 : Caractéristiques générales – Structure physique et paysagère 18
1.1 Contexte général 20
1.2 Structure paysagère 22
1.3 Structure physique 25
1.4 Synthèse du diagnostic 43
1.5 Analyse AFOM 44
Chapitre 2 : Caractéristiques générales – Structure naturelle 46
2.1 Structure naturelle et réseau écologique 48
2.2 Synthèse du diagnostic 56
2.3 Analyse AFOM 57
Chapitre 3 : Aménagement du territoire et urbanisme 58
3.1 Généralités 60
3.2 Documents de planification 61
3.3 Guides d'urbanisme 65
3.4 Permis d'urbanisation 66
3.5 Documents opérationnels d'aménagement du territoire et d'urbanisme 67
3.6 Propriétés publiques 71
3.7 Synthèse du diagnostic 73
3.8 Analyse AFOM 74
Chapitre 4 : Patrimoine bâti et évolution urbanistique 76
4.1 Généralités 78
4.2 Typologie du bâti dans les villages 80
4.3 Patrimoine architectural, archéologique et monumental 85
4.4 Synthèse du diagnostic 89
4.5 Analyse AFOM 90
Chapitre 5 : Démographie 92
5.1 Evolution démographique 94
5.2 Structure par âge 96
5.3 Densités de population 100
5.4 Répartition spatiale de la population 102
5.5 Typologie des ménages 104
5.6 Mouvements démographiques 107
5.7 La population étrangère 109
5.8 La population des parcs résidentiels 110
5.9 Synthèse du diagnostic 111
5.10 Analyse AFOM 112
Chapitre 6 : Logement et immobilier 114
6.1 Parc de logements 116
6.2 Marché du logement 120
6.3 Logement et alternatives 124
6.4 Synthèse du diagnostic 129
6.5 Analyse AFOM 130
Chapitre 7 : Structure du travail 132
7.1 Population active 134
7.2 Population non active 140
7.3 Les revenus 143
7.4 Synthèse du diagnostic 146
7.5 Analyse AFOM 147
Chapitre 8 : Economie 148
8.1 Secteurs d'activité 150
8.2 Economie locale 156
8.3 Synthèse du diagnostic 159
8.4 Analyse AFOM 160
Chapitre 9 : Réseaux techniques et déchets 162
9.1 Réseaux techniques (impétrants et aériens) 164
9.2 Environnement 167
9.3 Gestion des déchets 169
9.4 Risque nucléaire 172
9.5 Synthèse du diagnostic 173

9.6 Analyse AFOM 174
Chapitre 10 : Services à la population 176
10.1 Services communaux 178
10.2 Services de sécurité et de justice 179
10.3 Services postaux 180
10.4 Services sociaux 181
10.5 Services scolaires 184
10.6 Services à l'enfance et à la jeunesse 187
10.7 Services au troisième âge 189
10.8 Services aux personnes handicapées 190
10.9 Hôpitaux et services de soin 192
10.10 Services à destination de tous 196
10.11 Autres services 198
10.12 Synthèse du diagnostic 199
10.13 Analyse AFOM 201
Chapitre 11 : Culture, vie associative, sport, tourisme et espaces publics 202
11.1 Culture 204
11.2 Vie associative 206
11.3 Sport 209
11.4 Tourisme 212
11.5 Espaces publics 215
11.6 Synthèse du diagnostic 217
11.7 Analyse AFOM 218
Chapitre 12 : Mobilité 220
12.1 Les voies de communication 222
12.2 Charge de trafic 227
12.3 Parc automobile 228
12.4 La sécurité routière 229
12.5 Indice d'accessibilité 230
12.6 Synthèse du diagnostic 232
12.7 Analyse AFOM 233
Chapitre 13 : Gestion communale 234
13.1 Déclaration de politique communale 236
13.2 Composition du Conseil communal et du Collège communal 239
13.3 Programme des infrastructures et équipements 240
13.4 Moyens humains et financiers mis en œuvre par la commune 241
Bibliographie 246

Documents cartographiques

- ✓ Carte 1 : Occupation du sol et réseau hydrographique
- ✓ Carte 2 : Plan de Secteur
- ✓ Carte 3 : Voies de communication, structure du bâti et espaces publics
- ✓ Carte 4 : Propriétés publiques
- ✓ Carte 5 : Patrimoine bâti, naturel et paysager
- ✓ Carte 6 : Contraintes et risques
- ✓ Carte 7 : Outils d'aménagement du territoire

PREAMBULE

Dans les parties qui suivent et pour les besoins de l'étude, la commune de Wasseiges sera analysée par rapport à l'arrondissement de Waremme (Berloz, Braives, Crisnée, Donceel, Faimes, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Hannut, Lincent, Oreye, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Waremme, Wasseiges), une microrégion constituée par Wasseiges et ses communes voisines (Burdinne, Eghezée, Fernelmont, Hannut et Orp-Jauche), la province de Liège et la Région Wallonne.

Les principales sources utilisées pour cette partie sont issues de :

- ✓ *l'administration communale ;*
- ✓ *l'IWEPS (Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique) ;*
- ✓ *l'INS (Institut National de Statistiques) ;*
- ✓ *l'ONSS (Office National de la Sécurité Sociale) ;*
- ✓ *l'ONEM et le FOREM ;*
- ✓ *le CGT (Commissariat général au Tourisme) – Direction de la Stratégie touristique – Observatoire du Tourisme wallon ;*
- ✓ *la Région wallonne.*

Une première version de ce rapport a été établie en 2018 et une actualisation des données a été opérées en décembre 2021.

PRESENTATION DE L'AUTEUR DE PROJET

1. Atelier d'architecture DR(EA)²M

L'Atelier d'architecture DR(EA)²M a été créé en 2011 par la réunion de 5 associés expérimentés avec la conviction que seule une équipe pluridisciplinaire présentant des compétences dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'environnement, de l'énergie et de la mobilité permet de développer des projets et un cadre de vie de qualité.

L'Atelier d'architecture DR(EA)²M s'implique particulièrement dans les domaines d'activités complémentaires suivants : **l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'environnement et l'énergie**, ce qui assure une vision continue à travers les différentes échelles d'un projet.

Depuis 2014, nous élargissons nos domaines de compétences à la **conception et au suivi de projets d'aménagement d'espaces publics** (voiries, places, espaces verts, infrastructures sportives, etc.). Pour ce faire, notre équipe s'est étoffée et compte désormais 2 architectes paysagistes dont un chef de projet disposant d'une expertise de 10 années dans ce domaine particulier (conception et suivi de chantier).

La société est agréée pour la réalisation de projets dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement : agrément schéma de structure communal et règlement communal d'urbanisme depuis le 21/12/2011 (renouvelé le 20 janvier 2016) et agrément plan communal d'aménagement depuis le 21/12/2011 (renouvelé le 14 décembre 2015) et agrément auteur d'étude d'incidences sur l'environnement de catégorie 1 (aménagement du territoire, urbanisme, activités commerciales et de loisirs) depuis le 04/11/2011. Depuis août 2013, la société a aussi obtenu le label « Construction Quality Management » (cf. ci-après).

Rassemblant aujourd'hui une vingtaine de collaborateurs, la « DR(EA)²M team » réunit les profils professionnels suivants :

- Ingénieurs architectes (2 + 3 stagiaires), architectes (6 + 3 stagiaires) ;
- Architectes paysagistes (2) ;
- Géographes (4) ;
- Bio-ingénieurs (2) ;
- Urbanistes (6 + 2 stagiaires) ;
- Environnementalistes (2 + 1 stagiaire) ;
- Conseiller en mobilité (1) ;
- Conseillers PEB (3) ;
- Administratif (2).

La plupart des membres de l'équipe dispose de deux diplômes universitaires et de formations complémentaires dans tous les domaines touchant au cadre de vie : milieu naturel (2), développement rural (1), énergie (3), géomatique (2), …

Nous disposons en outre d'un réseau de contacts professionnels capables d'intervenir rapidement et efficacement sur des questions touchant à la mobilité, la biodiversité, l'agriculture, la sylviculture, au paysage, au tourisme, au développement économique, au contexte sociologique, l'acoustique, etc.



ASSOCIES

Alexandre PIERARD - Associé et gérant Ingénieur civil Architecte, spécialisé en gestion de l'environnement et Conseiller PEB
David LOIR - Associé et gérant Ingénieur civil Architecte et Urbaniste
Julie FRERE - Associée Géographe, Géomaticienne et Urbaniste
Cécile ESCOUFLAIRE - Associée Architecte, spécialisée en gestion de l'environnement et Conseiller PEB
Philippe PIETERS - Associé Architecte, Urbaniste et Conseiller en mobilité
Nicolas PERLOT - Associé Bioingénieur et Urbaniste

COLLABORATEURS

Eric THYS Architecte et Coordinateur sécurité	Maude GILLES Ir Architecte stagiaire et Urbaniste stagiaire
Paolo CANGELOSI Architecte	Laurent PINON Architecte Paysagiste
Amandine PAZZAGLIA Architecte et Responsable PEB	Maxence COTTEELS Architecte et Urbaniste
Jérémy DE KEYZER Architecte stagiaire	Thomas VANDENKERCKHOVEN Bio-ingénieur
Celia CHAPELLE Architecte stagiaire	Sébastien COLLARD Architecte paysagiste et Urbaniste stagiaire
Pauline GOFFINET Ir Architecte stagiaire et Environnementaliste stagiaire	Arnaud PAQUET Géographe et Géomaticien
Elise FLEMAL Ir Architecte stagiaire et Urbaniste	Marie VIDOTTO Géographe et Géomaticienne
Lore Hallet Architecte stagiaire	Celia Daoui Géographe et Urbaniste

ADMINISTRATIFS

Nicolas FRERE Secrétaire – Comptable	Darline DAEM Secrétaire

L'organigramme fonctionnel du bureau se présente comme suit :

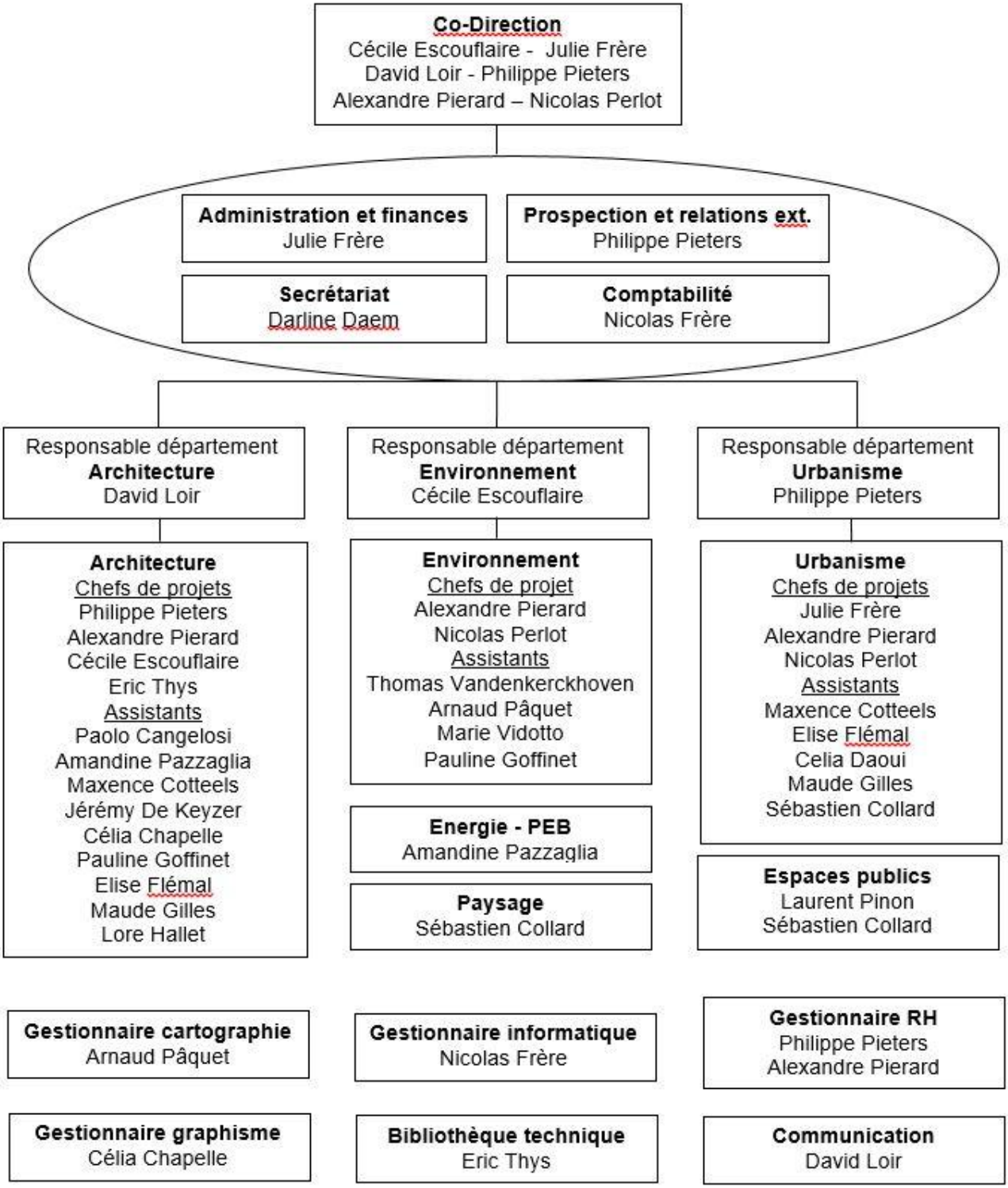

CARTE D'IDENTITE DE LA COMMUNE DE WASSEIGES

Localisation générale et données administratives		***Mise à jour (2022)***
Nom de la Commune	Commune de Wasseiges	/
Province	Liège	/
Arrondissement administratif	Waremme	/
Arrondissement judiciaire	Liège	/
Communes limitrophes	Burdinne, Fernelmont, Eghezée, Orp-Jauche et Hannut	/
Superficie totale	24,4 km² (2.441,3 ha)	/
Nombre de villages	4 (Acosse, Ambresin, Meeffe et Wasseiges)	/
Structure physique et paysagère		
Régions agro-géographiques	Hesbaye	/
Relief	Entre 127 et 175 mètres	/
Bassin hydrographique	Bassin de la Mehaigne au Sud du territoire (91% de la superficie) et bassin de la Gette au Nord	/
Cours d'eau principaux	La Mehaigne, la Soile et la Rhée	/
Occupation du sol (2011)	⇨ 7 % de terrains artificialisés ; ⇨ 93 % de terrains non artificialisés ; - 98 % de cultures et prairies ; - 1 % de bois.	/
Structure naturelle		
Site de Grand Intérêt Biologique	2 SGIB : Saint-Donat et le Marais de Wasseiges	/
Arbres et haies remarquables	25 arbres et 1 site d'alignement d'arbres	/
Aménagement du territoire et urbanisme		
Schéma de Développement de l'Espace Régional[1]	⇨ A équidistance de l'axe Bruxelles-Namur et des eurocorridors Lille-Liège et Bruxelles-Liège (voies ferrées, autoroutes, voie fluviale) ⇨ Pôles les plus proches Hannut (appui en milieu rural), Huy et Namur (capitale régionale)	/
Plan de secteur	⇨ 12,5 % des surfaces destinées à l'urbanisation dont 86 % à de l'habitat ; ⇨ 87,5 % des surfaces ne sont pas destinées à l'urbanisation (2.136,6 ha) c'est-à-dire : - 86,7 % en zone agricole ; - 0,5 % en zone forestière ; - 0,1 % en zone naturelle ; - 0,1 % en plan d'eau ; ⇨ 0,6 % (15,6 ha) en Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC)	/

[1] Nouvelle appellation CoDT : Schéma de Développement du Territoire (SDT)

Schéma de Structure communal[2]	Non	/
Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural[3]	Non	/
Règlement Communal d'Urbanisme[4]	Non	/
Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité	Non	/
Permis d'urbanisation	73 permis dont 5 entre 2010 et 2017	/
Schéma d'orientation local	2 SOL : SOL de la Ferme du Château de Wasseiges et SOL du Camping du Bon Accueil	/
Périmètre de remembrement	Périmètre d'aménagement foncier rural « Soile et affluents » en cours (aussi sur les communes de Fernelmont et Eghezée)	/
Propriétés publiques	⇨ Commune de Wasseiges propriétaire de 20,4 ha ⇨ Autres institutions publiques propriétaires de 92,6 ha	/
Patrimoine bâti et évolution urbanistique		
Age du bâti	70 % date d'avant 1981 et 28 % a moins de 35 ans	/
Typologie	⇨ Etalement le long des axes routiers ⇨ Densification surtout à Acosse	/
Monuments et sites classés	⇨ 3 bâtiments ou biens classés au titre de monument ou ensemble architectural ⇨ 3 sites classés	/
Démographie		
Nombre total d'habitants	2.893 habitants en 2017	2996 habitants (2021)
Evolution de la population	Croissance de 33,5% entre 1997 et 2017	+ 30 % entre 2001 et 2021
Densité de population	118,5 hab/km² en 2017	122,4 hab/km² en 2021
Répartition de la population	Au 31 décembre 2016 : ⇨ 34,2 % de la population à Wasseiges ; ⇨ 29,4 % à Meeffe ; ⇨ 25,1 % à Ambresin ; ⇨ 11,4 % à Acosse.	/
Pourcentage de population étrangère	4,2 % en 2016	2,7 % en 2021
Répartition de la population globale par groupes d'âges	⇨ 32,7 % de moins de 25 ans en 2017 ; ⇨ 26,2 % de 25 à 44 ans ; ⇨ 26,3 % de 45 à 64 ans ; ⇨ 14,9 % de plus de 65 ans.	/
Logement et immobilier		
Nombre de logements	1.116 logements en 2016	1237 logements en 2021

[2] Nouvelle appellation CoDT : Schéma de Développement Communal (SDC)

[3] Nouvelle appellation CoDT : Guide Régional d'Urbanisme (GRU)

[4] Nouvelle appellation CoDT : Guide Communal d'Urbanisme (GCU)

Pourcentage de maisons familiales séparées (4 façades)	41,9 % en 2016	42 % en 2021
Nombre de logements sociaux	22 logements sociaux	/
Structure du travail		
Taux d'activité	74,1 % en 2015	69 % en 2021
Taux d'emploi	65,3 % en 2015	69,1 % en 2021
Taux de chômage	11,9 % en 2015	6,3 % en 2020
Nombre d'indépendants	284 en 2015 (20,6 % de la population active)	347 en 2020
Nombre de salariés	1.036 salariés en 2015	1.115 salariés en 2020
Mouvements des travailleurs	⇨ 38 salariés résidents et travaillent à Wasseiges pour 870 salariés résidants ⇨ 1/3 des salariés de la commune vivent à Wasseiges	/
Revenu	32.196 € par déclaration pour l'exercice de 2014	35.490 €
Nombre de personnes recevant un revenu d'insertion sociale	38 en 2016	/
Economie		
Secteur primaire	⇨ 38 exploitations agricoles en 2015 ⇨ - 28 % depuis 1990	- 36 exploitations en 2020
Secteur tertiaire	Faible offre de commerces	/
Tourisme	2 entreprises : le Moulin de Meeffe et le Safran de Cotchia	/
Pôle d'emploi	Hannut, Eghezée, Fernelmont, Namur et Huy sont les pôles d'emploi les plus proches	/
Principaux acteurs économiques locaux	SPI, GAL Meuse@Campagnes, PAE de Fernelmont, Hannut et Eghezée	/
Réseaux techniques et déchets		
Eau	⇨ Gestion par la SWDE ⇨ Egouttage en régime d'assainissement autonome à Wasseiges, Ambresin et Meeffe ⇨ Egouttage en régime d'assainissement collectif relié à une future STEP à Acosse	/
Gaz	⇨ Commune non desservie en gaz ⇨ Pipeline traversant la commune	/
Environnement	⇨ Participation à « 31 communes au soleil » ⇨ Projet d'un parc éolien ⇨ Comité de pilotage POLLEC3	/
Déchets	102,11 kg de déchets ménagers bruts en 2016	141,9 kg/hab
Services à la population		
Nombre de conseillers communaux	7	7
Nombre de membres du collège communal	5	5
Service d'incendie local	Service Incendie Wasseiges (pompiers de Hannut et de Waremme)	/

Zone de police	Zone de Police « Hesbaye – Ouest »	/
Ecoles primaires et maternelles	2 écoles (réseau communal uniquement)	/
Nombre d'élèves du maternel et du primaire	⇨ 101 inscrits en maternelle en 2016-2017 ⇨ 251 inscrits en primaire	/
Enseignement supérieur et universitaire	/	/
Accueil de la petite enfance	⇨ 49 places en 2015 ⇨ 60,1 places/100 enfants	/
Accueil du 3ème âge	⇨ 93 lits MR/MRS en 2017 ⇨ 117 lits MR/MRS / 1.000 personnes de plus de 60 ans	/
Service de santé	⇨ Pôles hospitaliers les plus proches à Waremme, Huy et Namur ⇨ 1 pharmacie ⇨ 14 professionnels de la santé ⇨ 68,2 médecins généralistes / 100.000 habitants	/
Culte	4 églises catholiques	/
Culture, vie associative, sport, tourisme et espaces publics		
Culture	⇨ 30 associations musicales, culturelles et sociales ⇨ 15 clubs sportifs	/
Infrastructures	⇨ Ferme de la Dîme : accueil de spectacles ⇨ 3 salles communales : à Wasseiges, Meeffe et Acosse ⇨ 2 terrains de football, 8 terrains de tennis, un centre d'entrainement équestre, un espace multisports, une piste de bicross, une plaine de jeux, une piste de pétanque, une table de ping-pong et des agrès de musculation	- Fermeture de la ferme de la Dîme en 2019
Evènements	1 fête annuelle par village	/
Mobilité		
Nombre de voiries régionales	⇨ N624 Hannut – Noville-sur-Mehaigne ⇨ N652 Wasseiges – Moha ⇨ N924 Cognelée - Wasseiges	/
Nombre de lignes ferrées	⇨ Pas de voies ferrées ⇨ Gares les plus proches : Andenne et Landen (15km)	/
Nombre de ligne de bus	6 lignes TEC	/
Parc automobile	680 véhicules pour 1.000 habitants dont 503 voitures privées	/
Indice d'accessibilité	De 16 à 20 minutes pour rejoindre un service	/

CHAPITRE 1 : CARACTERISTIQUES GENERALES – STRUCTURE PHYSIQUE ET PAYSAGERE

1.1 Contexte général

1.1.1 Localisation géographique

La commune de Wasseiges est située à l'ouest de la Province de Liège et au sud-ouest de l'arrondissement de Waremme. Située dans la zone agro-géographique de Hesbaye, elle est entourée des communes liégeoises de Hannut au nord et Burdinne au sud-est, par les communes namuroises de Fernelmont au sud et Eghezée à l'ouest et la commune d'Orp-Jauche au nord-ouest (Brabant-Wallon). Elle s'étend sur 24,4 km² (2.441,3 ha).

L'actuelle entité résulte de la fusion administrative des anciennes communes de Wasseiges, Ambresin, Meeffe et Acosse. Wasseiges est le centre administratif de l'entité.

Wasseiges recense les villages Wasseiges, Ambresin, Meeffe et Acosse. Plusieurs cours d'eau sillonnent le territoire : la Mehaigne, la Soile, la Rhée et le Ruisseau de Buay.

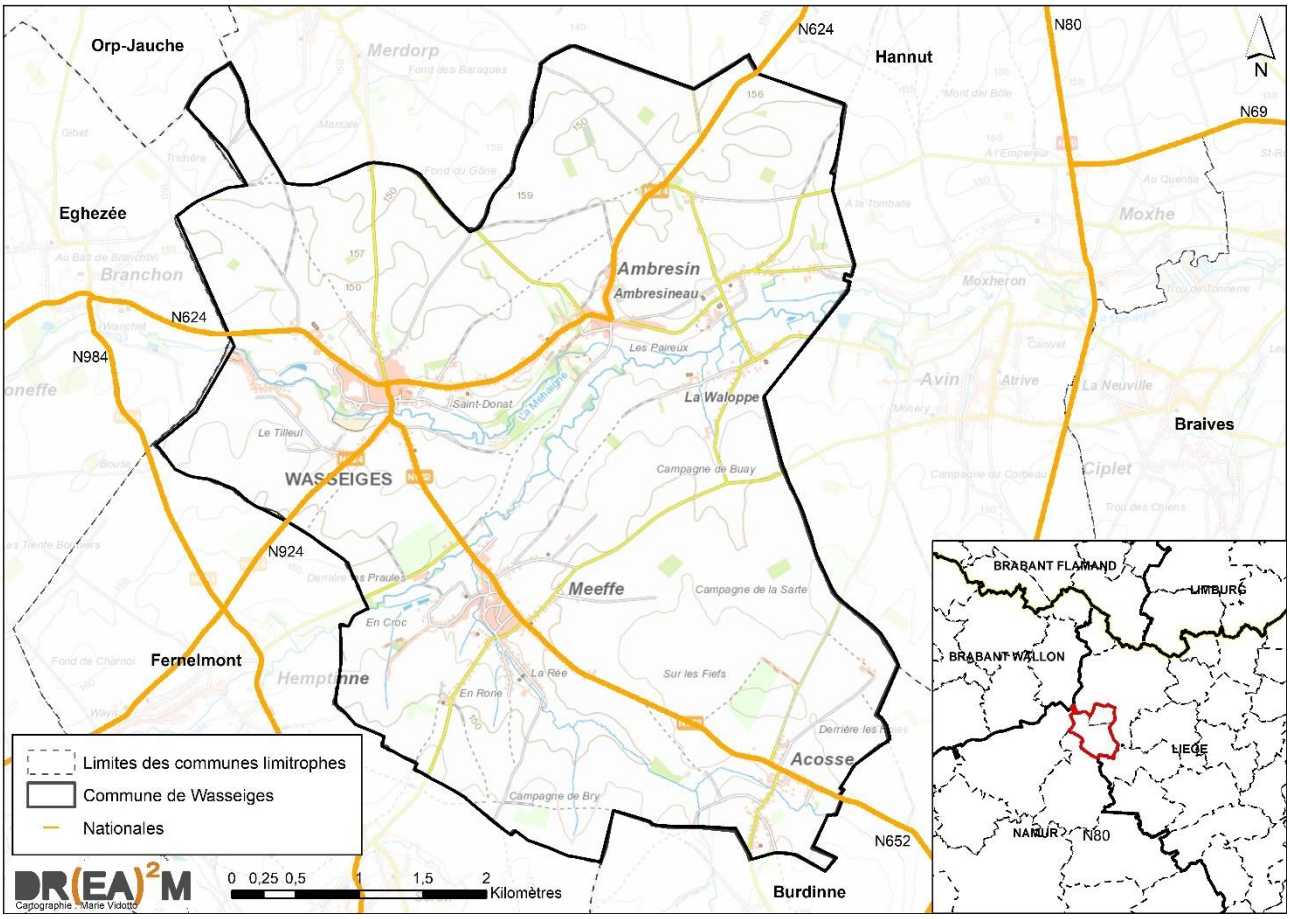

Figure 1 : Territoire de Wasseiges – Contexte général (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

La Commune de Wasseiges est située dans les aires d'attraction de plusieurs pôles urbains :

- ✓ Hannut (distante d'environ 7 km, pôle de commerce, d'emploi et d'enseignement secondaire) ;
- ✓ Eghezée (distante d'environ 8,5 km, pôle d'enseignement secondaire) ;
- ✓ Namur (distante d'environ 21 km, pôle d'emploi, de commerce, de culture et d'enseignement supérieur et universitaire) ;
- ✓ Huy (distante d'environ 25 km, pôle d'emploi et d'enseignement) ;
- ✓ Liège (distante d'environ 50 km, pôle d'emploi, de commerce, de culture et d'enseignement supérieur et universitaire).

Le territoire n'est concerné par aucun tronçon autoroutier. Les régionales N624, N924 et N652 relient chacun des villages à Wasseiges mais aussi aux villes de Hannut, Eghezée et Burdinne et aux nationales N80 et N91 qui rejoignent les autoroutes E42 et E40.

Ces axes placent la commune à 20 minutes du centre de Namur, 40 minutes du centre de Liège, 10 minutes du centre d'Eghezée et 15 minutes de centre de Hannut et 30 minutes du centre de Huy.

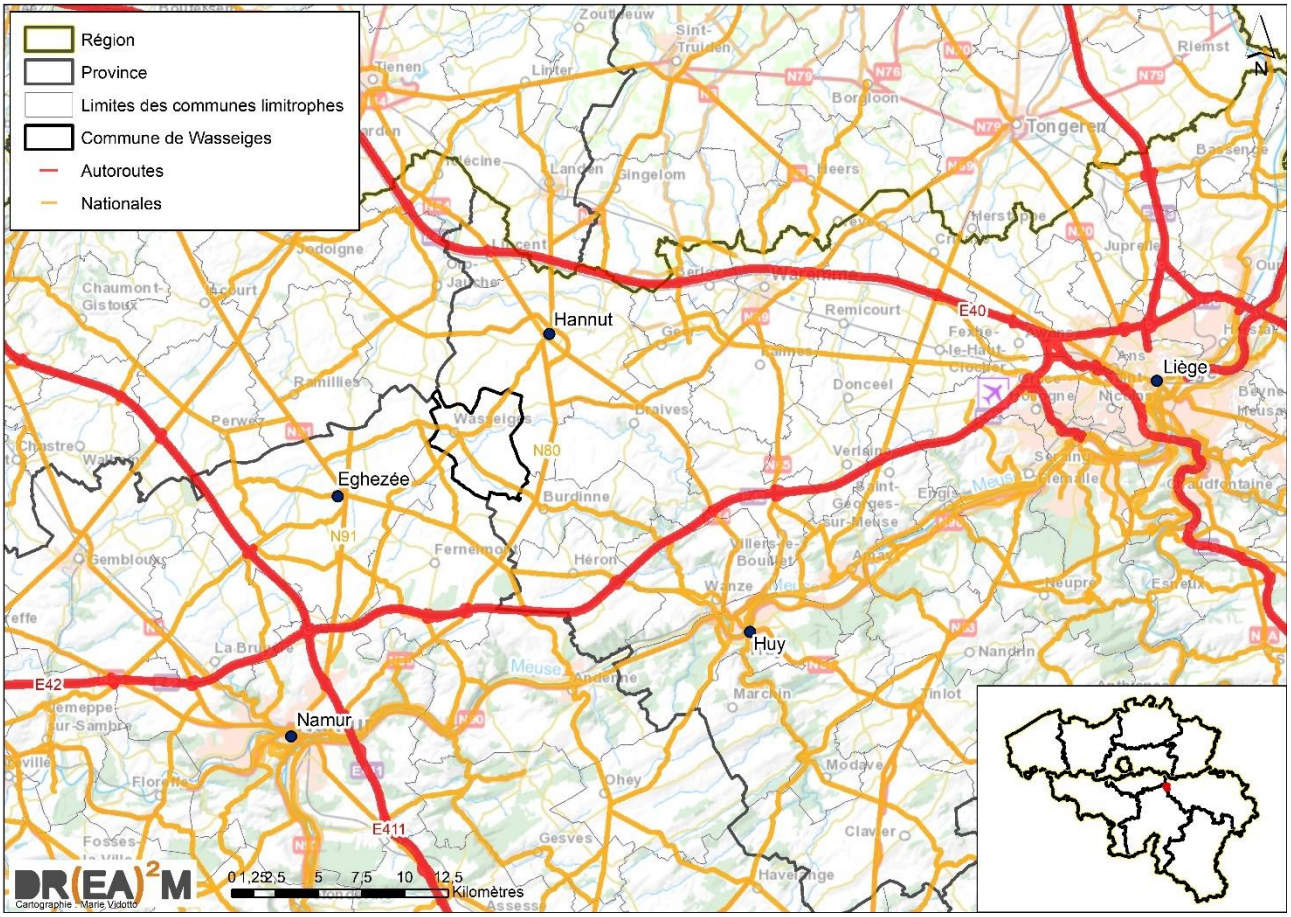

Figure 2: Situation des pôles urbains par rapport à Wasseiges (Source: SPW, IGN - Cartographie: DR(EA)²M)

1.2 Structure paysagère

1.2.1 Contexte général

Le choix de présenter la structure paysagère avant la structure physique trouve son origine dans la perception que l'on a d'un territoire. Le paysage est la première composante analysable d'un territoire, bien avant de s'intéresser au relief ou à la composition géologique du sous-sol. Le paysage permet donc d'appréhender le territoire de manière globale avant de distinguer ses différentes composantes au sein de la structure physique.

Le Schéma de Développement Territorial[5] présente les paysages comme « constituant une composante du patrimoine wallon. Ils contribuent à la qualité du cadre de vie et à l'affirmation d'une identité culturelle et territoriale. Ils constituent également une base potentielle de redéveloppement économique ». Le SDT stipule clairement que le paysage concerne tout l'espace : paysages urbains, paysages ruraux, paysages remarquables et du quotidien.

La Convention Européenne du Paysage définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». La Convention Européenne du Paysage a été signée par la Belgique, à Florence en 2000 ; à travers cette convention, chaque partie s'engage notamment à identifier ses propres paysages sur l'ensemble de son territoire.

1.2.2 Régions agro-géographiques

Wasseiges est située au cœur de la zone agro-géographique de la Hesbaye. Couvrant les provinces namuroises et liégeoises au nord de la Meuse, elle s'étend jusque Sambreville au sud-ouest, Louvain et Hasselt au nord et Liège à l'est.

La Hesbaye est caractérisée par une dominance des terres agricoles (jusqu'à 80%) en raison d'un sol favorable aux activités agricoles. Au sein de ce paysage, l'habitat est concentré en villages entourés de prairies.

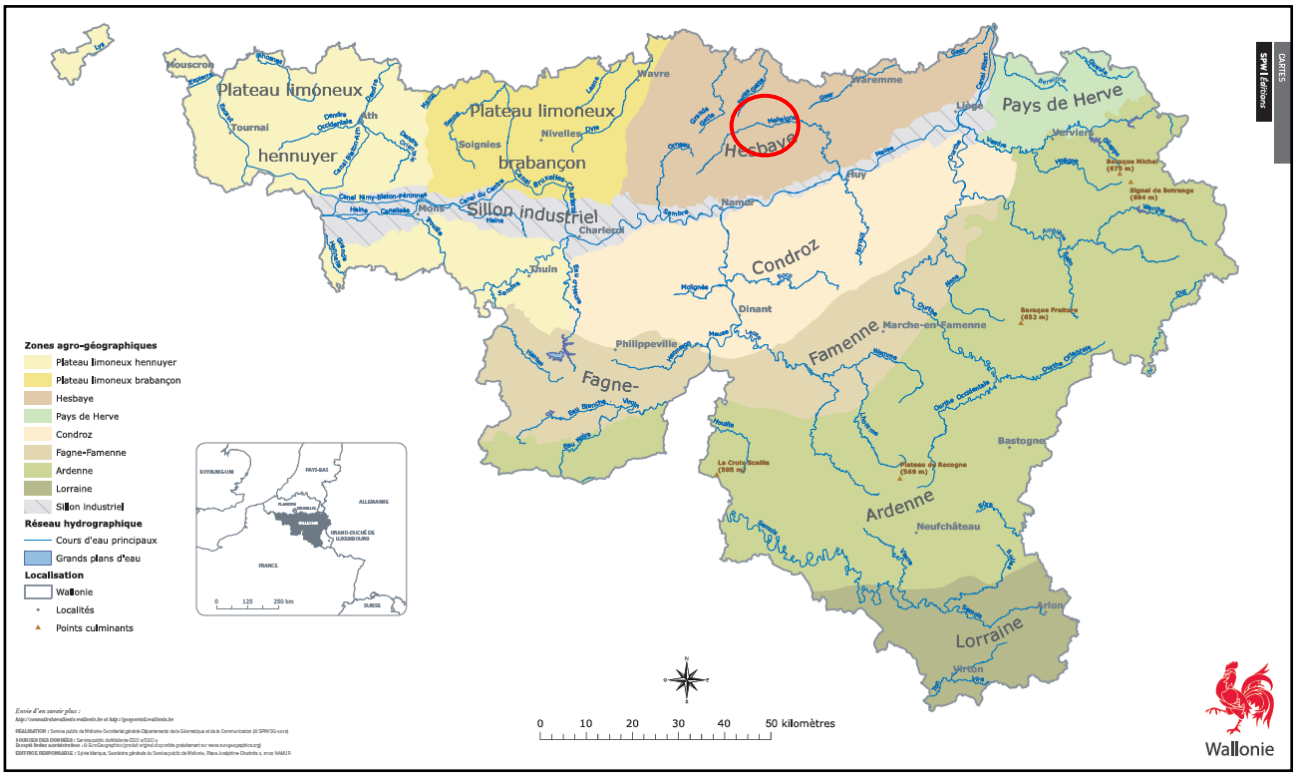

Figure 3: Régions agro-géographiques (Source : SPW)

[5] SDT (ancien SDER, Schéma de Développement de l'Espace Régional)

1.2.3 Territoires paysagers de Wallonie

La CPDT a réalisé une cartographie des paysages wallons dans l'ouvrage intitulé « les territoires paysagers de Wallonie » (Feltz et al.). D'après cet ouvrage, Wasseiges se situe dans le territoire des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon. Ceux-ci sont caractérisés par de grandes parcelles agricoles, principalement industrielles et vouées aux céréales, ponctuées par un habitat groupé en villages.

Trois faciès paysagers se distinguent au sein de la commune de Wasseiges. Tous les noyaux villageois sont concernés par un faciès hesbignon namurois (près de 90 % du territoire), c'est-à-dire un paysage dont le relief est très légèrement ondulé, où l'habitat est groupé en villages et où les fermes sont situées à l'extérieur des villages. Au nord de Wasseiges et d'Ambresin dans les zones agricoles, on retrouve le faciès hesbignon liégeois (environ 10 % du territoire). Il s'agit d'un paysage dont le réseau hydrographique est peu présent. L'habitat y est soit groupé en tas soit étalé le long des axes routiers. Les fermes sont principalement situées dans les centres villageois. Enfin, au nord-est de la commune (sur 1 % du territoire), le paysage correspond à un faciès hesbignon brabançon avec un relief ondulé en raison d'un réseau hydrographique dense, un étalement des villages le long des axes routiers et des fermes principalement situées à l'extérieur des villages.

Dénomination	Superficie	Part sur le territoire
Faciès hesbignon namurois	21,38 km²	87,58 %
Faciès hesbignon liégeois	2,73 km²	11,18 %
Faciès hesbignon brabançon	0,30 km²	1,24 %

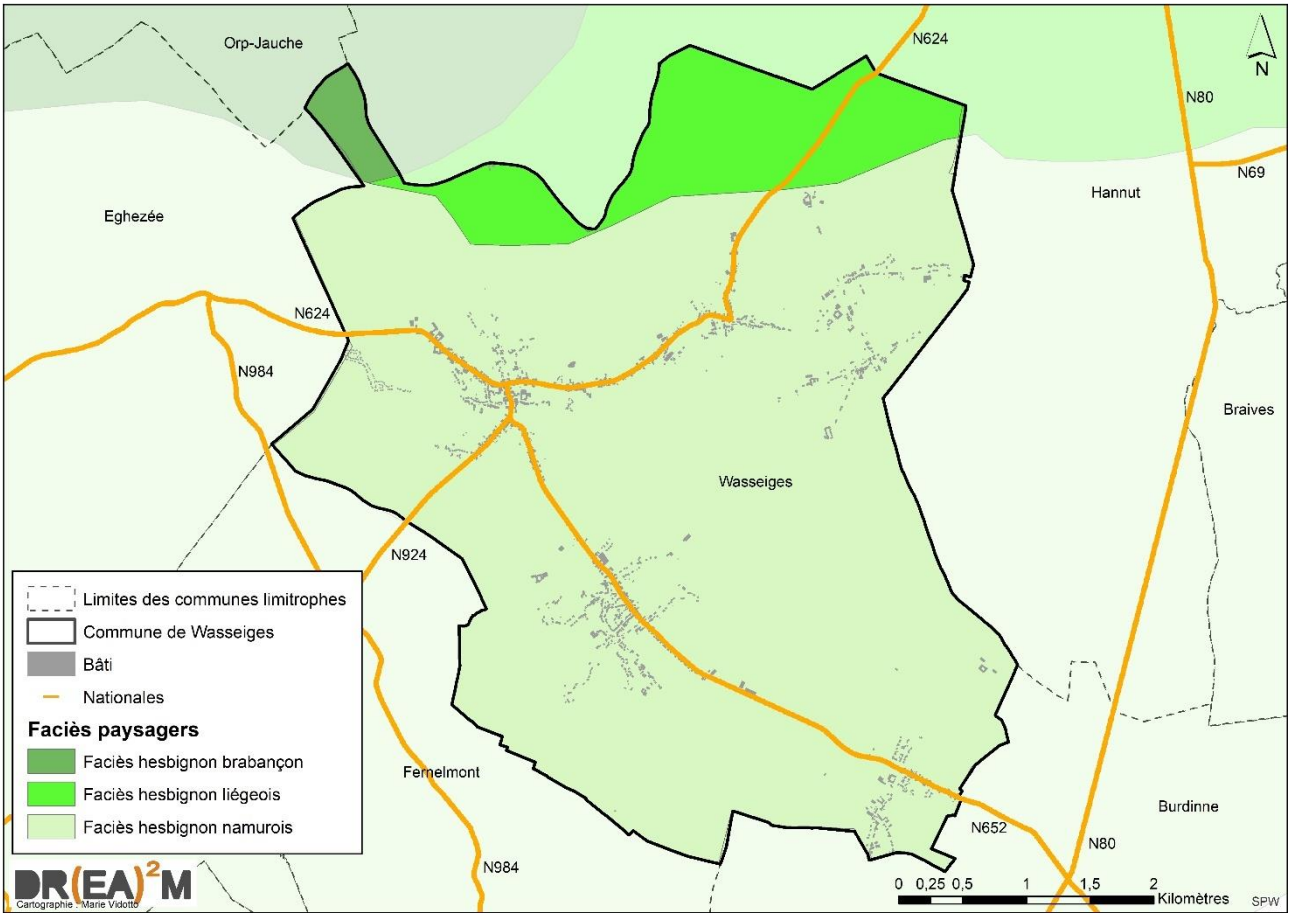

Figure 4: Faciès paysagers (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

1.2.4 Evaluation paysagère

Périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur

Le plan de secteur de Huy-Waremme classe une petite partie de la commune en périmètre d'intérêt paysager (PIP), soit 0,77 ha. Ce PIP est au Sud du territoire communal le long du Ruisseau d'Acosse à la limite avec la commune de Burdinne.

Périmètre d'intérêt paysager et points de vue remarquables ADESA

L'asbl ADESA a été chargée par la Région Wallonne (SPW-DGO4) de réviser les périmètres d'intérêt paysager au plan de secteur, réalisés dans les années soixante par le Service du Survey National de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire. Cette révision met en évidence des périmètres d'intérêt paysager et des points de vue remarquable dans l'optique des révisions globales des plans de secteur et de la protection du patrimoine.

Selon l'ADESA, pour qu'il existe un paysage, il est indispensable que le champ de vision s'étende au moins à 300 mètres. Par rapport aux PIP du plan de secteur, les périmètres ADESA prennent de toutes autres zones en considération. En effet, ils sont situés principalement tout le long de la Mehaigne ainsi qu'au sein du village d'Acosse le long du Ruisseau d'Acosse. Contrairement aux PIP du plan de secteur, des surfaces bâties ont donc été intégrées.

La nouvelle typologie de l'ADESA différencie des périmètres d'intérêt paysager (PIP) mais également des points et lignes de vue remarquables (PLVR). Sur le territoire, on dénombre 14 PLVR et 209,85 ha concernés par les PIP.

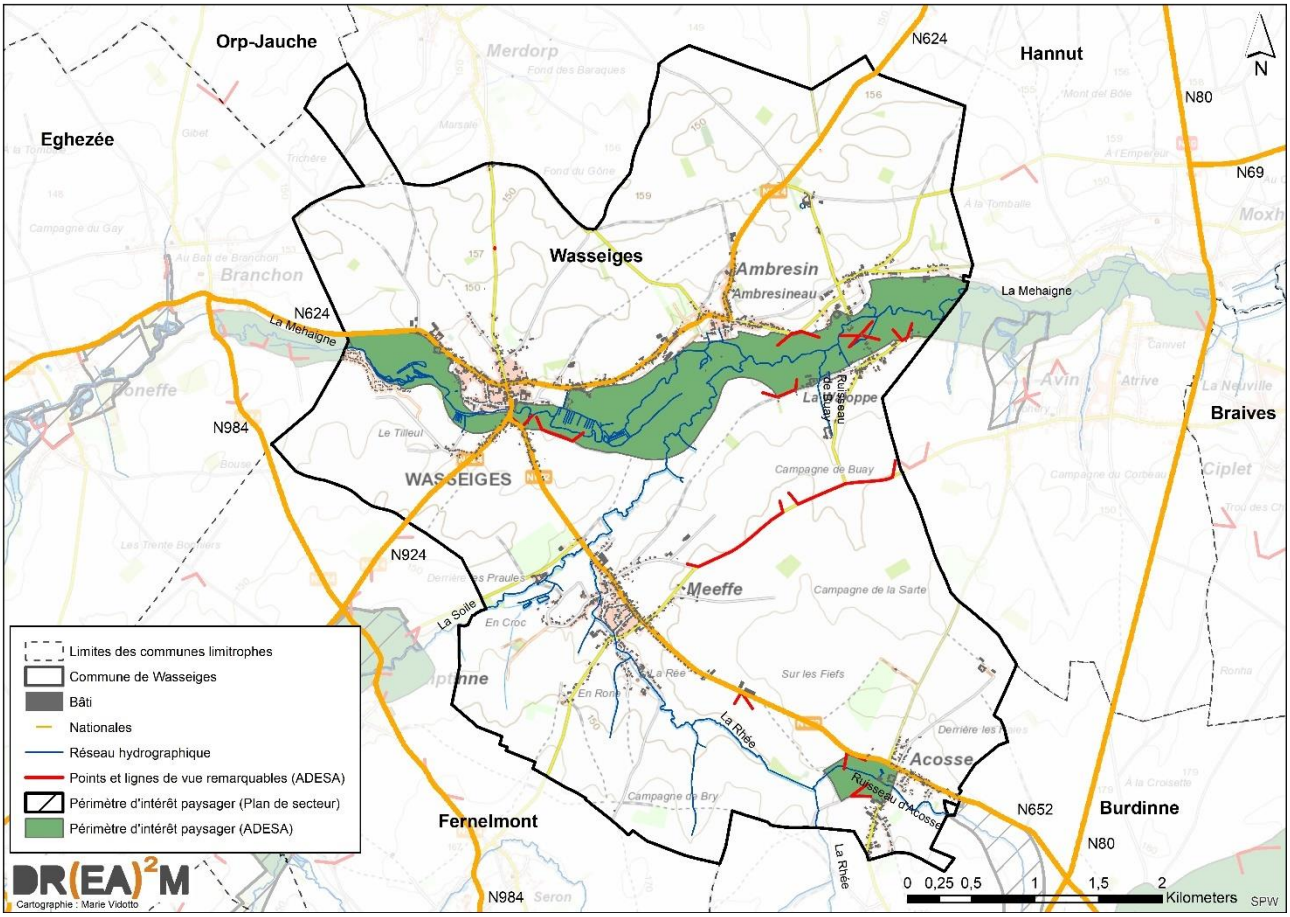

Figure 5: Localisation des périmètres d'intérêt paysager et des points et lignes de vue remarquables (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Constructions humaines dans le paysage

Au sein de la commune de Wasseiges, outre les poteaux d'éclairage public et d'électricité, aucun élément ne dévalorise le paysage.

1.3 Structure physique

1.3.1 Généralités

Le territoire de la commune de Wasseiges s'étend sur 2.441 hectares (IWEPS). A l'échelle de la commune, de nombreux cours d'eau sont présents mais aucun n'excède la voie non-navigable de 1ère catégorie. C'est le cas du ruisseau de la Mehaigne, qui divise la commune en deux selon un axe ouest-est et de la Soile qui la traverse depuis l'ouest jusqu'à rejoindre la Mehaigne à Ambresin.

Selon la carte géologique, le territoire est véritablement façonné par les différents cours d'eau. En effet, ceux-ci ont érodé les couches sablonneuses plus jeunes que sont les formations de Hannut et de Sint-Huibrechts-Hern.

1.3.2 Géologie

La géologie de l'entité peut se résumer en trois parties :

1. *Erosion par l'eau*. L'érosion liée aux cours d'eau traversant le territoire laisse apparaitre certaines couches sous-jacentes du Crétacé. Il s'agit des formations de Gulpen, de Folx-les-Caves et de Seron. Ceux-ci sont composés respectivement de : **craie à silex** ; de **craie sableuse** à glaucomie avec silex ; et d'une alternance de **grès** et de **sable fin** carbonaté. Les fonds de vallée (et de cours d'eau) sont composés d'**alluvions modernes** (gravier, sable, limon et argile).

2. *Entre les cours d'eau*. Partout sur le territoire (au nord des villages d'Acosse et Wasseiges et sur les zones agricoles), on retrouve des formations du paléogène. Ce sont les formations de Sint-Huisbrechts-Hern, Doornaal et Hannut. Celles-ci sont composées respectivement de **sable fin avec conglomérat** ; alternance d'**argile** et de sable fin ; et alternance de **craie**, sable fin et conglomérat.

3. *Les couches sous-jacentes et l'activité de l'homme*. La couche de Lonzée, elle aussi du Crétacé, est en grande majorité sous-jacente aux couches précédentes. Cette couche est composée de **sable argileux** et **argile** fortement glauconieux avec de la **marne verte** à fragments crayeux. Cet élément, enfuit à une dizaine de mètres du sol, a par le passé été extrait par l'homme créant des galeries sous-terraines, principalement à Wasseiges. Ces galeries ont récemment été la cause d'effondrement au sein de la commune.

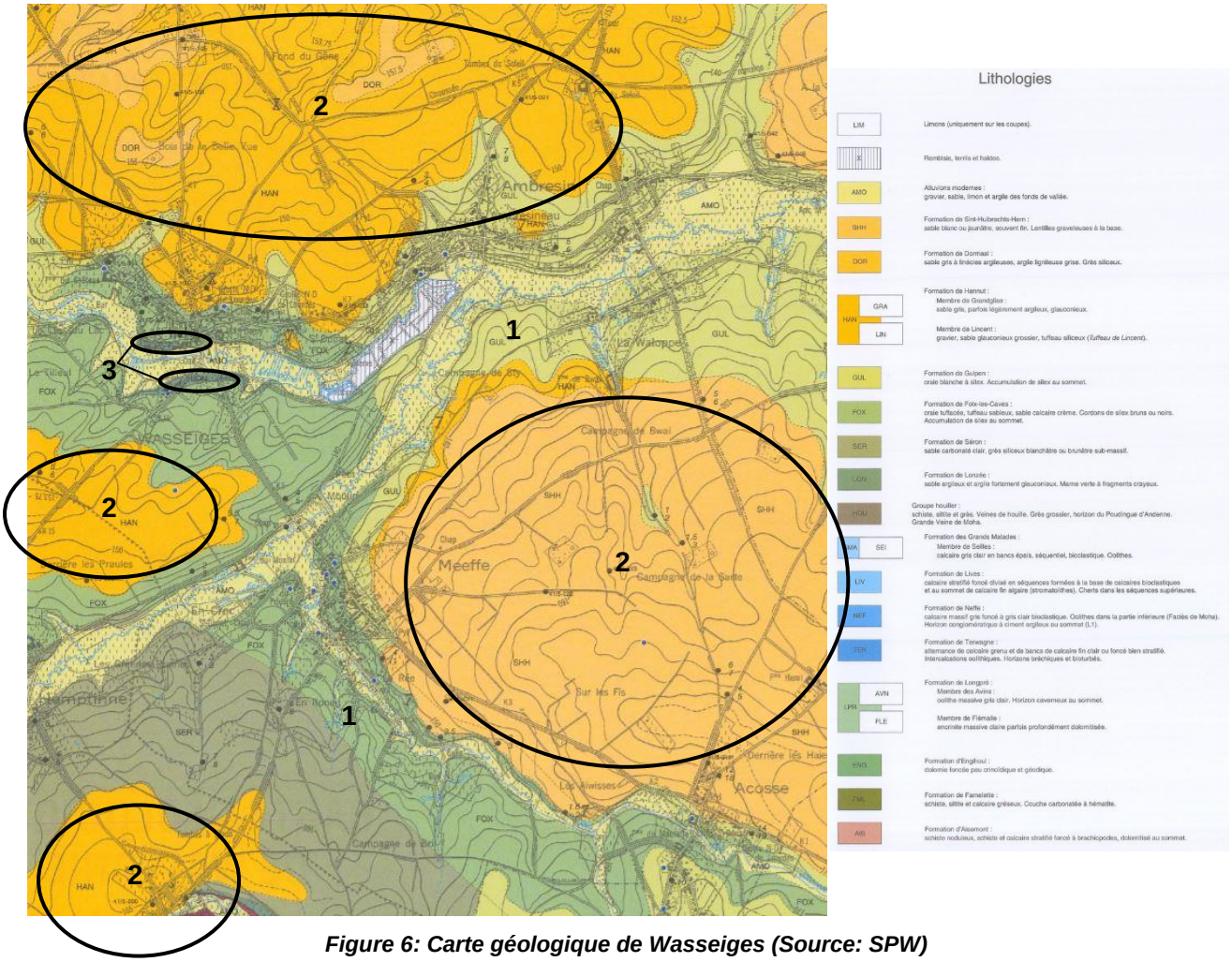

Figure 6: Carte géologique de Wasseiges (Source: SPW)

Zone de contraintes et sites karstiques

Au sein du premier point détaillant la géologie, nous avons constaté qu'une grande partie des couches géologiques de la commune étaient composées de craie appelées « Craie du Crétacé ». Ceci amène inéluctablement à des phénomènes karstiques. Au sein de la commune, seul un phénomène est recensé : une perte (ou un chantoir) est présente à la limite avec la roche calcaire au sud de Wasseiges et au nord-ouest de Meeffe. Puisqu'aucune résurgence n'est présente, il est supposé que cette perte amène les eaux par infiltration ou non jusqu'à la nappe phréatique.

Malgré ce phénomène, aucune zone n'est considérée comme périmètre de contrainte karstique. Autrement-dit, la construction n'est pas subordonnée à des conditions particulières.

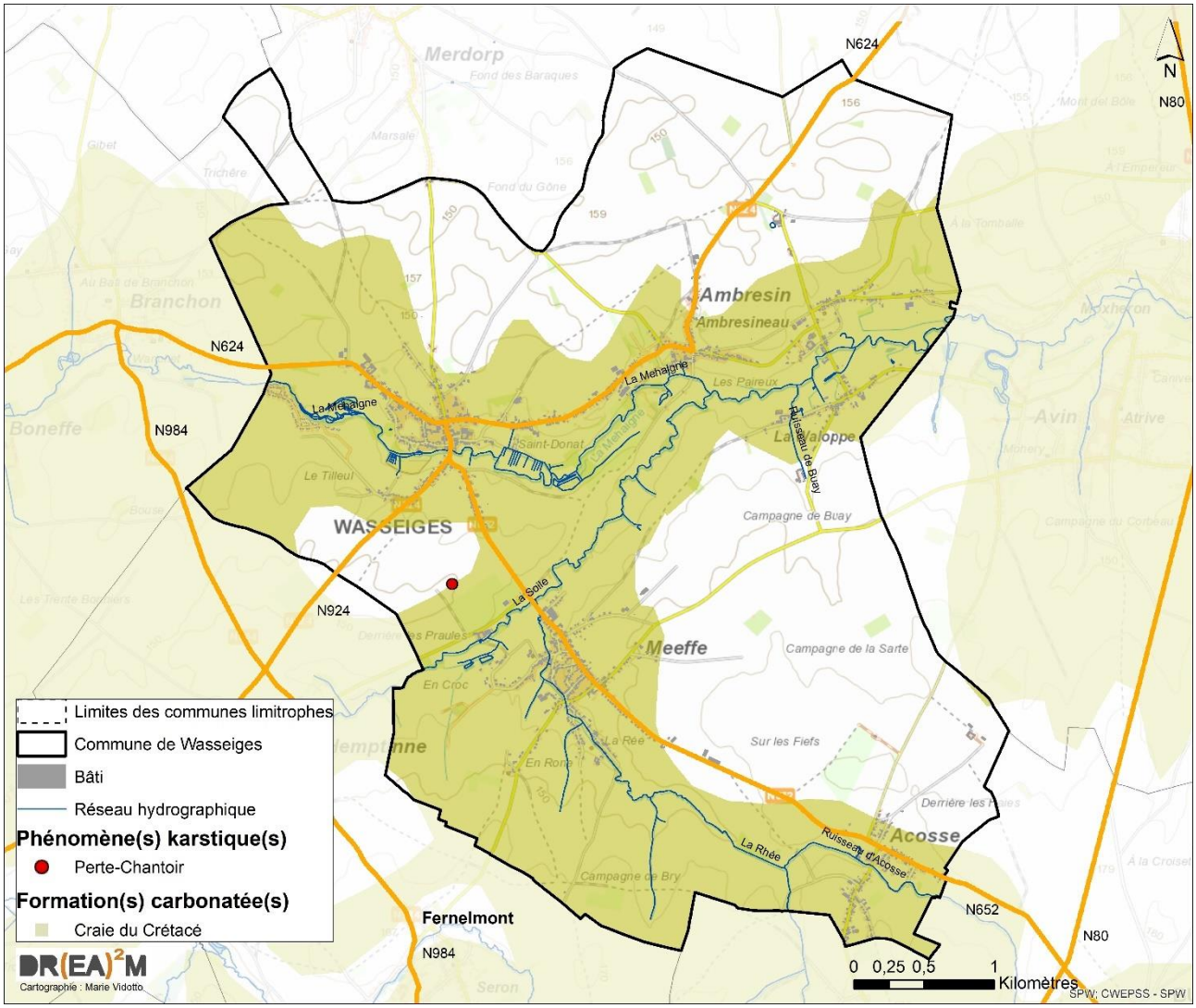

Figure 7 : Sites et formations karstiques (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Risques industriels, géologiques et miniers

La présence de la marne en sous-sol de Wasseiges a engendré le développement d'activités économiques au sein de la commune. Que ce soit en raison du sous-sol ou de l'exploitation que l'homme en a fait, certains sites demandent une consultation de la Direction des Risques Industriels, Géologiques et Miniers (DRIGM) de la DGARNE avant le début d'un projet. Dans le cas de la commune de Wasseiges, 10 carrières souterraines demandent une telle précaution.

A noter qu'il est possible que toutes les manières (cavité creusée pour l'extraction de marne) ne soient pas recensées. Le SPW ainsi que la commune de Wasseiges tentent dès lors de recueillir des informations via des formulaires à disposition des citoyens.

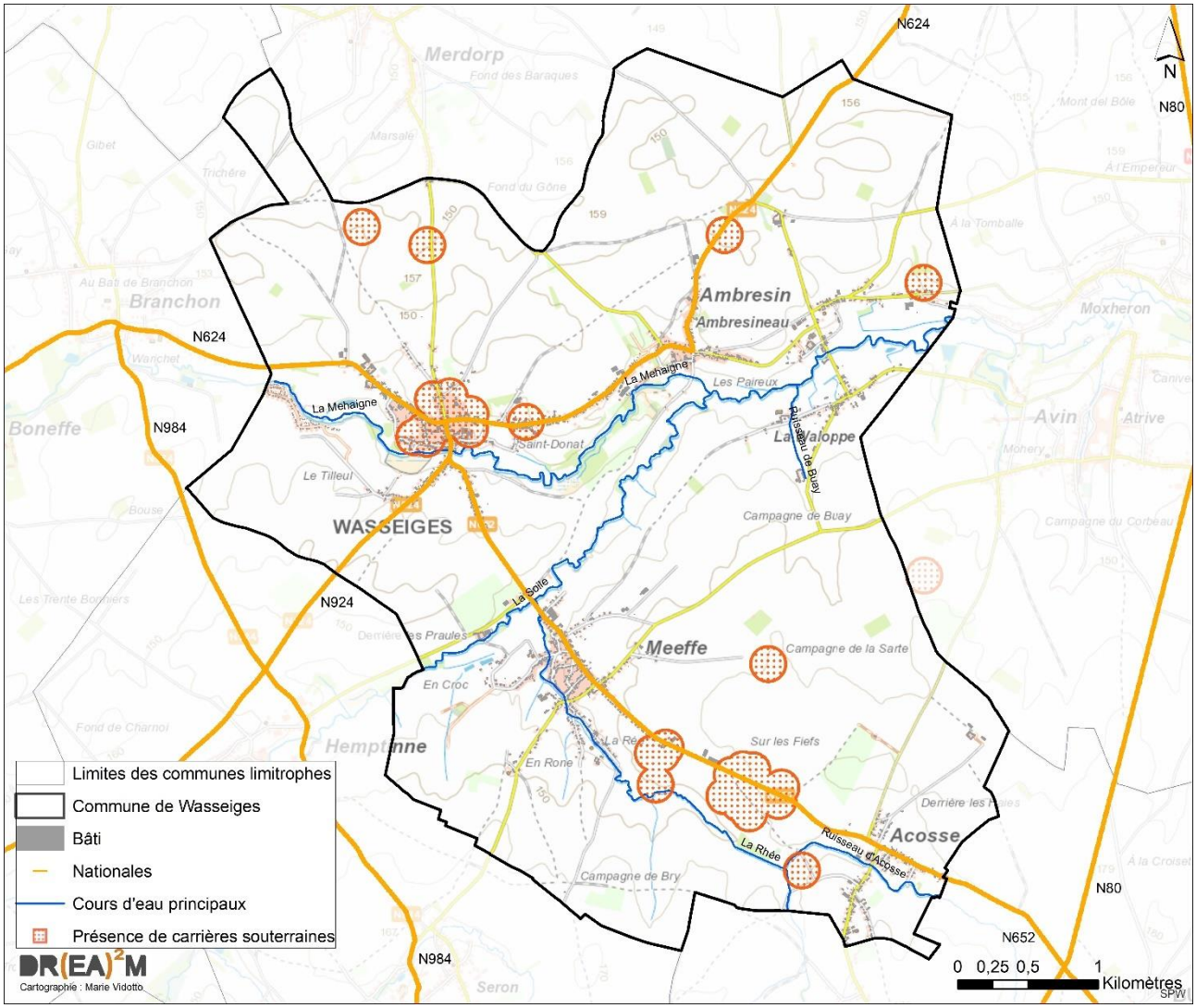

Figure 8: Risques industriels, géologiques et miniers (Source: SPW - Carto: DR(EA)²M)

1.3.3 Relief

Le relief trouve son origine dans la structure hydrographique mais aussi dans la structure du sous-sol.

Le relief trouve son origine dans la structure du sous-sol composé, au nord et entre la Mehaigne et la Rhée, de principalement de sables et d'argiles ce qui rend les sols peu sensibles à l'érosion. Il est donc normal de retrouver un relief relativement plat.

Cependant, les couches sous-jacentes du crétacé sont composées notamment de craies, sensibles à l'érosion, et de sables carbonaté, silex et grès moins sujets à l'érosion. Ces couches issues de l'érosion liée aux cours d'eau sont donc situées en fond de vallée.

L'altitude de la commune est comprise entre 127 m et 175 m. L'altitude moyenne est de 143 mètres.

Le point culminant se trouve au nord-ouest du village d'Acosse. Les points les plus bas (un seul représenté sur la carte ci-dessous) se trouvent le long de la Mehaigne entre les centres villageois de Wasseiges et d'Ambresin.

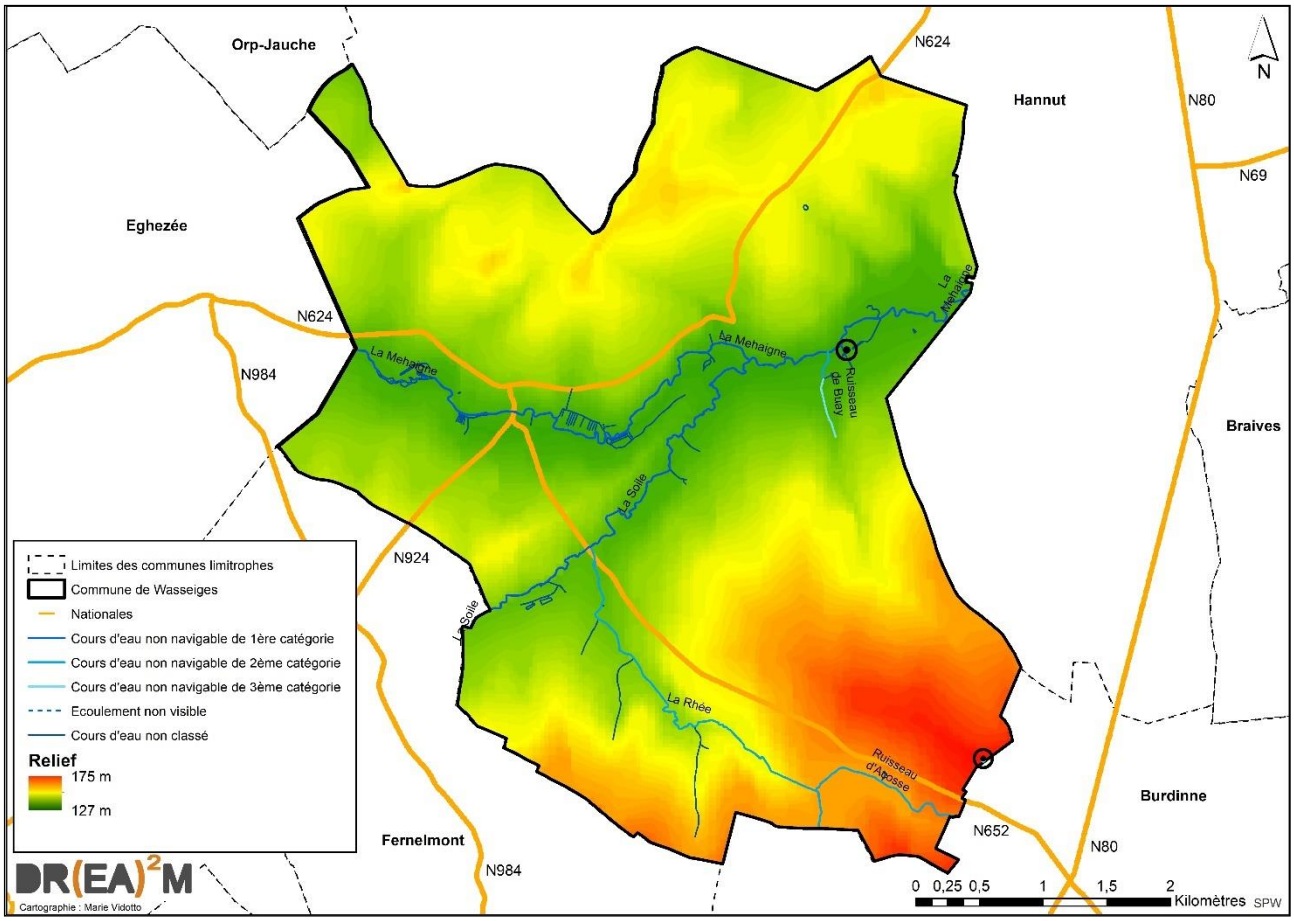

Figure 9 : Relief et hydrographie (Source : SPW-DGO3 – Carto : DR(EA)²M)

1.3.4 Hydrographie

Sous-bassins hydrographiques

On appelle bassin hydrographique, la superficie de l'ensemble des terres dont l'évacuation des eaux est assurée par le cours d'eau en aval d'un point déterminé.

A plus grande échelle, la commune de Wasseiges est concernée par deux bassins versants principaux : au sud celui de la **Mehaigne**, affluent de la Meuse (91 % du territoire), et à l'extrême nord, celui de la **Gette**, affluent de la Dyle et de l'Escaut.

Quatre sous-bassins concernent la **Mehaigne** au sein de la commune :

	Dénomination et localisation	**Superficie**	**Part sur le territoire**
①	***Sous-bassin de la Mehaigne***, du confluent avec le ruisseau d'Eghezée au confluent avec la Soile (Soile exclue) Il comprend tout le village de Wasseiges jusqu'au centre villageois d'Ambresin.	7,27 km²	29,78 %
②	***Sous-bassin de la Mehaigne***, du confluent avec la Soile au confluent avec la Burdinale (Burdinale exclue) Il s'étend sur la partie est du territoire depuis le nord-est d'Ambresin jusqu'au nord d'Acosse.	5,70 km²	23,34 %
③	***Sous-bassin de la Soile*** (Rhée exclue)	3,39 km²	13,87 %

	Il s'étend du sud-ouest de la commune jusqu'au centre de celle-ci.		
④	***Sous-bassin de la Rhée*** Il s'étend sur le sud de la commune. Le village d'Acosse et le centre villageois de Meeffe sont concernés par ce sous-bassin	5,81 km²	23,82 %

Un sous-bassin versant concerne la **Gette** au sein de la commune :

	Dénomination et localisation	**Superficie**	**Part sur le territoire**
⑤	***Sous-bassin de la Petite Gette***, en amont du confluent avec le Ruisseau de Petit-Hallet. Il s'étend depuis le nord-ouest de Wasseiges jusqu'au nord-est d'Ambresin.	2,24 km²	9,18 %

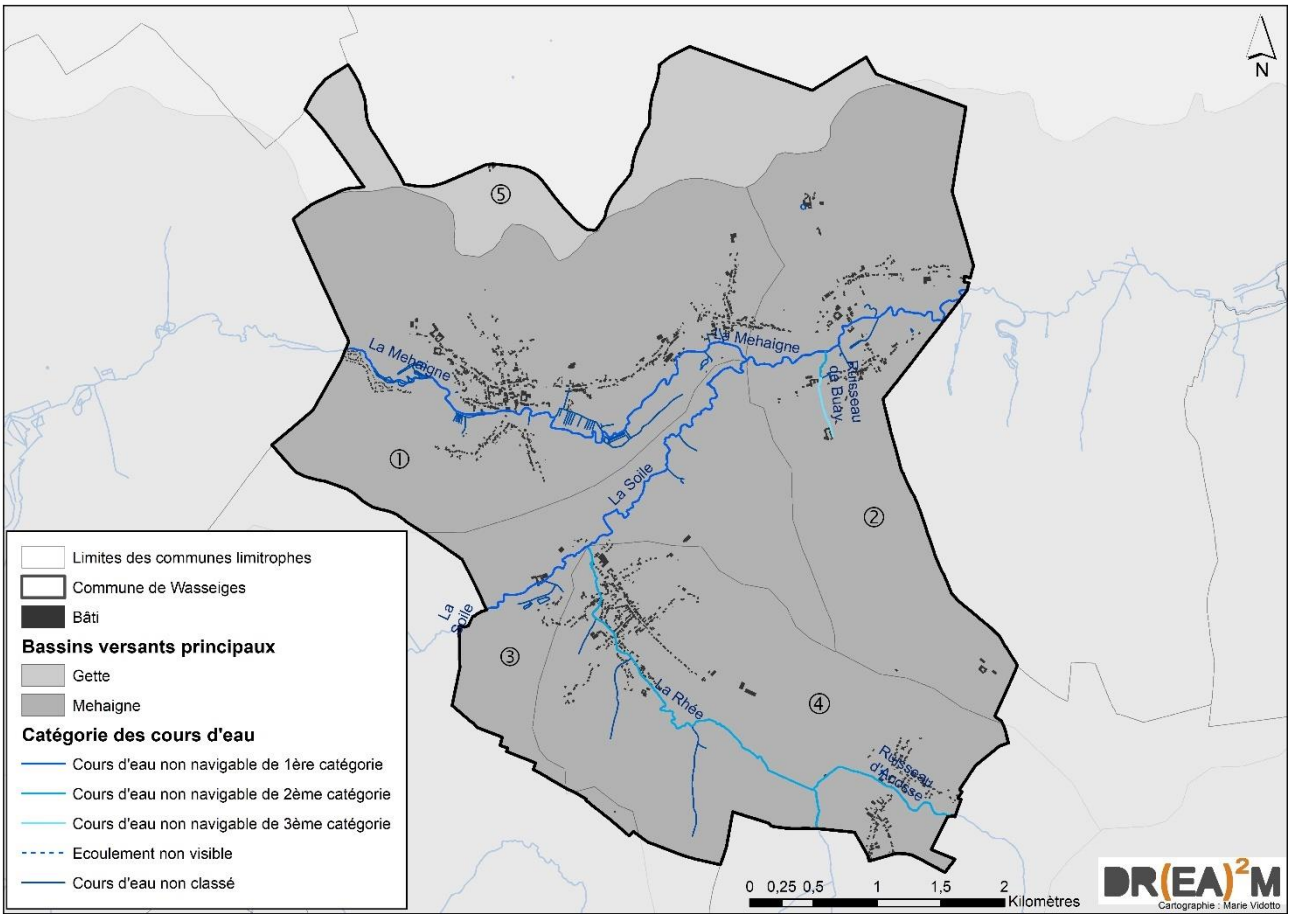

Figure 10: Bassins versants et sous-bassins versants (Source : SPW-DGO3 – Carto : DR(EA)²M)

Cours d'eau

La commune de Wasseiges n'est traversée par aucun cours d'eau navigable mais bien par des cours d'eau non navigables. Ceux-ci sont classés par catégorie, la première concernant les cours d'eau dont le bassin versant a une taille supérieure à 5.000 ha. Le gestionnaire de réseau diffère aussi selon les catégories : les cours d'eau de 1ère catégorie sont gérés par la Direction des Cours

d'Eau non navigables du Ministère de la Région wallonne, ceux de 2ème catégorie par les provinces et ceux de 3ème catégorie par les communes.

La Mehaigne et la Soile (bassin versant de Meuse avant) sont les deux seuls cours d'eau non navigables de 1ère catégorie. Autrement-dit, ce sont les deux seuls cours d'eau gérés par la région wallonne.

La Mehaigne prend sa source à Saint-Denis dans la commune de La Bruyère au sein de la province de Namur. Elle s'écoule vers le nord-est vers la commune d'Eghezée, bifurque vers l'Est et traverse les communes de Wasseiges et Hannut. A Braives, elle pique ensuite vers le sud jusqu'à rejoindre la Meuse au sud de Wanze.

La Soile prend sa source à Waret-la-Chaussée dans la commune d'Eghezée. Elle nait de la confluence entre le Ruisseau de la Batterie et le Ruisseau de Montigny à Hemptinne et se jette dans la Mehaigne au sud d'Ambresin.

Cinq affluents importants alimentent la Mehaigne. Les cours d'eau sont les suivants :

- ✓ La Marka (confluent à Noville-sur-Mehaigne en amont de Wasseiges), dont le réseau provient du sud, via Eghezée.
- ✓ La Soile (confluent au sud d'Ambresin), dont le réseau provient du sud-ouest, via plusieurs affluents traversant les communes de Burdinne, Héron, Fernelmont et Eghezée;
- ✓ La Burdinale (confluent au nord de Marneffe en aval de Wasseiges), dont le réseau provient de l'ouest, via plusieurs affluents, en passant par Burdinne et Oteppe;
- ✓ Le Roua (confluent au sud-est de Huccorgne en aval de Wasseiges), dont le réseau provient du nord-ouest, en passant par Roua.
- ✓ Le Ruisseau de Fosseroûle (confluent au nord de Moha en aval de Wasseiges), dont le réseau provient de l'ouest, via Lavoir ;

En plus de ces cinq affluents, le ruisseau de Buay s'y jette à Ambresin. Ce dernier prend d'ailleurs sa source au sud du village.

La Soile est alimentée par :

- ✓ le Ruisseau de la Batterie (confluent au sud de Hemptinne, en amont de Wasseiges), dont le réseau provient du sud-ouest, via Hanret.
- ✓ le Ruisseau de Montigny (confluent au sud de Hemptinne en amont de Wasseiges), dont le réseau provient du sud, via plusieurs affluents et passant notamment par Cortil-Wodon.
- ✓ La Rhée (confluent à Meeffe), dont le réseau provient du sud-est, via plusieurs affluents et en passant notamment par les villages d'Acosse et Meeffe.

Il est à noter qu'aucun cours d'eau du bassin versant de la Gette-Dyle ne passe par la commune de Wasseiges.

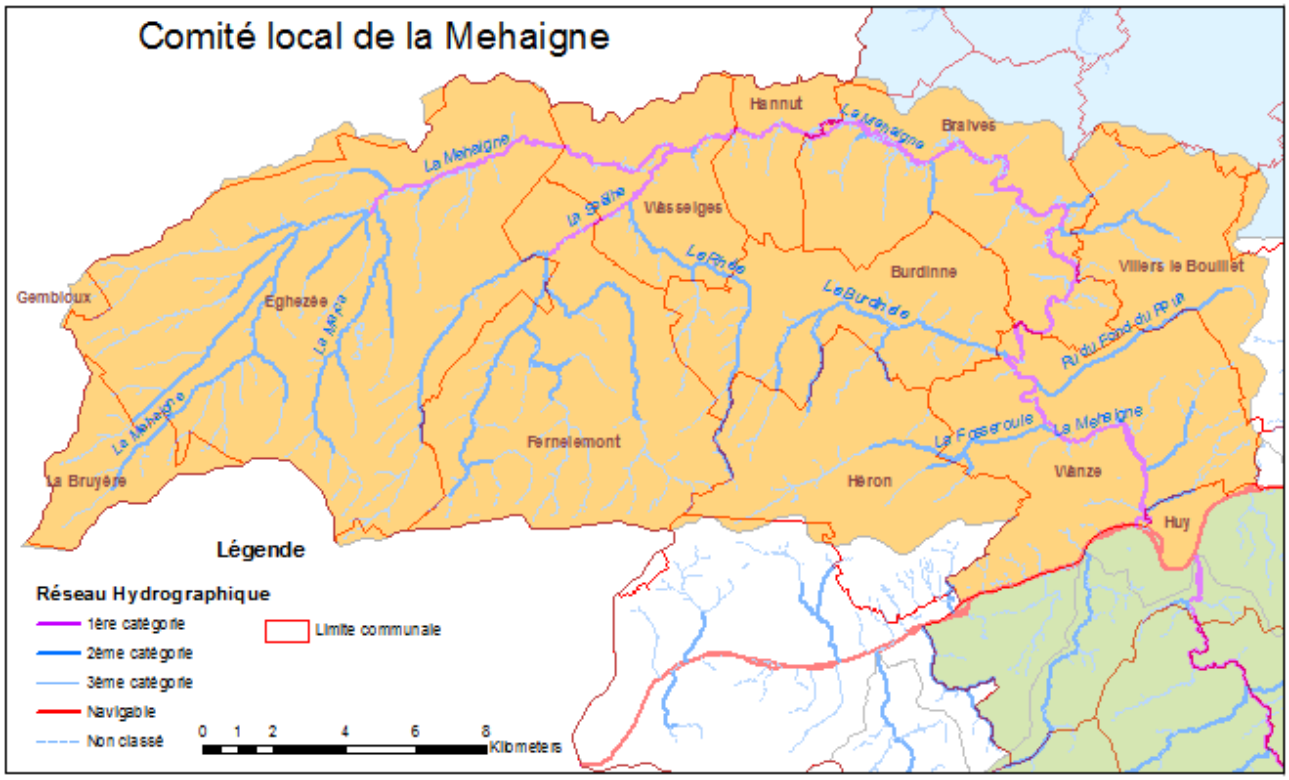

Figure 11: Carte des cours d'eau géré par le comité local de la Mehaigne du Contrat de Rivière Meuse Aval (Source : CRMA)

Plans d'eau

Wasseiges ne compte pas de plans d'eau répertoriés par la Région wallonne. Cependant, trois zones pourraient être considérées comme tels :

- Le site de Saint-Donat (7,37 ha à cheval entre Wasseiges et Ambresin), anciens bassins de décantation, qui est composé d'eaux stagnantes et courantes (voir 2.1.3.1) ;
- Le site des marais de Wasseiges qui occupe une superficie de 3,5 ha (voir 2.1.3.2).
- Les étangs situés à côté du camping de Meeffe.

Aucune zone de baignade officielle n'est répertoriée sur le territoire.

Zones inondables

Les zones sont dites inondables lorsqu'elles ont connu une ou plusieurs période(s) d'inondation au cours des vingt dernières années. Ces inondations sont provoquées :

- ✓ soit par un ruissellement abondant depuis les plateaux avoisinants ;
- ✓ soit par une augmentation importante du débit du (ou des) cours d'eau concerné(s) ;
- ✓ soit par une remontée de l'eau à partir de nappes aquifères ;
- ✓ soit par une combinaison des phénomènes ci-avant.

De par la configuration de son territoire, c'est-à-dire un relief relativement plat, en particulier à proximité des cours d'eau, Wasseiges est concernée par des risques d'inondations provoqués principalement par une augmentation importante du débit des cours d'eau. Ces risques se concentrent essentiellement le long des trois cours d'eau principaux. Les aléas sont élevés tout le long de la Mehaigne. La zone à risque y est très large en raison de la topographie plate. Le long de la Soile et de la Rhée, les risques sont majoritairement faibles mais élevés par endroits

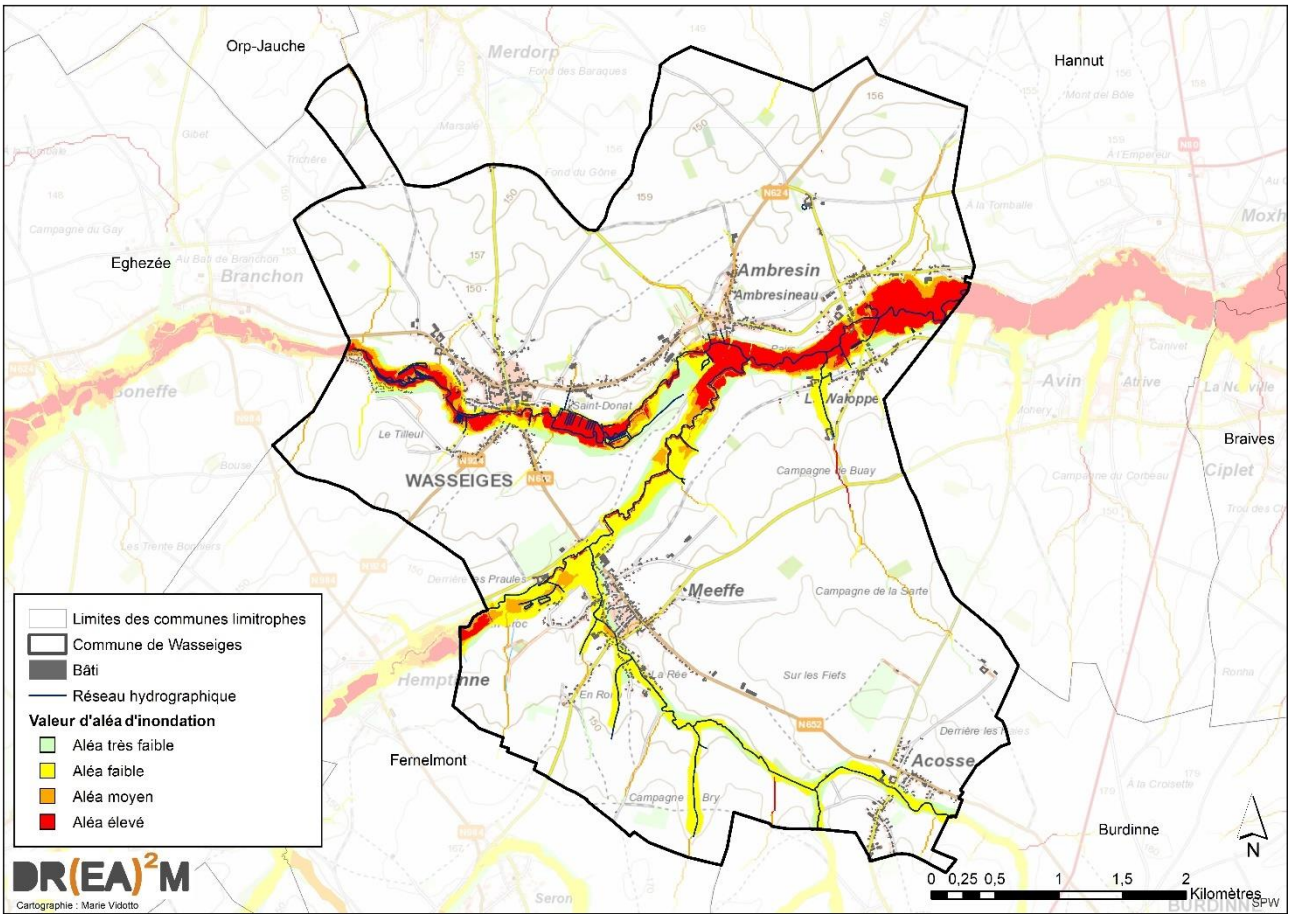

Figure 12 : Aléa d'inondation (Source : SPW-GTI, IGN – Carto : DR(EA)²M)

De nombreuses maisons sont construites dans une zone caractérisée par un aléa très faible et faible. D'autres, moins nombreuses, sont situées dans une zone d'aléa moyen et élevé. Ces dernières sont notamment situées au sein des deux parcs résidentiels de la commune à Wasseiges à la limite avec la commune d'Eghezée ainsi qu'à Meeffe.

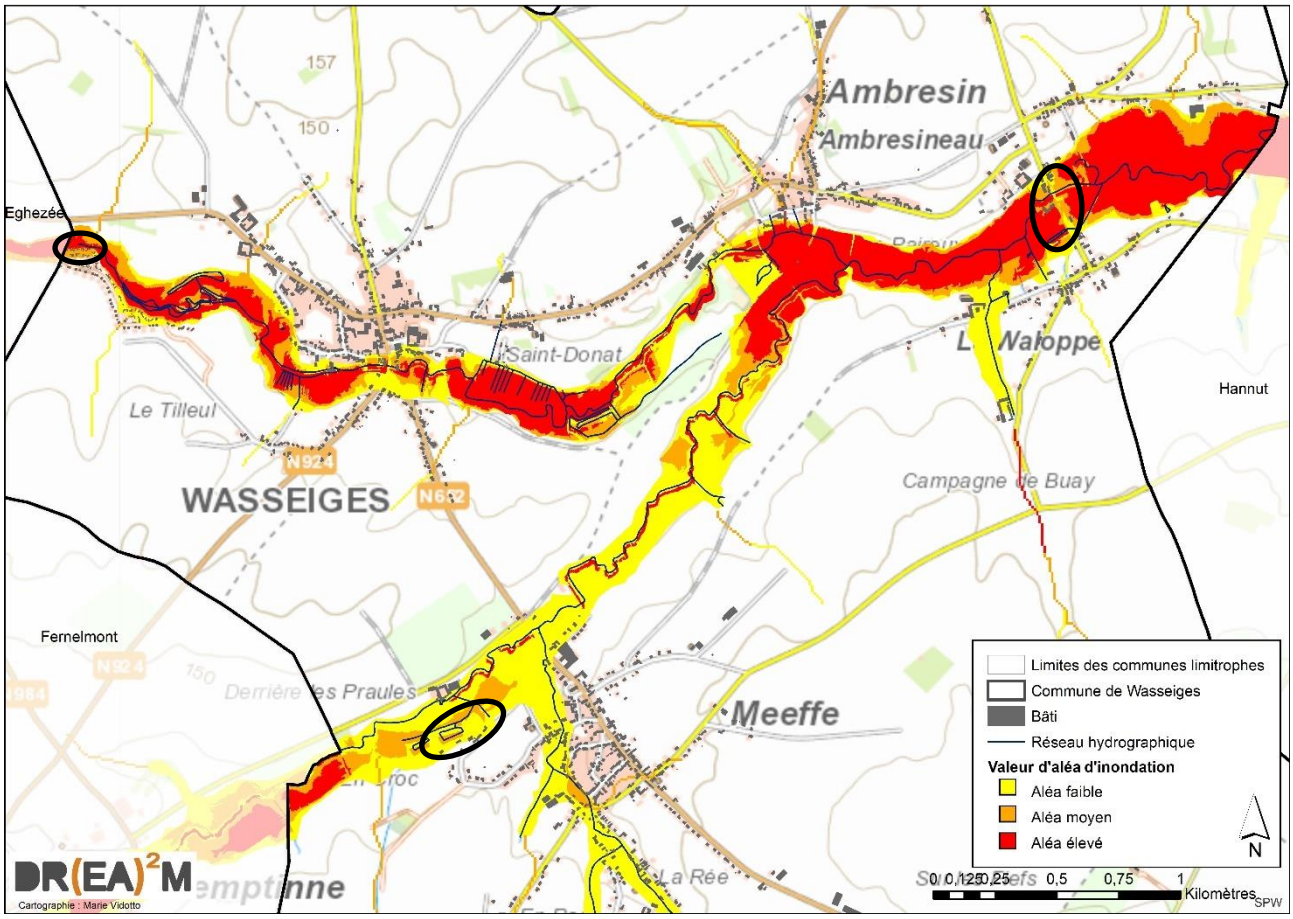

Figure 13 : Aléa d'inondation – Focus sur la Mehaigne et la Soile (Source : SPW-GTI, IGN – Carto : DR(EA)²M)

1.3.5 Hydrogéologie

Les formations de Gulpen, de Folx-les-Caves et de Séron datant du Crétacé sont constituées de craies comme précisé dans le point 1.3.2. Ensembles, elles forment une unité hydrogéologique : l'aquifère des craies du Crétacé.

La cellule environnement du SPW-DGO3 recense près de 30 captages en eau souterraine autorisés en activité sur l'entité. Ils sont tous exploités pour un usage privé liés aux activités agricoles et d'élevage ou pour un usage domestique et sanitaire.

Aucun captage destiné à la distribution publique n'est répertorié au sein de la commune. Toutefois, une petite partie au nord d'Acosse est couverte par la zone de prévention des deux captages du village d'Avin (Hannut). Le rayon de cette zone varie selon les caractéristiques territoriales, essentiellement selon la perméabilité de sol. Cette zone s'étend jusqu'au sud-est de la commune de Wasseiges.

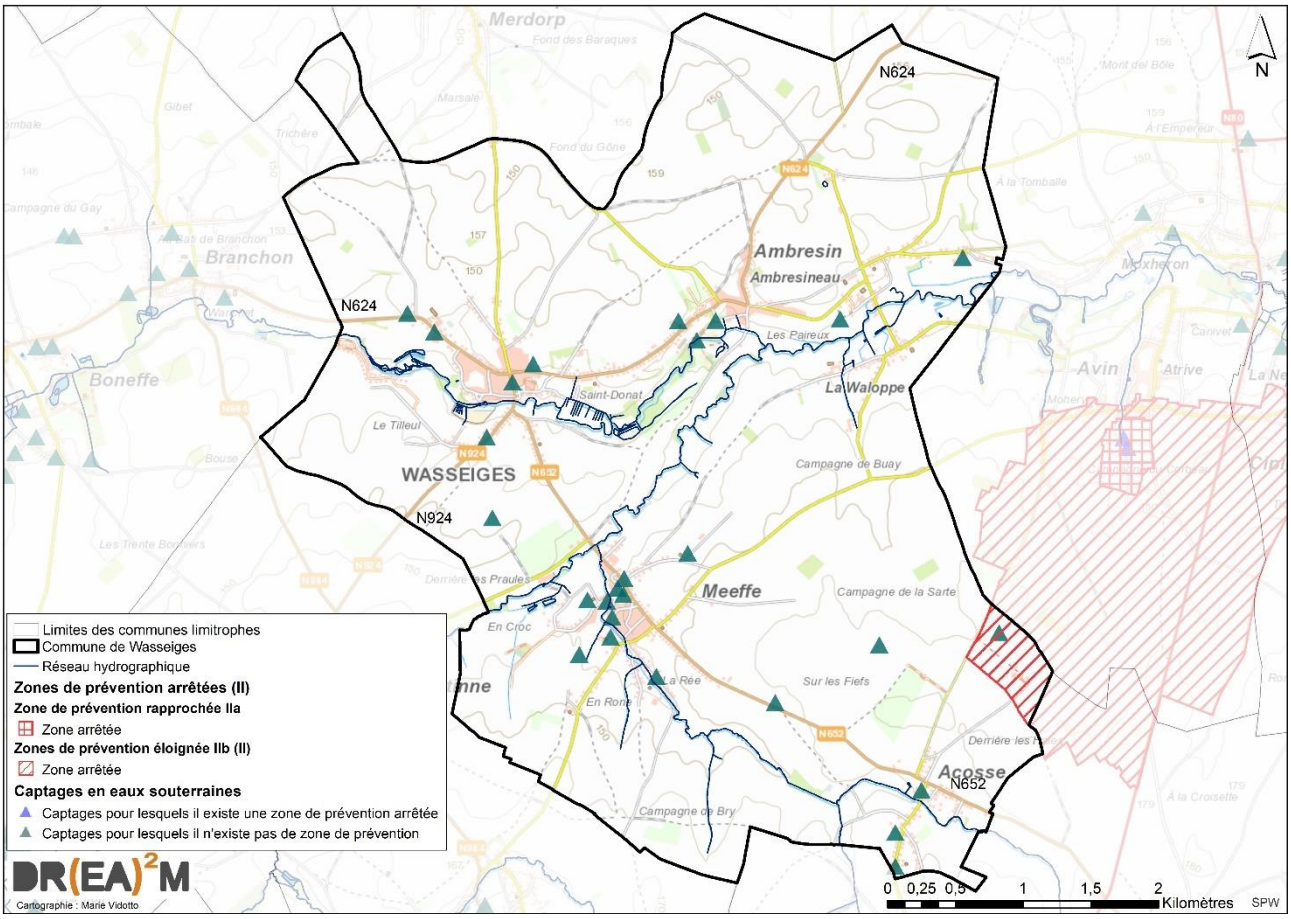

Figure 14 : Captages et zones de prévention – Focus sur Wasseiges (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

1.3.6 ***Pédologie – Aptitude des sols***

La pédologie étant largement influencée par le substratum géologique, l'aptitude des sols ainsi que leur disposition y sont intimement liées. On retrouve encore une fois une différenciation entre les zones de cours d'eau et les zones plus éloignées de ceux-ci.

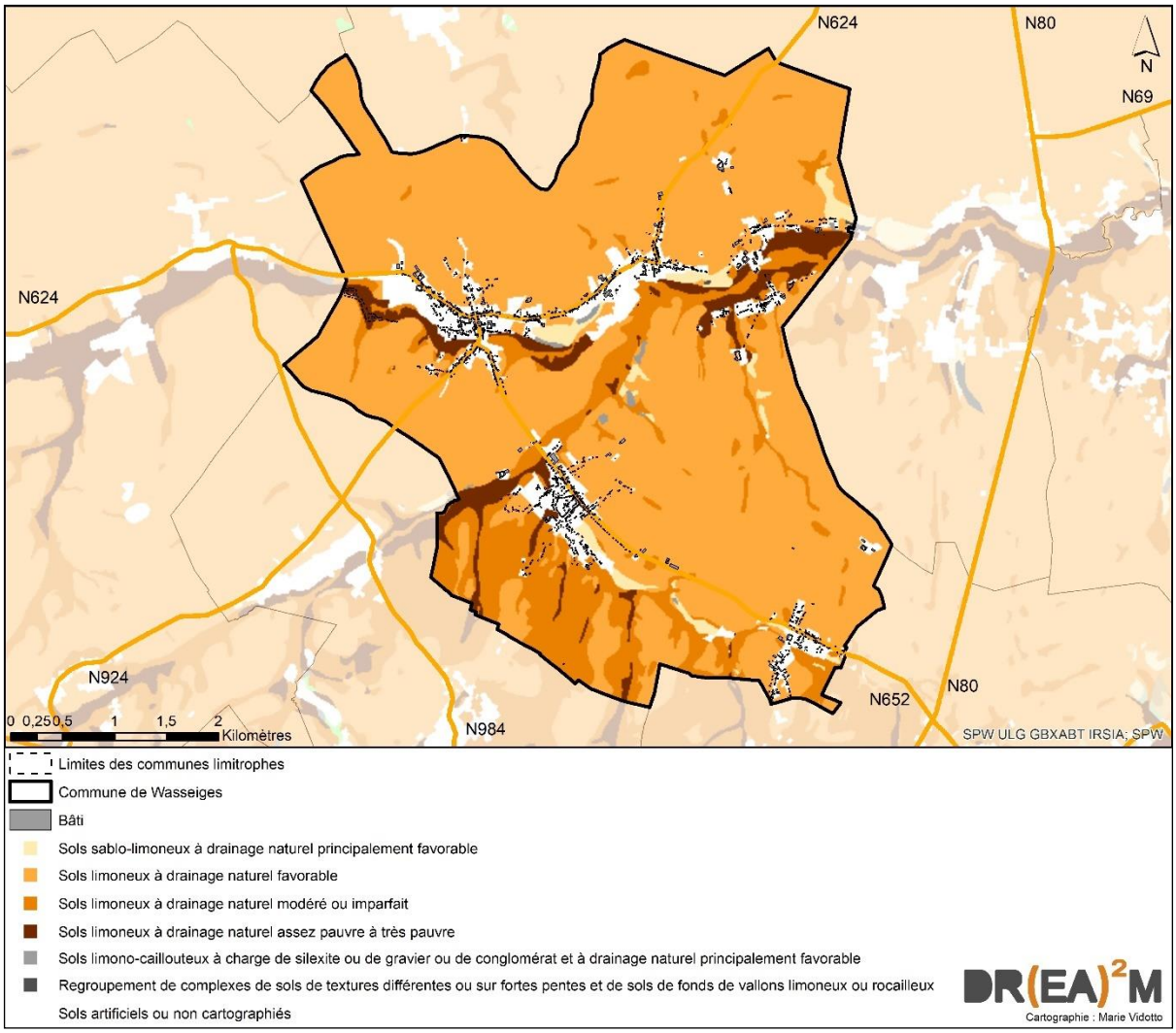

Figure 15: Pédologie (Source : SPW-DGO3 – Carto : DR(EA)²M)

Les sols situés entre les cours d'eau sont en grandes partie de sols limoneux à drainage naturel favorable. Ces sols sont très propices à l'agriculture. D'ailleurs, ces zones sont actuellement occupées par des cultures (voir 1.3.7).

Au sud du ruisseau de la Rhée, les sols sont limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait. Malgré que ces sols soient occupés par de l'agriculture, ils sont légèrement moins propice au développement de celle-ci.

Le long des cours d'eau, ces mêmes sols sont aussi présents ainsi que des sols limoneux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre. Sur ceux-ci, l'aléa d'inondation est d'ailleurs plus élevé (voir 1.3.4) et les terres sont principalement utilisées comme prairies inondables (voir 1.3.7).

1.3.7 ***Occupation du sol***

Evolution de l'occupation du sol

La carte dressée à l'initiative du Comte de Ferraris est la première carte permettant de visualiser le paysage hérité du haut Moyen-âge. Cette carte montre déjà la prédominance des zones agricoles. La superficie agricole actuelle semble inférieure à celle de l'époque en raison de l'étalement des villages le long des rues. Notons le changement d'affectation du sol le long des cours d'eau : les prairies marécageuses sont devenues des champs. De même, les vergers et les parcs n'en sont plus. A contrario, les villages se sont densifiés et les zones d'habitat se sont étendues le long des voiries (notamment le long de l'actuelle régionale N624 et en moindre mesure les N652 et N924). Ce dernier point peut d'ailleurs être confirmé en comparant la carte de Ferraris et une orthophoto datant de 2016.

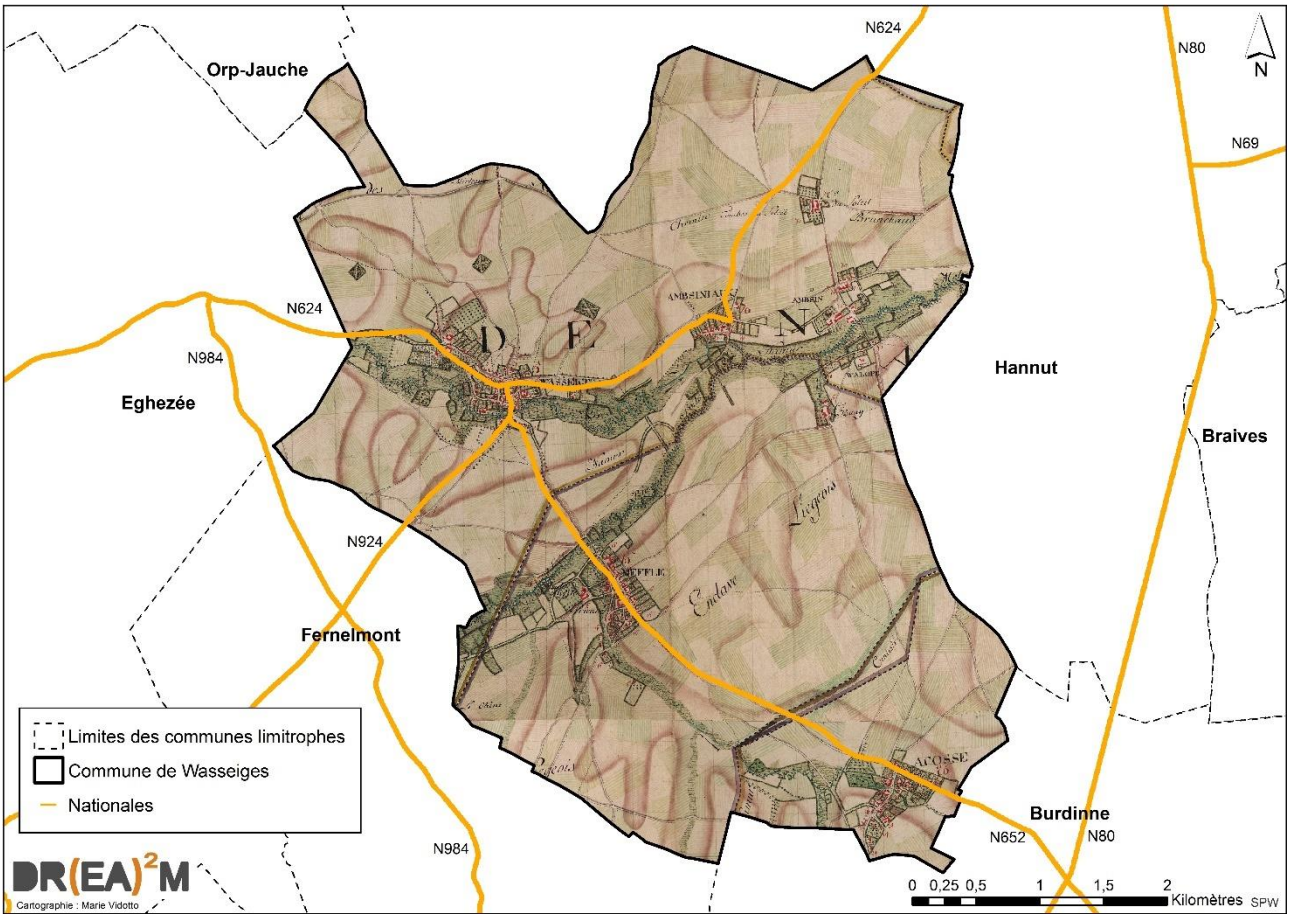

Figure 16 : Occupation du sol – Carte de Ferraris (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

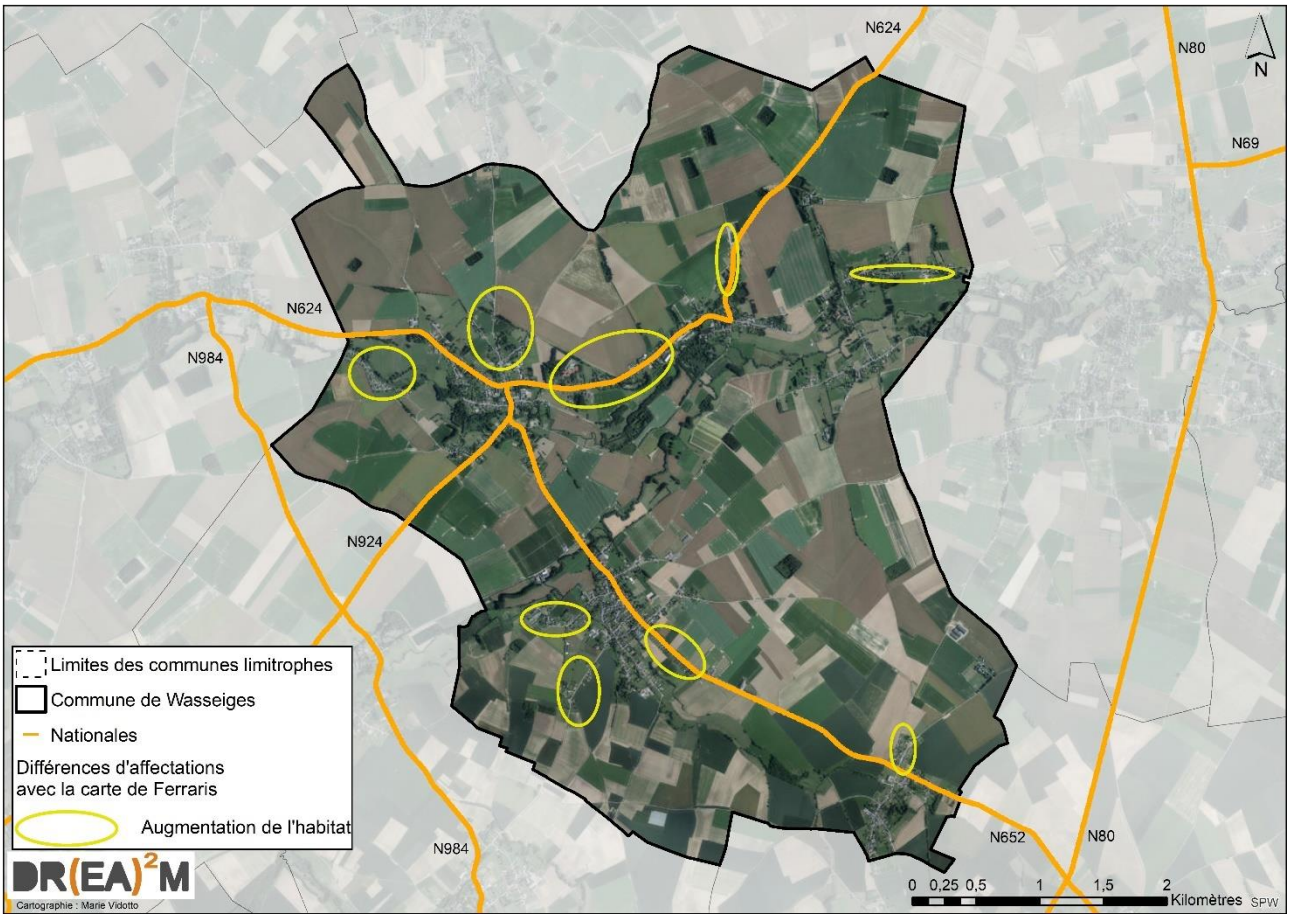

Figure 17 : Occupation du sol – Orthophoto 2016 (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

La crise économique et agricole de 1880 est à la base d'un changement d'utilisation du sol. La modification des pratiques induites par les progrès agricoles du siècle dernier (mécanisation, rendements multipliés par trois, amélioration des espèces cultivées, sélection génétique …) ont conduit également à des changements d'utilisation du sol. En effet, en Hesbaye, le système d'assolement triennal a été abandonné et la jachère a disparu. En lieu et place, les zones agricoles furent dédiées à 90 % à la céréale. Les exploitations deviennent alors de plus en plus grandes.

Type de terrain	1982	1995	1999	Variations 1982/1999
	Nombre d'hectares	Nombre d'hectares	Nombre d'hectares	
Terres agricoles Pâtures et prés	2.166	2.147	2.140	- 26
Bois	20	26	26	+ 6
Divers non bâti	98	84	81	- 16
Bâti	78	105	115	+ 37
Non cadastré	82	83	82	0
TOTAL	2.444	2.445	2.445	

Tableau 1 : Evolution de l'occupation du sol – 1982 à 1999 (Source : DGSIE)

L'analyse de l'évolution de l'occupation du sol entre 1982 et 1999 montre :

- ✓ une augmentation du bâti de 37 hectares, soit une augmentation de 47 %, résultat de l'accroissement des zones d'habitat (maisons et fermes), des zones de loisirs et sports ;
- ✓ une diminution de 27 hectares des terres agricoles (prés et pâtures inclus), soit une diminution de 1,2 % ;
- ✓ une diminution des bois et divers non bâti de 11 hectares (- 9 %).

La croissance du bâti est proportionnellement donc nettement supérieure aux autres occupations du sol.

Type de terrain	1995	2005	2015	Variations 1995/2015
	Nombre d'hectares	Nombre d'hectares	Nombre d'hectares	
Terres agricoles	2.147,45	2.128,92	2.106,95	- 40,5
Bois	25,66	25,37	25,06	- 0,6
Divers non bâti	85,81	83,47	83,79	- 2,02
Bâti	102,4	126,23	145,71	+ 43,31
Non cadastré	83,1	82,87	82,91	- 0,19
TOTAL	2.444,42	2.446,86	2.444,42	

Tableau 2 : Evolution de l'occupation du sol – 1995 à 2015 (Source : Cap Ruralité)

L'évolution de l'occupation du sol entre 1995 et 2015 confirme les tendances observées entre 1982 et 1999 :

- ✓ une augmentation du bâti de 43,31 ha (soit une augmentation de 42 %), résultant principalement de l'accroissement des zones d'habitat (maisons et fermes).
- ✓ une diminution de 40,5 ha de terres agricoles et de 0,6 ha des bois ;
- ✓ une augmentation des catégories « divers non bâti » et « non cadastré ».

D'une manière générale, la croissance du bâti entre les deux périodes a été très forte (+ 87 % entre 1982 et 2015), tandis que la décroissance des superficies agricoles était existante mais nettement moins prononcée (- 3 % pour chaque affectation).

La carte d'occupation du sol démontre clairement un partage des affectations entre les surfaces agricoles et les surfaces bâties. Les surfaces vouées à la culture restent largement majoritaires. Les prairies, moins nombreuses, sont généralement proches des villages et des cours d'eau.

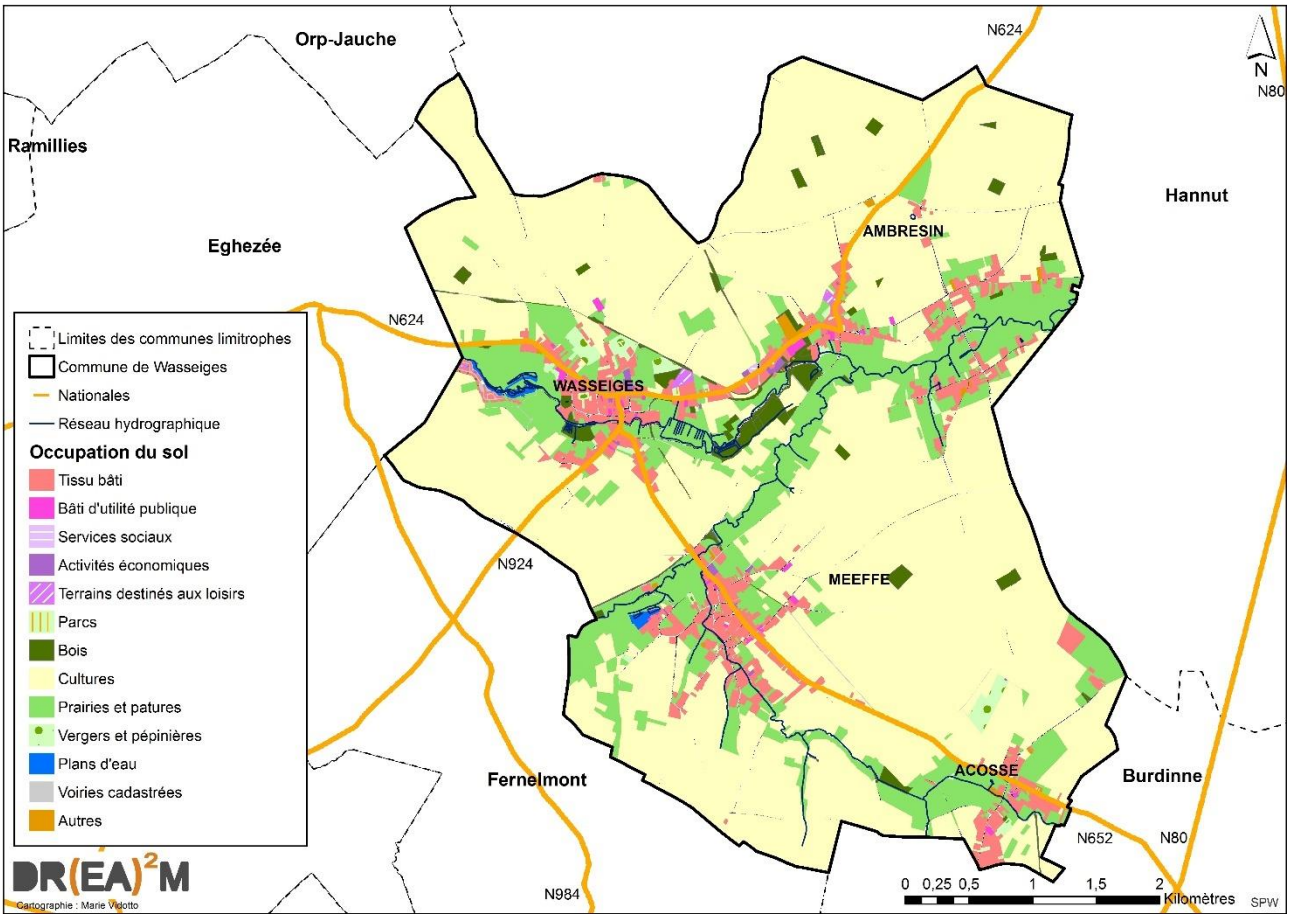

Figure 18 : Occupation du sol – 2017 (Source : Administration communale – Carto : DR(EA)²M)

L'émergence des maisons et fermes mais aussi des annexes (serres comprises) et des différents domaines / campings abritant des résidences permanentes peut probablement en partie expliquer la croissance des surfaces artificialisées (bâties).

Comparaison avec les communes voisines (microrégion)

Le tableau suivant donne, à titre purement indicatif, un aperçu de l'occupation du sol à Wasseiges et dans les communes voisines.

	Zones urbanisées			**Zones non urbanisées**		
	Habitat	*Activités économiques*	*Voiries et autres*	*Agriculture*	*Bois*	*Autre non bâti*
Wasseiges	**7 % (154,4 ha)**			**93 % (2.207,3 ha)**		
	78 %	**4 %**	**17 %**	**98 %**	**1 %**	**1 %**
Hannut	10 % (824,4 ha)			90 % (7.467,8 ha)		
	72 %	9 %	19 %	98 %	1 %	1 %
Burdinne	8 % (249,9 ha)			92 % (2.905,8 ha)		
	70 %	4 %	26 %	89 %	10 %	1 %
Fernelmont	8 % (505,8 ha)			92 % (5.753,0 ha)		
	71 %	9 %	20 %	89 %	10 %	1 %

Eghezée	10 % (941,7 ha)			90 % (8.958,1 ha)		
	74 %	6 %	20 %	94 %	5 %	1 %
Orp-Jauche	10 % (467,1 ha)			90 % (4.377,4 ha)		
	79 %	4 %	17 %	96 %	3 %	1 %

Figure 19 : Occupation du sol en 2008 (Source : fiche environnementale, Edition 2010).

Le caractère rural de la microrégion ressort clairement des chiffres relatifs à l'occupation du sol, puisque plus de 90 % de la superficie totale des communes qui la composent ne sont pas urbanisés. A Wasseiges, cela monte même à 93 %, ne laissant que 7 % de superficies urbanisées.

Concernant les zones urbanisées, la principale occupation du sol est l'habitat pour l'ensemble des communes. Malgré de faibles valeurs, ce sont à Hannut et Fernelmont que l'on trouve le plus d'activités économiques. La catégorie « autres » est relativement bien représentée dans chaque commune avec des valeurs oscillant de 17 à 26% des zones urbanisées. Cette catégorie englobe les espaces publics occupant souvent des surfaces au sol conséquentes, les activités de loisirs et les équipements communautaires.

Concernant les zones non urbanisées, toutes les communes comptent nettement plus de terres agricoles que de superficies boisées, confirmant ainsi une des caractéristiques principales de la Hesbaye. Les communes possédant la plus grande part de zones boisées sont Burdinne et Fernelmont.

En ce qui concerne le détail des affectations, cet aspect sera abordé par la suite du document, dans le chapitre consacré au plan de secteur.

1.3.8 ***Climat***

La Belgique jouit d'un climat tempéré maritime, tempéré car la température moyenne annuelle de la Belgique se situe aux alentours de 9,4°C (valeur pour Uccle). Les températures sont douces en toutes saisons avec de temps à autre une vague de froid ou une canicule. Maritime car le climat pluvieux que nous connaissons est la conséquence de la présence de la mer et des vents dominants d'Ouest ou de Sud-Ouest, apportant de l'air doux et humide.

Le climat de la Belgique, si petite soit-elle, n'est cependant pas uniforme sur l'ensemble du pays. Il varie quelque peu en fonction de la région agro-géographique dans laquelle on se trouve.

Les mesures moyennes effectuées sur la période des 30 dernières années présentent les caractéristiques suivantes[6] :

- 160 à 180 jours de précipitations par an ;

[6] Source : Météo Belgique (http://www.meteobelgique.be).

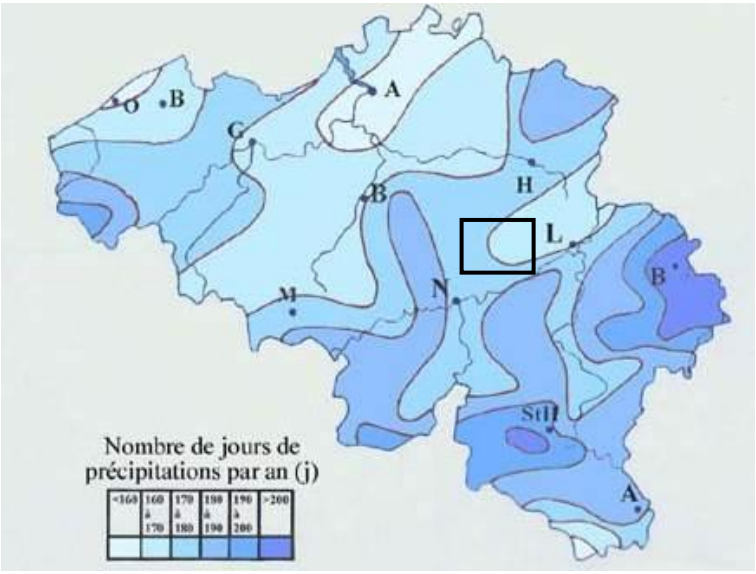

Figure 20 : Nombre de jours de précipitations par an - Source : Météo Belgique

- La température moyenne en janvier est de 1°C à 2°C pour l'ensemble de la zone; en juillet, les températures oscillent entre 16,5°C et 17°C ;

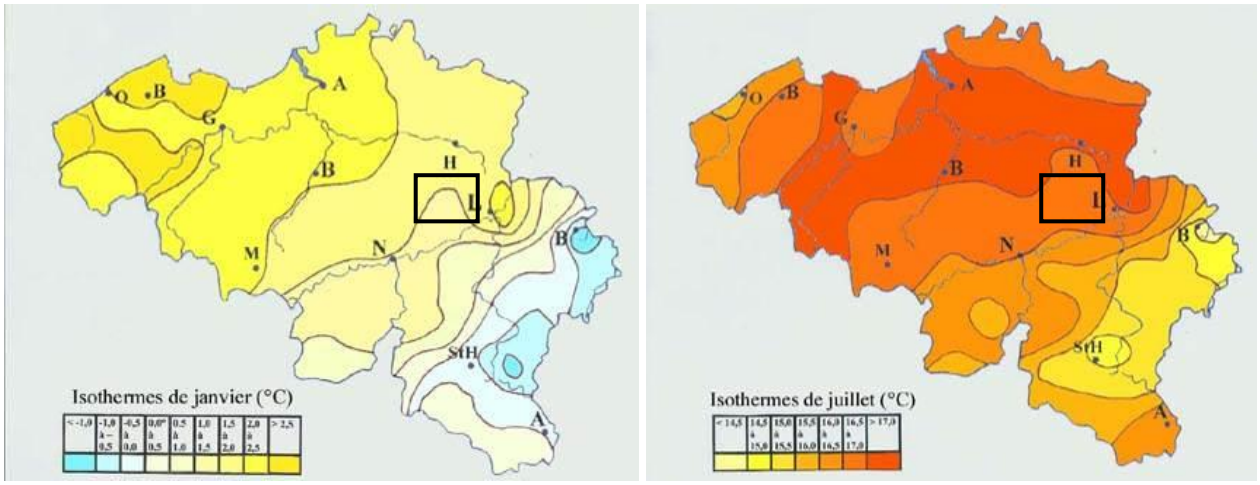

Figure 21 : Isothermes de Janvier (à gauche) et de Juillet (à droite) - Source : Météo Belgique

- Sur l'ensemble de la commune, on enregistre en moyenne 65 à 75 jours de gelée par an et 20 à 25 jours de neige par an.

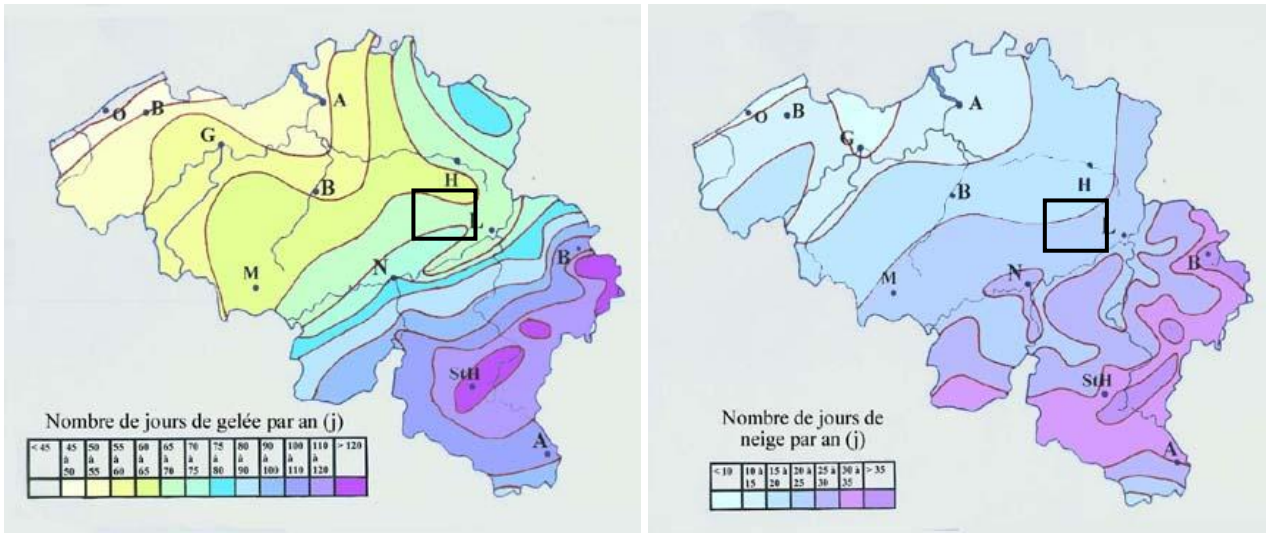

Figure 22 : Nombre de jours de gelée par an (à gauche) - Nombre de jours de neige par an (à droite) Source : Météo Belgique

Une analyse météorologique plus détaillée est réalisée sur base des données fournies par l'IRM.

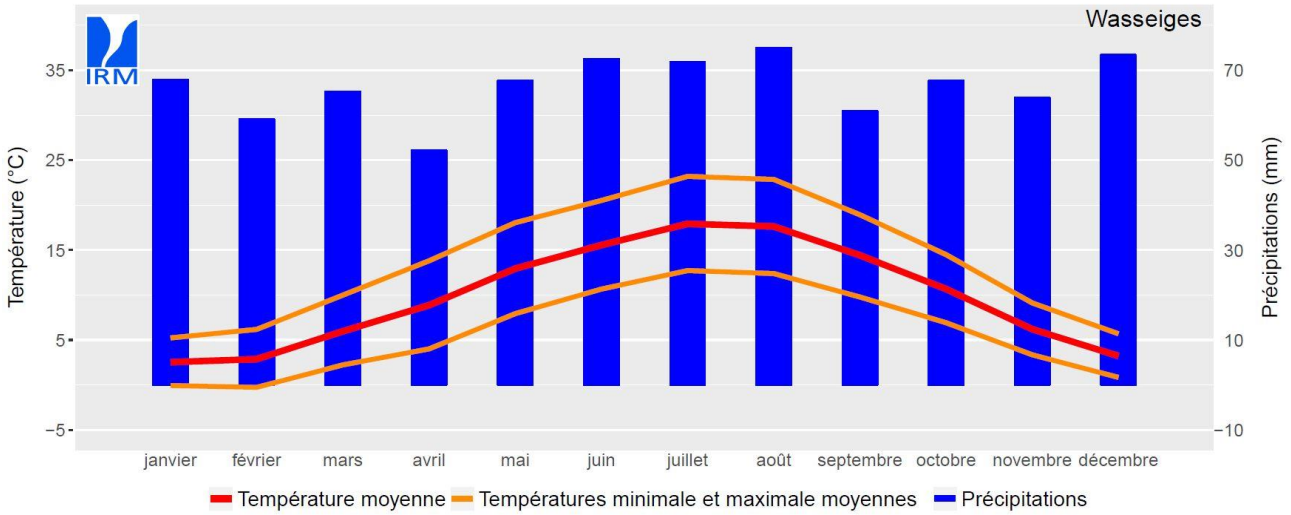

Figure 23 : Climatogramme[7] de Wasseiges - Source : Institut Royal de Météorologie

Les données climatiques de la commune de Wasseiges correspondent à un climat tempéré (et plutôt humide). Ce climat est propice à la croissance des végétaux et au développement des animaux. Il est également favorable aux activités humaines puisque les écarts de températures sont relativement faibles.

Le climat peut néanmoins avoir des conséquences sur différents paramètres de la vie. Des températures relativement basses en hiver incitent par exemple à une réflexion sur la manière d'agencer le bâti, notamment afin de réaliser des économies d'énergie.

[7] Le climatogramme est une représentation graphique du cycle annuel du climat moyen d'un lieu en particulier. Il se construit à partir des moyennes mensuelles de la quantité de précipitations et de la température moyenne, qui sont recueillies en ce lieu sur une longue période.

1.4 Synthèse du diagnostic

- ***Contexte général du territoire***
  - ✓ *Localisation* : étendu sur 24,4 km² à l'ouest de la Province de Liège (Hannut et Burdinne), limitrophes aux Provinces de Namur (Eghezée et Fernelmont) et du Brabant-Wallon (Orp-Jauche) ;
  - ✓ *Arrondissement* : au sud-est de l'Arrondissement de Waremme ;
  - ✓ *Commune* : 4 villages (Wasseiges, Ambresin, Meeffe et Acosse) et Wasseiges comme centre administratif de l'entité ;
  - ✓ *Pôles urbains* : proximité de Hannut, Eghezée, Namur, Huy et Liège ;
  - ✓ *Réseau routier* : territoire bien desservi par le réseau routier régional ;
- ***Structure paysagère***
  - ✓ *Une région agro-géographique* : la Hesbaye qui correspond à une dominance des terres agricoles avec un habitat concentré en villages entourés de prairies ;
  - ✓ *Un territoire paysager* : le territoire des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon ;
  - ✓ *Trois faciès hesbignons* : le namurois essentiellement, le liégeois et le brabançon.
- ***Structure physique***
  - ✓ *Géologie* : structures géologiques d'argile, craie et sable fin érodées par les cours d'eau mettant en évidence les couches sous-jacentes composées de craie ou d'une alternance entre grès et sable fin ;
  - ✓ *Risques* : présence de galeries souterraines en raison de l'exploitation des marnes ;
  - ✓ *Relief* : altitude comprise entre 127 et 175 mètres, un relief peu vallonné ;
  - ✓ *Hydrographie* : deux bassins versants principaux (Gette et Mehaigne), cinq sous-bassins et deux cours d'eau principaux, la Mehaigne et son affluent la Soile ;
  - ✓ *Zones inondables* : aléa d'inondation tout le long des cours d'eau sur une zone plus ou moins étendue ; le long de la Mehaigne, l'aléa est principalement élevé.
  - ✓ *Hydrogéologie* : une trentaine de captages privés et une petite zone de prévention liée aux captages d'Avin (Hannut) destinés à la distribution publique ;
  - ✓ *Pédologie* : sans surprise, elle est fortement conditionnée par les conditions hydrographiques et géologiques : terres favorables à l'agriculture ;
  - ✓ *Occupation du sol* : plus de 90 % du territoire est non urbanisés, dont plus de 98 % est consacré à l'agriculture. Le bâti ne cesse de croître mais reste faible (6 %) ;
  - ✓ *Climat* : climat tempéré maritime.

1.5 Analyse AFOM

Atouts	***Faiblesses***
✓ Proximité de pôles urbains d'importances : Hannut, Eghezée, Namur, Huy et Liège ✓ Présence d'éléments paysagers intéressants (périmètre d'intérêt paysager) ✓ Relief peu marqué ➔ Vues dégagées sur le paysage ✓ Zones agricoles nombreuses ➔ qualité de vie élevée	✓ Faible diversité paysagère ➔ peu d'attrait touristique ✓ Existence de galeries souterraines : marnières ✓ Existence de zones inondables en zone urbanisable
Opportunités	***Menaces***
✓ Valorisation des ressources naturelles et géologiques (ex : Saint-Donat et marnières)	✓ Risque d'inondations dans certaines zones bâties ✓ Risque d'effondrements dû aux marnières

CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES GENERALES – STRUCTURE NATURELLE

2.1 Structure naturelle et réseau écologique

2.1.1 Maillage écologique

Le réseau écologique représente l'ensemble des biotopes susceptibles de fournir aux espèces sauvages, un milieu de vie temporaire ou permanent. Une forêt, un bosquet, une haie, une mare, un étang, un bord de route, etc. sont autant d'éléments appartenant au réseau écologique.

Wasseiges est caractérisé par un réseau écologique constitué d'éléments distincts : les cours d'eau et leurs berges, les zones humides, les vergers, les bois et les jardins des noyaux villageois.

Réseau hydrique

Cours d'eau, plans d'eau et zones marécageuses composent ce réseau. Deux sites SGIB sont présents le long de la Mehaigne. Au sein de ce réseau, sont notamment présentes les espèces suivantes :

- ✓ Des amphibiens (crapauds et grenouilles) ;
- ✓ Des poissons tels que des goujons, des truites, des brochets, des anguilles et des vairons.
- ✓ Des végétaux (scrofulaires, scutellaires, laiches faux souchet et berles dressées).

La grenouille rousse (Rana temporaria) présente sur le site de Saint-Donat est une espèce d'intérêt communautaire.

Réseau forestier

Le territoire de Wasseiges est composé de zones boisées clairsemées ci et là d'une taille maximale de 2,5 ha environ principalement au milieu des champs.

Ceci peut représenter un refuge pour les espèces vivant aux alentours.

Grandes cultures

Avec plus de 90 % de surfaces agricoles sur le territoire de Wasseiges, les éléments en faveur de la biodiversité y sont moins nombreux et l'agriculture intensive n'aide pas à son développement. Les MAE[8] (prairies inondables), le fauchage tardif et l'agriculture biologique sont les éléments rattachant les terres de cultures au réseau écologique.

Suite à l'agriculture intensive qui s'exerce sur le territoire, il s'agit donc de zones de développement à forte pression.

Barrières écologiques

Les routes régionales, bien que limitées à une bande dans chaque sens, sont les principales barrières écologiques pour la faune terrestre.

Certaines parties de cours d'eau dans les villages composent de nouvelles barrières tandis que les éoliennes en projet entre Meeffe et Ambresin peuvent elles aussi constituer des barrières aériennes.

[8] Mesures Agro-Environnementales

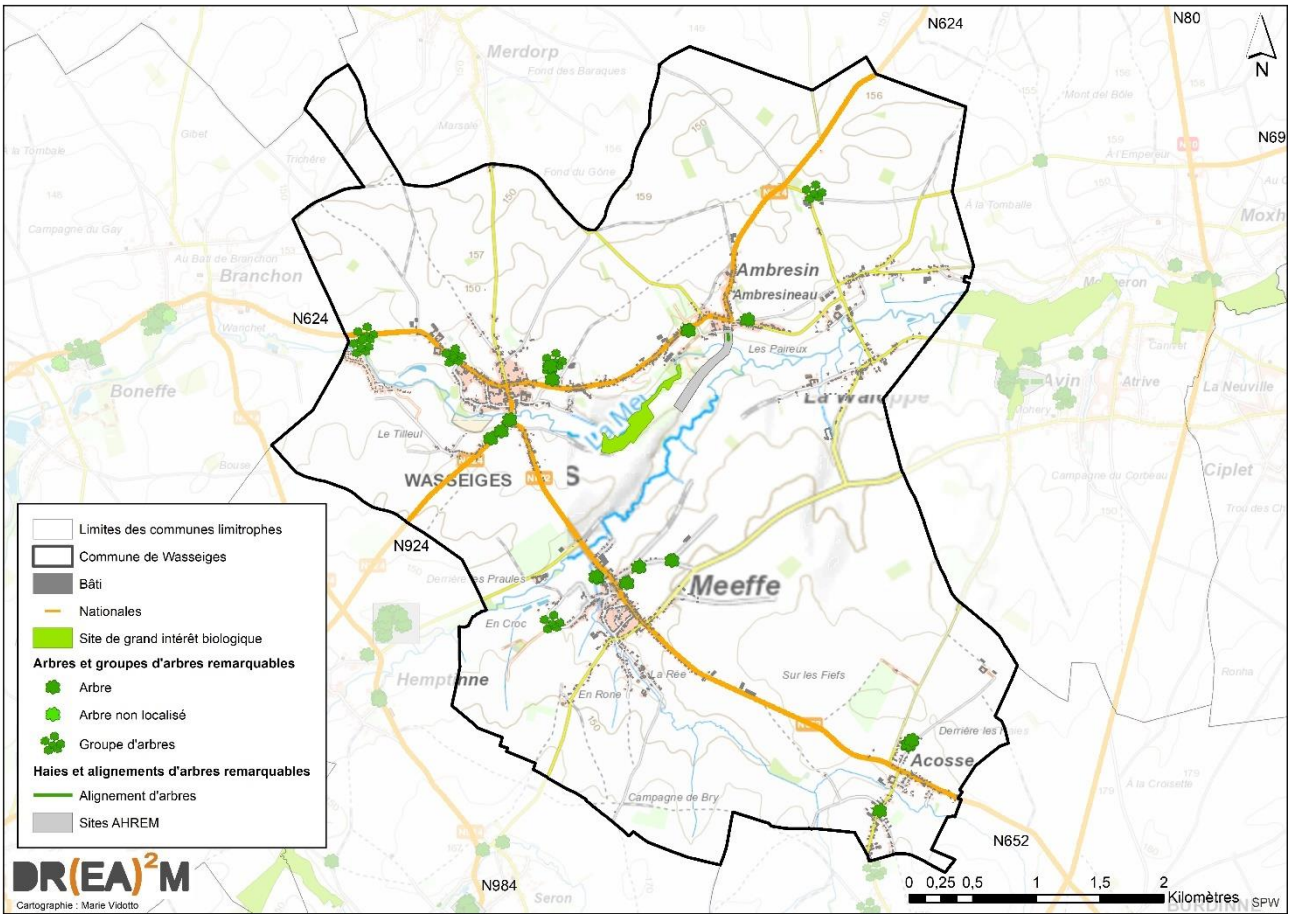

Figure 24 : Structure écologique principale de Wasseiges (Source : SPW-DGO3– Carto : DR(EA)²M)

Tous les éléments repris comme SGIB, sites AHREM, arbres et groupes d'arbres remarquables, haies et alignements d'arbres sont repris en détails après le chapitre consacré aux sites naturels protégés.

2.1.2 Les sites naturels protégés

Il n'existe ni de sites naturels protégés ni de zones Natura 2000 au sein de la commune.

2.1.3 Les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB)

L'inventaire des sites de grand intérêt biologique (SGIB) a pour but de recenser (identifier, localiser et décrire) les espaces naturels ou semi-naturels terrestres ou aquatiques remarquables en Wallonie. Plusieurs projets d'inventaires des données relatives à des sites d'intérêt biologique ont été lancés au cours des dernières décennies en Wallonie. On recense actuellement une demi-douzaine d'inventaires de sites d'intérêt biologique, qui sont loin d'être comparables les uns aux autres, que ce soit en termes de structure ou de contenu.

Ces inventaires faisaient suite aux travaux de pionnier réalisés par Jean Massart en 1912 et ceux lancés à l'initiative de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire au début des années 60 (Survey National). En 1980, l'inventaire ISIWAL des sites de très grand intérêt écologique était produit en vue de répondre aux besoins de la mise en place des plans de secteurs. Il était suivi en 1991 par l'inventaire des sites CORINE réalisé dans le cadre de l'application de la Directive européenne CE/79/409 concernant les oiseaux. En 1993, une base de données a été développée dans le cadre d'une convention à l'UCL où le concept de sites de grand intérêt biologique, indépendant du statut de protection, a été défini pour mieux organiser l'information. Dès 1995, les informations étaient disponibles et depuis cette période, la base de données est progressivement complétée et enrichie de nombreuses informations (UCL, FUSAGx).

Le territoire communal est concerné par **2 sites** repris à l'inventaire des sites de grand intérêt biologique. Situés le long de la Mehaigne, ils représentent 10,87 ha.

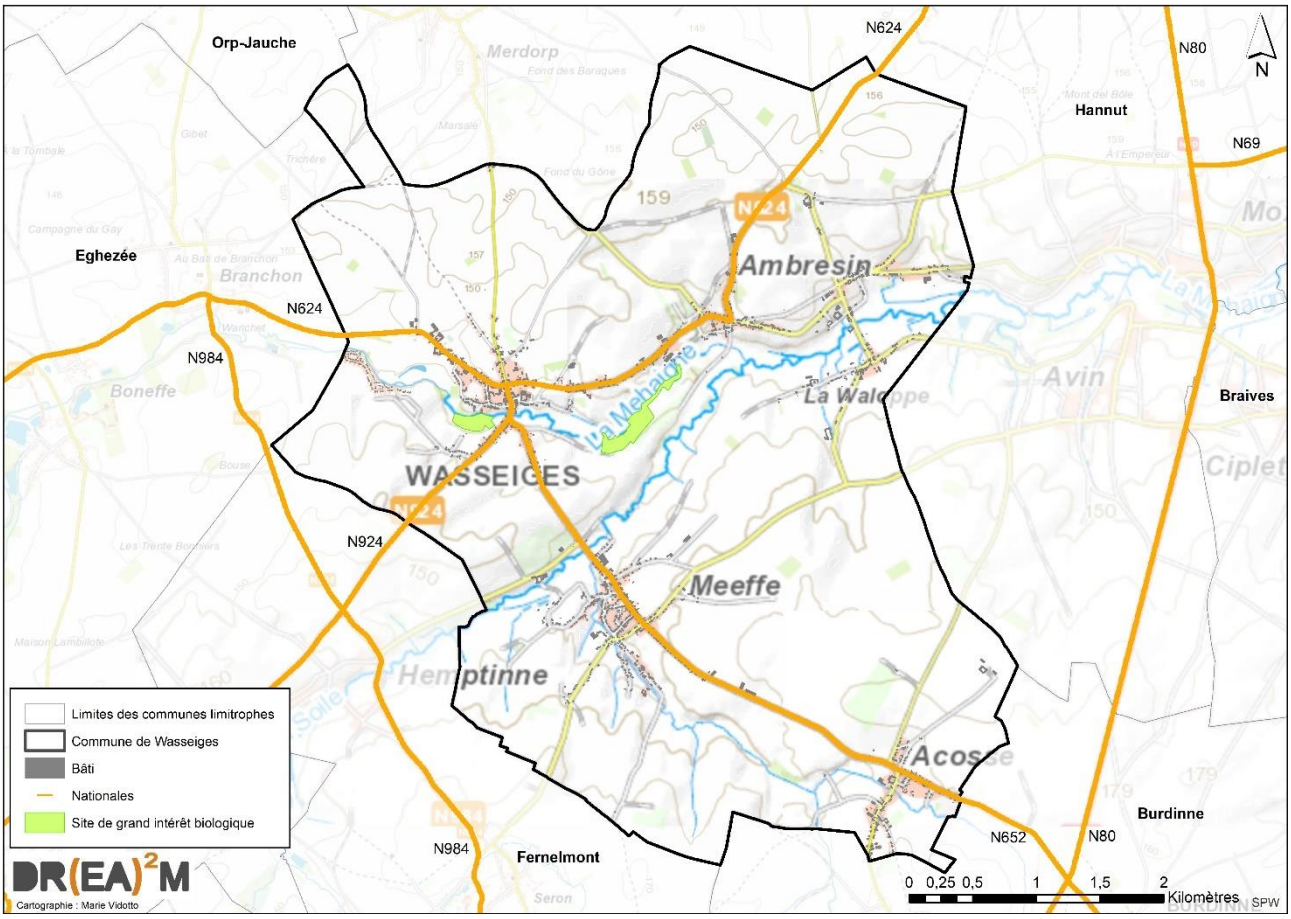

Figure 25: Sites de grand intérêt biologique (Source: DGO3 - Carto: DR(EA)²M)

Saint-Donat

Outre le nom de « Saint-Donat », ce site possède deux autres dénominations : « réserve naturelle de Wasseiges » et « anciens décanteurs de la sucrerie d'Ambresin ».

Ce site, situé à cheval entre Wasseiges et Ambresin, était anciennement occupé par les bassins de décantations de la sucrerie d'Ambresin. Depuis la fin des années 1970, les bassins ont été transformés en terres agricoles ou ont été laissé à leur évolution naturelle. Le site est donc constitué aujourd'hui de végétation arbustive et arborée avec des saules, des frênes et des aulnes.

Marais de Wasseiges

Bien que proche du centre villageois de Wasseiges, ces marais sont isolés du village par la Mehaigne. Cette zone est accessible par un sentier mais reste privée. Un accord préalable du propriétaire est donc nécessaire pour y accéder.

Ce site marécageux est composé d'une flore intéressante dont des mégaphorbiaies des roselières mais aussi des saules et des peupliers.

2.1.4 Les arbres et haies remarquables

On recense sur le territoire **25 arbres et groupes d'arbres remarquables** répartis sur toute la commune. Parmi eux, on dénombre 4 hêtres, 4 tilleuls, 3 érables, 3 frênes, 3 marronniers ainsi que d'autres genres : cèdre, charme, châtaigner, chêne, if, saule, noisetier, etc. La liste des arbres et groupes d'arbres remarquables est reprise ci-dessous.

Seul l'un d'entre eux est victime de dépérissement irréversible : le tilleul de Hollande situé dans la rue de la Brasserie.

	Arbre	Localisation		Arbre	Localisation
1	Cèdre bleu de l'Atlas	Rue de Ciplet	**14**	Hêtre pourpre	Rue du Baron d'Obin, 15
2	Charme commun à port fastigié	Rue de Page	**15**	If commun	Rue de Hannêche
3	Châtaigner commun	Drève des Lorrains, 2	**16**	Marronnier d'Inde	Avenue des pommiers, 60
4	Chêne rouge d'Amérique	Rue du Baron d'Obin	**17**	Marronnier d'Inde	Rue de Namur, 9
5	Erable argenté	Rue du Baron d'Obin	**18**	Marronnier d'Inde	Rue Grande
6	Erable sycomore	Rue Grande	**19**	Noisetier de Byzance	Rue de Namur, 18
7	Erable sycomore	Drève des Lorrains, 2	**20**	Pin sylvestre	Rue de Ciplet
8	Frêne commun	Rue de la Brasserie	**21**	Saule blanc	Rue Notre-Dame des Champs
9	Frêne commun	Rue de la Brasserie	**22**	Tilleul de Hollande	Rue de la Brasserie
10	Frêne pleureur	Rue du Baron d'Obin, 176	**23**	Tilleul de Hollande	Drève des Lorrains, 2
11	Hêtre commun	Rue du Baron d'Obin, 176	**24**	Tilleul de Hollande	Rue de Namur
12	Hêtre commun à feuilles de chêne	Rue du Baron d'Obin, 15	**25**	Tilleul de Hollande	Rue du Soleil
13	Hêtre pourpre	Drève des Lorrains, 2			

5 sujets de noisetier constituent être **le seul alignement d'arbres ou haies remarquables**. Celui-ci est situé au sein du village d'Ambresin.

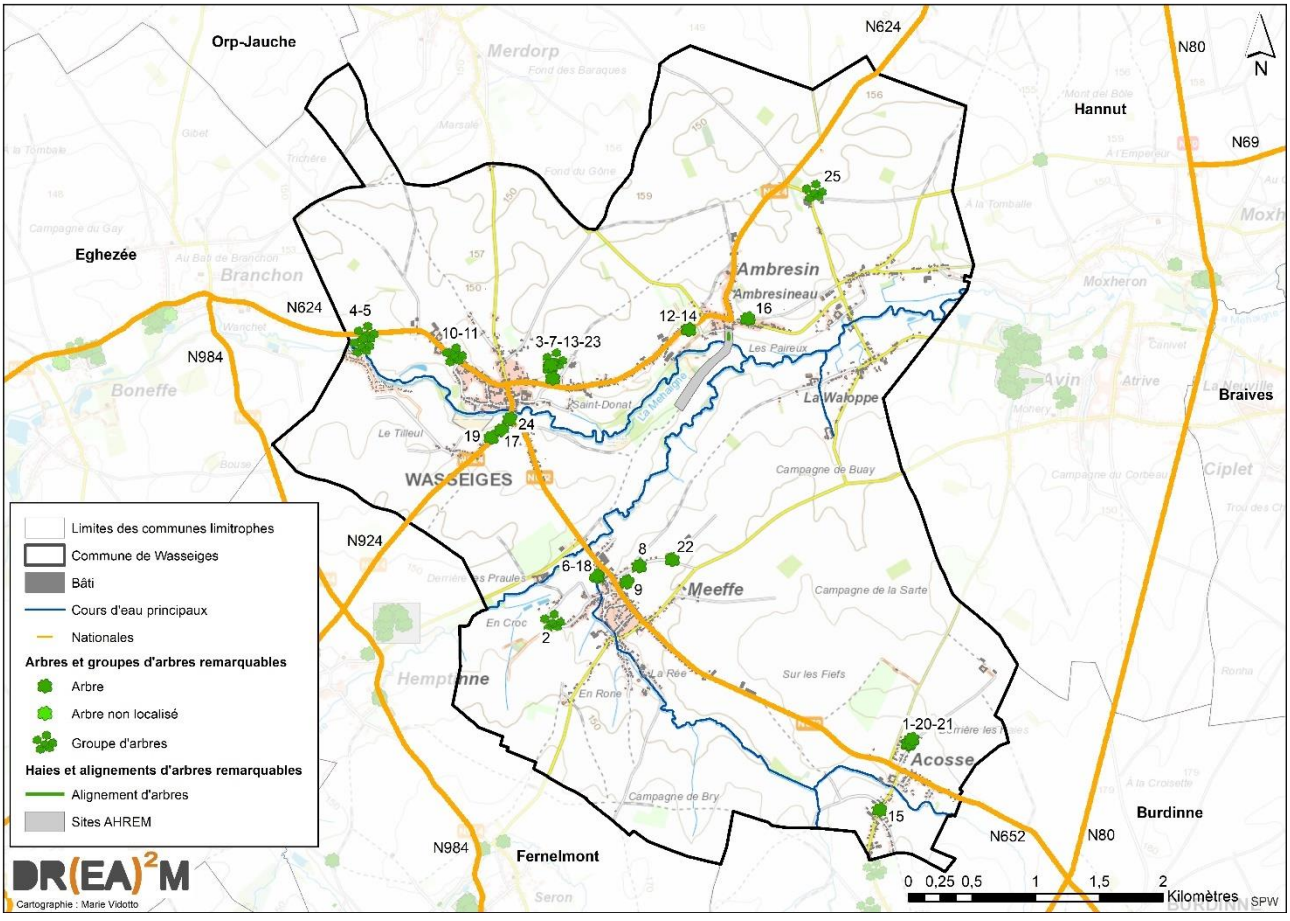

Figure 26 : Arbres et haies remarquables (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Enfin, il n'existe qu'**un site dit d'arbres et haies remarquables** sur le territoire de Wasseiges. Il se situe à Ambresin et englobe l'alignement de noisetiers de Byzance.

2.1.5 La sensibilisation et les actions menées en faveur de l'environnement

En vue de préserver et de valoriser la richesse de son patrimoine naturel, la Commune de Wasseiges a entrepris plusieurs démarches :

- ✓ les opérations « Bords de route – Fauchage tardif » (depuis 1996) ;
- ✓ l'opération « Combles et clochers » (1996) ;
- ✓ les communes wallonnes « zéro pesticide » ;
- ✓ la Semaine de l'Arbre.

1. Les opérations « Bords de route – Fauchage tardif »

Wasseiges est engagée dans cette opération depuis 1996. Via une convention entre la commune et le SPW, une cartographie doit localiser les accotements herbeux fauchés tardivement, le 1er août étant la date minimale (sauf pour le premier mètre en bordure de voirie). Des zones de refuge sont ainsi créées pour la faune et la flore sauvage, présentant de multiples floraisons et accueillant une multitude d'espèces.

Pour les communes, ce type d'opération permet de réduire les efforts d'entretien (entre autres) mais n'est pas nécessairement optimal en matière de biodiversité, en l'absence de certaines contraintes pour les communes.

Couplées à des haies et/ou fossés, ces bandes enherbées accroissent les capacités d'accueil de la faune. Couplées à une gestion différenciée, elles seraient encore plus positives pour la biodiversité.

Wasseiges compte actuellement ± 35 km d'accotements en fauchage tardif.

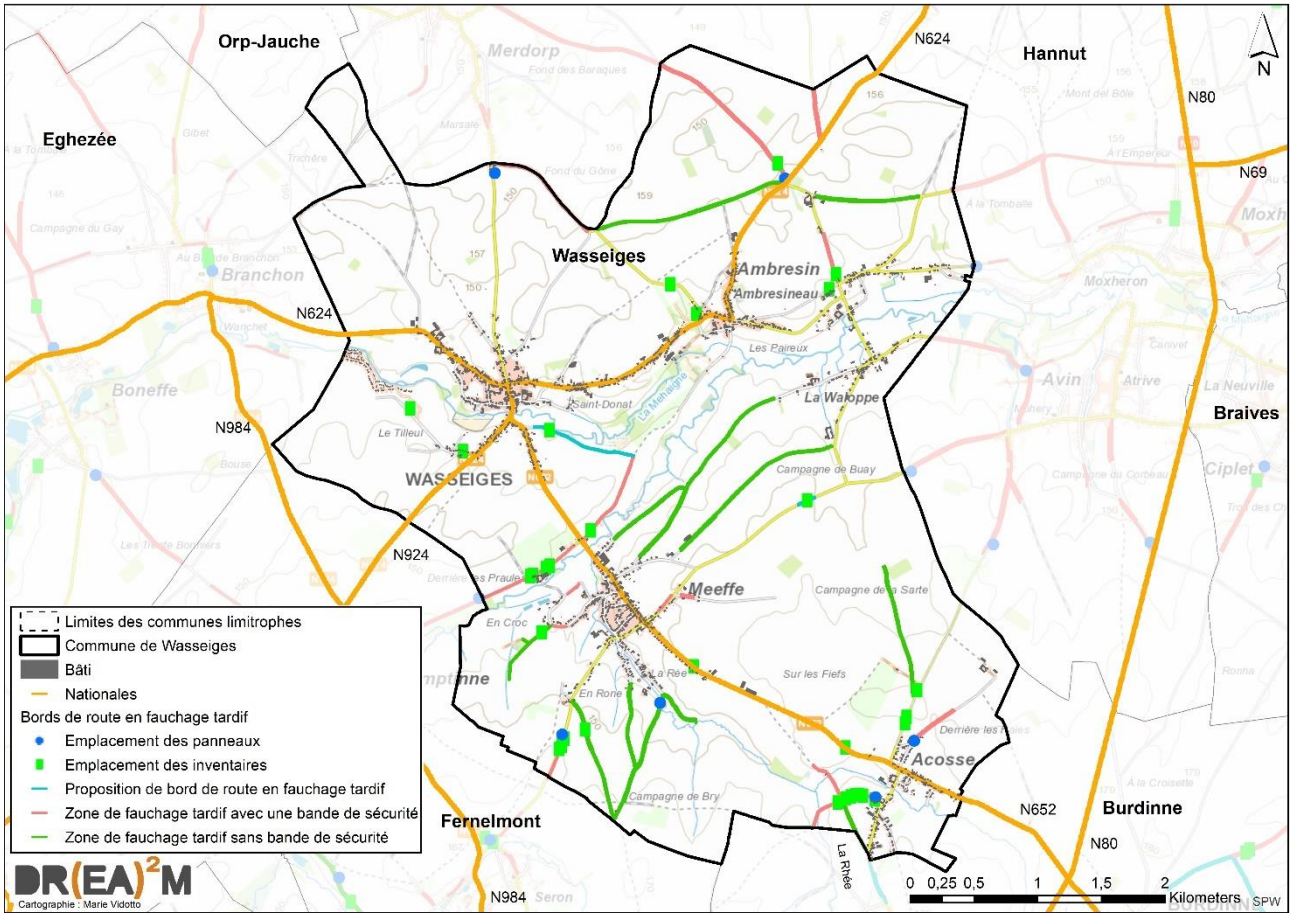

Figure 27: Bords de route en fauchage tardif à Wasseiges (Source: SPW - Carto: DR(EA)²M)

2. « Combles et Clochers »

Wasseiges adhère depuis 1996 à cette convention qui vise à aménager ou à protéger les combles et clochers en tant que gîte potentiel de reproduction des chauves-souris, de la chouette effraie ou d'autres animaux tels que les choucas et les martinets noirs.

A Wasseiges, les aménagements des quatre églises villageois ont été effectués.

3. Les communes wallonnes « zéro pesticide »

Le Programme Wallon de Réduction des Pesticides (PWRP) vise à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable. Il vise le « zéro pesticide » dans les espaces publics en 2019. Dans ce contexte, les communes wallonnes font de moins en moins appel aux pesticides dans les espaces publics. Beaucoup les ont d'ailleurs abandonnés. Dans le cas de Wasseiges, seuls les cimetières sont pulvérisés.

Au sein de la commune de Wasseiges, une gestion différenciée est privilégiée avec en plus des fauchages tardifs et de la limitation de l'utilisation des pesticides plusieurs autre modes utilisés dont : des prairies fleuries, le paillage, l'utilisation des plantes couvre-sols, la plantation de haies vives, des parterres de vivaces et le désherbage mécanique.

4. Semaine sans pesticides

Wasseiges participe à l'opération « semaine sans pesticides ». Il s'agit d'une manifestation soutenue par la Région bruxelloise et la Région wallonne, via Adalia et Natagora, deux ONG actives dans la protection de l'environnement. L'objectif est de sensibiliser la population à l'abandon des pesticides. Les activités ont lieu partout en Wallonie.

5. Semaine de l'Arbre

Cette opération subventionnée par le SPW vise à :

- ✓ Inciter les particuliers à la plantation d'espèces indigènes (acquises gratuitement) dans leur jardin (mise à l'honneur d'une essence particulière chaque année) ;
- ✓ Fournir gratuitement aux communes et autres pouvoirs publics, 1200€ d'arbres par projet de plantation d'arbres indigènes et 1250€ par projet d'aménagement d'espaces publics ;

Un listing des différents frais couverts par ces subventions existe et reprend notamment divers plants et semences, diverses fournitures, des ruches, du matériel de petit jardinage, etc.

En 2017, durant la semaine de l'arbre, plusieurs activités ont été organisées dont une animation sur les travaux au jardin et une distribution de plants aux particuliers. Celle-ci a eu lieu le dimanche 26 novembre. L'espèce mise à l'honneur était le Viorne. Cependant, d'autres essences sont distribuées également.

6. Quatre pattes, deux communes et zéro déchet

Le projet « Quatre pattes, deux communes, zéro pollution » est un projet transcommunal, en partenariat avec la commune de Fernelmont, qui a pour but d'utiliser le cheval de trait de manière multifonctionnelle (tourisme, entretien, débardage, etc.). Un soutien de 9.000 € à chacune des communes est octroyé par la région wallonne pour ce projet.

7. Pollec 3

POLLEC 3 est la 3ème campagne POLLEC (Politique locale Energie Climat) qui a pour objectif de « *soutenir les communes et structures supra-communales à élaborer un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat dans le cadre de la Convention des Maires* »[9]. La Convention des

[9] Source : SPW-DGO4, site internet, consultation en ligne le 31/07/2017

Maires est « *le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre (GES) de leur territoire à l'horizon 2030* ».

Cette campagne POLLEC est soutenue depuis 2012 par la Région wallonne. Elle est coordonnée par l'asbl « APERe » et appuyée par l'AWAC (Agence wallonne de l'Air et du Climat) et l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie).

La commune de Wasseiges a signé la Convention des Maires en 2017.

Un appel à candidature afin de créer un comité de pilotage est a eu lieu en octobre 2017 au sein de la commune de Wasseiges afin de réaliser un « Plan Climat » afin de réduire les émissions de CO^2 d'ici 2030 dans le cadre de POLLEC 3.

8. Opération d'aménagement foncier rural « Soile et affluents »

L'aménagement foncier rural « Soile et affluents », qui s'étend sur les communes d'Eghezée, de Fernelmont et de Wasseiges est en cours (voir 3.5.2). Il a pour but notamment de redessiner les limites des propriétés et des exploitations. De nombreux projets sont en cours de mise en place au sein du périmètre dont

- La création d'aires de pique-niques ;
- La création de bandes enherbées accompagnées ou non d'un sentier durci ;
- La création de fascines ;
- La création ou le nettoyage de fossés ;
- La création ou l'amélioration de frayères.

9. GAL Meuse@Campagnes

GAL Meuse@Campagnes est une association mettant en place divers projets en lien avec le développement rural local au sein des communes d'Andenne, Fernelmont et Wasseiges (voir 10.11.1).

En ce qui concerne l'environnement, le GAL propose des projets divers pour la stratégie 2014-2020 :

- *Agence jardinière locale* : interface de rencontre qui a pour objectif de rendre le jardinage accessible à tous en mettant en lien propriétaires et jardiniers à la recherche de terrains ;
- *Les produits locaux de A à Z* : ce projet a pour but de faciliter l'achat de produits locaux et de saison notamment en développant des filières de circuits-courts ;
- *La transition énergétique* : afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et de produire de l'énergie à partir de sources locales, le projet s'articule selon deux volets que sont la gestion des consommations énergétiques et la valorisation des déchets verts.

10. Contrat de rivière Meuse Aval

Un contrat de rivière est défini comme *« un protocole d'accord entre l'ensemble des acteurs publics et privés sur des objectifs visant à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin »*[10].

Le bassin versant de la Mehaigne, qui inclut le territoire de Wasseiges, fait partie du contrat de rivière Meuse Aval (CRMA). Celui-ci est issu d'une fusion ayant eu lieu en 2010 entre 3 contrats de rivières :

- Le Contrat de Rivière du Haut-Geer (2002)
- Le Contrat de Rivière Mehaigne et Affluents (2004)
- Le Contrat de Rivière Hoyoux et affluents (2006).

Depuis 2010, le territoire s'étend aux bassins du Bas-Geer, de la Berwinne et de la Gueule, reprenant alors au total 41 communes partenaires: Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Braives,

[10] Code de l'Eau, Chapitre III, art. 32.

Burdinne, Clavier, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimes, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Gembloux, Hannut, Havelange, Héron, Herve, Huy, La Bruyère, La Calamine, Lontzen, Marchin, Modave, Nandrin, Ohey, Oreye, Plombières, Raeren, Remicourt, Tinlot, Thimister-Clemont, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt.

Les actions menées sur le territoire concernent la gestion des inondations par débordement de cours d'eau, la gestion des plantes invasives, la dégradation des berges par le piétinement du bétail dans les cours d'eau et l'assainissement des eaux usées. De plus, le CRMA participe aux journées wallonnes de l'eau.

11. Guichet de l'énergie « Wallonie - Huy »

40 consultants répartis au sein de 16 guichets en Région wallonne accueillent et conseillent les citoyens dans les domaines de l'énergie. Les citoyens peuvent bénéficier de conseils personnalisés et gratuits mais aussi être informés sur la réglementation en vigueur.

Wasseiges peut se référer au Guichet Energie Wallonie – Huy. Il est ouvert du mardi au vendredi.

12. Energie - Subsides

Afin de sensibiliser à l'environnement, l'administration communale de Wasseiges attribue des subsides, sous conditions, pour

- L'installation de capteurs solaires : 250 € ;
- L'isolation : 5 % de la prime régionale avec un plafond de 250 € par habitation ;
- L'installation d'une citerne à eau de pluie de minimum 5000 litres : 150 par installation ;
- L'utilisation de couche lavable : 50 % du montant d'achat avec un maximum de 100 € ;
- L'acquisition d'un vélo électrique : 50 € à l'achat d'un vélo électrique de minimum 500 €.

13. Sensibilisation

Plusieurs actions de sensibilisation sont menées par la commune, le plan de cohésion sociale et/ou Intradel (gestionnaire des déchets) dont:

- ✓ « Mon bestiaire extraordinaire » axé sur la gestion des déchets sauvages;
- ✓ « Les enfants sèment », potager collectif;
- ✓ « Le grand nettoyage de printemps » ayant pour but de nettoyer un quartier, parc, chemin en forêt ou autre.



Figure 28: Projet "Mon bestiaire extraordinaire" dans la rue de la Sucrerie à Ambresin (Photo: DR(EA)²M)

2.2 Synthèse du diagnostic

- ***Maillage écologique***
  - ✓ *Réseau hydrique* : cours d'eau, plans d'eau et zones marécageuses, essentiellement le long de la Mehaigne ;
  - ✓ *Réseau forestier* : zones boisées clairsemées ;
  - ✓ *Grandes cultures* : MAE, fauchage tardif, agriculture biologique offrent du répit aux zones souffrant de l'agriculture intensive ;
  - ✓ *Espèces de valeur patrimoniale* : amphibiens et plantes
- ***SGIB***
  - ✓ 2 sites couvrant 10,87 ha : Saint-Donat (appelé aussi « réserve naturelle de Wasseiges » et « anciens décanteurs de la sucrerie d'Ambresin ») et les marais de Wasseiges (privée).
- ***Arbres et haies remarquables***
  - ✓ 25 arbres isolés et 1 alignement d'arbres ou haies remarquables dont des hêtres, des tilleuls et des noisetiers.
- ***Associations***
  - ✓ Présence de Wasseiges Environnement, basée à Ambresin.
- ***Actions et sensibilisation***
  - ✓ *Plusieurs démarches entreprises sur le territoire* : les opérations « Bords de route – Fauchage tardif », l'opération « Combles et clochers », la Semaine de l'Arbre, la Semaine sans pesticides ;
  - ✓ *Actions de sensibilisation* : « Mon bestiaire extraordinaire », « Les enfants sèment », « Le grand nettoyage de printemps ».

2.3 Analyse AFOM

Atouts	***Faiblesses***
✓ Sites protégés (SGIB, arbres et haies remarquables) qui participent à la qualité de la biodiversité et paysagère. ✓ Opérations et démarches en faveur de la nature (fauchage tardif, commune sans pesticides, prairies fleuries, etc.) qui participent à la qualité de la biodiversité	✓ Grandes étendues de culture : frein à la biodiversité
Opportunités	***Menaces***
✓ Développement de la sensibilisation des habitants et utilisateurs du territoire à l'environnement et la biodiversité	✓ Possibilité de non-renouvellement des actions entreprises à l'échelle locale (dépendance politique) ✓ Raréfaction des subsides et moyens financiers permettant de mettre en œuvre des actions en faveur de la nature

CHAPITRE 3 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

3.1 Généralités

La commune s'appuie aujourd'hui sur différents outils normatifs pour gérer son territoire.

- ✓ Le Schéma de Développement du Territoire[11] ;
- ✓ Le plan de secteur de Huy-Waremme (A.R. du 20/11/1981) ;
- ✓ Les périmètres réglementaires d'aménagement du territoire (Schémas d'Orientation Local[12] et Permis d'URbanisation[13] concernent le territoire) ;
- ✓ Les documents d'aménagement opérationnel. Wasseiges dispose d'un Périmètre de Remembrement.

[11] SDT (ancien SDER, Schéma de Développement de l'Espace Régional)

[12] SOL (anciens PCA, Plan Communal d'Aménagement, et, RUE, Rapport Urbanistique et Environnemental)

[13] PUR

3.2 Documents de planification

3.2.1 Schéma de Développement du Territoire

Le Schéma de Développement Territorial (SDT) s'inspire du projet de Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) adopté le 27 mai 1999 par les ministres responsables de l'Aménagement du territoire des Etats-membres de l'Union européenne et s'occupe du territoire à l'échelle de la Région wallonne. C'est le document de réflexions stratégiques qui exprime les options d'aménagement et de développement pour l'ensemble du territoire de la Wallonie.

Le premier Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) a été approuvé en 1999.

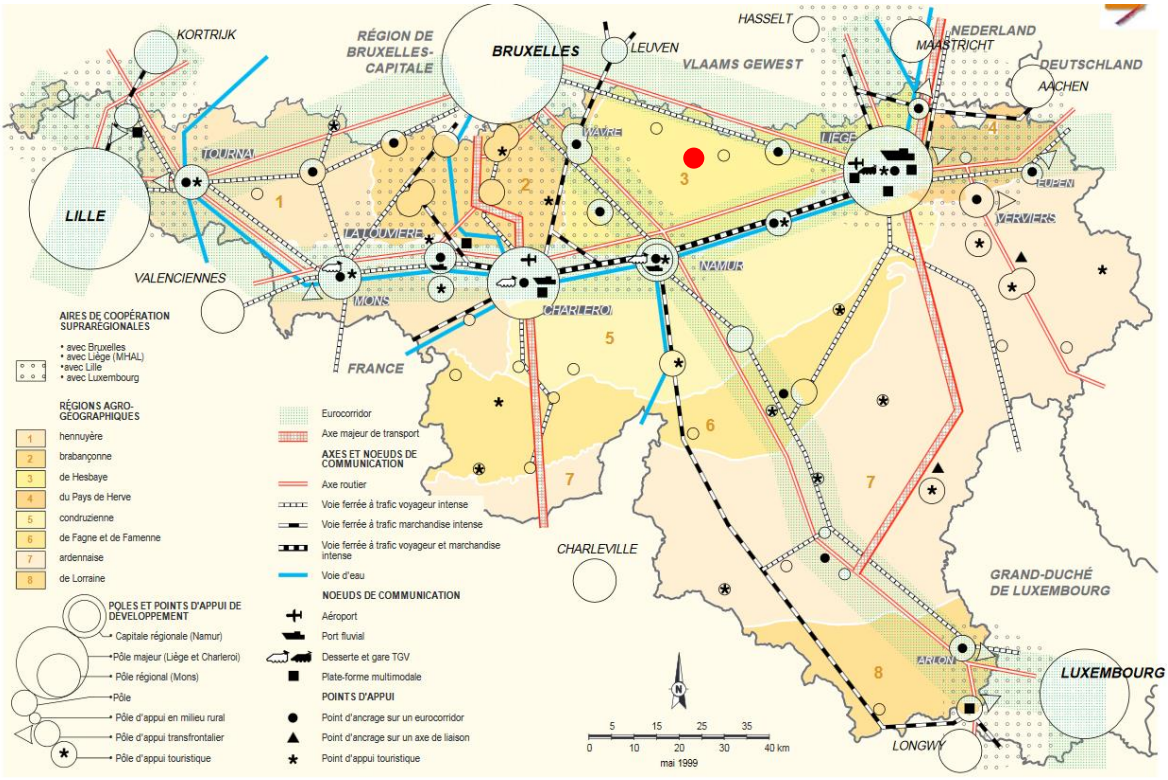

Figure 29 : Projet de structure spatiale pour la Wallonie – SDER de 1999 (Source : SPW)

Sur base de l'analyse de la situation actuelle et des tendances pour l'avenir, le SDT a déterminé huit grands objectifs, parmi lesquels la structuration de l'espace wallon, la mise en place de collaborations transversales ou la contribution à la création d'emplois et de richesses.

Pour réaliser ces objectifs généraux, il est nécessaire que l'espace wallon soit structuré de manière équilibrée. C'est pourquoi le SDT propose également un projet de structure spatiale pour la Wallonie. Il identifie une série de pôles (ville, agglomération ou lieu qui polarisent les activités notamment économiques, d'une aire, d'une région ou d'un territoire) et consacre certains axes de transport supra-communaux : les eurocorridors. Il identifie également des points d'ancrage sur les eurocorridors et les axes de liaison, des parcs touristiques et des aires de coopération transrégionale pourvues de schémas de développement.

Au sein de la région agro-géographique de Hesbaye, la commune de Wasseiges est située à équidistance des eurocorridors Lille-Liège et Bruxelles-Liège qui disposent de voies ferrées, axes routiers et dans le cas de l'eurocorridor Lille-Liège d'une voie d'eau. Les pôles les plus proches sont Hannut (pôle d'appui en milieu rural), Huy et Namur (capitale régionale).

3.2.2 Plan de Secteur

Généralités

La commune de Wasseiges est entièrement reprise dans le plan de secteur de Huy – Waremme.

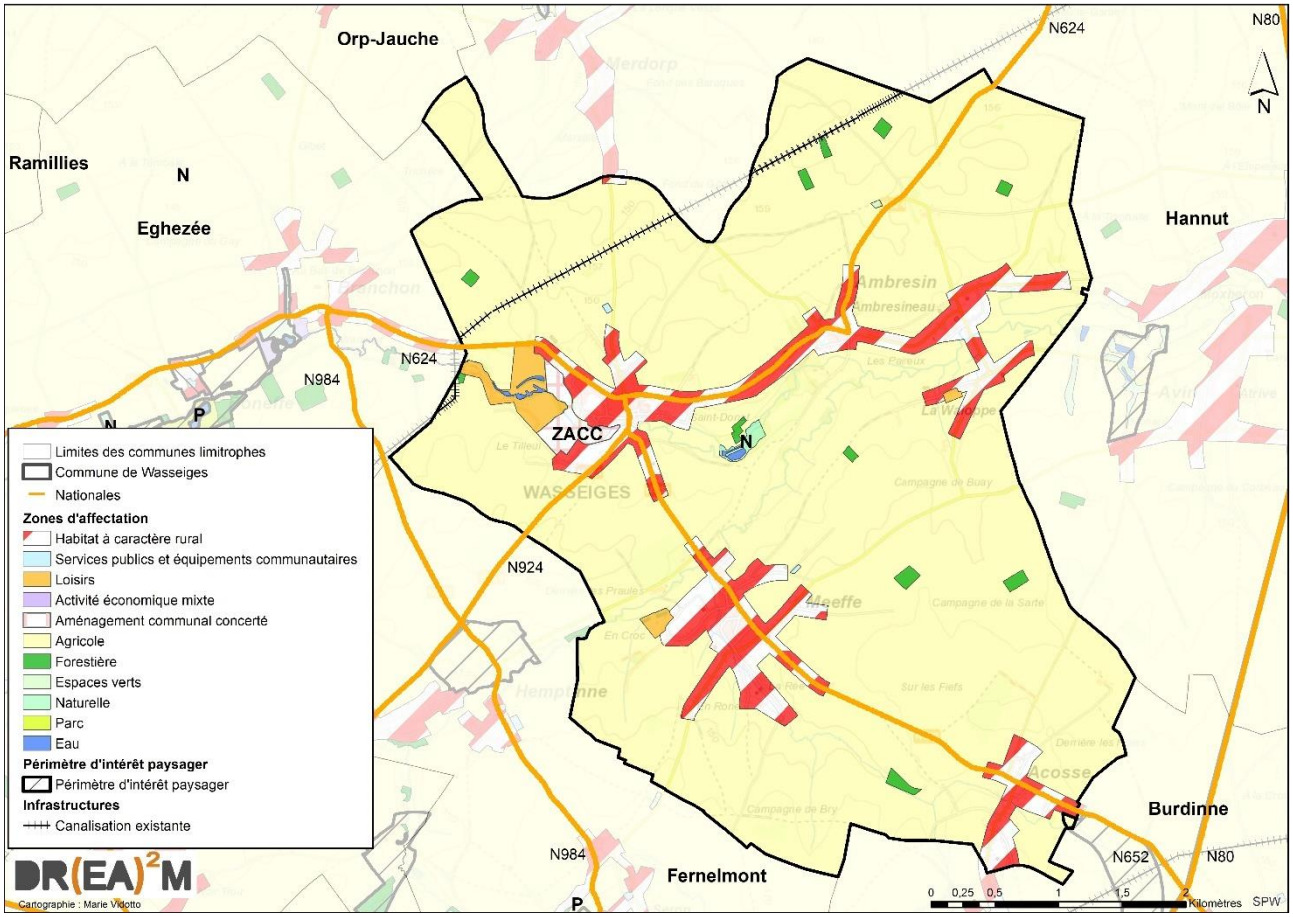

Figure 30 : Plan de secteur – Wasseiges (Source : SPW-DGO4 – Carto : DR(EA)²M)

Les zones non urbanisables

La surface de la commune inscrite en zone non urbanisable représente 87,52 % du territoire (environ 2.136,61 ha)[14]. Au sein de ces zones, on observe la répartition suivante :

Zonage	Superficie	Part sur le territoire
Zone agricole	2.117,16 ha	86,72 %
Zone forestière	13,12 ha	0,54 %
Zone naturelle	3,51 ha	0,14 %
Zone d'espaces verts	0,34 ha	0,01 %
Zone de plan d'eau	2,48 ha	0,10 %

Tableau 3: Superficie des différentes zones non urbanisables (Source: SPW)

Le plan de secteur recense la majeure partie du territoire à la **zone agricole**. Celle-ci couvre 86,72% de la surface de la commune. Ces zones entourent chaque village jusqu'à les isoler, dans les cas de Meeffe et Acosse.

[14] Ces calculs sont basés sur la surface cartographique mentionnée par les logiciels SIG, qui diffère légèrement de la valeur réelle.

La **zone forestière** représente très peu de surfaces par rapport au territoire (0,54%). Il en est de même avec la zone naturelle (0,14%) et la zone d'espaces verts (0,01%). Ces zones, divisées en surface de maximum 3,5 ha, sont réparties un peu partout sur le territoire.

Les zones urbanisables

Les zones urbanisables couvrent 12,48 % du territoire de Wasseiges. Elles se répartissent de la manière suivante :

Zonage	Superficie	Part / territoire	Part / zones urbanisables
Zone d'habitat à caractère rural	263,11 ha	10,78 %	86,36 %
Zone de loisirs	25,35 ha	1,04 %	8,32 %
Zone d'aménagement communal concerté	15,61 ha	0,64 %	5,12 %
Zone de services publics et d'équipements communautaires	0,61 ha	0,02 %	0,20 %

Tableau 4:Superficie des différentes zones urbanisables (Source: SPW)

Les zones d'habitat à caractère rural représentent plus de 86,36 % des zones urbanisables mais seulement 10,78 % du territoire. Il s'agit de l'affectation la plus représentée parmi les zones urbanisables. Elle concerne tous les noyaux villageois et s'étend sur les axes routiers, en particulier sur la N624 entre Wasseiges et Ambresin.

Les zones de loisirs sont faiblement représentées parmi les zones urbanisables puisqu'elles représentent moins d'un dixième des affectations liées à l'urbanisation (8,32 %). Au nombre de 4 sur le territoire, la plus petite, s'étend sur une surface entre 1,06 ha. La plus grande s'étend quant à elle sur 12,35 ha. Le détail de ces zones de loisirs est le suivant :

- ✓ Les 2 zones les plus grandes (au total, 21,00 ha) sont situées à l'ouest du territoire et du village de Wasseiges. Elles forment un tout séparé par la Mehaigne et un plan d'eau marécageux. Environ 5,5 ha de cette zone de loisirs sont urbanisés en son extrême ouest et portent le nom de « Domaine du Clos du Lac ».
- ✓ La troisième zone, d'une superficie de 3.29 ha, est située à la limite nord-ouest du village de Meeffe. Elle est occupée par le camping « Villégiature du Marais ».
- ✓ La quatrième zone de loisirs, d'une surface de 1,06 ha, est située au sud du village d'Ambresin au sein du hameau « La Waloppe ». Cette zone a fait l'objet d'un schéma d'orientation local (SOL – ancien PCAD) en 2009 afin de transformer la zone de camping délaissée en zone d'habitat à caractère rural (voir 3.2.2.1). Aujourd'hui, cette zone est donc entièrement urbanisée.

Les 3 zones restantes représentent moins 1 % des zones urbanisables ; il s'agit d'une **Zone d'Aménagement Communal Concerté**[15] et de deux zones de services publics et équipements communautaires.

La ZACC, d'une surface de 15,61 ha, est située à l'ouest du village de Wasseiges. La partie nord de celle-ci a été mise en œuvre en 2011 afin d'accueillir un nouveau quartier ainsi que des loisirs (piscine et centre équestre) (voir 3.2.2.1). Le reste de la ZACC étant classé en aléa d'inondation élevé conservera son occupation du sol actuel, c'est-à-dire des prairies inondables.

[15] ZACC

En ce qui concerne les **zones de services publics et équipements communautaires**, elles sont au nombre de 2. Il s'agit de cimetières situés au nord de Wasseiges et au nord-est de Meeffe dont la superficie est équivalente à respectivement 0,35 ha et 0,25 ha.

Les périmètres et les infrastructures

Seul un périmètre d'intérêt paysager est présent sur le territoire. Il s'étend depuis le village de Burdinne au sein de la commune portant le même nom jusqu'au village d'Acosse en longeant le ruisseau d'Acosse. Seul 0,78 ha sont situés au sein de la commune de Wasseiges.

Aucun site concerné par un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique n'est recensé au sein de la commune de Wasseiges.

Au niveau des infrastructures de communication et des réseaux de transport de fluides et d'énergie, le plan renseigne une canalisation (regroupement de 4 sections) traversant la commune du nord-ouest vers le nord. Il s'agit d'un saumoduc, c'est-à-dire un pipeline transportant de la saumure et géré par la société Inovyn (voir 9.1.7).

Révisions du plan de secteur

Aucune révision au plan de secteur n'a été arrêtée par le Gouvernement Wallon depuis l'introduction du plan de secteur au sein de la commune de Wasseiges.

3.3 Guides d'urbanisme

La commune de Wasseiges ne disposant pas de guide communal d'urbanisme, seul le GRU est d'application.

3.3.1 Guide régional d'urbanisme (GRU)

Depuis le 1er juin 2017, le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP) a été remplacé par le Code du Développement Territorial (CoDT) d'une part, et le Code du Patrimoine (CoPat). Ce changement législatif a profondément modifié la portée des différents plans, programmes et règlements en matière d'urbanisme.

Le seul règlement d'application à Wasseiges est le règlement général sur les bâtisses relatif à l'accessibilité et à l'usage des espaces et bâtiments ou parties de bâtiments ouverts au public ou à usage collectif par les personnes à mobilité réduite (**PMR**). En effet, la commune ne dispose d'aucun périmètre **RGBZPU**[16] (protection des centres anciens, de l'ordre patrimonial et urbanistique, visant les aménagements et constructions traditionnelles locales) ni de **RGBSR**[17] (préservation de la morphologie et des caractéristiques du bâti traditionnel de certains villages wallons) et n'est pas concernée par le **règlement d'urbanisme sur la qualité acoustique relatif aux aéroports**.

Le **règlement relatif à l'accessibilité des PMR** compile une série de normes et dimensions à respecter pour l'aménagement des espaces publics et la construction de bâtiments ouverts au public ou à usage collectif. Ces normes permettent l'accès aux personnes à mobilité réduite, en particulier les personnes en chaise roulante.

[16] RGBZPU : Règlement Général sur les Bâtisses applicable aux Zones Protégées de certaines communes en matière d'Urbanisme

[17] RGBSR : Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural

3.4 Permis d'urbanisation

Sur le territoire de Wasseiges, il y a 73 permis d'urbanisation (appelés aussi lotissements) principalement situés le long des voiries et ne nécessitant donc pas de création de nouvelles voiries.

Le premier permis a été accepté en 1974. Près de 40 % des permis ont été acceptés dans les années 90.

	1974 -1979	1980-1989	1990-1999	2000-2009	2010-2017
Nombre de permis d'urbanisation acceptés	7	17	28	16	5

Tableau 5: Répartition des permis d'urbanisation acceptés par tranches de 10 ans (Source: SPW)

Au cumul, ils représentent 36,39 ha, soit 1,49 % du territoire. Les deux plus vastes font 3,65 ha et 2,47 ha et sont situés à l'ouest de la commune et au sein du village de Meeffe et concernent des zones de loisirs aménagées en parcs résidentiels.

Actuellement, le plus grand des lotissements est actuellement des parcs résidentiels (voir point 6.3.1) et nécessite la création ou la réfection des infrastructures de transport et d'eau. L'éclairage public n'y est pas encore présent.

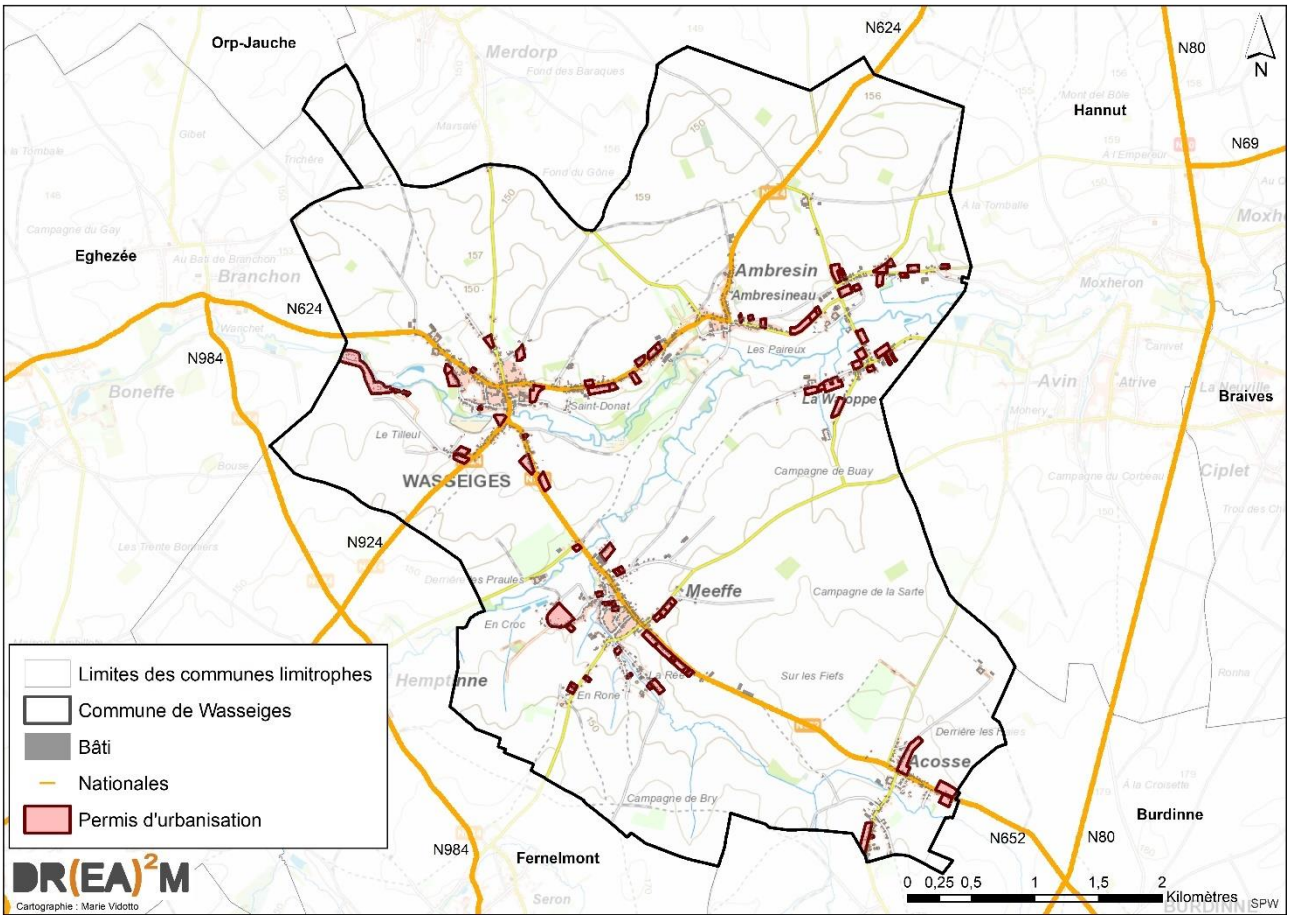

Figure 31 : Permis d'urbanisation – Wasseiges (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

3.5 Documents opérationnels d'aménagement du territoire et d'urbanisme

3.5.1 Schémas d'orientation locaux (SOL)

Le territoire compte actuellement deux Schémas d'Orientation Locaux approuvés. Le premier, le SOL dit « Ferme du Château de Wasseiges », est localisé à Wasseiges. Le second, le SOL dit « Camping du Bon Accueil » se situe à Ambresin au sein du hameau de La Waloppe.

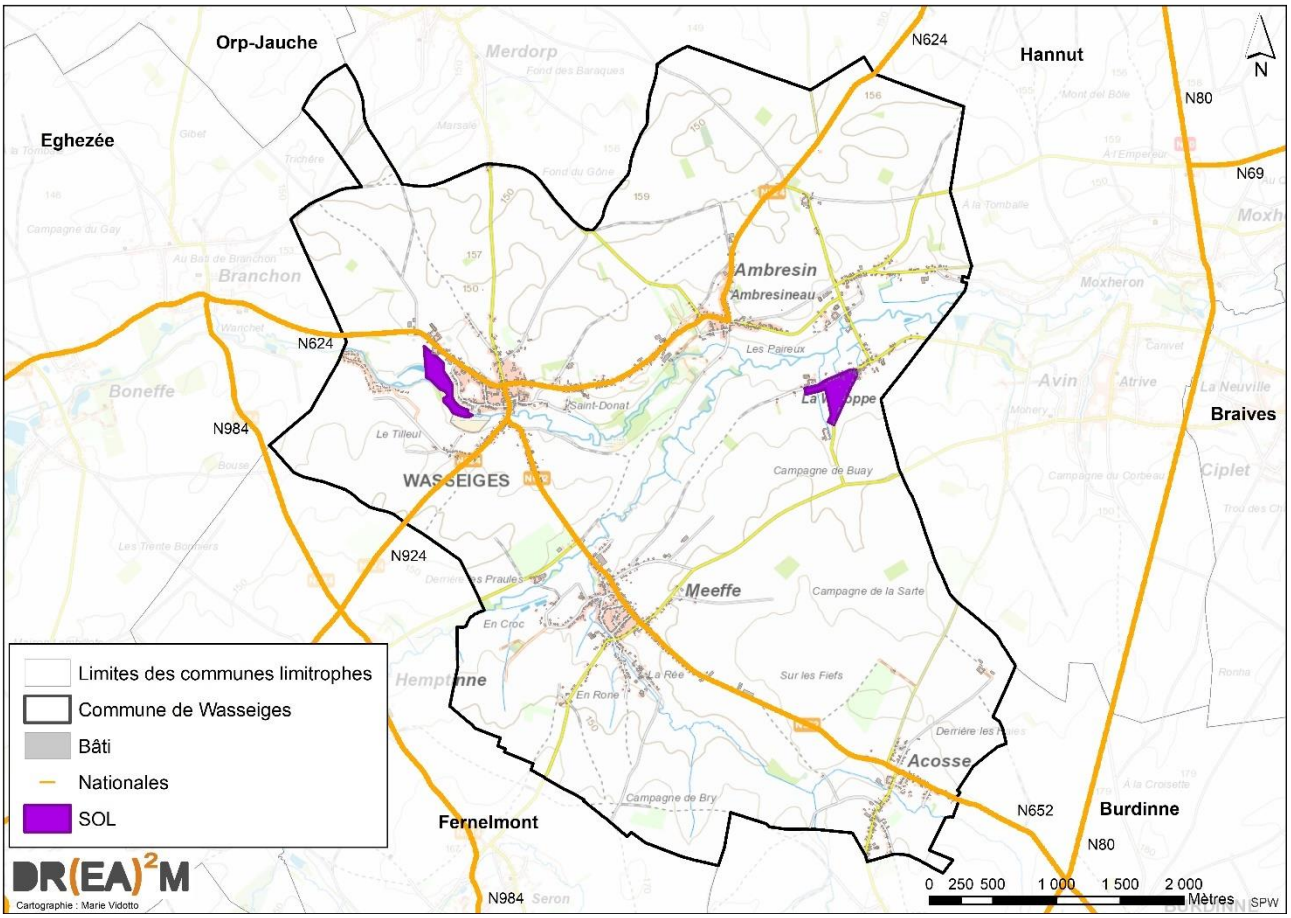

Figure 32 : SOL – Wasseiges (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Dénomination	Arrêté	Superficie	Localisation
SOL « Ferme du Château de Wasseiges »	28/11/2011	5,52 ha	Au sein du village de Wasseiges



Figure 33 : SOL « Ferme du Château de Wasseiges » – Wasseiges (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Description du site

Ce SOL correspond à la mise en œuvre d'une partie de la seule ZACC de la commune de Wasseiges. La superficie du SOL comprenant des zones d'aléa d'inondation faible, moyen et élevé, les affectations du sol diffèrent : une zone d'habitat à caractère rural au nord de la ZACC au nord et une zone d'espaces verts et agricoles au sud. Ces différentes affectations sont en cours d'aménagement.

La zone d'habitat à caractère rural comprend des appartements (rénovation de la ferme du château de Wasseiges au Nord du SOL) ainsi que des jardins privatifs situés soit le long de la ferme, ou autour de la piscine écologique située au centre du périmètre. Des boxes pour chevaux seront aussi construits.

La partie sud de la zone conservera la fonction de prairie inondable et accueillera éventuellement une carrière pour chevaux.

Dénomination	Arrêté	Superficie	Localisation
SOL « Camping du Bon Accueil»	15/07/2009	6,24 ha	Au cœur du hameau La Waloppe du village d'Ambresin



Figure 34 : SOL « Camping du Bon Accueil » - Ambresin (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Description du site

Le SOL « Camping du Bon Accueil » a été proposé afin de reconvertir la zone de camping désaffectée en y développant une zone d'habitat à caractère rural le long des axes routiers.

Aujourd'hui, il a été partiellement mis en œuvre et de nouvelles habitations ont été construites au sein du périmètre du SOL.

3.5.2 Périmètre de remembrement et d'aménagement foncier

Le remembrement des biens ruraux est un outil au service des agriculteurs et du monde rural. Il permet aux agriculteurs et propriétaires concernés, dans un périmètre donné, de redéfinir ensemble et de façon privilégiée l'espace rural qui les concerne. Outre la restructuration parcellaire des terres agricoles, le remembrement permet l'amélioration des infrastructures du périmètre visé pour en optimaliser spatialement l'usage et ceci au profit de tous ses utilisateurs. Tour à tour, différents intervenants sont sollicités officiellement (propriétaires, exploitants, communes, groupements d'intérêts, administrations, ...), ceci via des procédures précises et grâce à des organes créés spécifiquement, à savoir les comités de remembrement, les comités d'échange, les comités provinciaux et les commissions consultatives chargées, pour leur part, d'assister les comités.

La commune est reprise dans la liste des communes dites « préemptables », c'est-à-dire que les biens immobiliers situés sur son territoire sont concernés par le droit de préemption de la Région

wallonne. Le droit de préemption s'applique à la zone agricole. La commune est rattachée au service extérieur de Huy pour le droit de préemption.

A Wasseiges, l'opération d'aménagement foncier rural « Soile et affluents » est en cours. Celui-ci s'étend aussi sur les communes d'Eghezée et de Fernelmont. Actuellement, le projet de périmètre a été approuvé et un Rapport d'Incidence Environnemental va être entamé début 2018. Il a pour but notamment de redessiner les limites des propriétés et des exploitations. De nombreux projets sont en cours de mise en place au sein du périmètre dont

- La création d'aires de pique-niques
- La création de bandes enherbées accompagnées ou non d'un sentier durci
- La création de fascines
- La création ou le nettoyage de fossés
- La création ou l'amélioration de frayères.



Figure 35: Aménagement foncier rural Soile et Affluents (Source: Service extérieur de Huy de la DAFoR)

3.6 Propriétés publiques

Hors voiries et parcelles non cadastrées, la superficie de l'ensemble des parcelles cadastrées de Wasseiges s'élève à 2.367,97 ha (via les informations cartographiques).

Une dizaine de types de propriétés publiques différentes a été identifiée. A eux tous, ils représentent 113,05 ha (soit 5,77 % de l'ensemble des propriétés cadastrées). Ces propriétaires sont classés selon un ordre décroissant de superficies dans le tableau ci-dessous.

Dénomination	Superficie	Dénomination	Superficie
Fabriques d'Eglise	693.740 m²	*Aide à l'Enfance Administration*	1.120 m²
Commune de Wasseiges	204.281 m²	*Etat Belge*	512 m²
CPAS de Wasseiges	121.438 m²	*Province de Liège*	331 m²
CPAS autres que celui de Wasseiges	109.692 m²	*PUBLIFIN (Intercommunale)*	275 m²
Région Wallonne	10.533 m²	*Société Wallonne des Eaux*	44 m²
Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie	2.542 m²	*Œuvre Paroissiales de l'Ancien Doyenné de Hannut*	28 m²

Les copropriétés sont inclues dans ce tableau :

- La commune et le CPAS de Wasseiges sont copropriétaires de 11.920 m² ;
- La commune de Wasseiges ainsi que la Fabrique d'Eglise de Saint-Martin sont copropriétaires de 1.623 m² ;
- L'Etat Belge et la Région Wallonne sont copropriétaires de 512 m².

Ci-dessous, se trouvent les répartitions des propriétés de 4 entités concernant directement la commune de Wasseiges, en fonction des affectations au plan de secteur.

Les Fabriques d'Eglise sont les propriétaires possédant le plus de terrains (soit 2,9 % de l'ensemble des parcelles cadastrées). Par rapport à l'ensemble des parcelles publiques, cela représente 61,4 %. Les Fabriques d'Eglise présentes sur le territoire de Wasseiges sont les Fabriques d'Eglises Assomption, de la Cathédrale Saint-Paul, de Namur, Saint-Jean-Baptiste à Branchon, Saint Christophe, Saint Etienne, Saint Gangulphe de Moxhe, Saint Lambert, Saint Martin, Saint Martin de Acosse, Saint Martin de Ambresin, Saint Martin de Wasseiges et Sainte Gertrude. Celles qui possèdent le plus de terrains sont : Cathédrale Saint-Paul (261.480 m² soit 37,7 % des propriétés d'une Fabrique d'Eglise), Saint Martin d'Ambresin (164.706 m², soit 23,7 %) Saint Martin de Wasseiges (125.983 m², soit 18,2 %).

Affectation au plan de secteur	Superficie	Affectation au plan de secteur	Superficie
Agricole	664.195 m²	*Aménagement communal concerté*	5.054 m²
Forestière	3.859 m²	*Habitat à caractère rural*	20.596 m²
Naturelle	67 m²		

Les parcelles cadastrées de la commune de Wasseiges (0,86 % de toutes les parcelles ou 18,1 % des parcelles publiques) possèdent les affectations suivantes :

Affectation au plan de secteur	Superficie	Affectation au plan de secteur	Superficie
Agricole	135.787 m²	*Services publics et d'équipements communautaires*	5.770 m²
Habitat à caractère rural	50.730 m²	*Aménagement communal concerté*	21 m²
Loisirs	11.973 m²		

Les parcelles cadastrées du CPAS de Wasseiges possèdent les affectations suivantes :

Affectation au plan de secteur	Superficie	Affectation au plan de secteur	Superficie
Agricole	115.170 m²	*Naturelle*	40 m²
Habitat à caractère rural	6.227 m²		

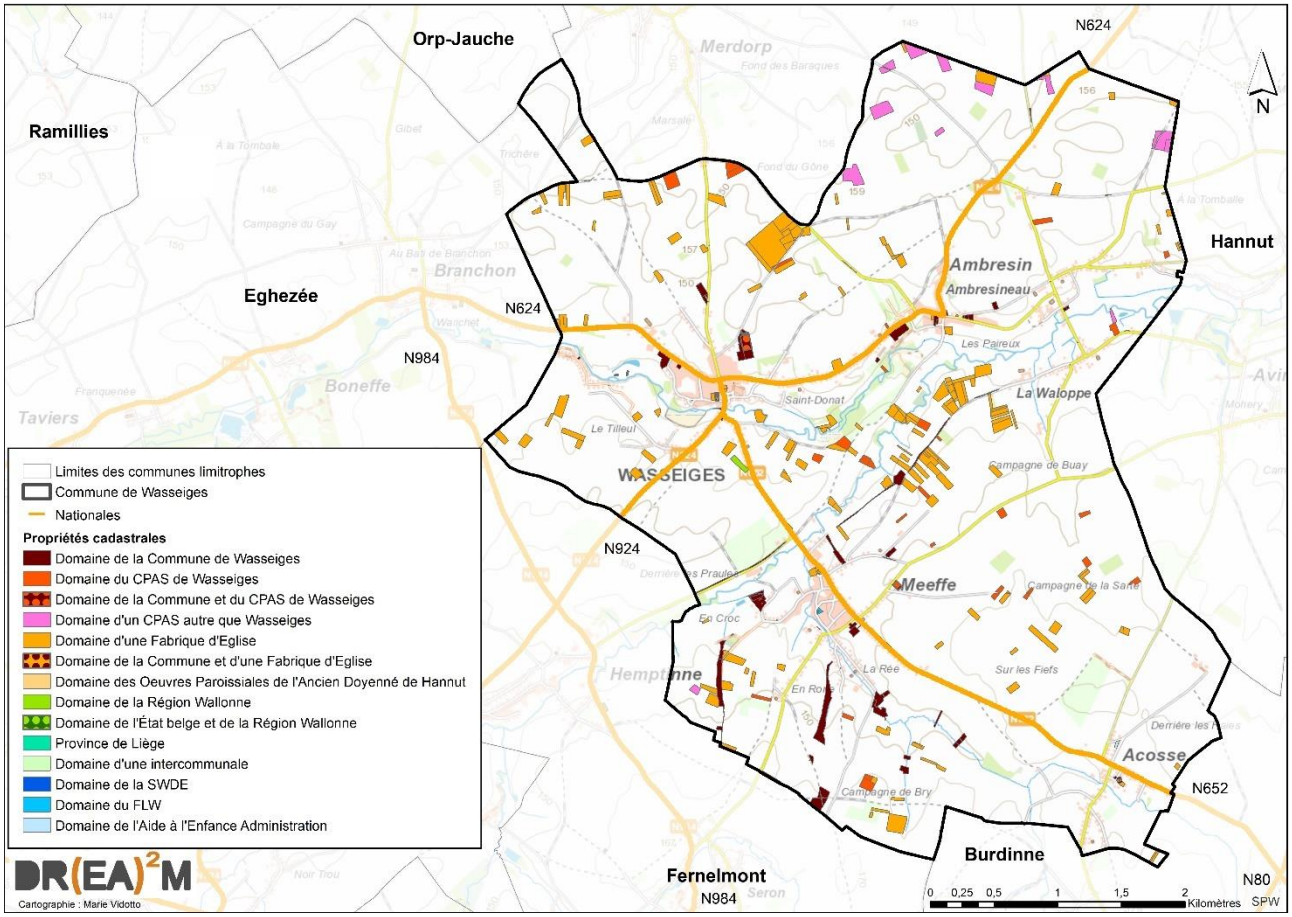

Figure 36 : Typologie des propriétés publiques – Matrice cadastrale de 2017 (Source : SPW, Administration communale – Carto : DR(EA)²M)

3.7 Synthèse du diagnostic

- ***Documents de planification***
  - ✓ *SDT :* Wasseiges est située à équidistance des deux eurocorridors « Lille-Liège » et « Bruxelles-Liège » qui disposent de infrastructures de transport d'importance (axes routiers, voies ferrées et voie fluviale).
  - ✓ *Plan de secteur :* 87,52 % de zones non urbanisables, dont près de 9/10 est de la zone agricole. 12,48 % de zones urbanisables, dont près de 9/10 est de la zone d'habitat à caractère rural. Un seul périmètre d'intérêt paysager à Acosse (0,78 ha).
- ***Guides d'urbanisme***
  - ✓ *GRU :* Wasseiges uniquement concernée par le règlement relatif à l'accessibilité des PMR
- ***Permis d'urbanisation***
  - ✓ 73 périmètres de lotissements, dont les plus vastes concernent les zones de loisirs aménagées en parcs résidentiels et accueillant des résidences permanentes.
- ***Documents d'aménagement opérationnel***
  - ✓ *SOL* : deux SOL approuvés (à Wasseiges et à Ambresin);
  - ✓ *Périmètre de remembrement et d'aménagement foncier* : Remembrement agricole en cours sur les communes d'Eghezée, Fernelmont et Wasseiges.
- ***Propriétés publiques***
  - ✓ *Propriétés* : 1er propriétaire des propriétés publiques : les Fabriques d'Eglise (2,9 % des parcelles cadastrées). 2ème propriétaire : la commune de Wasseiges (0,86 %).
  - ✓ *Affectation du sol* : commune de Wasseiges principalement propriétaire de zones agricoles (66,5 % de ses propres parcelles) et de zones d'habitat à caractère rural (24,8 %).

3.8 Analyse AFOM

Atouts	***Faiblesses***
✓ Positionnement stratégique au Schéma de Développement Territorial (proximité des pôles d'appui et réseaux de transport, etc.) ✓ Une ZACC présente sur le territoire et en cours de mise en œuvre ce qui montre la volonté de développement de la commune ✓ Présence de zones d'aménagement foncier rural ➔ Volonté de gestion efficace du territoire	✓ Présence de zones de loisirs dont l'aménagement n'est pas totalement en conformité avec la législation ➔ Perte de contrôle des autorités communales en matière d'urbanisation et d'aménagement du territoire ✓ Absence de Schéma de Développement Communal ✓ Commune de Wasseiges constitue un acteur foncier de faible importance au niveau communal
Opportunités	***Menaces***
✓ Mise en œuvre de la ZACC en cours ➔ Développement de façon raisonnée possible	✓ Urbanisation non adéquate pouvant mettre en péril la valeur patrimoniale des noyaux bâtis

CHAPITRE 4 : PATRIMOINE BATI ET EVOLUTION URBANISTIQUE

4.1 Généralités

4.1.1 Contextualisation

On dénombre 5 noyaux bâtis sur le territoire de Wasseiges. Un dans chaque village, sauf Ambresin qui en dénombre deux : Ambresinaux à l'ouest du village et La Waloppe à l'est. Ambresinaux et Wasseiges se confondent le long de la N624.

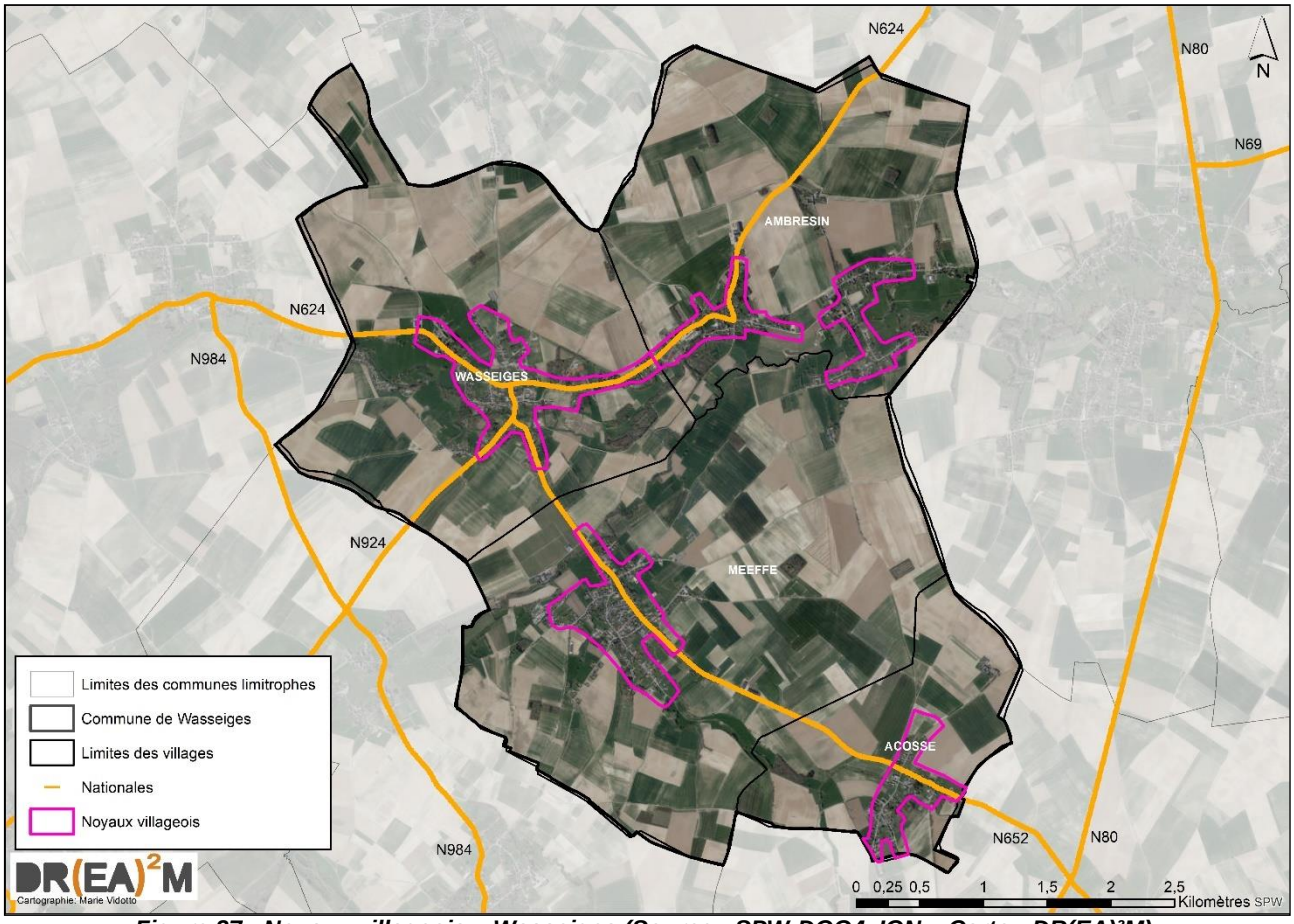

Figure 37 : Noyaux villageois – Wasseiges (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

4.1.2 Age du bâti[18]

Le tableau suivant présente la proportion de bâti à Wasseiges en fonction de son âge (2017) :

	Avant 1900	1900 - 1918	1919 - 1945	1946 - 1961	1962 - 1970	1971 - 1981	1982 - 2001	2002 - 2011	Après 2011
Wasseiges	40,9 %	6,7 %	7,4 %	4 ,7 %	1,6 %	10,9 %	14,4 %	7,8 %	5,5 %
Arrondissement de Waremme	29,5 %	9,7 %	9,8 %	8,2 %	5,6 %	10,0 %	15,4 %	8,0 %	3,8 %
Région wallonne	28,0 %	9,9 %	11,2 %	11,0 %	7,8 %	11,8 %	12,4 %	5,6 %	2,2 %

Tableau 6 : Répartition des bâtiments selon leur âge – Wasseiges, arrondissement et Région wallonne (Source : INS)

[18] Ce sujet est plus détaillé dans le point 6.1.2 Age du bâti et évolution. Il y est cependant développé pour 2001 et 2016.

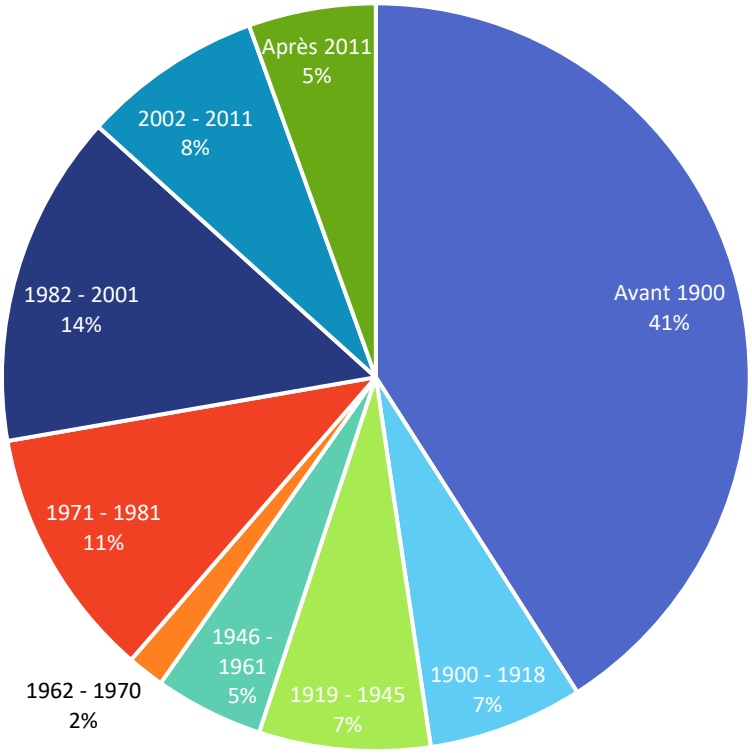

Figure 38: Répartition des bâtiments selon leur âge à Wasseiges (Source: INS – Graphique : DR(EA)²M)

Le bâti d'après 1981 représente plus de 25 % du bâti (7,5 % de plus qu'en Région wallonne). Il faut garder à l'esprit que cette classe est la seule à pouvoir encore évoluer positivement, les autres ne pouvant que régresser.

La majorité du bâti date donc d'avant 1981, soit ± 70% du bâti. Cela signifie qu'a priori, beaucoup de bâtiments restent très énergivores.

Autre fait remarquable, très peu de bâtiments ont été construits entre 1946 et 1970. En 25 ans, seuls 6,3 % du bâti ont été construit durant cette période, très certainement en raison de la Seconde Guerre Mondiale.

Wasseiges présente un patrimoine bâti plutôt hétérogène puisque d'une part, près de 50 % du bâti date d'avant la Seconde Guerre Mondiale et d'autre part, 25 % du bâti a moins de 35 ans.

4.2 Typologie du bâti dans les villages

4.2.1 Wasseiges

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (31/12/2016)	Localisation
Wasseiges	6,7 km²	989	Nord-Ouest du territoire

Evolution du bâti

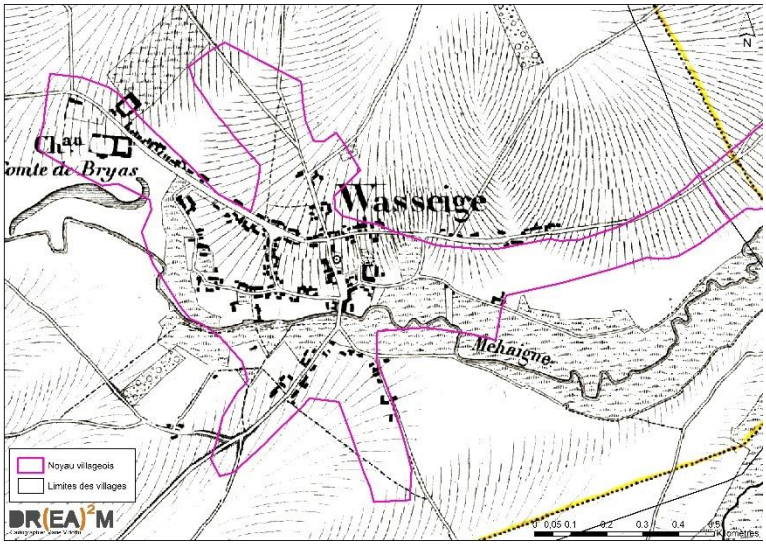

1850 – Van Der Maelen

Il y a 150 ans, Wasseiges présentait un noyau villageois composé d'un bâti de type (semi-) mitoyen regroupé en grande partie à l'ouest de la place communale (rive gauche).

Le Château du Comte de Bryas se situait lui légèrement à l'écart du noyau de l'époque à l'ouest du village.

Quelques fermes se localisaient en périphérie du noyau villageois.

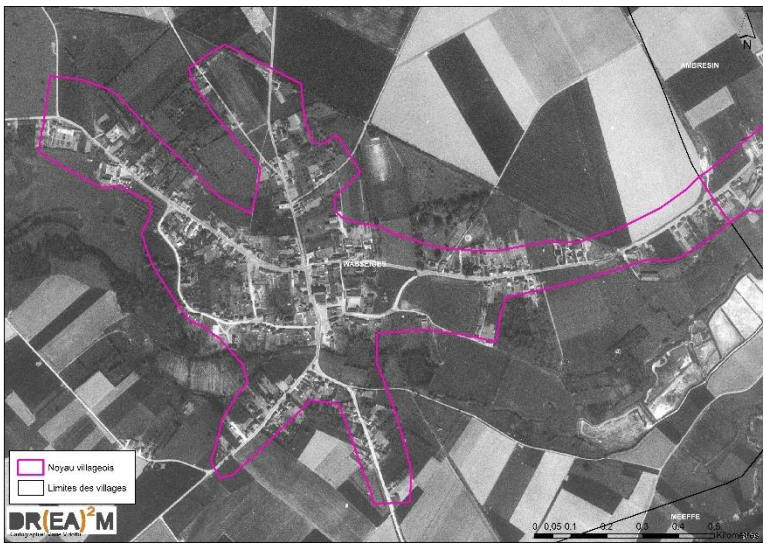

1971

En un peu plus d'un siècle, le tissu villageois s'est fortement densifié et étendu le long des routes avec encore une fois un bâti semi-mitoyen.

Quelques bâtisses et fermes sont construites en périphérie villageoise.



2016

Sur les 50 dernières années, le tissu villageois s'est densifié et s'étend de plus en plus le long des routes. Le phénomène observé en 1971 continue donc de se développer.

Ce développement se fait essentiellement avec la construction d'habitations « 4 façades ».

Au plan de secteur, le potentiel d'urbanisation présent dans le noyau villageois pourrait permettre une densification. Cependant, il s'agira de tenir compte de l'aléa d'inondation élevé le long de la Mehaigne.

4.2.2 Ambresin

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (31/12/2016)	Localisation
Ambresin	6,1 km²	726	Nord-Est du territoire

Evolution du bâti

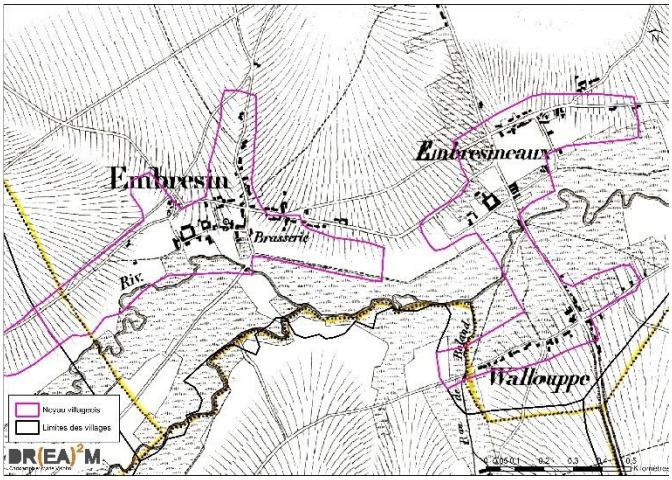

1850 – Van Der Maelen

Il y a 150 ans, Ambresin présentait un tissu bâti réparti en 3 noyaux urbains. Embresin étant plus dense que les deux autres (Embresinaux et Walloupe). Embresineaux est particulièrement discontinu.

Les habitations se présentaient sous forme de maisons semi-mitoyennes et en périphérie des noyaux à des maisons « 4 façades ».

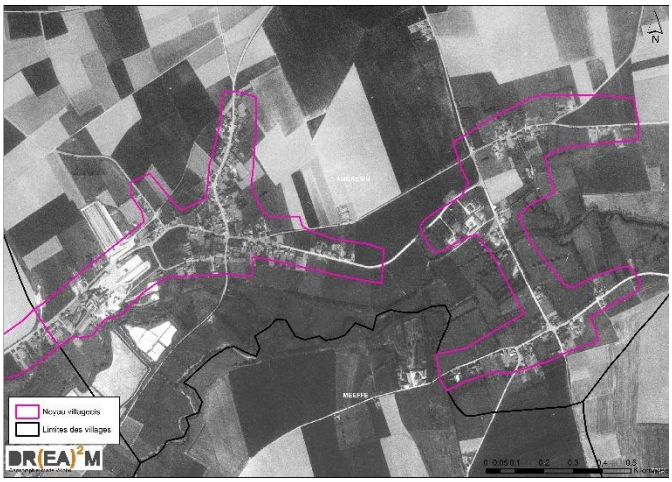

1971

En un peu plus d'un siècle, la densification a été très marquée dans le noyau d'Embresin.

La sucrerie d'Ambresin a vu le jour à l'ouest du village. De plus, quelques fermes sont construites en périphérie plus ou moins éloignées des noyaux de Wallouppe et d'Embresinaux.



2016

Sur les 50 dernières années, la densification s'est poursuivie mais principalement dans les noyaux de Embresinaux et la Wallouppe (aujourd'hui appelés La Waloppe) en les reliant malgré la présence de la Mehaigne.

Le développement se fait principalement via la construction de maisons « 4 façades ». Une grosse ferme a vu le jour au nord du noyau villageois d'Embresin (aujourd'hui Ambresinaux).

Au plan de secteur, le potentiel d'urbanisation restant est très important. Cependant, beaucoup des parcelles disponibles sont concernées par un aléa d'inondation élevé le long de la Mehaigne.

4.2.3 Meeffe

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (31/12/2016)	Localisation
Meeffe	9,1 km²	851	Centre du territoire

Evolution du bâti

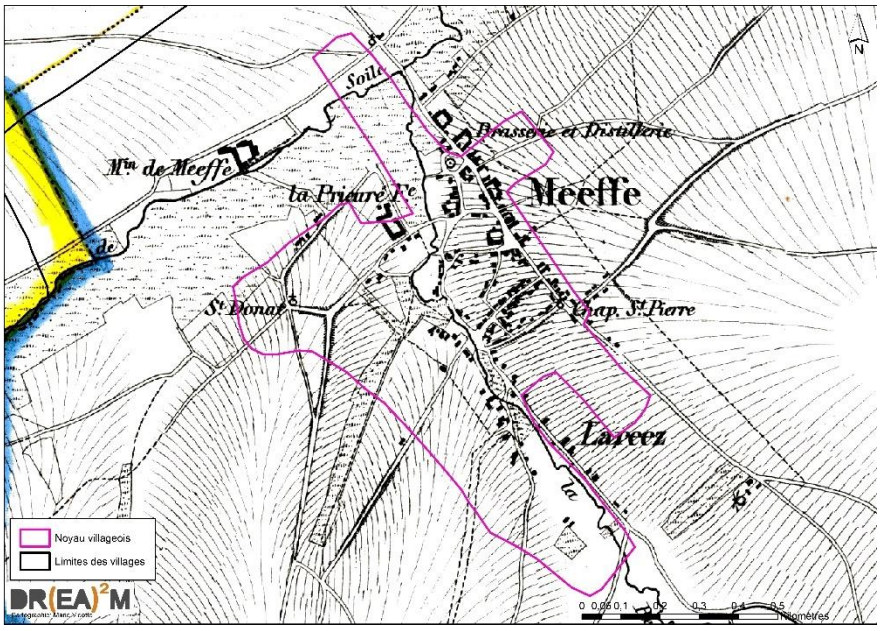

1850 – Van Der Maelen

Il y a 150 ans, Meeffe était un village dense au sud de l'église avec aux alentours de l'église des fermes et un bâti semi-mitoyen.

En s'éloignant vers le sud, le bâti est mitoyen.

La périphérie s'étend le long de la Rhée et est composée d'habitations « 4 façades ».



1971

En un peu plus d'un siècle, la densification du village est très importante. Peu de bâtiments se construisent à l'extérieur du noyau de 1850.

Une grosse ferme voit le jour au nord du village.



2016

De nombreuses maisons « 4 façades » participent à l'étalement du village le long des axes routiers.

Au plan de secteur, plusieurs zones sont encore urbanisables. Cependant, ces zones contribueraient à l'étalement du village le long des axes routiers. Il s'agira aussi de tenir compte de l'aléa d'inondation le long de la Soile et de la Rhée.

4.2.4 Acosse

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (31/12/2016)	Localisation
Acosse	2,6 km²	329	Sud-Est du territoire

Evolution du bâti

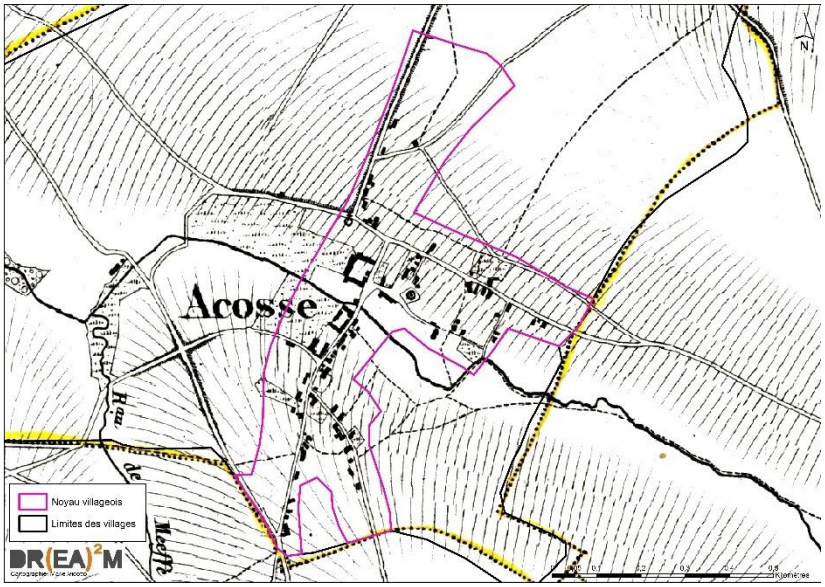

1850 – Van Der Maelen

Il y a 150 ans, Acosse était hameau de type « village-rue » composé de maisons semi-mitoyennes et de maisons « 4 façades ». Plusieurs grosses fermes sont situées au cœur du village.



1971

En un peu plus d'un siècle, la densification se réalise aux alentours du bâti déjà présent. Une nouvelle voirie au nord du village voit le jour permettant ainsi cette densification maitrisée.

A noter qu'une des fermes du cœur villageois n'est plus présente.



2016

Le développement du village se fait essentiellement le long des axes routiers ayant été en partie urbanisés. Les nouvelles constructions sont principalement des maisons « 4 façades ».

Au plan de secteur, plusieurs zones sont encore urbanisables et permettront de construire via une densification plutôt qu'à un étalement.

4.3 Patrimoine architectural, archéologique et monumental

4.3.1 L'architecture traditionnelle (bâti traditionnel)

Les caractéristiques générales de l'architecture traditionnelle locale répondent à celles de l'architecture traditionnelle de la région agro-géographique de la Hesbaye (particulièrement la Hesbaye namuroise), majoritaire sur le territoire de Wasseiges :

- ✓ Des villages groupés peu denses où les maisons sont rarement jointives (quelques ensembles mitoyens au cœur des villages) ; quelques fermes devaient initialement être isolées des noyaux bâtis, l'étalement des villages au fur et à mesure du temps est venu combler ces interstices.
- ✓ des implantations qui épousent le relief du terrain et s'établissent, dans la plupart des cas, avec pas ou peu de recul par rapport à la voirie (des variations d'alignement sont cependant constatées en de nombreux endroits) ;
- ✓ des volumétries principales peu profondes mais assez allongées, généralement parallèles à la voirie (rapport pignon/ façade compris entre 1,5 et 2) ;
- ✓ des gabarits très homogènes, généralement rez + étage ou demi étage + comble (hauteurs sous corniche relativement basses, entre 4,5 mètres et 6 m) ;
- ✓ des toitures à deux versants d'inclinaison moyenne de 40 à 45° avec pas ou très peu de lucarnes ;
- ✓ des baies de fenêtre plus hautes que larges, organisées selon un axe dominant vertical ;
- ✓ des matériaux traditionnels comme la brique (parfois peinte) et la tuile cuites en argile local, ainsi que l'ardoise. La pierre est rarement utilisée (ex : église d'Ambresinaux).



Figure 39: Bâti traditionnel à la rue grande à Meeffe (gauche et centre) et sur la place communale à Wasseiges (droite) (Photo: DR(EA)²M, Streetview)

4.3.2 L'architecture récente et contemporaine (bâti contemporain)

Quelques nouvelles constructions s'implantent dans les interstices entre les maisons traditionnelles. Cependant, la plupart sont localisés en étalement des villages, le long des axes routiers et/ou comblant les espaces qui séparaient autrefois les fermes isolées des noyaux villageois.

Les interventions contemporaines lors de rénovations ou transformations dans le cœur des noyaux villageois sont rares et pour la plupart respectueuses de l'image homogène des espaces publics. L'implantation des constructions contemporaines de centre de village ne suivent pas l'implantation des constructions traditionnelles. De plus en plus, les matériaux synthétiques tendent à remplacer les matériaux traditionnels.

L'habitat récent présente des caractéristiques très diverses, qu'il s'apparie à l'architecture locale ou non. C'est au niveau des implantations que les différences s'observent le plus. En effet, les villas ne tiennent pas forcément comptent de l'espace-rue existant et s'implantent au milieu de leur parcelle en s'entourant de haies et de clôtures.

Les gabarits sont variables (R+T, R+1+T), mais hormis quelques rares exceptions peu marquantes dans le paysage, aucun bâtiment ne dépasse les 6 m sous corniches. La brique constitue la majorité des parements nouveaux.

Les toitures présentent rarement les caractéristiques des couvertures traditionnelles : asymétrie marquée des versants, intégration d'une ou plusieurs grandes lucarnes, souches de cheminées éloignées du faîte, toitures plates, etc. Sans toutefois entrer dans des exubérances excessives.

Lorsque la bâtisse est sobre et les matériaux utilisés traditionnels, l'intégration de panneaux solaires ne dénature pas l'architecture.

En conclusion, les cœurs des noyaux villageois de la commune de Wasseiges présentent les caractéristiques de l'aire agro-géographique de Hesbaye. Cependant, le bâti s'avère relativement plus hétéroclite dès lors que l'on quitte le centre des villages.

4.3.3 Monuments et sites classés

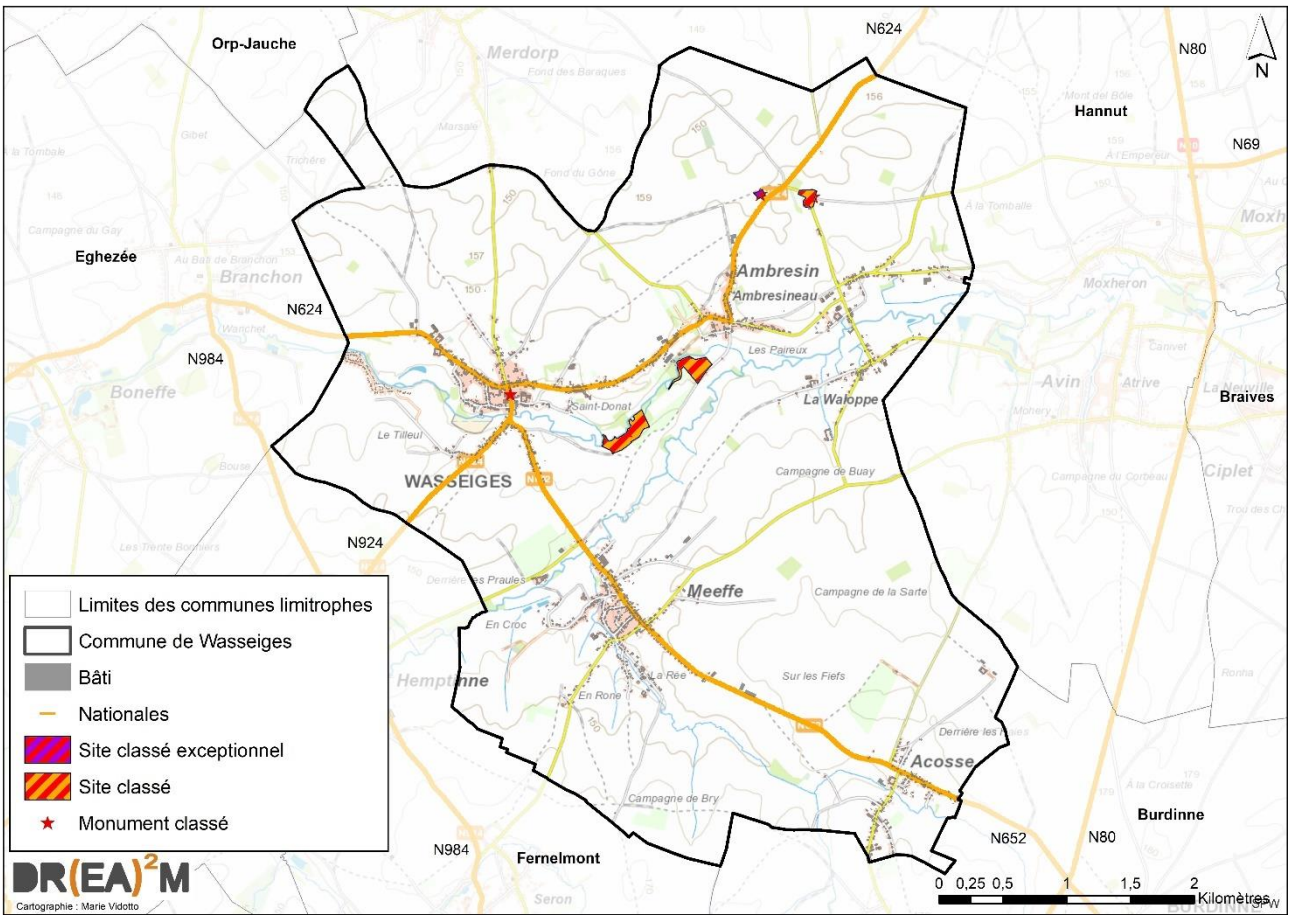

Figure 40 : Localisation des monuments et sites classés – Wasseiges
(Source: SPW-DGO4, IGN – Carto: DR(EA)²M)

Monuments

L'entité de Wasseiges compte 3 bâtiments ou biens classés au titre de Monument ou ensemble architectural. Ces monuments classés sont repris ci-dessous par ancienne commune. Ceux liés à un site sont notés **(S + M)**.

	Intitulé	**Arrêté**
Wasseiges	La totalité des orgues de l'église Saint-Martin de Wasseiges	17/11/1992
Ambresin	Deux tumuli, dit « Tombes du Soleil » et l'ensemble formé par ces tumuli et la parcelle sur laquelle ils se trouvent, chaussée Romaine (**S + M**)	04/10/1974
	La pierre votive située rue du Soleil à Ambesin (monument) et l'ensemble formé par ce momument et les quatre tilleuls qui l'entourent (**S + M**)	11/09/1985

Sites

L'entité de Wasseiges compte 3 entités classées au titre de Site. Il s'agit des abords de 2 des 3 monuments cités ci-dessus ainsi qu'un autre site listé ci-dessous. Ceux liés à un monument sont notés **(S + M)**.

	Intitulé	**Type de classement**	**Arrêté**
Wasseiges	Les marais et anciens bassins de décantation de la sucrerie d'Ambresin, à Wasseiges	Site classé	17/11/1992
Ambresin	L'ensemble formé par les deux tumuli, dit « Tombes du Soleil » et leurs alentours, à proximité de la chaussée romaine **(S + M)**	Site classé exceptionnel	04/10/1974
	La pierre votive située rue du Soleil à Ambesin et l'ensemble formé par ce momument et les quatre tilleuls qui l'entourent **(S + M)**	Site classé	11/09/1985

4.3.4 Patrimoine monumental

Bâtiments remarquables repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel

Actuellement, la commune de Wasseiges compte 86 bâtiments ou ensembles de bâtiments à l'« Inventaire du patrimoine immobilier culturel » (IPIC). Cette liste, datant d'entre 1973 et 1997, est en attente d'actualisation.

Les bâtiments repris à l'IPIC se concentrent principalement à Wasseiges (40 % de patrimoine) et à Meeffe (33 % du patrimoine). Il s'agit principalement de bâtiments retraçant les anciennes fonctions de la commune dont notamment la fonction économique agricole représentée par des fermes (43 %) et la fonction ecclésiastique (19 %). De nombreuses anciennes habitations sont aussi reprises dans l'inventaire (27 %).

La Région Wallonne a été entièrement couverte par cet inventaire entre 1973 et 1997. Une actualisation est en cours depuis 1998 mais seulement 67 communes ont été actualisées et 7 sont en cours d'actualisation. Wasseiges n'est actuellement pas concernée et reste couverte par l'inventaire initial.

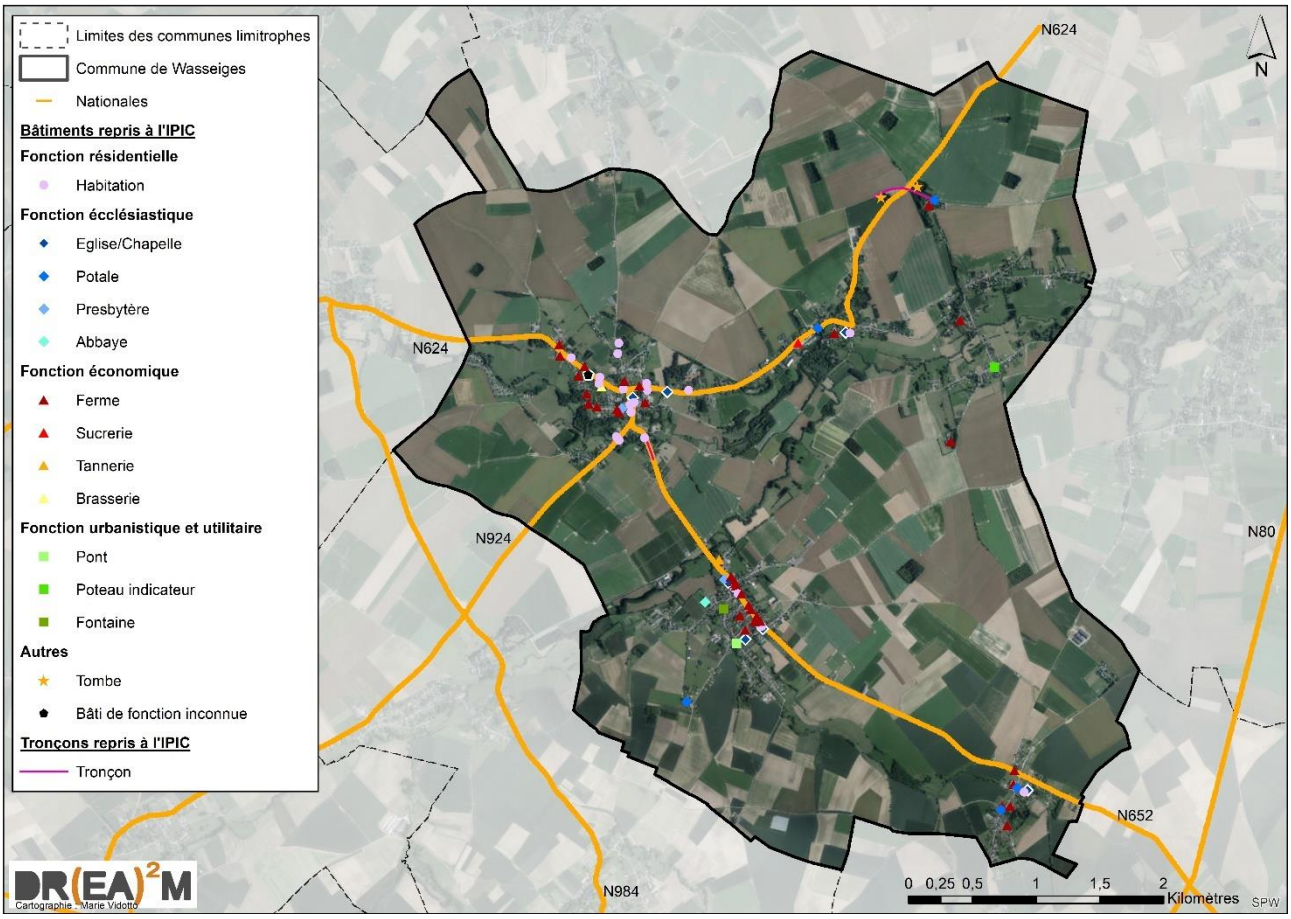

Figure 41: Localisation du bâti repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel (Source: SPW - Carto : DR(EA)²M)

4.4 Synthèse du diagnostic

- ***Contextualisation***
  - ✓ 4 villages situés en région agro-géographique de Hesbaye, et 2 noyaux villageois à Ambresin (Ambresinaux et La Waloppe).
- ***Âge du bâti***
  - ✓ Patrimoine bâti hétérogène et potentiellement très énergivore (plus de 70 % date d'avant 1981 et 28 % a moins de 35 ans).
- ***Typologie du bâti dans les villages***
  - ✓ *Etalement le long des axes routiers* : Wasseiges, Ambresin et Meeffe ;
  - ✓ *Densification* : surtout à Acosse.
- ***Bâti traditionnel***
  - ✓ Caractéristiques de la région agro-géographique de la Hesbaye, pour la plupart (bâti semi-mitoyen avec fermes isolées à l'origine ; interstices comblés avec le temps ; gabarits homogènes, brique parfois peinte, tuiles cuites en argile local et ardoise pour la toiture, etc.).
- ***Bâti contemporain***
  - ✓ Nouvelles constructions principalement en étalement des villages. Tendance à la dénaturation de l'architecture traditionnelle avec un bâti plus hétéroclite (utilisation de matériaux synthétiques, absence de prise en compte de l'espace-rue existant, etc.).
- ***Monuments classés***
  - ✓ 3 bâtiments ou biens classés au titre de Monument ou ensemble architectural : les orgues de l'église Saint-Martin de Wasseiges, les deux tumuli d'Ambresin et la pierre votive à Ambresin.
- ***Sites classés***
  - ✓ 3 entités classées au titre de Site (les marais et anciens bassin de décantation de la sucrerie d'Ambresin à Wasseiges, les deux tumuli d'Ambresin et la pierre votive à Ambresin).
- ***Patrimoine monumental***
  - ✓ Nombreuses bâtisses reprises à l'IPIC (dont 43 % de fermes)
- ***Sites archéologiques***
  - ✓ Aucun site archéologique protégé au sens de la Région wallonne.

4.5 Analyse AFOM

Atouts	***Faiblesses***
✓ Patrimoine classé : 6 monuments et sites classés répartis sur le territoire (principalement à Ambresin) ✓ Conservation de la typologie villageoise. ✓ Forte identité du bâti traditionnel	✓ Bâti majoritairement ancien ➔ peu adapté et plus difficilement adaptable à la structure sociétale actuelle et potentiellement très énergivore. ✓ Phénomène de conurbation entre Ambresin (Ambresinaux) et Wasseiges
Opportunités	***Menaces***
✓ Mise en place d'outils de gestion territorial adapté afin de (re)structurer le tissu bâti avec pertinence au niveau des villages en forte extension	✓ Risque de développement important du phénomène de conurbation notamment entre Wasseiges et Ambresin (déjà en cours). ✓ Progression du bâti contemporain ➔ Risque de dénaturation des noyaux villageois ✓ Villages en forte extension et renforcement du phénomène de dispersion de l'habitat ➔ Risque de dénaturation des noyaux villageois

CHAPITRE 5 : DEMOGRAPHIE

5.1 Evolution démographique

Au 1er janvier 2021, la commune de Wasseiges comptait 2996 habitants. L'effectif démographique de la commune de Wasseiges augmente de 696 personnes (30 %) entre 2001 (2300 personnes) et 2021. Il évolue de manière relativement linéaire avec en moyenne 35 habitants supplémentaires tous les ans.

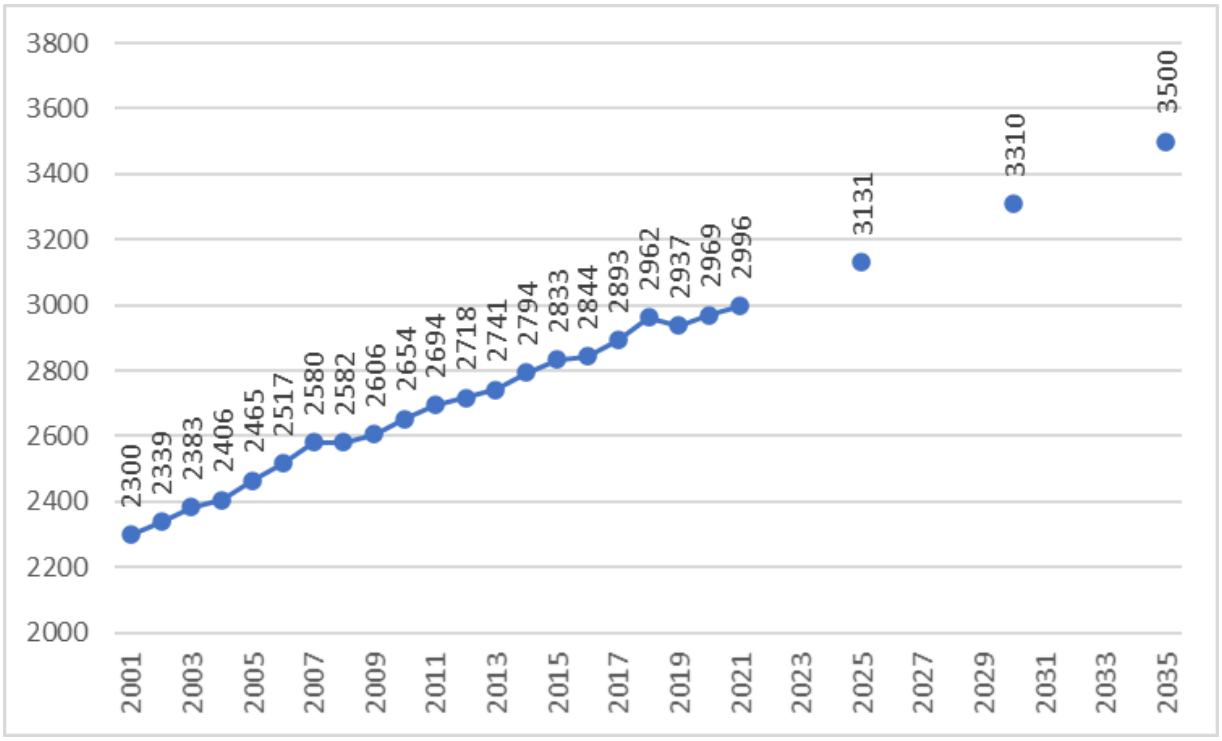

Figure 42: Evolution de la population sur la commune de Wasseiges entre 2001 et 2021 (Source : INS, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

Avec la même croissance que les 10 dernières années, soit 10 %, on pourrait s'attendre en 2035 à une population avoisinant les 3.400 habitants. Selon l'IWEPS, cette estimation de la population est un peu plus grande, avec 3500 habitants en 2035.

En comparaison des communes limitrophes, l'évolution de la population de Wasseiges apparaît comme dynamique depuis 1991. C'est en effet la seule commune à voir sa croissance excéder 60%, soit une augmentation de 1130 habitants depuis 1991. Toutes les autres communes ont une croissance moindre aux environs de 40 %.

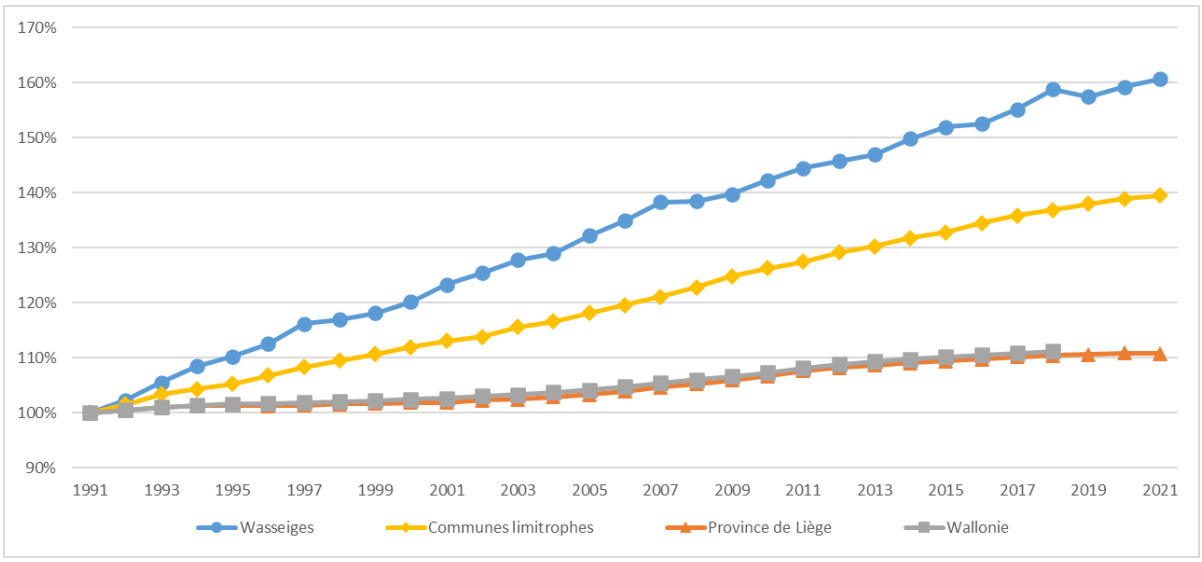

Tableau 7 : Evolution démographique des communes limitrophes entre 1991 et 2021

(Source : INS, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

La croissance moyenne de l'arrondissement de Waremme est de +21,1 % entre 1997 et 2017. Wasseiges observe donc une croissance démographique nettement supérieure à celle des autres communes de l'arrondissement. On pourrait qualifier Saint-Georges-sur-Meuse de commune particulière puisque l'évolution qui s'y rattache est négative en raison de la proximité avec l'aéroport de Bierset.

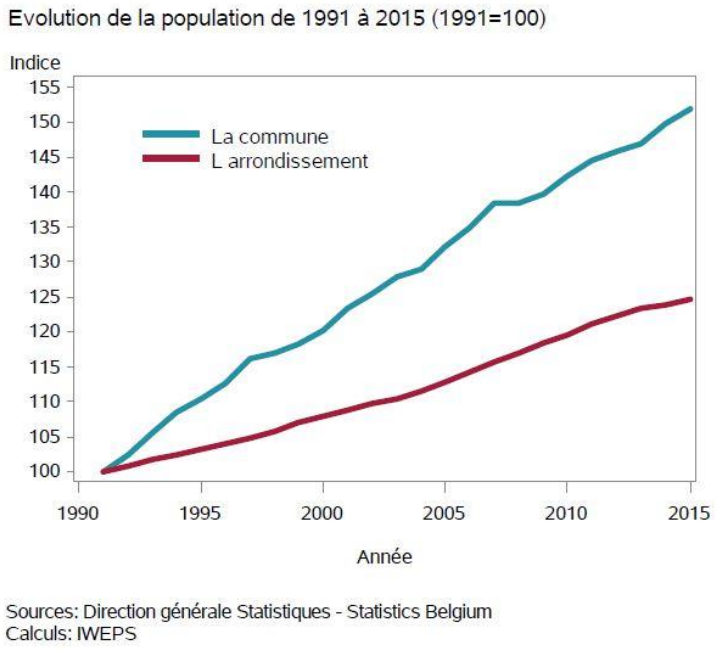

Figure 43 : Comparaison de l'évolution démographique entre la commune de Wasseiges et l'arrondissement de Waremme (Source : IWEPS)

	Population en 1997	Population en 2017	Evolution de la population entre 1997 et 2017
Saint-Georges-sur-Meuse	6805	6684	-1,778104335
Fexhe-le-Haut-Clocher	2838	3240	14,16490486
Waremme	12951	15036	16,09914292
Donceel	2544	3018	18,63207547
Lincent	2763	3292	19,14585595
Braives	5225	6272	20,03827751
Berloz	2503	3043	21,57411107
Oreye	3151	3898	23,70675976
Hannut	12804	16254	26,94470478
Faimes	3072	3941	28,28776042
Remicourt	4563	5914	29,60771422
Wasseiges	2167	2893	33,50253807
Crisnée	2410	3323	37,88381743
Geer	2428	3373	38,92092257

Tableau 8: Comparaison de l'évolution démographique entre les communes de l'Arrondissement de Waremme (Source: IWEPS)

5.2 Structure par âge

5.2.1 Pyramide des âges

En 2021, la commune de Wasseiges présentait une population un peu moins âgée que la moyenne des communes limitrophes (moyenne d'âge de 39,9 ans contre 40,6 ans) et plus jeune que celle de la Wallonie (41,7 ans).

Toujours selon l'IWEPS, la part des 65 ans et plus en 2021 est de 16,2 %, ce qui est relativement faible par rapport aux communes limitrophes.

Au sein de l'arrondissement, la population de Wasseiges présente une pyramide proche de celle de l'arrondissement de Waremme. Il semble cependant que les familles y soient plus nombreuses puisqu'on recense un nombre plus important de personnes de 35 à 45 ans et de jeunes de moins de 25 ans.

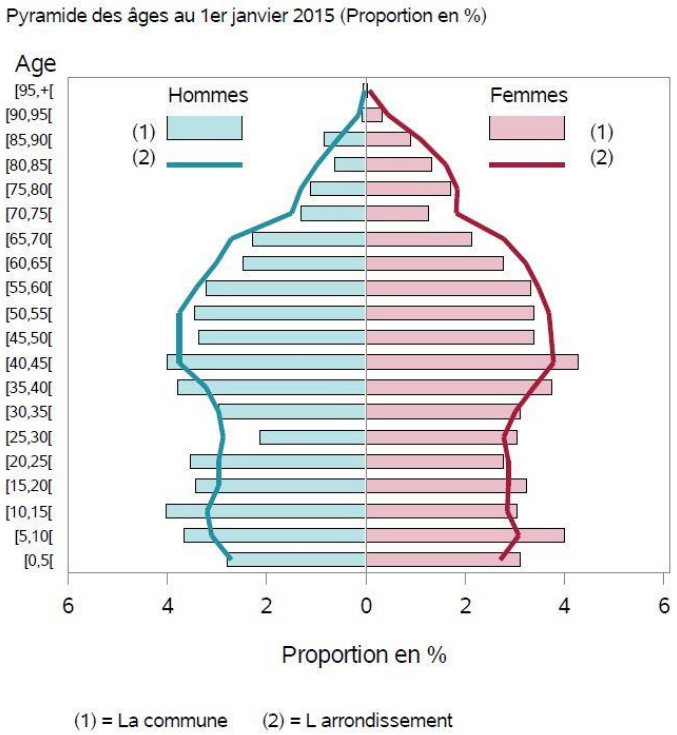

Figure 44 : Pyramide des âges de Wasseiges en 2015, comparée avec la moyenne de l'arrondissement (Source : IWEPS)

Par rapport à l'arrondissement de Waremme et la Wallonie, Wasseiges présente une part des plus de 65 ans relativement faible. Parallèlement, la part des moins de 20 ans est quant à elle plus élevée que les deux autres entités.

2021	Wasseiges	Wallonie	Arr. Waremme
Moins de 20 ans	24,8%	22,9%	22,7%
Entre 20 et 64 ans	59%	58,1%	58,6%
Plus de 65 ans	16,2%	19%	18,7%

Tableau 9 : Part des classes d'âge entre Wasseiges, l'arrondissement de Waremme et la Région wallonne (Source : IWEPS)

5.2.2 Evolution par classes d'âge

Entre 1997 et 2007 et entre 2007 et 2017, toutes les classes d'âge ont vu leur part varier sans logique particulière. Sur les 20 dernières années, une diminution des parts des personnes âgées a été observée : de 1,2 % pour les 60-69 ans, de 1,3 % pour les 70-79 ans et de 0,1 % pour les 80-89 ans. Les enfants âgés de 0 à 9 ans perdent 1,9%. Enfin, c'est la classe d'âge des 30-39 ans, associable à celle des jeunes parents, qui a le plus souffert de cette décroissance (-3,4 %).

Sur la même période, la classe d'âge des 50-59 ans a le plus bénéficié de la croissance de la population (+5.5 %). Viennent ensuite les 10-19 ans qui ont vu leur part augmenter de 2,5 % en 20 ans.

	1997		2007		2017	
	Effectifs	**%**	**Effectifs**	**%**	**Effectifs**	**%**
0 – 9 ans	315	14,5	362	14,0	365	12,6
10 – 19 ans	253	11,7	352	13,6	410	14,2
20 – 29 ans	244	11,3	297	11,5	345	11,9
30 – 39 ans	358	16,5	371	14,4	380	13,1
40 – 49 ans	302	13,9	399	15,5	419	14,5
50 – 59 ans	209	9,6	297	11,5	394	13,6
60 – 69 ans	236	10,9	207	8,0	279	9,6
70 – 79 ans	157	7,2	185	7,2	173	6,0
80 – 89 ans	83	3,8	91	3,5	108	3,7
90 ans et +	10	0,5	19	0,7	20	0,7

Tableau 10 : Part des classes d'âge entre 1997 et 2017 à Wasseiges (Source : IWEPS)

Malgré que le vieillissement de la population soit commun à l'ensemble de la Région wallonne, il semblerait que la population de Wasseiges n'y soit que faiblement affectée. En effet, l'évolution des plus de 65 ans sort des tendances wallonnes (+1,5 %) avec une chute de 2,3% à Wasseiges. Les jeunes actifs (25 à 44 ans) ont eux aussi une évolution négative (-3,4 %). A contrario, ce sont les 45-64 ans et les jeunes de 15 à 24 ans qui voient le part augmenter (respectivement, +4,6 % et + 1,4 %).

Ces tendances constatées grâce aux tranches d'âge s'observent aussi avec l'âge moyen qui diminue entre 2000 et 2012 puis augmente pour atteindre en 2017 un âge moyen de 38,9 soit plus de deux ans sous la moyenne wallonne.

Il en résulte logiquement un territoire sans grande évolution avec une population relativement jeune (38,8 ans en 1997, 38,2 ans en 2007 et 38,9 ans en 2017).

	1997		2007		2017		Variation entre 1997 et 2017
	Effectif	**%**	**Effectif**	**%**	**Effectif**	**%**	
Moins de 15 ans	431	*19,9*	542	*21,0*	570	*19,7*	-0,2
Entre 15 et 24 ans	252	*11,6*	293	*11,4*	376	*13,0*	+1,4
Entre 25 et 44 ans	641	*29,6*	754	*29,2*	757	*26,2*	-3,4
Entre 45 et 64 ans	470	*21,7*	606	*23,5*	760	*26,3*	+4,6
Plus de 65 ans	373	*17,2*	385	*14,9*	430	*14,9*	-2,3

Tableau 11 : Part des classes d'âge entre 1996 et 2016 à Wasseiges – Agrégation des classes (Source : IWEPS)

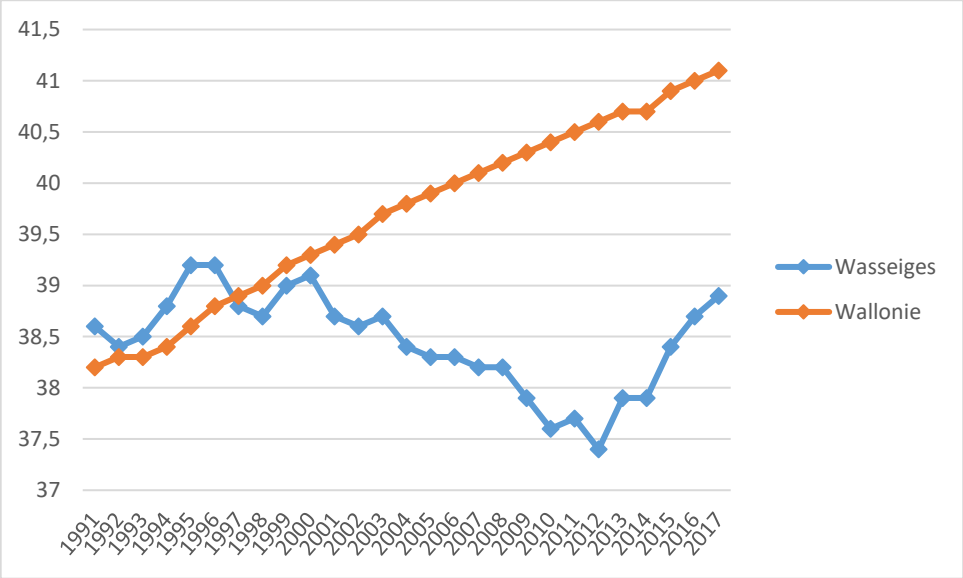

Figure 45: Âge moyen depuis 1991 jusque 2017 à Wasseiges et en Wallonie (Source : IWEPS)

Sur base de ces évolutions passées et si le contexte reste identique, il est attendu que l'on observe les mêmes évolutions dans les années à venir, c'est-à-dire une typologie de la population accueillant de plus en plus de familles. Cependant, puisque la population wallonne a tendance à vieillir, il paraitrait logique que celle de Wasseiges suive le mouvement.

5.2.3 Coefficient de vieillissement

Le coefficient de vieillissement d'une population caractérise son vieillissement via un calcul faisant référence à la part des moins de 20 ans et la part des plus de 60 ans :

$$Cv = \left(\frac{Part\ des\ "+60"}{Part\ des\ "-20"}\right) * 100$$

Avec un coefficient de 74,84 %, Wasseiges est la commune de la microrégion possédant le plus grand écart entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans. Fernelmont possède des caractéristiques similaires à celles de la commune de Wasseiges. La commune de Hannut est quant à elle la commune accueillant la plus grande part des plus de 60 ans.

Ce coefficient confirme ce qui a été présenté précédemment : la commune est jeune par rapport à la moyenne wallonne. En effet, la part des moins de 20 ans est plus élevée que celle des plus de 60 ans.

	Moins de 20 ans		Plus de 60 ans		Coefficient de vieillissement
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	
Wasseiges	775	26,79	580	20,05	74,84
Fernelmont	2034	25,89	1612	20,52	79,25
Burdinne	787	24,37	643	19,91	81,70
Orp-Jauche	2219	25,04	2016	22,75	90,85
Éghezée	4016	24,98	3675	22,86	91,51
Hannut	3818	23,49	3992	24,56	104,56
Wallonie	843306	23,33	875720	24,23	103,84

Tableau 12: Coefficients de vieillissement dans la microrégion de Wasseiges en 2017 (Source: IWEPS)

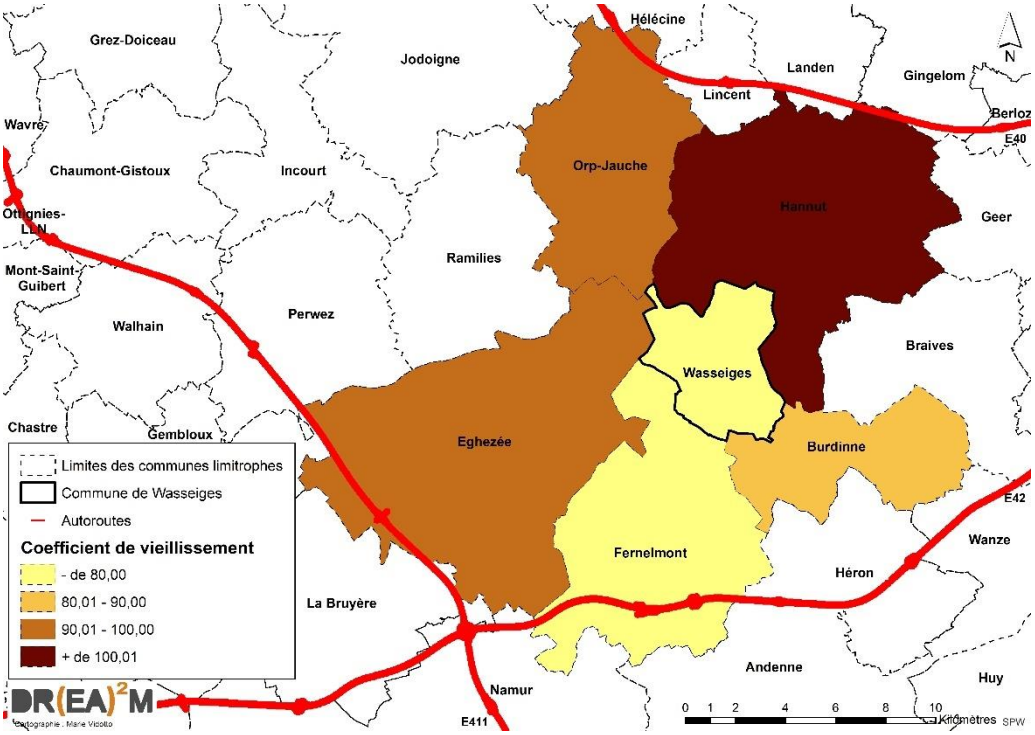

Figure 46 : Coefficient de vieillissement des communes limitrophes de Wasseiges – 2017 (Source: IWEPS, SPW – Carto : DR(EA)²M)

5.3 Densités de population

5.3.1 Wasseiges et les communes limitrophes

La commune de Wasseiges présente en 2017 une densité de population de 118,5 habitants par km². Fernelmont présente une densité similaire. Burdinne est en deçà. Eghezée, Orp-Jauche et Hannut ont une densité de population nettement plus élevée.

En 2021, la densité est passée à 122,4 hab/km² mais les conclusions sont restent les mêmes.

	Superficie (km²)	Population 2017	Densité de population (hab./km²)
Burdinne	32,62	3229	98,98
Wasseiges	24,41	2893	118,50
Fernelmont	65,78	7857	119,45
Eghezée	103,15	16076	155,85
Orp-Jauche	50,80	8862	174,43
Hannut	86,63	16254	187,63

Tableau 13 : Densités de population (Source : INS)

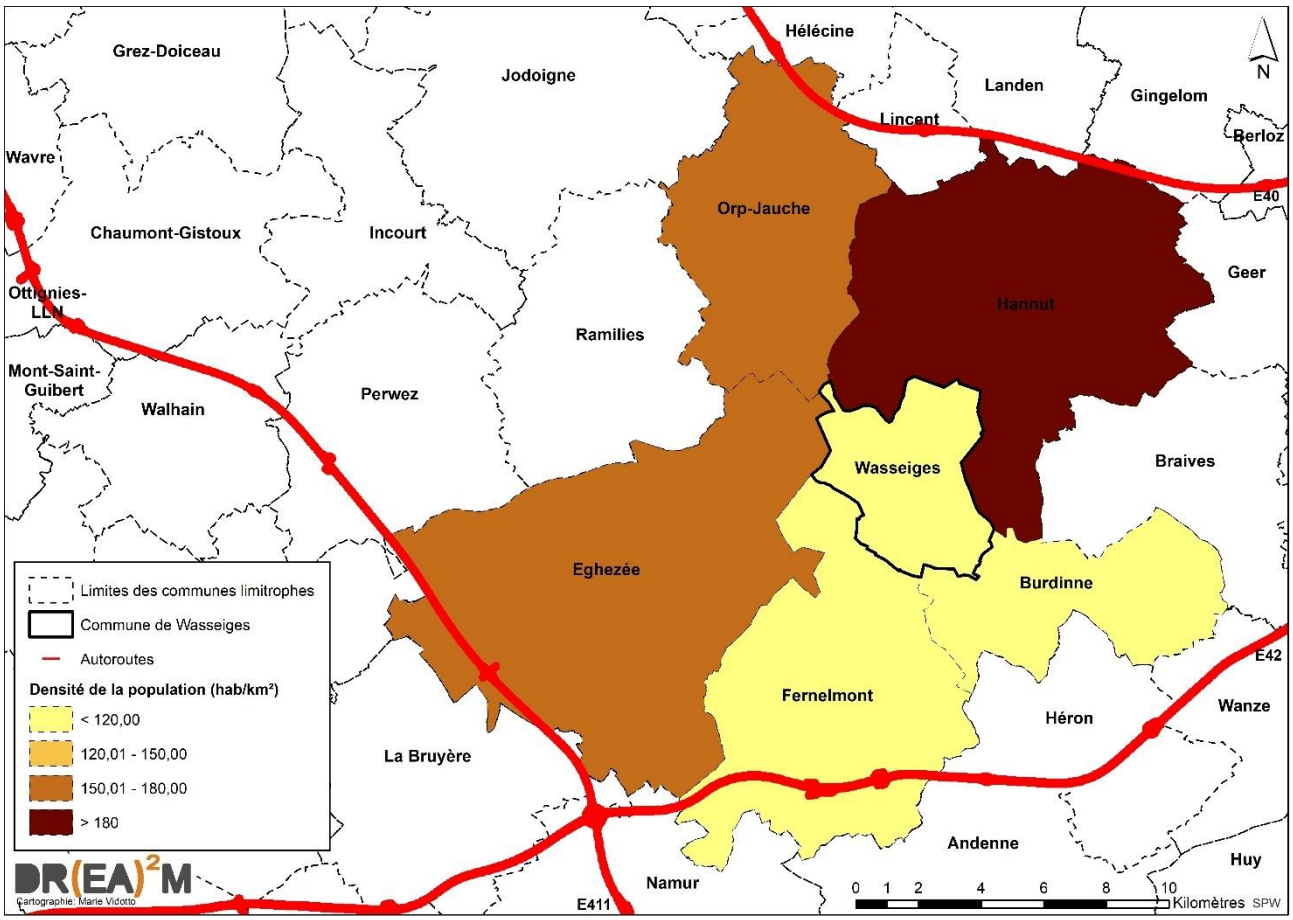

Tableau 14 : Densité de population à Wasseiges et dans ses communes limitrophes (Source : INS, SPW – Carto : DR(EA)²M)

5.3.2 Au sein des anciennes communes

Au sein des anciennes communes de Wasseiges, les centres villageois sont beaucoup plus denses que ce qui les entoure. D'ailleurs, les centres villageois de Wasseiges, Ambresin et Meeffe ont des densités atteignant plus de 1000 habitants/km² (et 1157 hab/km² pour Ambresin). Acosse et la Waloppe ont quant à eux des densités de respectivement 771 et 653 habitants/km². A contrario, les périphéries sont beaucoup moins denses avec un minimum de 9 habitants à Acosse.

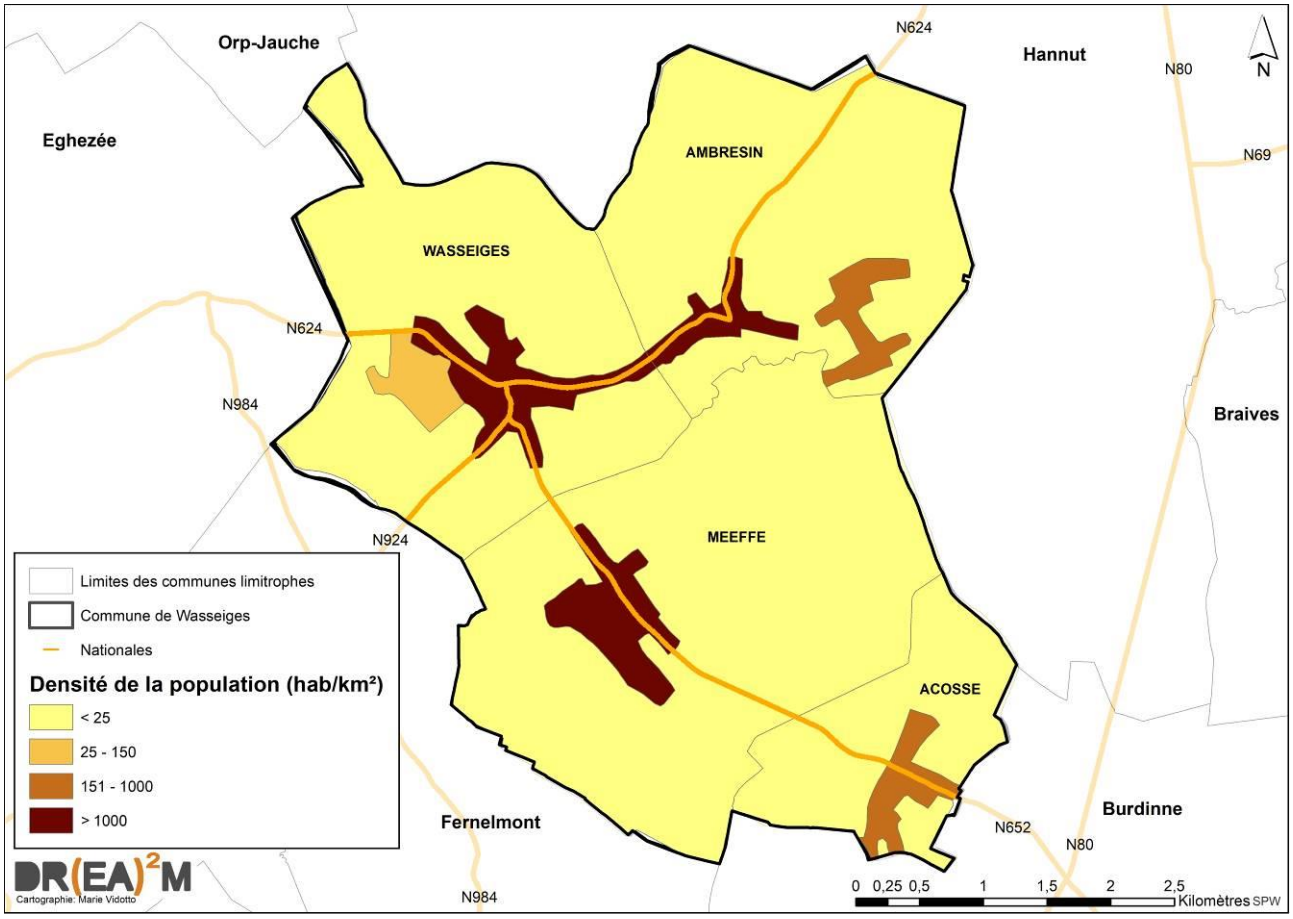

Figure 47: Répartition spatiale de la population au sein des villages de Wasseiges en 2011 (Source: SPW, Statbel – Cartographie : DR(EA)²M)

5.4 Répartition spatiale de la population

Au 31 décembre 2016, la population de l'entité se répartissait comme suit parmi les villages :

	Superficie (km²)	Nombre d'habitants	Pourcentage de la population communale	Densité de population (hab/km²)
Acosse	2,6	329	11,4 %	127,7
Ambresin	6,1	726	25,1 %	119,1
Meeffe	9,1	851	29,4 %	93,3
Wasseiges	6,7	989	34,2 %	148,8
Wasseiges	**24,5**	**2.895**	**100 %**	**118,2**

Figure 48 : Administration communale (chiffres au 31 janvier 2016)

Le village le plus peuplé est Wasseiges. Suivent ensuite Meeffe et Ambresin. A eux trois, ils totalisent 90 % de la population de la commune. Acosse est donc nettement moins peuplé que les autres villages.

En termes de densité, Wasseiges a une densité de population de 148,8 habitants/km². Meeffe est nettement moins dense. Ceci est dû à la taille importante du territoire meeffois et à une occupation du sol en grande partie agricole.

5.4.1 Evolution de la population au sein des villages

En termes d'évolution, l'évolution comparée du nombre d'habitants par village montre certaines disparités démographiques. En effet, ce sont les deux villages les moins peuplés qui présentent une croissance de la population plus élevée entre 2007 et 2016 : Acosse avec 123,7 % et Ambresin avec 116,2 %.

Ambresin observe une importante croissance entre 2012 et 2015 (+ 101 habitants). En 2012, le nombre d'habitant était en effet au même niveau qu'en 2007. Sur la même période de temps, Meeffe a perdu 8 habitants.

Les figures suivantes illustrent l'évolution des 4 villages de l'entité ainsi que celle de la Commune de Wasseiges, entre 2007 et 2016.

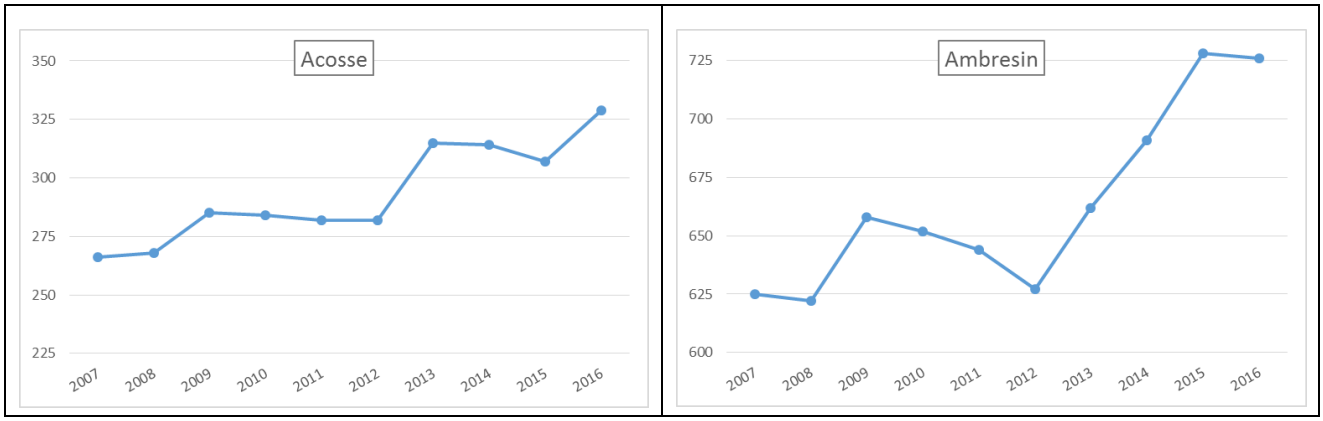

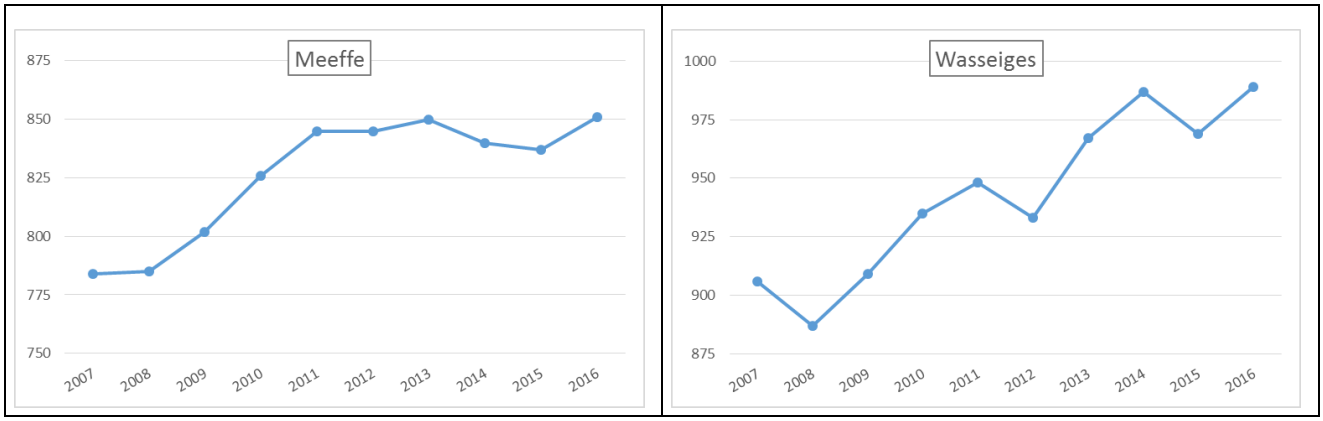

Tableau 15: Evolution démographique des villages de la commune de Wasseiges entre 2007 et 2016 (Source : Administration communale ; Graphique : DR(EA)²M)

5.5 Typologie des ménages

5.5.1 Ménages à Wasseiges et dans l'arrondissement

En 2013 à Wasseiges, les couples mariés étaient les plus nombreux, qu'ils aient des enfants (20,5 %) ou qu'ils n'en aient pas (15,2 %).

Les couples cohabitants sont également bien représentés ; cette fois aussi, la part de ceux possédant des enfants (11,9 %) correspond au double de ceux n'en possédant pas (6,2 %).

Mariés ou non, nombreux sont donc les couples ayant des enfants (32,4 %). Les couples n'en ayant pas sont moins nombreux (21,4 %).

Ensuite, la part d'hommes et de femmes isolés était sensiblement identique (14,1 contre 14,3 %). Ces quatre classes représentent à elles seules près de 2/3 des ménages de Wasseiges.

Une différence passant du simple au triple se présente entre les ménages monoparentaux : les ménages monoparentaux masculins sont 3 fois moins représentés que les ménages monoparentaux féminins (2,9 contre 8,9 %).

Au sein de l'arrondissement, les valeurs sont similaires à celles de Wasseiges. La seule différence notable est que dans la commune, la part des couples mariés sans enfant est plus faible et celle des couples cohabitants avec enfants est plus importante.

	1991			2001			2013		
	Nombre	Répartition		Nombre	Répartition		Nombre	Répartition	
	La commune	La commune	L arron-dissement	La commune	La commune	L arron-dissement	La commune	La commune	L arron-dissement
Isolés Homme	78	11,3%	8,6%	102	11,6%	10,1%	151	14,1%	12,8%
Isolés Femme	92	13,3%	14,1%	123	14,0%	14,6%	153	14,3%	15,6%
Couples mariés avec enfants	213	30,8%	34,7%	267	30,4%	30,3%	219	20,5%	22,0%
Couples mariés sans enfant	131	19,0%	21,5%	170	19,4%	20,7%	162	15,2%	18,5%
Couples cohabitants avec enfants	13	1,9%	1,7%	42	4,8%	4,0%	127	11,9%	8,6%
Couples cohabitants sans enfant	17	2,5%	2,6%	28	3,2%	4,4%	66	6,2%	6,7%
Ménages monoparentaux masculins	9	1,3%	1,4%	8	0,9%	1,5%	31	2,9%	2,0%
Ménages monoparentaux féminins	42	6,1%	6,5%	72	8,2%	7,9%	95	8,9%	8,4%
Autres types de manage	96	13,9%	8,9%	66	7,5%	6,6%	65	6,1%	5,4%
Total des ménages privés	**691**	**100,0%**	**100,0%**	**878**	**100,0%**	**100,0%**	**1.069**	**100,0%**	**100,0%**
Ménages collectifs	ND			1			1		

Tableau 16 : Nombre et part de ménages à Wasseiges et dans l'arrondissement – 1991 à 2013 (Source : IWEPS)

Si l'on s'intéresse à l'évolution entre 1991 et 2013, plusieurs constatations peuvent être faites :

- ✓ La part de couples mariés a chuté, voire fortement chuté dans le cas de ceux possédant des enfants. A Wasseiges (tout comme dans l'arrondissement), la part de couples mariés avec enfants a diminué de 10% en 22 ans. C'est une décroissance légèrement plus faible qu'au niveau de l'arrondissement (- 12 %) ;
- ✓ La disparition progressive de cette classe a été répercutée sur plusieurs autres classes (les couples cohabitants et les ménages monoparentaux). En 20 ans, les ménages monoparentaux ont connu une croissance de + 543 % tandis que les couples cohabitants ont connu une croissance de + 147 %.

Il est sans doute faux de dire que les couples mariés ont « fui » Wasseiges. Il est plus plausible par contre que Wasseiges suive la tendance selon laquelle de moins en moins de couples se marient. Ce n'est donc pas une disparition mais plutôt une substitution, qui se confirme au vu du pourcentage de couples (mariés ou non) : 32,4 % ont des enfants en 1991 contre 32,7 % en 2013 ; 21,4 % n'en ont pas en 1991 contre 21,5 % en 2013.

5.5.2 Démographie des ménages

De manière générale, en 2021 et depuis de nombreuses années, il y a une tendance à la réduction de taille des ménages : de 2,70 personnes par ménage en 1991, on est passé à 2,45 personnes par ménage en 2021. Il s'agit d'une décroissance qui suggère une pression foncière potentielle sur le territoire.

Le tableau ci-dessous renseigne sur le nombre de personnes composant les ménages du tableau précédent. Les données au niveau des ménages isolés sont identiques (ex : 151 ménages composés d'hommes isolés feront 151 hommes isolés en 2013) tandis que les données relatives aux couples avec enfants permettent de déduire le nombre d'enfants moyen de ce type de ménage (ex : 219 ménages de couples mariés avec enfants représentent en réalité 855 personnes en 2013, ce qui fait 438 parents et 417 enfants, soit 1,9 enfants par couple).

	1991			2001			2013		
	Nombre	Répartition		Nombre	Répartition		Nombre	Répartition	
	La commune	La commune	L arron-dissement	La commune	La commune	L arron-dissement	La commune	La commune	L arron-dissement
Isolés Homme	78	4,2%	3,3%	102	4,4%	4,0%	151	5,5%	5,3%
Isolés Femme	92	4,9%	5,4%	123	5,3%	5,7%	153	5,6%	6,4%
Couples mariés avec enfants	825	44,2%	49,7%	1.052	45,7%	45,3%	855	31,2%	34,7%
Couples mariés sans enfant	262	14,0%	16,4%	340	14,8%	16,3%	324	11,8%	15,2%
Couples cohabitants avec enfants	47	2,5%	2,4%	153	6,7%	5,7%	521	19,0%	13,0%
Couples cohabitants sans enfant	34	1,8%	2,0%	56	2,4%	3,4%	132	4,8%	5,5%
Ménages monoparentaux masculins	23	1,2%	1,2%	19	0,8%	1,3%	76	2,8%	1,9%
Ménages monoparentaux féminins	108	5,8%	6,1%	186	8,1%	7,7%	251	9,2%	8,7%
Autres types de manage	396	21,2%	13,0%	248	10,8%	9,6%	261	9,5%	8,6%
Membres masculins d'un ménage collectif	ND		0,1%	3	0,1%	0,2%	2	0,1%	0,2%
Membres féminins d'un ménage collectif	ND		0,4%	18	0,8%	0,7%	15	0,5%	0,6%
Total	**1.865**	**100,0%**	**100,0%**	**2.300**	**100,0%**	**100,0%**	**2.741**	**100,0%**	**100,0%**

Tableau 17 : Effectif démographique représentant chaque classe de ménages à Wasseiges et dans l'arrondissement de Waremme – 1991 à 2013 (Source : IWEPS)

Si l'on s'intéresse cette fois à l'effectif démographique représentant ces différents types de ménages, on constate que :

- ✓ Le nombre d'enfants par couple (marié ou non) a légèrement augmenté : en 1991, il y avait 1,86 enfants par couple et en 2013, 1,98 enfants par couple ;
- ✓ Le nombre d'enfants par ménage monoparental masculin a évolué (passant de 1,45 en 1991 à 1,56 enfants par ménage en 2013) ;
- ✓ Le nombre d'enfants par ménage monoparental féminin a évolué (de 1,57 à 1,64 enfants par ménage) ;
- ✓ Les couples mariés avec enfants sont toujours les plus nombreux mais l'écart se resserre avec ceux ne possédant pas d'enfants mais surtout avec les couples cohabitants avec enfants.
- ✓ Les ménages isolés, les ménages monoparentaux et surtout les couples cohabitants ont augmenté.

Si l'on s'intéresse enfin aux ménages en fonction du nombre de personnes qui les composent directement, de nouvelles analyses sont possibles. Toutefois, les données les plus récentes à ce sujet datent de 2009.

On peut remarquer sur base du tableau suivant que Wasseiges possède un pourcentage de petits ménages plus faible que celui de l'arrondissement et de la Région wallonne. L'inverse s'observe pour les ménages privés composés de plus de 3 personnes.

En 2009, Wasseiges abritait 1.005 ménages pour 2.606 habitants, soit 2,59 habitants par ménage. 28,06 % de ces ménages ne sont composés que d'une seule personne (proportion identique entre les hommes et les femmes seuls). Le même pourcentage est observé pour les ménages composés de deux personnes.

2009	Wasseiges		Arr. Waremme		Région wallonne	
	Effectifs	% du total	Effectifs	% du total	Effectifs	% du total
Hommes seuls	141	14,03	3.910	12,79	243.450	16,3
Femmes seules	141	14,03	4.774	15,62	276.304	18,5
Ménages collectifs	1	0,10	33	0,11	2.183	0,15
Ménages de 2 pers.	282	28,06	9.765	31,95	452.004	30,3
Ménages de 3 pers.	177	17,61	5.502	18,00	234.617	15,7
Ménages de 4 pers.	159	15,82	4.367	14,29	183.715	12,3
Ménages de 5 pers.	66	6,57	1.596	5,22	71.927	4,8
Ménages de 6 pers.	23	2,29	456	1,49	22.124	1,5
Ménages de 7 pers.	11	1,09	108	0,35	6.290	0,4
Ménages de 8 pers. et plus	4	0,40	51	0,17	3.389	0,2
Total des ménages	*1.005*	*100*	*30.562*	*100*	*1.496.003*	*100*

Tableau 18 : Nombre de ménages par taille en 2009 (Source : Cap Ruralité)

Une des plus grandes observations issues des paragraphes précédents est que Wasseiges attire de plus en plus de familles (couples ou parents célibataires avec des enfants). En effet, cela concerne 54 % de la population wasseigeoise en 1991 et 62 % en 2013.

5.6 Mouvements démographiques

5.6.1 Généralités

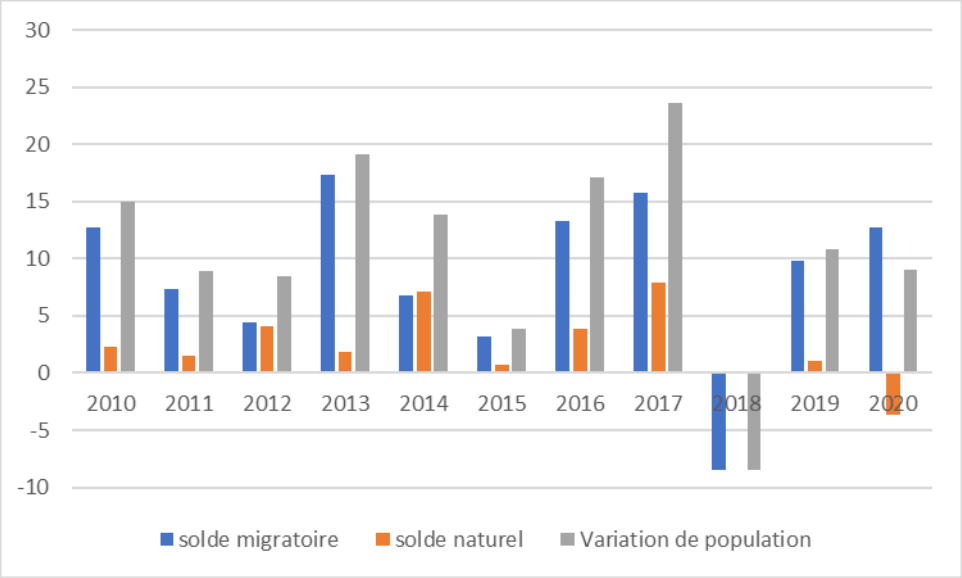

Figure 49 : Solde migratoire, solde naturel et variation de population à Wasseiges – 2010 à 2020 / 1000 habitants (Source : IWEPS – Graphique : DR(EA)²M)

Jusque 2017, à Wasseiges, le solde migratoire de l'entité était largement positif. Le solde naturel étant positif lui aussi, la croissance démographique n'étais donc que plus importante.

Sur la période 2005-2016, ce sont 303 migrants qui ont été accueillis sur le territoire (les migrants quittant le territoire étant repris dans ce chiffre), soit une moyenne de 27,5 par an ou une moyenne de 10,23 ‰/an. C'est 2 fois supérieur à la moyenne wallonne (4,6 ‰/an). Le terme « migrant » concerne bien sûr aussi bien les Belges résidant au sein d'autres communes que la population étrangère.

En 2016, le solde naturel de Wasseiges (3.83 ‰) nettement supérieur à la moyenne wallonne (-0,23 ‰). Seule 2007 avait un solde naturel négatif. Cela confirme les tendances observées plus haut selon lesquelles Wasseiges possède une population plus jeune que la moyenne.

Sur la période 2005-2016, 70 bébés sont nés, soit 6,4 par an et une moyenne de 2,38 ‰/an. C'est largement supérieur à la moyenne wallonne qui est positive (0,57 ‰/an).

A partir de 2017 et jusque 2020, le solde naturel est très faible voire négatif et la population n'augmente que quasiment grâce à la migration de population au sein de l'entité.

5.6.2 Migration nationale

La migration nationale peut quant à elle se résumer comme suit :

- Les principales entrées au sein de la commune en 2016 se font depuis une commune wallonne (hors province de Liège) avec 119 migrants. Suivent ensuite les migrants provenant des communes limitrophes de Wasseiges (112 personnes). Notons que Wasseiges étant à la frontière de 3 provinces, les chiffres entre les communes limitrophes et les communes wallonnes se recoupent.
- Les principales sorties se font elles aussi vers une commune wallonne (hors province de Liège) avec 106 personnes se déplaçant vers ces communes. Les communes limitrophes sont encore une fois les suivantes avec 83 personnes quittant Wasseiges.

	Communes limitrophes	Arrondis-sement de Waremme	Province de Liège (hors arrondissement de Waremme)	Wallonie (hors province de Liège	Flandres	Bruxelles
Entrées depuis	112	64	42	119	8	9
Sorties vers	83	54	31	106	10	6

Tableau 19: Entrées et sorties de la commune de Wasseiges en 2016 (Source: IWEPS)

L'attractivité relative du territoire de Wasseiges peut s'expliquer selon différents points de vue. Après un exode rural il y a plusieurs décennies, les populations reviennent peu à peu s'installer dans les campagnes. Elles y sont attirées par la qualité de vie, par le cadre naturel et paysager offert aux habitants et par les nouvelles infrastructures de mobilité permettant de désenclaver les zones les plus éloignées des pôles urbains (Namur sont joignables en un peu plus de 20 minutes ; Hannut et Eghezée en moins de 15 min).

5.7 La population étrangère

En 2016, 52 personnes étaient issues de l'extérieur de l'Europe dont 30 d'Afghanistan et de Syrie. La grande majorité (70) est donc issue de l'Europe dont 64 de l'UE; environ ¾ (50) de ceux-ci proviennent de France, Italie et Roumanie.

Le graphique ci-après illustre la croissance combinée de la population (toutes provenances combinées) et de la population non-Belge, au point de départ de 100% en 2007. Sur les 10 années prises en compte, le nombre d'habitants de Wasseiges a augmenté de 12 % (soit +314 habitants). En parallèle, la population non-belge a augmenté de 65 % passant de 74 personnes en 2007 (2,9 % de la population communale) à 122 en 2016 (4,2 %). Le pourcentage est de 2,7 % en 2021.

La population de Wasseiges reste donc en grande majorité belge. Cependant, les migrants étrangers sont de plus en plus nombreux au sein de la commune, ceux-ci pouvant aussi provenir d'une autre commune belge et donc être issu d'une migration nationale. En effet, selon l'IWEPS, en 2021, la part de la population non belge est près de 4 fois plus faible à Wasseiges (2,87 %[19]) qu'en Wallonie (10,45 %). L'arrondissement de Waremme a une valeur de 3,94 %. Un phénomène de diffusion peut donc se confirmer.

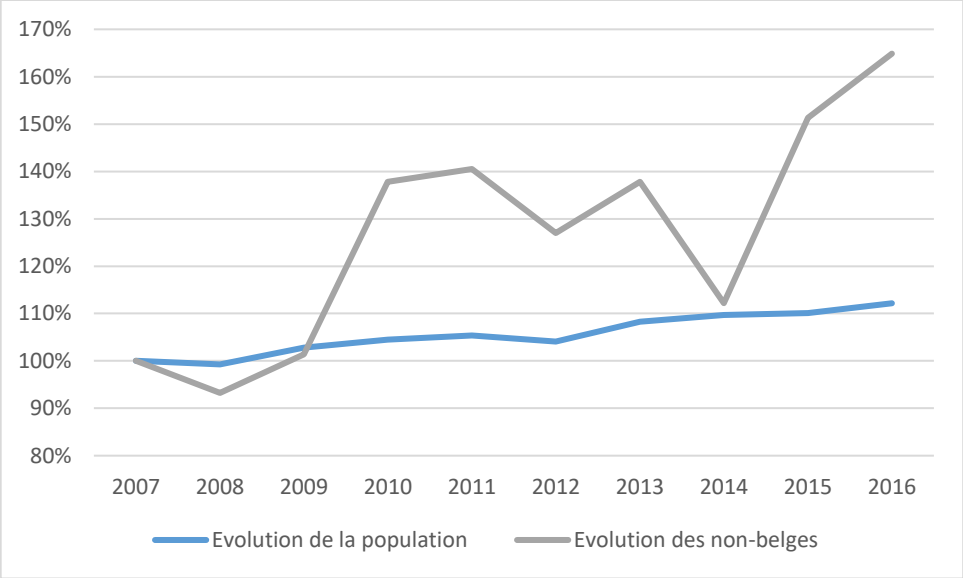

Figure 50 : Evolution relative de la population (toutes provenances confondues) et de la population non-belge à Wasseiges (Source : Administration communale – Graphique : DR(EA)²M)

Wasseiges ne compte aucun centre pour réfugiés Fedasil sur son territoire. Le plus proche est celui de Jodoigne. En revanche, 4 logements ILA (Initiative Locale d'Accueil) sont disponibles à Wasseiges pouvant accueillir entre 2 et 14 personnes pour un maximum de 26 personnes au total.

[19] Chiffres de l'IWEPS différents de ceux de l'Administration Communale de Wasseiges

5.8 La population des parcs résidentiels

Il existe deux parcs résidentiels dans la commune de Wasseiges : Le Domaine « Clos du Lac » à la frontière avec la commune d'Eghezée à Wasseiges et le Domaine « Villégiature du Marais » au sein du village de Meeffe.

Depuis 2007, la population du Domaine « Clos du lac » a augmenté de 104 personnes à 118 avec un pic de 137 en 2015. La population du Domaine « Villégiature du Marais » a quant à elle diminué de 6 à 4 personnes. En 2011, on observe par contre un pic à 10 personnes.

De manière générale, la tendance est à la croissance de la population dans ces parcs résidentiels. En effet, entre 2007 et 2016, la population a augmenté de 10,9 % (12 personnes).

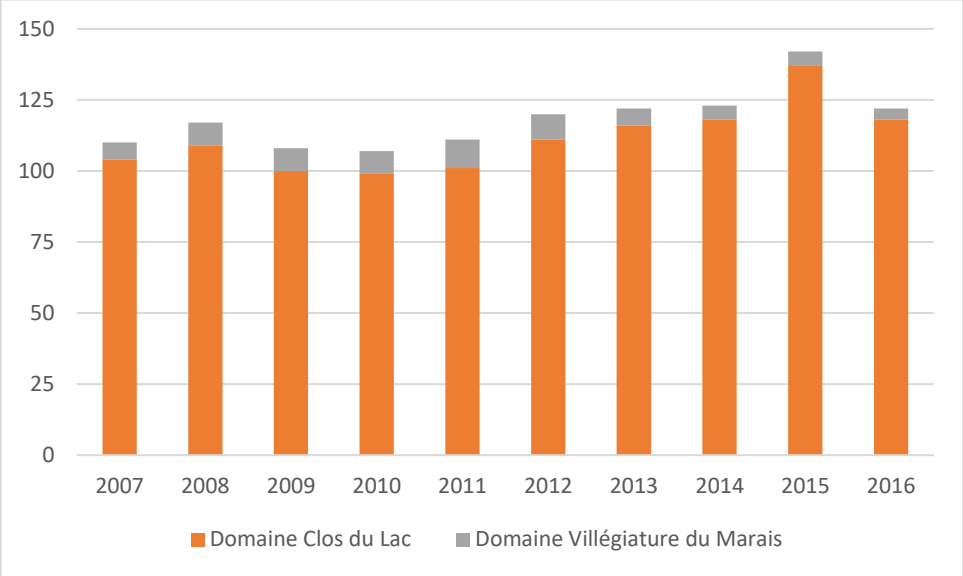

Tableau 20: Population observée dans les parcs résidentiels de la commune de Wasseiges entre 2007 et 2016 (Source: Admnisitration communale)

5.9 Synthèse du diagnostic

- ***Evolution démographique***
  - ✓ *Wasseiges* : 60 % de croissance démographique entre 1991 et 2021 (+ 1130 habitants). 1996 habitants au 1er janvier 2021 et ± 3.500 habitants estimés pour 2035 ;
  - ✓ Wasseiges est la seule commune de la microrégion à atteindre 60 % de croissance depuis 1991.
- ***Structure par âge***
  - ✓ *Pyramide des âges* : Population plus jeune à Wasseiges qu'en Wallonie (39,9 ans de moyenne contre 40,6 ans).
  - ✓ *Evolution des classes d'âge* : Réduction de la part des 25-44 ans et des + 65 ans mais croissance de la part des 15-24 ans et des 45-64 ans ;
  - ✓ *Coefficient de vieillissement* : situation confirmant une population jeune à Wasseiges (74,8).
- ***Densité de population***
  - ✓ *Wasseiges* : la seconde commune possédant la plus faible densité de population au sein de la microrégion avec 122,4 habitants par km² en 2021 ;
- ***Répartition spatiale de la population***
  - ✓ *Situation actuelle* : Population répartie comme telle : environ 35 % à Wasseiges, 30 % à Meeffe, 25 % à Ambresin et 10 % à Acosse ;
  - ✓ *Situation dans les villages* : Acosse et Ambresin observent une forte croissance de respectivement 124 % et 116 % entre 2007 et 2016. Les villages de Meeffe et Wasseiges ont tous deux une croissance de 109 % sur la même période.
- ***Typologie des ménages***
  - ✓ Plus de 35,2 % des ménages sont toujours représentés par les couples mariés, bien qu'ils aient connu une forte décroissance (la part annuelle a diminué de 10% 22 ans pour les couples mariés avec enfants).
  - ✓ Réduction de la taille des ménages en 30 ans, passant de 2,70 à 2,45 habitants par ménage en 2021.
- ***Mouvements démographiques***
  - ✓ *Solde naturel* : - 3,69 personnes/1.000 habitants en 2021 (solde naturel très faible voire négatif ces dernières années);
  - ✓ *Solde migratoire* : + 12,74 personnes/1.000 habitants (d'année en année 3 à 4 fois supérieur à la moyenne wallonne).
- ***Population étrangère***
  - ✓ Wasseiges voit sa part de population étrangère augmenter ces 10 dernières années pour atteindre 4,2 % fin 2016. Elle diminue toutefois à nouveau en 2021 avec 2,87 %.
- ***Parcs résidentiels***
  - ✓ Croissance de 10 % de la population résidant dans les deux parcs de la commune entre 2007 et 2016

5.10 Analyse AFOM

Atouts	***Faiblesses***
✓ Accroissement de la population et des densités de population dans presque tous les villages ➔ Permet de faire perdurer la vitalité de tous les villages sur l'ensemble du territoire ✓ Solde migratoire positif démontrant l'attractivité du territoire ✓ Vieillissement de la population très peu présent (ne l'est que depuis 2012)	✓ Pression exercée sur le potentiel foncier en raison de la réduction de la taille des ménages et augmentation du nombre de ménages ✓ Modification de la structure sociétale (ménages de plus en plus petits et de plus en plus nombreux) ✓ Solde naturel négatif
Opportunités	***Menaces***
✓ Croissance démographique ➔ Potentialités de développement multipliées et attractivité du territoire ✓ Développement potentiel de l'emploi ✓ Remplacement de la main-d'œuvre grâce à un solde naturel positif	✓ Croissance démographique ➔ Risque de perte de contrôle de l'urbanisation ✓ Croissance démographique essentiellement dépendante des migrations ➔ Risque de perte de l'identité communale ✓ Risque de vieillissement de la population dans les années à venir ✓ Risque d'accroissement de la pression exercée sur le potentiel foncier

CHAPITRE 6 : LOGEMENT ET IMMOBILIER

6.1 Parc de logements

6.1.1 Généralités

La commune de Wasseiges comptait 1.237 logements en 2021. C'est 20 % de plus qu'en 2001 (995 logements). En 2021, ces logements se répartissaient de la manière suivante :

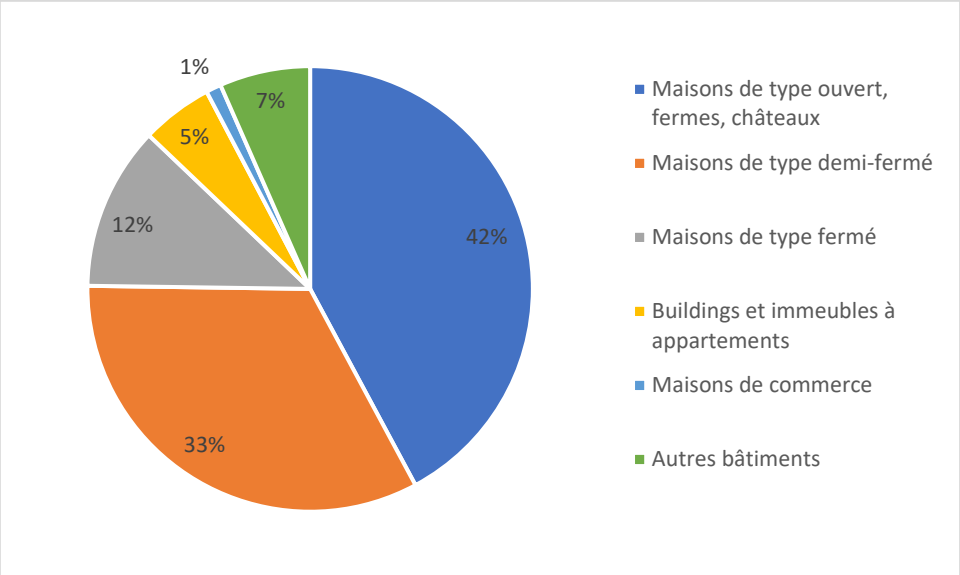

Figure 51 : Répartition des logements selon le type de bâtiment en 2021 (Source : Cap Ruralité)

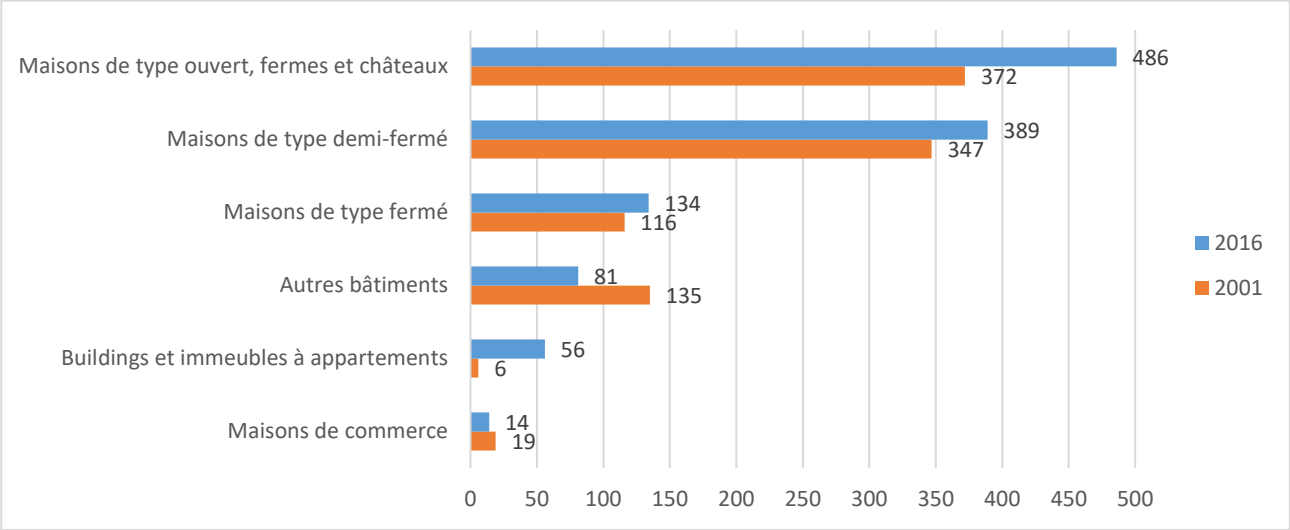

Figure 52: Répartition des logements selon le type de bâtiment entre 2001 et 2016 (Source : Cap Ruralité)

Par rapport à 2001, les maisons de commerce et les autres bâtiments sont les seuls types de logements en recul en 2016. Notons que le nombre de logements en buildings et immeubles à appartements a nonuplé en 15 ans.

Proportionnellement parlant, les distributions restent identiques entre 2001 et 2016 pour la moitié des types de bâtiments. Entre 2001 et 2016, la proportion d'autres bâtiments a diminué de 6,6%. Les buildings et immeubles à appartements ainsi que les maisons de type ouvert, fermes ou châteaux augmentent de respectivement 4,2% et 4,5%.

En 2016, vu le caractère rural de la commune, la proportion d'appartements (4,8 %) est largement inférieure à celle de la moyenne wallonne (14,6 %). Néanmoins, en termes bruts, les immeubles à appartements sont passés de 6 en 2001 à 56 en 2016, soit une augmentation de 933,3%.

La proportion de maisons de type ouvert, fermes et châteaux (41,9 %) est nettement supérieure à la moyenne wallonne (30,5 %) en 2016.

En comparaison avec les autres communes de la microrégion, on constate que le profil de Wasseiges est dans la moyenne. Les grandes différences se situent dans le nombre de maisons de type demi-fermés avec 33,5% à Wasseiges et 26,1% dans toute la région. Les autres bâtiments ont des valeurs respectives correspondant à 7% et 1,9%. A l'inverse, Wasseiges possède une moins grande proportion de maisons de type ouvert, fermes et châteaux avec 41,9% à Wasseiges contre 50,5% dans la région ; mais aussi de buildings et immeubles à appartements avec 4,8% contre 9,9%.

On constate que les maisons de type ouvert, les fermes et les châteaux restent majoritaires pour presque toutes les communes de la microrégion.

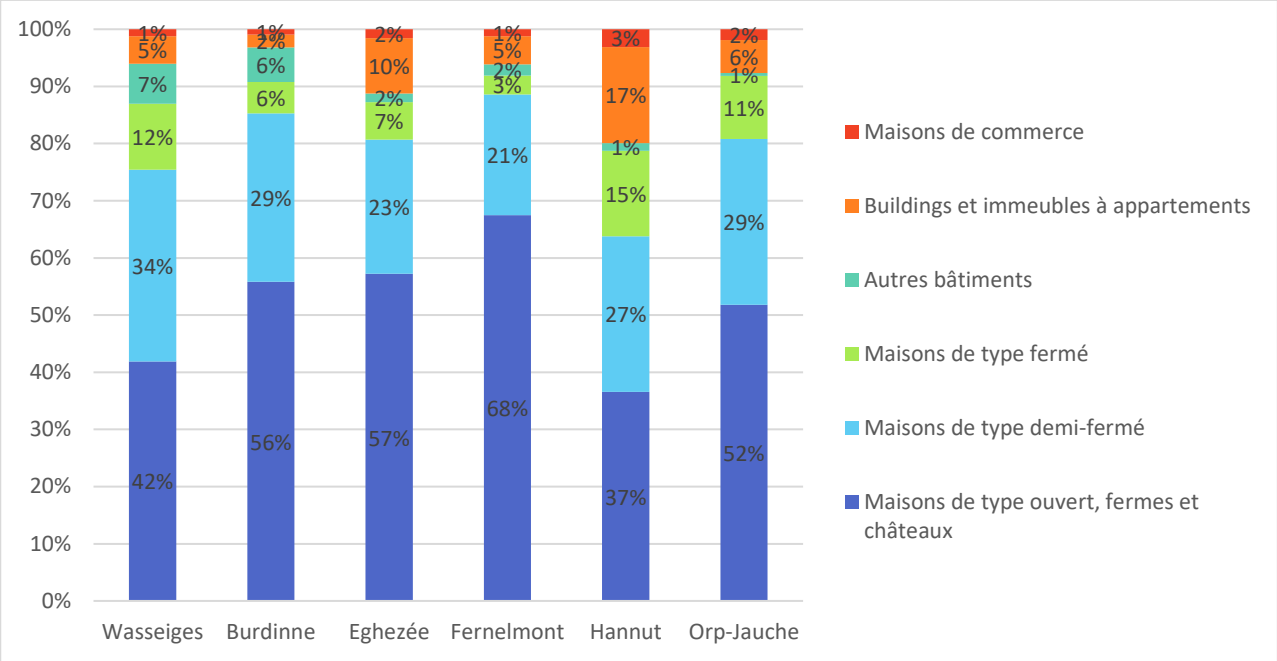

Figure 53 : Typologie du bâti à Wasseiges et dans les communes limitrophes – 2016
(Source : Cap Ruralité – Graphique : DR(EA)²M)

6.1.2 Age du bâti et évolution

Ancienneté des bâtiments en 2001	**Avant 1900**	**1900 - 1918**	**1919 - 1945**	**1946 - 1961**	**1962 - 1970**	**1971 - 1981**	**Après 1981**	**Total**
	516	89	94	58	26	155	180	1.118
	46,2 %	8,0 %	8,4 %	5,2 %	2,3 %	13,9 %	16,1 %	100 %
Ancienneté des bâtiments en 2016	**Avant 1900**	**1900 - 1918**	**1919 - 1945**	**1946 - 1961**	**1962 - 1970**	**1971 - 1981**	**Après 1981**	**Total**
	544	90	99	62	21	145	347	1.313
	41,4 %	6,9 %	7,5 %	4,7 %	1,6 %	11,0 %	26,4 %	100 %

Tableau 21: Répartition des bâtiments selon leur âge – Wasseiges (Source : Cap Ruralité – INS).

En ce qui concerne l'âge des bâtiments, la part de bâtiments datant d'avant 1981 est à peu près similaire, entre 2001 et 2016 (ce qui semble logique compte tenu des deux époques de prise en compte des données). En 2016, plus de 50 % d'entre eux datent d'avant 1945. La différence majeure avec 2001 concerne les bâtiments construits après 1981 : ils passent de 16,1 % en 2001 (180) à 26,4 % en 2016 (347). Proportionnellement, cela représente 92,8 % d'augmentation, ce qui est logique compte tenu qu'il s'agit de la période dans laquelle nous nous trouvons et qu'a priori, l'effectif des autres périodes n'est pas censé augmenter.

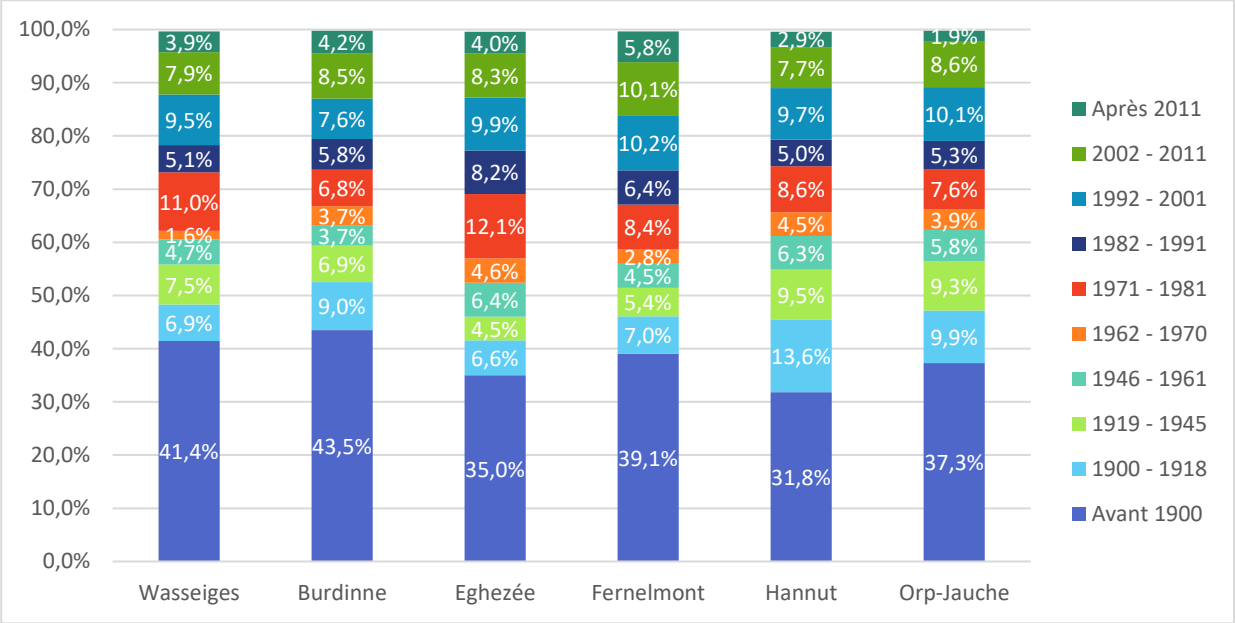

Figure 54 : Typologie du bâti suivant son âge à Wasseiges et dans les communes limitrophes – 2016 (Source : Cap Ruralité – Graphique : DR(EA)²M)

En comparaison avec les autres communes de la microrégion, Wasseiges présente des caractéristiques similaires à celles de Fernelmont. Cependant, Burdinne tout comme Wasseiges possèdent une part de bâtiments datant d'avant 1900 nettement plus importante que celle des bâtiments datant d'après 1981 (17,4% de différence à Burdinne et 15% à Wasseiges). Orp-Jauche présente elle aussi un contraste important entre les bâtiments les plus vieux et les bâtiments les plus récents (11,4%). Ce sont donc des communes qui se développent moins rapidement que Fernelmont, Eghezée et Hannut.

A noter que si un immeuble est inoccupé ou délabré, une taxe annuelle communale sera demandée afin de limiter le nombre de logements abandonnés. Une taxe communale sur les immeubles inoccupés est en application sur le territoire depuis 2005. Le montant de la taxe est fixé à entre 120€ et 180€ par mètre courant de façade selon le nombre d'exercices d'imposition.

6.1.3 Taille des bâtiments

Entre 2006 et 2016, le nombre de logements a augmenté de 12,65 %. De faibles évolutions sont à constater du point de vue de la typologie relative à leur superficie. Plus de 95 % des bâtiments sont supérieurs à 65 m² et près de 3/4 sont supérieurs à 104 m².

	< 45 m² (%)	*45 – 64 m² (%)*	*65 – 104 m² (%)*	*> 104 m² (%)*	*Nombre de bâtiments total*
2006	0,77	2,64	19,58	77,01	909
2016	1,17	3,71	20,31	74,80	1.024

Tableau 22: Evolution de la typologie du logement suivant sa superficie à Wasseiges – 2006 et 2016 (Source : Cap Ruralité)

En comparaison avec les autres communes de l'arrondissement, Wasseiges s'avère similaire à presque toutes les autres communes voisines. La principale démarcation se fait au niveau des bâtiments dont la superficie est comprise entre 45 et 64 m² (3,71 % pour Wasseiges contre 2,19 % de moyenne pour les communes limitrophes sans Wasseiges). Notons que Wasseiges est la commune de la microrégion possédant la plus faible part de bâti avec de grandes superficies (supérieures à 65 m²). A l'inverse, elle est la commune possédant la plus grande part de bâti avec de petites superficies (inférieures à 65 m²).

2016	*< 45 m² (%)*	*45 - 64 m² (%)*	*65 - 104 m² (%)*	*> 104 m² (%)*	*Nombre de bâtiments total*
Wasseiges	1,17%	3,71%	20,31%	74,80%	1024

Burdinne	1,27%	2,55%	18,79%	77,39%	1256
Eghezée	0,60%	1,70%	19,38%	78,32%	5479
Fernelmont	0,29%	1,21%	17,88%	80,61%	2723
Hannut	1,10%	2,93%	21,44%	74,54%	5565
Orp-Jauche	0,49%	2,59%	22,06%	74,85%	3245

Tableau 23: Répartition des bâtiments selon leurs superficies entre les communes de l'arrondissement (Source : Cap Ruralité)

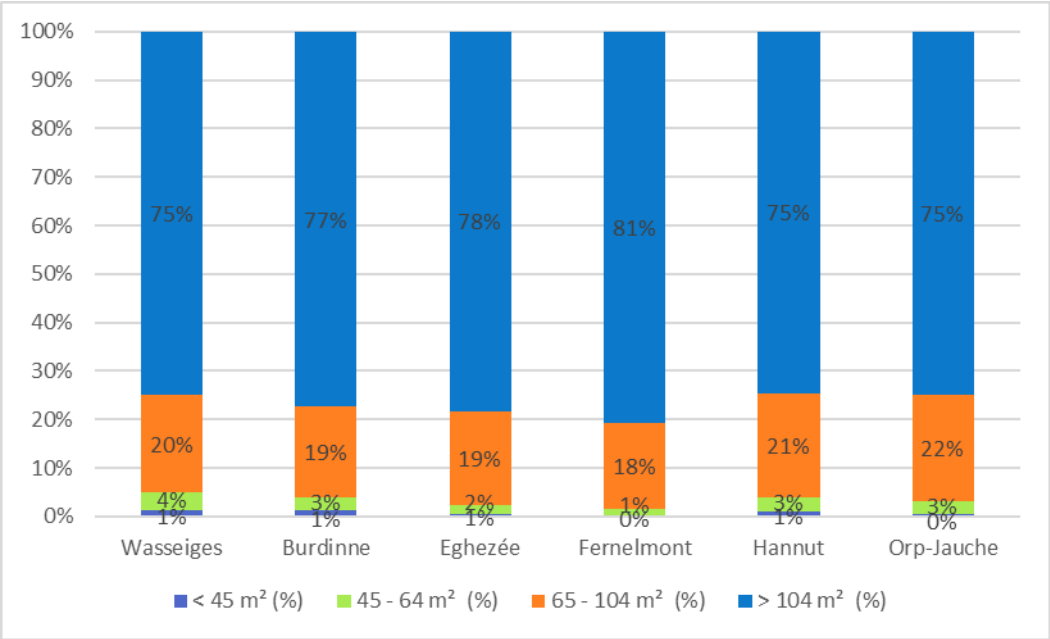

Figure 55: Typologie du bâti suivant sa superficie, entre les communes de la microrégion (Source : Cap Ruralité – Graphique : DR(EA)²M)

6.2 Marché du logement

6.2.1 Les maisons, villas et appartements

Entre 1995 et 2016, le prix d'une maison d'habitation ordinaire sur la commune de Wasseiges a doublé (augmentation de 229,6%). Depuis 2010, il a augmenté de 17,3 %. La différence est surtout marquée en 2014 où un pic a été atteint (221.094€) avant d'observer une chute en 2015 (-24,9 %).

	Année / Type de bâtiments	1995	2000	2005	2010	2016
Burdinne	**Maisons d'habitation ordinaires**	68.115 €	95.797 €	111.106 €	139.885 €	210.310 €
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	-	-	-	179.708 €	-
	Appartements, flats et studios	-	-	-	-	-
Eghezée	**Maisons d'habitation ordinaires**	81.034 €	100.552 €	148.188 €	189.337 €	215.507 €
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	-	-	188.469 €	248.260 €	275.303 €
	Appartements, flats et studios	82.191 €	96.529 €	-	170.762 €	198.160 €
Fernelmont	**Maisons d'habitation ordinaires**	69.661 €	89.877 €	149 .16 €	187.781 €	228.346 €
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	-	-	164.356 €	254.520 €	273.318 €
	Appartements, flats et studios	-	-	-	-	-
Hannut	**Maisons d'habitation ordinaires**	63.821 €	82.101 €	128.104 €	162.189 €	196.684 €
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	-	-	190.966 €	245.922 €	263.571 €
	Appartements, flats et studios	64.389 €	-	-	158.117 €	201.083 €
Orp-Jauche	**Maisons d'habitation ordinaires**	69.467 €	105.443 €	141.262 €	176.267 €	213.876 €
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	-	-	214.592 €	224.214 €	297.433 €
	Appartements, flats et studios	-	-	-	166.438 €	-
Wasseiges	**Maisons d'habitation ordinaires**	59.631 €	76.795 €	124.743 €	167.632 €	196.559 €
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	-	-	-	-	-
	Appartements, flats et studios	-	-	-	-	-
Région Wallonne	**Maisons d'habitation ordinaires**	52.391 €	68.559 €	100.934 €	139.729 €	157.310 €
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	177.723 €	224.126 €	210.572 €	255.892 €	272.142 €
	Appartements, flats et studios	60.114 €	68.640 €	103.773 €	148.674 €	173.542 €

Tableau 24: Statistiques INS – Ventes de biens immobiliers – Prix moyen par bâtiment (Source : INS)

En comparaison, les prix sont légèrement similaires à ceux de la commune de Hannut et supérieurs que la moyenne wallonne. En effet, en 2016, une maison d'habitation ordinaire coutait 24,9% de plus à Wasseiges.

Aucune comparaison ne peut être réalisée concernant les villas, bungalows et maisons de campagne puisque les valeurs n'ont pas été définies à Wasseiges. Par contre, les prix des biens dans les communes limitrophes peuvent être utilisés comme valeurs indicatives pour la commune de Wasseiges.

Le graphique qui suit illustre les données déjà présentées ci-avant.

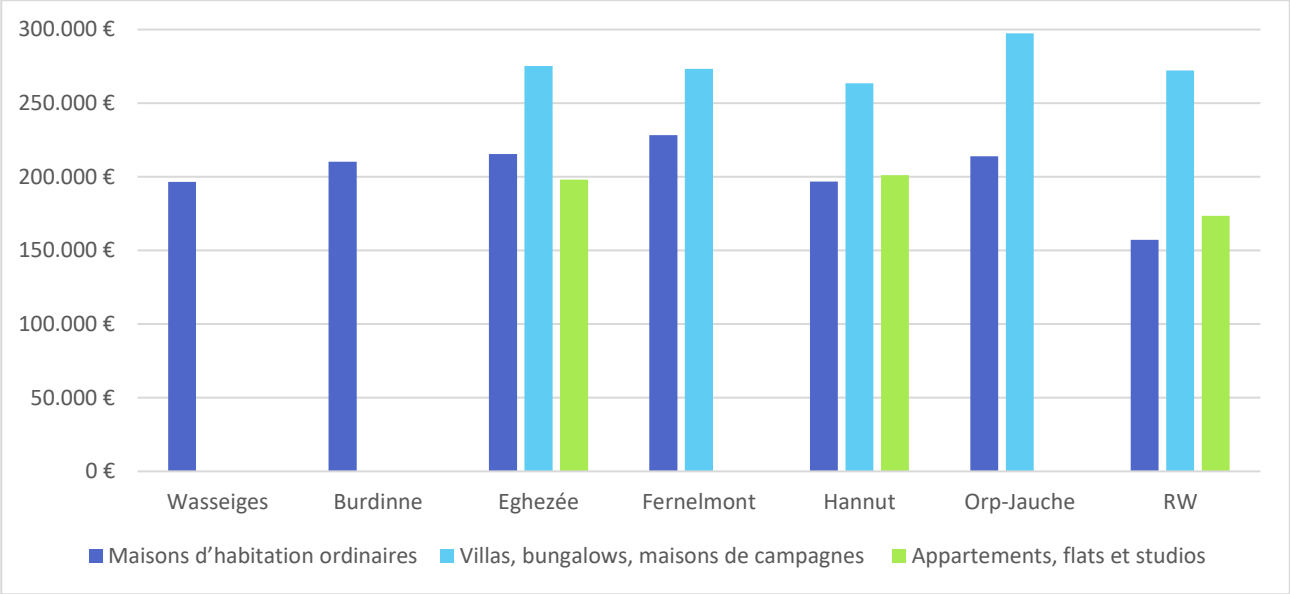

Figure 56: Prix moyen du bâti suivant son type, entre les communes de la microrégion de Wasseiges – 2016 (Source : Cap Ruralité – Graphique : DR(EA)²M)

6.2.2 Les terrains à bâtir

	1995	2000	2005	2010	2014	2010-2014
Burdinne	9,69 €/m²	9,98 €/m²	20,19 €/m²	41,91 €/m²	-	-
Eghezée	10,29 €/m²	18,94 €/m²	32,70 €/m²	44,48 €/m²	68,05 €/m²	+ 52,99 %
Fernelmont	9,1 €/m²	16,26 €/m²	23,22 €/m²	33,96 €/m²	33,94 €/m²	- 0,06 %
Hannut	14,94 €/m²	16,17 €/m²	24,36 €/m²	53,94 €/m²	52,46 €/m²	- 2,74 %
Orp-Jauche	11,08 €/m²	17,12 €/m²	30,55 €/m²	52,76 €/m²	63,24 €/m²	+ 19,86 %
Wasseiges	7,74 €/m²	12,74 €/m²	20,57 €/m²	58,18 €/m²	59,55 €/m²	+ 2,35 %
Région wallonne	15,39 €/m²	18,27 €/m²	32,50 €/m²	46,88 €/m²	50,66 €/m²	+ 8,06 %

Tableau 25 : Prix moyen au m² du terrain à bâtir au sein de la microrégion de Wasseiges (Source : INS)

En 2014, le prix d'un terrain à bâtir à Wasseiges était de 59,55 €/m², soit près de 20% plus cher que la moyenne wallonne et 7,4% moins cher que celle de la microrégion. Eghezée est nettement plus cher avec 14,3% de différence. Fernelmont est largement en dessous de la moyenne, soit près de moitié moins cher (33,94 %).

Par rapport à 1995, le prix au m² de terrain à bâtir à Wasseiges a presque octuplé en 2014 (passant de 7,74€/m² à 59,55 €/m²). Il s'agit de la croissance la plus élevée de la microrégion. C'est aussi plus du double de la moyenne observée au sein de la région wallonne (avec 15,39 €/m² en 1995 et 50,66 €/m² en 2014).

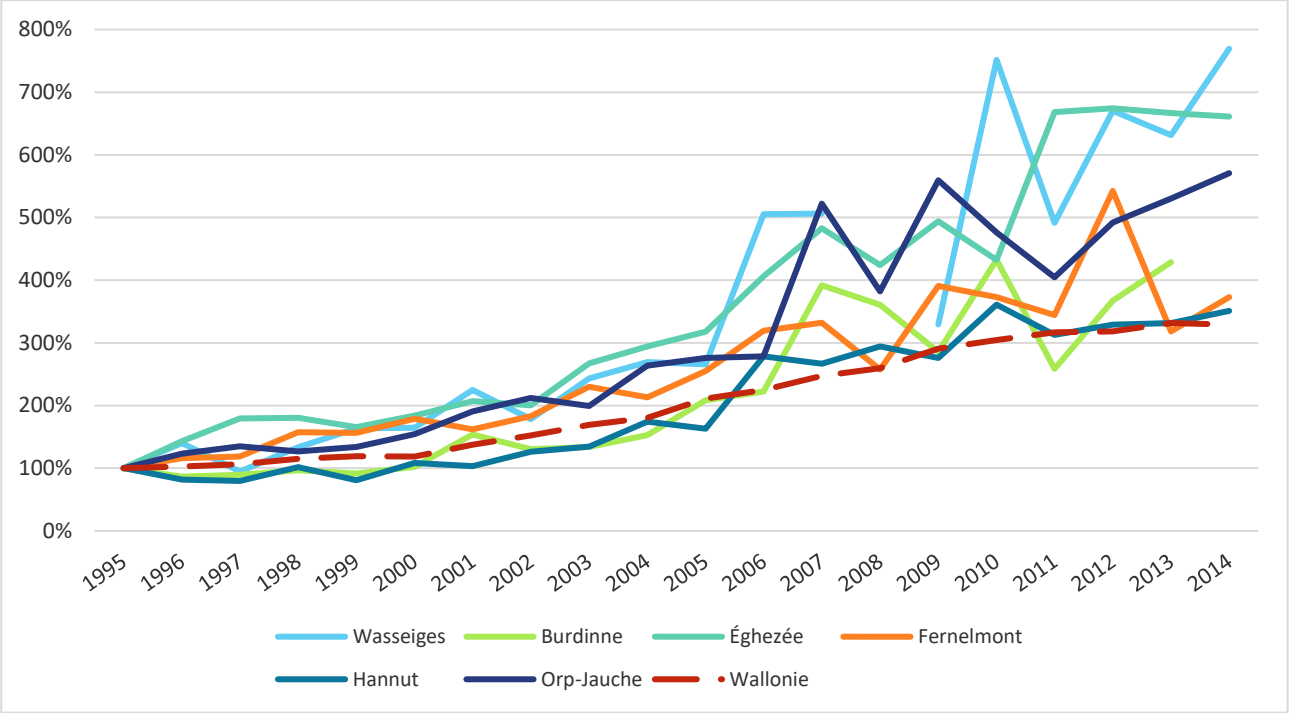

Figure 57: Evolution du prix du terrain à bâtir entre les communes de la microrégion de Wasseiges et en Wallonie (Source : INS)

6.2.3 Les permis d'urbanisme et les permis d'urbanisation

Depuis 2000, la commune de Wasseiges traite en moyenne 14 permis d'urbanisme par an.

Selon le graphique ci-dessous, le nombre de permis octroyés a diminué depuis 2000. Cependant, un pic a été observé en 2012 avec 40 permis octroyés (27 pour la construction et 13 pour la rénovation). De manière générale, les permis octroyés pour la construction sont plus importants que ceux octroyés pour la rénovation avec des valeurs variant du quitte au double. Cependant, sur les 16 permis octroyés pour la construction en 2015, seuls 10 étaient destinés à un bâtiment résidentiel (type maison). Pour la rénovation, les 8 permis octroyés étaient destinés à des bâtiments résidentiels.

Depuis 2015 et jusque 2019, le nombre de permis de constructions et de rénovation est d'environ 8 par an, un chiffre qui est donc fortement en baisse par rapport aux années précédentes

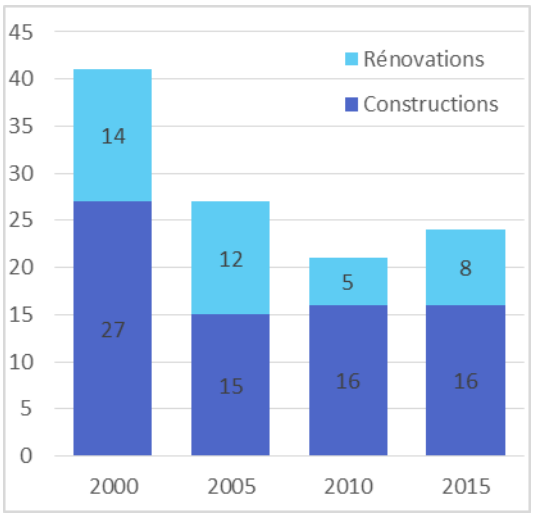

Figure 58: Permis de bâtir octroyés entre 2000 et 2015 à Wasseiges (Source: Cap Ruralité)

Il est possible de comparer ces chiffres avec ceux des communes de la microrégion de Wasseiges. Selon le tableau suivant, la microrégion recensait en 2015, 522 permis de bâtir octroyés.

	Nouvelles constructions			Rénovations			TOTAL	Nombre de permis par 1000 habitants
	Résidentiel	Non résidentiel	Total	Résidentiel	Non résidentiel	Total		
Burdinne	18	2	20	19	2	21	41	13.2
Eghezée	45	4	49	91	6	97	146	9,3
Fernelmont	57	4	61	42	7	49	110	14,3
Hannut	79	5	84	38	7	45	129	8,1
Orp-Jauche	38	3	41	30	1	31	72	8,3
Wasseiges	10	6	16	8	0	8	24	8,5
Microrégion	247	24	271	228	23	251	522	9,7

Tableau 26 : Permis de bâtir octroyés en 2015 dans la microrégion de Wasseiges (Source : INS, Cap Ruralité)

Il apparaît qu'en 2015, Wasseiges accorde un nombre de permis de bâtir par 1.000 habitants plus bas que la moyenne de la microrégion. Elle fait en effet partie des trois communes octroyant le plus faible nombre de permis par 1000 habitants. Wasseiges est la commune qui possède la plus grande proportion de nouvelles constructions avec 2/3 des permis octroyés. Hannut est proche de cette valeur.

Ce sont les communes de Fernelmont et Burdinne qui ont accordé le plus grand nombre de permis d'urbanisme par 1.000 habitants en 2015 avec respectivement 14,3 et 13,2 permis.

Les nouvelles constructions sont principalement destinées à la résidence dans toutes les communes de la microrégion (plus de 9 permis sur 10) mis à part Wasseiges (seuls 6 permis sur 16). Cependant, cette valeur est peut être particulière dans le sens où très peu de permis sont octroyés dans la commune en comparaison aux autres communes.

Quant aux rénovations, elles sont elles aussi quasi exclusivement destinées à la résidence dans la plupart des communes et dans 100 % des cas à Wasseiges. Seules Hannut et Fernelmont, communes très dynamiques en ce qui concerne l'emploi observent plus de 10 % (respectivement 14% et 16 %) des permis destinés à la rénovation des bâtiments non résidentiels.

Pour rappel (voir 3.4), à Wasseiges, 73 permis d'urbanisation (ou lotissements) sont présents. Au sein de ceux-ci, 12 terrains sont encore disponible à Meeffe, 12 à Wasseiges, 19 à Ambresin et 13 à Acosse pour un total de 56 lots libres.

6.2.4 Les secondes résidences

En 2016, 28 secondes résidences étaient répertoriées sur le territoire de Wasseiges. Une taxe communale de 400€ par an et par seconde résidence est d'application. La taxe descend à 200 € pour les caravanes et à 100 € pour un kot. En 2016, 10.000€ ont ainsi été collectés par la commune.

Le tableau qui suit illustre l'évolution du nombre de secondes résidences présentes sur le territoire, entre 2007 et 2016. Ce nombre n'a fait que diminuer, avec une décroissance moyenne de 5,0 % par an.

Selon le PCAL 2014-2016, la diminution des secondes résidences est liée à un remplacement de celles-ci par de la résidence permanente.

Nombre de secondes résidences	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	51	42	44	43	47	45	32	31	28	28

Tableau 27 : Nombre de secondes résidences entre 2007 et 2016 (Source : Administration communale)

6.3 Logement et alternatives

6.3.1 Le logement permanent dans les parcs résidentiels

La commune de Wasseiges a adhéré au plan Habitat Permanent (ou plan HP) en 2005. Ce plan répertorie une centaine de sites répartis sur 30 communes, au sein desquels vivent ± 10.000 personnes. Ces sites sont des équipements à vocation touristique (campings, parcs résidentiels) touchés par une certaine forme de précarité. Ce plan a pour objectif d'aider les résidents à être réinsérés dans des logements décents et à maîtriser/empêcher les nouvelles installations permanentes.

L'adhésion au plan HP peut donner accès à un ensemble d'aides financières régionales : allocations d'installation, de déménagement ou de loyer, primes d'installation, garanties locatives.

A Wasseiges, selon le PCAL[20] 2014-2016 la problématique de l'habitat permanent en campings, domaines ou parcs résidentiels concernait 58 ménages domiciliés en 2012 et 108 personnes. En 2016, ils étaient 122 personnes à vivre dans un parc résidentiel.

En 2016, 122 personnes y sont domiciliées. 2 sites sont concernés par le plan HP, étendus sur 7,72 ha. Au vu de la superficie et du nombre d'habitants concernés, le sujet est d'une importance majeure pour le territoire.

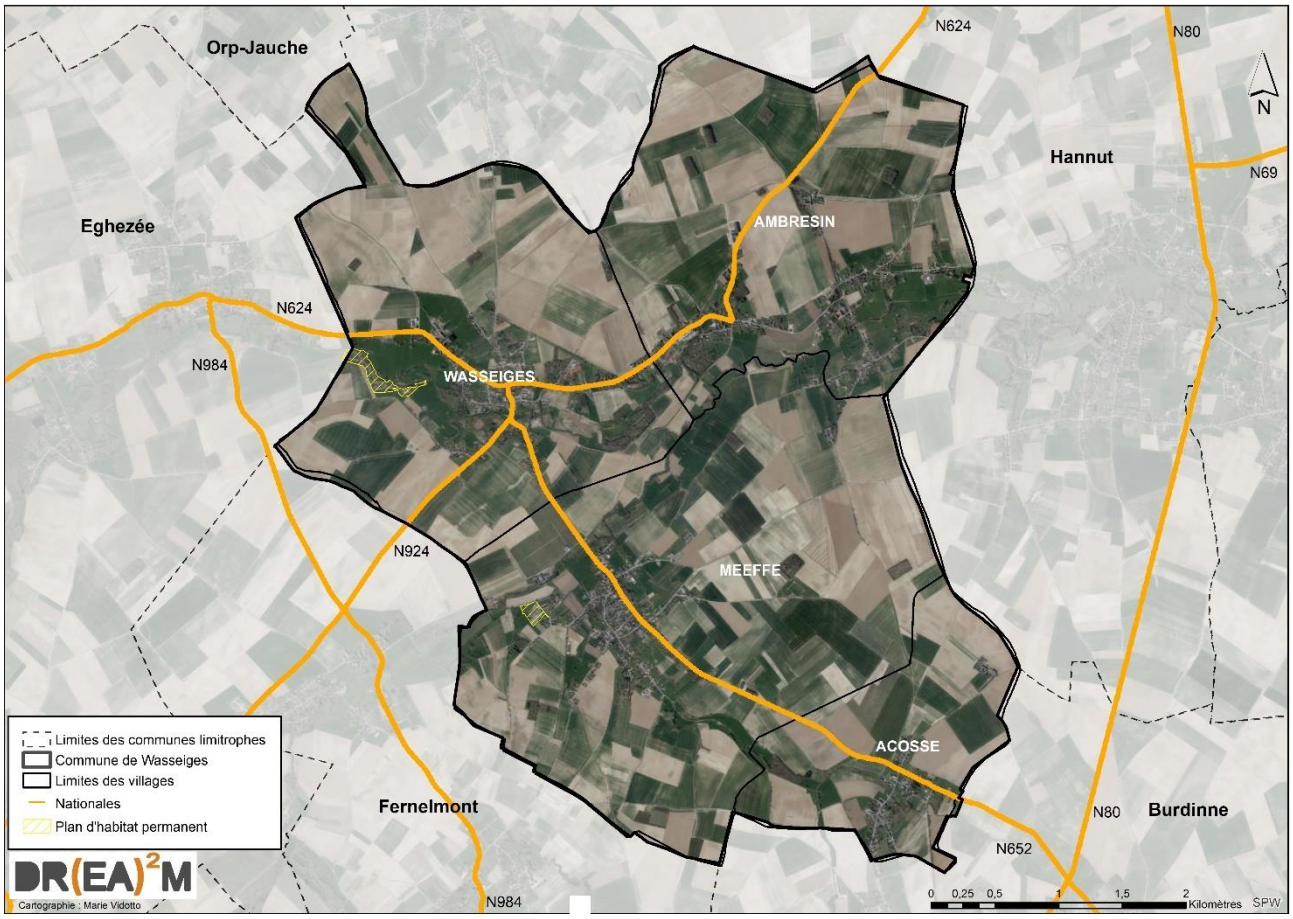

Figure 59 : Localisation des zones concernées par le plan HP (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

[20] Programme communal d'actions en matière de logement

Les sites concernés sont les suivants :

Dénomination	*Localisation*	*Superficie*	*Equipements*	*Remarques générales*
Domaine Clos du Lac	Situé à l'ouest du village de Wasseiges séparé de celui-ci par la Mehaigne	5,65 ha	Parc résidentiel privé Voiries publiques Electricité Téléphone Station d'épuration Installation eau de distribution en cours	Eclairage publique non mis en place Travaux en cours de réfection des canalisations d'égouttage Beaucoup de domiciliations Secondes résidences, remplacées par résidences permanentes
Camping « Villégiature du Marais »	Situé à l'ouest du village de Meeffe	2,07 ha	Parc résidentiel privé Distribution d'eau Electricité Epuration individuelle	Vocation touristique mais principalement accueil des gens du voyage 4 personnes domiciliées en 2016

Le tableau suivant illustre l'évolution démographique constatée au cours des dix dernières années :

	2007	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**
Domaine du Clos du Lac	104	109	100	99	101	111	116	118	137	118
Camping Villégiature du marais	6	8	8	8	10	9	6	5	5	4
Total	110	117	108	107	121	12	122	123	142	122

Tableau 28 : Nombre de domiciliés dans les parcs résidentiels de la commune de Wasseiges (Source : Administration communale)

Comme précisé au point 5.8 et comme l'illustre ce tableau, en moins de dix ans, la population domiciliée au sein des domaines concernés par le plan HP a cru de 10,9 % (+ 22).

En termes de croissance brute, le camping « Villégiature du marais » étant relativement petit, c'est là que la croissance a été la plus faible. Cependant, ce dernier accueille des gens du voyage en nombre. Ainsi, seules 4 personnes étaient domiciliées dans cette zone en 2016.

⇨ Notons qu'en 2020, le domaine du Clos du Lac est passé en « zone d'habitat vert » permettant différents subsides.



Figure 60: Caravane du Domaine du Clos du Lac (Photo: DR(EA)²M)



Figure 61: Vue d'ensemble sur le Camping "Villégiature du Marais" (Photo: DR(EA)²M)



Figure 62 : Zones ciblées par un Plan Habitat Permanent (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

6.3.2 L'offre en logements sociaux et/ou publics

En 2013, 20 logements publics étaient recensés dans la commune de Wasseiges. 8 demandes de logement social avaient été réalisées. Aujourd'hui, la commune dispose de deux logements de plus.

	Nombre de logements publics (2017)			
Village	**Logements sociaux assimilés**	**Logements d'insertion**	**Logements de transit**	**Total**
Ambresin	5	7	-	12
Meeffe	7	-	-	7
Wasseiges	-	1	1	2
Acosse	-	-	1	1

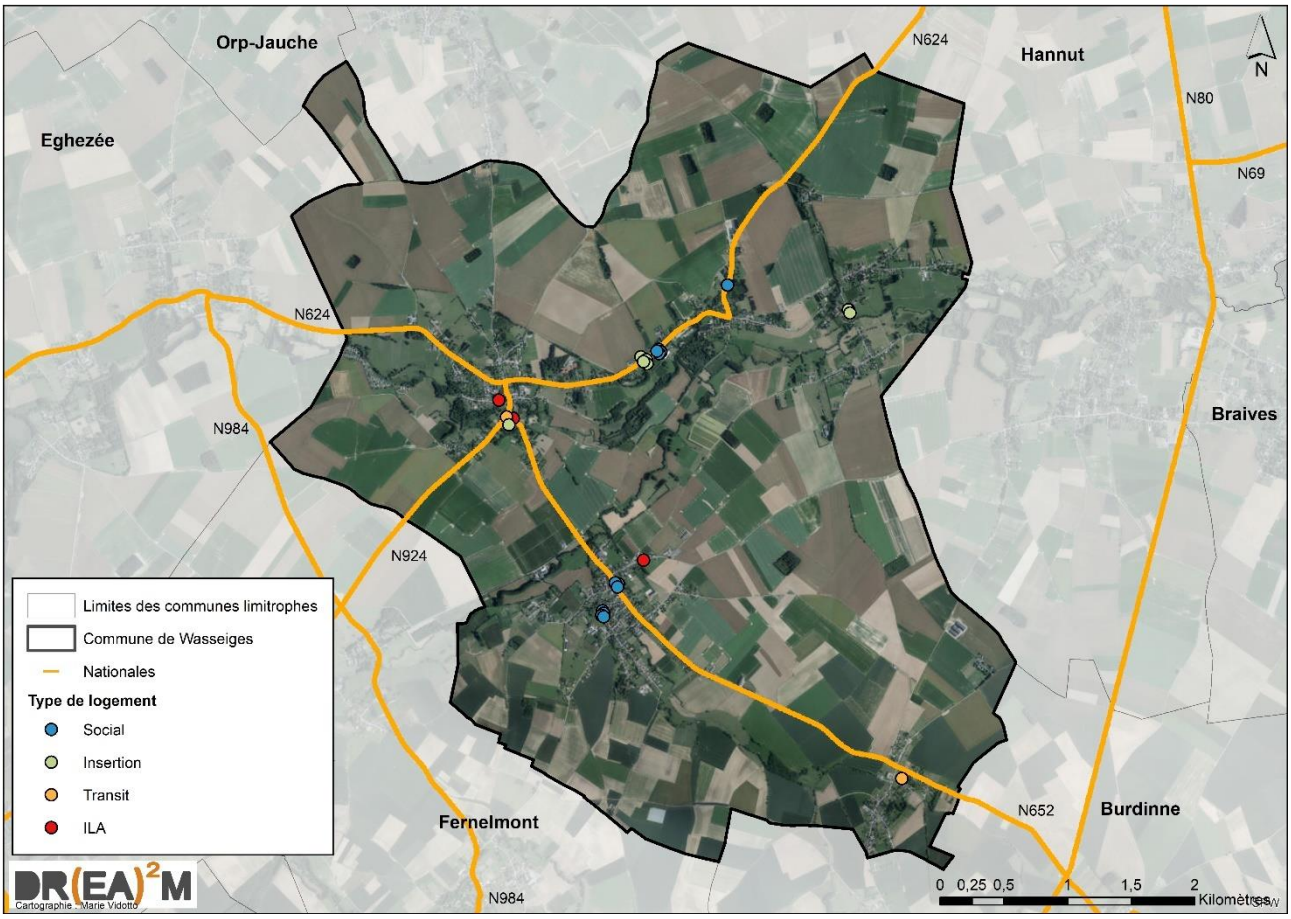

Figure 63 : Localisation des logements publics à Wasseiges
(Source : Administration communale, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Tous les villages du territoire disposent d'au moins un logement public pour un total de 11 duplex, appartements ou maisons. Ceci correspond à 2 % du parc de logements de l'ensemble du territoire.

Ces logements publics sont détenus par la FLW[21] (8 logements), la commune de Wasseiges (6 logements), le CPAS[22] (5 logements) ou des propriétaires privés (3 logements). Parmi ces logements, seuls ceux détenus par la commune ne sont pas gérés par le CPAS. A noter qu'un gestionnaire supplémentaire est présent sur le territoire de Wasseiges : le Home Waremmien.

[21] Fonds du Logement de Wallonie

[22] Centre Public d'Action Sociale

Sur ces 22 logements de une à trois chambres, 2 sont des logements de transit, 8 sont des logements d'insertion, 12 sont des logements dits « sociaux ».

En plus de ces 22 logements, il est à noter que la commune dispose de 4 logements ILA (Initiative Locale d'Accueil) disponibles pour les demandeurs d'asile. Ceux-ci sont situés à Wasseiges et Meeffe et peuvent accueillir entre 2 et 14 personnes pour un maximum de 26 personnes au total.

6.3.3 Agence Immobilière Sociale (AIS)

L'AIS qui couvre le territoire de Wasseiges est l' « AIS'baye » (Agence Immobilière Sociale en Hesbaye), dont les bureaux sont basés à Hannut. Elle a pour but de promouvoir un accès au logement aux personnes en difficulté tout en jouant le rôle d'intermédiaire entre propriétaire et locataires.

Bien qu'un projet de 3 logements en gestion via l'AIS'Baye a été envisagé, aucun logement n'est mis à disposition par cette agence immobilière sociale au sein de la commune de Wasseiges.

6.3.4 Problématique du logement

La problématique du logement et du logement social en particulier est l'un des soucis majeurs et récurrent pour tous les Pouvoirs publics, plus particulièrement encore pour les petites communes rurales, pauvres de surcroît.

Dans le cas de Wasseiges, ce sont les parcs résidentiels qui posent le plus problème car beaucoup de personnes y sont domiciliées. Au sein de ces zones, tous les équipements ne sont pas toujours disponibles (ex : pas de ligne téléphonique au sein du camping « Villégiature du Marais »). De plus, certaines habitations se situent en zone avec aléa d'inondation. Enfin, l'accessibilité des services de secours n'est peut-être pas idéale (en témoignent certaines habitations). Malgré cela, des améliorations sont actuellement en cours, essentiellement au Domaine du Clos du Lac où les voiries ont été cédées à la commune afin d'y assurer l'entretien.

Il s'agit donc de poursuivre le plan HP et d'améliorer le service des logements sociaux au sein de la commune.

6.3.5 Programme Communal d'Actions en matière de Logement

Une nouvelle stratégie pour une meilleure répartition de l'offre de logements en Région wallonne a été mise en place. Des programmes existent depuis plusieurs années et ont chacun permis la réalisation de certains projets :

- ✓ Programme 2007-2008 : 4 logements approuvés par décision du Gouvernement ;
- ✓ Programme 2012-2013 : 3 logements approuvés par décision du Gouvernement.

Le dernier programme est étalé sur 2014, 2015 et 2016 avec comme objectifs:

- ✓ Diversifier les types de logements disponibles sur le territoire de la commune ;
- ✓ Lutter contre l'inoccupation et l'insalubrité de certains logements présents sur le territoire ;
- ✓ Poursuivre le Plan Habitat Permanent ;
- ✓ Améliorer le service logement.

Deux projets étaient prévu à l'issue de ce PCAL :

- ✓ Création de 4 appartements sociaux sur un terrain du CAS mis à disposition du Home Waremmien. Ce projet n'a pas abouti et est actuellement envisagé sur une parcelle communale de Meeffe.
- ✓ Gestion de 3 logements via l'AIS'Baye, projet qui n'a pas abouti non plus.

6.4 Synthèse du diagnostic

- ***Parc de logements***
  - ✓ *Généralités* : 1237 logements en 2021 sur le territoire (+ 20 % depuis 2001), dont 42 % de maisons de type « ouvert » et 33 % de type (semi-) mitoyen ;
  - ✓ *Age du logement et évolution* : en 2016, 41 % des logements dataient d'avant 1900 et 26,4 % de logement dataient d'après 1981. Une taxe communale existe concernant les bâtiments inoccupés ou délabrés ;
  - ✓ *Taille des logements* : peu d'évolutions constatées sur la dernière décennie (plus de 95 % sont supérieurs à 65 m² et 3/4 sont même supérieurs à 104 m²).
- ***Marché du logement***
  - ✓ *Maisons et villas* : le prix d'une maison d'habitation ordinaire a plus que doublé depuis 1995 (+ 50 % sur les 6 dernières années), atteignant ± 210.000 € en 2016 ;
  - ✓ *Terrains à bâtir* : le prix d'un terrain à bâtir a presque octuplé depuis 1992, atteignant 59,55 €/m² en 2014. Ceci équivaut à 20 % plus cher que la moyenne wallonne;
  - ✓ *Permis d'urbanisme et d'urbanisation* : 14 permis d'urbanisme octroyés en moyenne par an depuis 2000 mais une diminution est constatée avec le temps. La moyenne communale est inférieure à celle de la microrégion. La tendance à la rénovation est présente en moindre partie que dans la microrégion ;
  - ✓ *Secondes résidences* : 28 secondes résidences en 2016 (- 45 % en 9 ans, une chute probablement corrélée avec la taxe communale de 400€ sur les secondes résidences – 200€ pour les caravanes et 100€ pour les kots).
- ***Logement et alternatives***
  - ✓ *Le logement permanent dans les parcs résidentiels*: 2 parcs résidentiels étendus sur 7,72 ha dont un repris en « zone d'habitat vert », 122 domiciliés au total (soit une augmentation de 11 % en 10 ans).

    Les secondes résidences y sont souvent remplacées par des résidences permanentes. La situation entre les domaines est variable, du point de vue des équipements et de l'état général mais des projets d'amélioration sont en cours.
  - ✓ *L'offre en logements publics et/ou sociaux* : 22 logements publics en 2017 (± 2 % du total des logements) principalement détenus par la FLW et la commune ;
  - ✓ *Programme Communal d'Actions en matière de Logement 2014-2016 :* aucun projet n'a actuellement vu le jour.

6.5 Analyse AFOM

Atouts	***Faiblesses***
✓ Mise en place d'une taxe sur les logements inoccupés et sur les secondes résidences ➔ Stimulation de la dynamique immobilière ✓ Augmentation de la part de logements de plus petite taille (appartements) ➔ Réponse à l'évolution de la structure démographique ✓ Dynamisme en matière d'octroi des permis (urbanisme et urbanisation) ➔ Renouvellement de l'offre immobilière ✓ Logement public partout dans la commune	✓ Prix de l'immobilier en constante augmentation ✓ Près de 125 personnes (soit environ 4,3% de la population communale totale) domiciliées dans les parcs résidentiels du plan HP. Nombreux problèmes juridiques (seconde résidence, statut des voiries, collectes des déchets, accessibilité des services de secours, etc.) ➔ Situation très instable sur le plan urbanistique et juridique
Opportunités	***Menaces***
✓ La réhabilitation des logements inoccupés et insalubres ✓ Une importante réserve foncière potentielle à gérer de manière cohérente et parcimonieuse ✓ Régularisation des zones de parcs résidentiels (CoDT) ✓ Mise en place d'un PCAL ➔ Développement potentiels de projets adaptés à tous les revenus et profils sociaux ✓ Le clos du lac est repris en « Zone d'habitat vert »	✓ Emballement des prix du foncier ✓ Dynamisme en matière d'octroi des permis ➔ Risque de dénaturation des caractéristiques bâties traditionnelles ✓ Risques sanitaires et environnementaux liés au nombre de personnes domiciliées dans les parcs résidentiels concernés par le plan HP ✓ Risque de croissance incontrôlée du logement (exclusivement du bâti de type « ouvert » et de grand gabarit dans les dernières années) ➔ Forte consommation d'espace

CHAPITRE 7 : STRUCTURE DU TRAVAIL

7.1 Population active

7.1.1 Généralités

Sur la population totale, soit 2.996 personnes, Wasseiges comptabilise 1.910 personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) au 1er janvier 2019, soit 63 % de la population totale. En 2019, le taux d'activité[23] était de 75,1 %, ce qui représente 1.432 personnes. C'est supérieur à la moyenne wallonne (63,9 %) et à la moyenne de l'arrondissement (73.5 %).

En comparant aux autres communes de la microrégion, Wasseiges a un taux d'activité supérieur à celui des autres communes ; suivent ensuite les communes de Fernelmont et Eghezée.

2019	Population en âge de travailler	Population active		
		Population active occupée	Population active inoccupée	Total population active
Nombre	1.910	1.320	115	1435
Taux	63 %	69 %	6 %	75 %

Tableau 29 : Population active à Wasseiges (Source : Cap Ruralité)

Sur les 1.910 personnes en âge de travailler, 69,1 % possèdent effectivement un emploi (population active occupée ou taux d'emploi administratif[24]), soit 1.320 personnes. La commune compte donc 115 personnes actives inoccupées (chômeurs DEI)[25]. Une fois encore, le taux d'emploi est supérieur à celui de la Région wallonne (57,2 %).

En 2015, en comparaison des autres communes de la microrégion, Wasseiges a un taux d'emploi plus bas que la plupart des autres communes (65,3 %). Seule Orp-Jauche a un taux plus faible (65,2 %). A l'inverse, le taux wallon est nettement plus faible qu'à Wasseiges (57,2%)

2015	Taux d'activité[26]	Taux d'emploi[27]
Burdinne	72,1 %	69,0 %
Eghezée	73,5 %	67,4 %
Fernelmont	73,9 %	67,7 %
Hannut	71,7 %	64,0 %
Orp-Jauche	72,1 %	65,2 %
Wasseiges	74,1 %	65,3 %
Région wallonne	67,5 %	57,2 %

Tableau 30 : Taux d'activité et taux d'emploi dans la microrégion de Wasseiges (Source : Cap Ruralité et IWEPS)

[23] Taux d'activité = (salariés + indépendants + demandeurs d'emploi) / population en âge de travailler

[24] Taux d'emploi = emplois dans les entreprises, commerces et administrations locales, tant salariés qu'indépendants / population en âge de travailler

[25] Source : IWEPS

[26] Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge d'activité (15-64 ans); la population active comprend la population active occupée (emploi) et les demandeurs d'emploi.

[27] Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge d'activité.

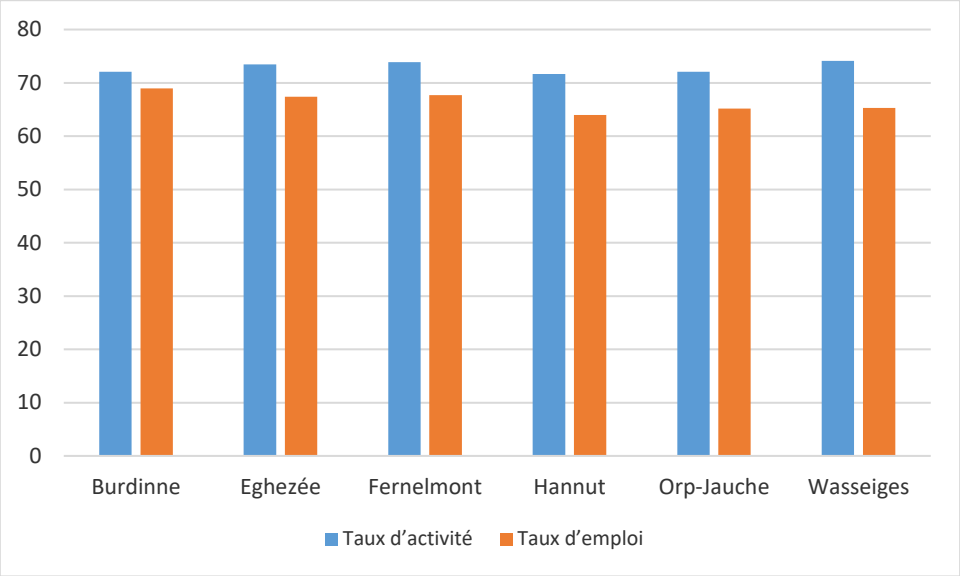

Figure 64 : Taux d'activité et taux d'emploi des communes de la microrégion de Wasseiges – 2015 (Source : Cap Ruralité – Graphique : DR(EA)²M)

7.1.2 Les indépendants

Fin 2020, on recensait 347 indépendants toutes catégories confondues[28], ce qui représente 24 % de la population active totale de Wasseiges. C'est supérieur à la moyenne wallonne (19 %).

En 2019 et en comparaison des autres communes de la microrégion, Wasseiges est dans l'entre-deux (20,6 %) si l'on considère la part d'indépendants en pourcentage de la population active. Burdinne a un taux de 18,0 % et Fernelmont de 23,3 %. Une fois de plus, Wasseiges se situe au-delà de la moyenne wallonne de 18,2 % sans doute en raison du peu d'emplois fournis dans les environs, pouvant forcer le choix des actifs d'opter pour le statut d'indépendant.

Indépendants	2019		
	Indépendants	Population active	% population active
Burdinne	396	1.683	23,53%
Eghezée	1.897	7.813	24,28%
Fernelmont	1002	3.996	25,08%
Hannut	1728	7.807	22,13%
Orp-Jauche	1037	4.286	24,20%
Wasseiges	347	1.435	24,18%
Région wallonne	304.645	1.575.561	19,34%

Tableau 31 : Indépendants – 2019 (Source : IWEPS)

Si on analyse l'évolution du nombre d'indépendants à Wasseiges depuis 2000, on constate une croissance générale avec une légère diminution environ tous les 5 ans. Il semble cependant que la croissance a été plus forte ces 10 dernières années, avec une moyenne annuelle près de deux fois plus importante (6,1 nouveaux indépendants/an) qu'avant 2007 (3.7 nouveaux indépendants/an). On note aussi une plus forte croissance depuis 2018.

[28] Veuillez noter qu'en ce qui concerne la répartition géographique des assujettis, celle-ci est effectuée d'après l'adresse officielle (domicile) ou l'adresse indiquée, laquelle ne correspondant pas nécessairement au lieu où l'activité professionnelle est exercée.

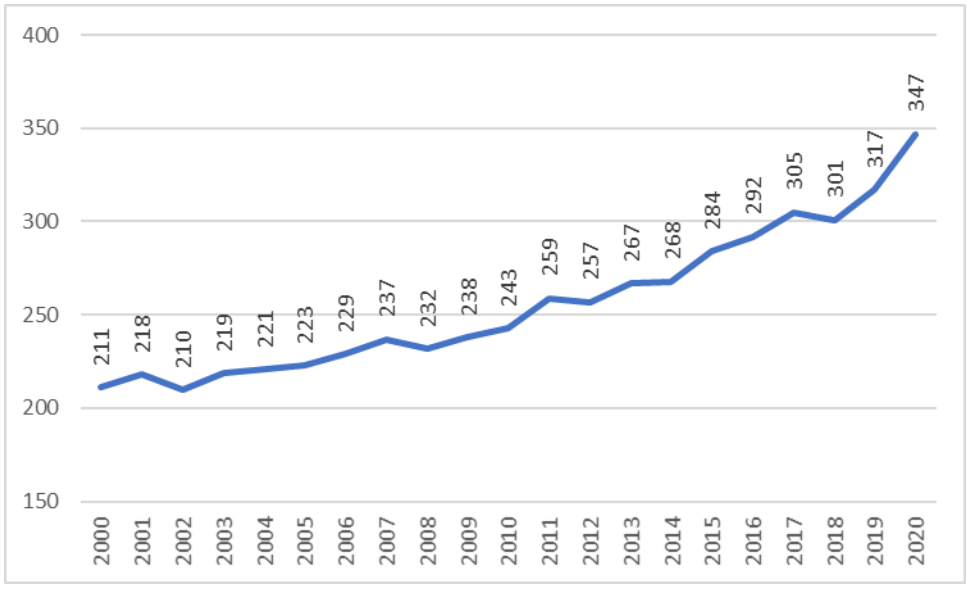

Figure 65 : Evolution du nombre d'indépendants à Wasseiges de 2000 à 2020 (Source : IWEPS – Graphique : DR(EA)²M)

En 2020, les 347 indépendants de Wasseiges sont pour beaucoup d'entre eux (102 – 35,9 %) des commerçants. Les professions libérales sont représentées à 23,9 %. Les petites industries et artisans ainsi que les agriculteurs/pêcheurs sont chacun représentés avec 21,8%.

Par rapport à la moyenne wallonne, la part des agriculteurs est nettement plus élevée à Wasseiges avec 10 % supplémentaires, soit quasi le double. Les professions libérales et l'industrie et l'artisanat sont quant à eux moins représentés qu'en Wallonie.

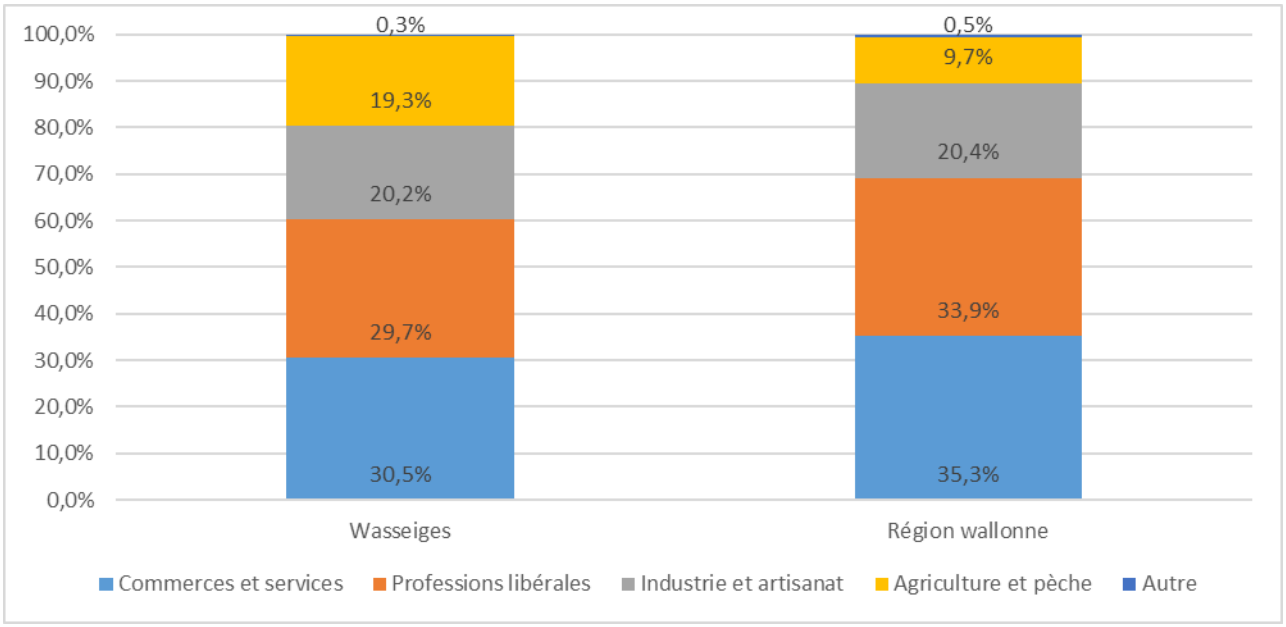

Figure 66 : Répartition des indépendants selon le secteur d'activité entre Wasseiges et la Région wallonne en 2020 (Source : IWEPS – Graphique : DR(EA)²M)

7.1.3 Les salariés

En 2020, on recense 1.115 travailleurs assujettis à l'ONSS ou à l'ORPSS à Wasseiges, ce qui représente 77 % de la population active totale de Wasseiges. Ils étaient 924,1 en 2008, ce qui représente une augmentation des emplois salariés (16 emplois salariés supplémentaires par an, en moyenne) mais une légère augmentation de la part de la population active concernée (76,3 % en 2008).

2020	Salariés	Population active	% population active
Burdinne	1.287	1.683	76
Eghezée	6.155	7.813	78
Fernelmont	3.128	3.996	78
Hannut	6.075	7.807	77
Orp-Jauche	3.297	4.286	76
Wasseiges	1.115	1.435	77
Région wallonne	1.062.442	1.575.561	67

Tableau 32 : Nombre de salariés résidant à Wasseiges en 2020 (Source : IWEPS)

En comparant avec les communes voisines, on constate des taux semblables. La part de salariés dans la population active est la plus faible à Burdinne et Orp-Jauche en comparaison au reste. Wasseiges et Hannut ont des valeurs semblables. Eghezée et Fernelmont sortent un peu du lot avec des valeurs supérieures. Enfin, la Région wallonne a une moyenne nettement plus faible que Wasseiges avec 67 %.

En s'intéressant aux secteurs d'activité des salariés assujettis à l'ONSS en 2020, on constate une répartition totalement différente de celle observée pour les indépendants puisque le secteur primaire est nettement moins représenté. En revanche, c'est le secteur tertiaire qui est largement représenté (± 80 % des salariés).

Cette omniprésence du secteur tertiaire chez les salariés provient sans aucun doute des administrations pourvoyeuses d'emploi dans la commune de Wasseiges. En effet, en 2020, 67,7 % des postes étaient dans le secteur public. Cette part a fortement augmenté depuis le début du siècle : 38,6 % en juin 2000.

Le secteur secondaire est bien présent au sein de la commune mais l'est moins qu'au sein de l'arrondissement et de la région wallonne pour lesquelles les parts cumulées s'élèvent à plus de 20% contre 10,9% à Wasseiges.

Le secteur primaire est a contrario fortement représenté au sein de la commune en comparaison avec les niveaux administratifs supérieurs. En effet, la part des salariés travaillant dans l'agriculture au sein de la région est plus de 10 fois moins grande qu'à Wasseiges.

Il s'agit de caractéristiques typiques de la Région wallonne à l'heure actuelle ; une tertiarisation de l'économie en général est à l'œuvre depuis plusieurs années déjà et Wasseiges n'y échappe pas.

Secteur d'activité	Nombre	Part		
	Wasseiges	Wasseiges	Arrondissement	Région wallonne
Autres	1	0,4 %	2,4 %	3 %
Agriculture et pêche	9	3,5 %	2,2 %	0,3 %
Industrie	22	8,6 %	11,9 %	13 %
Construction	11	4,3 %	9,8 %	6 %
Services	213	83,2 %	73,7 %	77,7 %

Tableau 33 : Nombre de postes de travail ONSS par secteur d'activité en 2020 (Source : IWEPS) 257

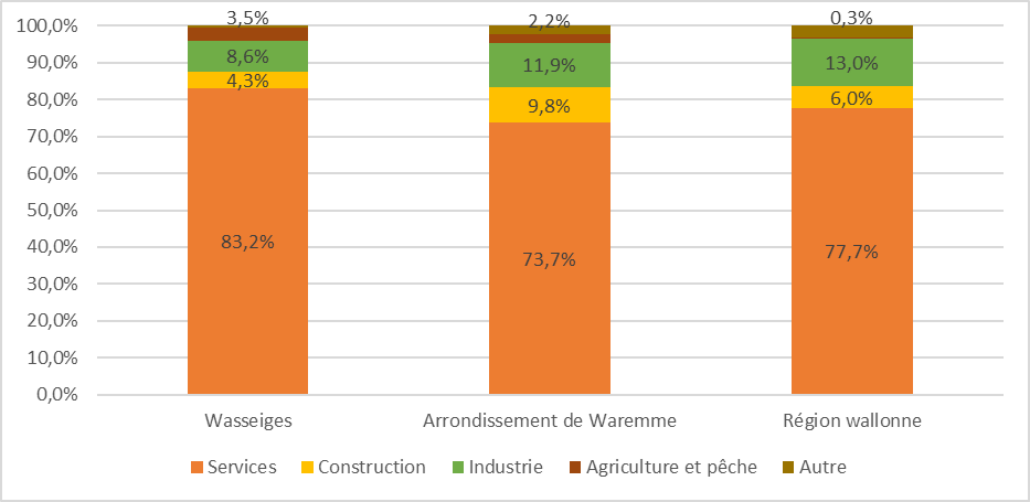

Figure 67 : Répartition des postes de travail ONSS selon le secteur d'activité, entre Wasseiges, l'arrondissement de Waremme et la Région wallonne en 2020 (Source : IWEPS – Carto : DR(EA)²M)

7.1.4 Mouvement des travailleurs

En 2013, parmi les 870 salariés résidants à Wasseiges, 38 salariés y travaillaient. Près de 44,7% travaillaient hors de la province de Liège

Parmi les salariés résidant à Wasseiges, près de ¾ travaillaient en Belgique en dehors de la province de Liège.

Parmi les salariés travaillant à Wasseiges, environ 1/3 provient de la commune, 1/3 du reste de la province de Liège (dont près de ¾ de l'arrondissement) et 1/3 de Wallonie.

Sur base de ces données, on peut conclure que bon nombre des salariés habitant à Wasseiges se déplacent au-delà de leur province pour se rendre sur leur lieu de travail mais aussi que Wasseiges attire essentiellement les salariés proches de son territoire, c'est-à-dire ceux vivant dans le reste de l'arrondissement.

Le graphique et le schéma suivants reprennent ces données, y compris celles de 2008. En 5 ans, l'évolution majeure est la diminution du nombre de salariés faisant la navette avec la Flandre, dans un sens comme dans l'autre (- 7 % vers la Flandre et – 3,5 % vers Wasseiges). Les déplacements sont dorénavant moins importants (depuis ou vers l'arrondissement de Waremme ou la province de Liège).

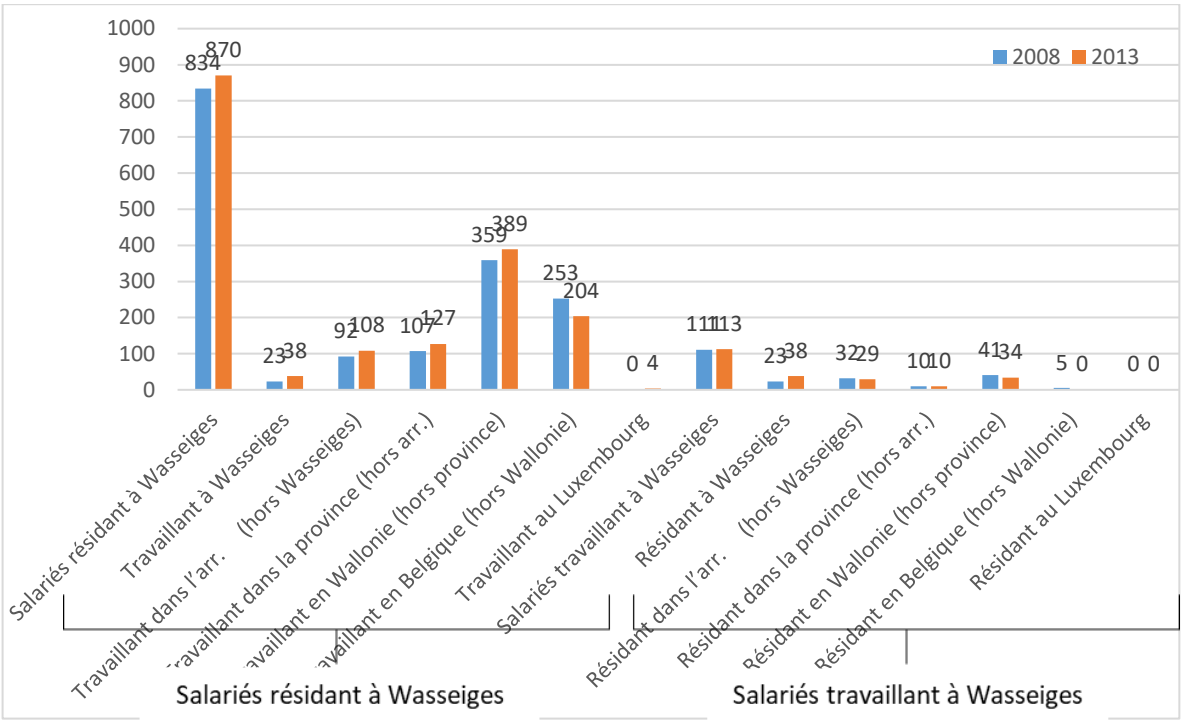

Figure 68: Mouvements de travailleurs à Wasseiges en 2008 et en 2013 (Source: IWEPS)

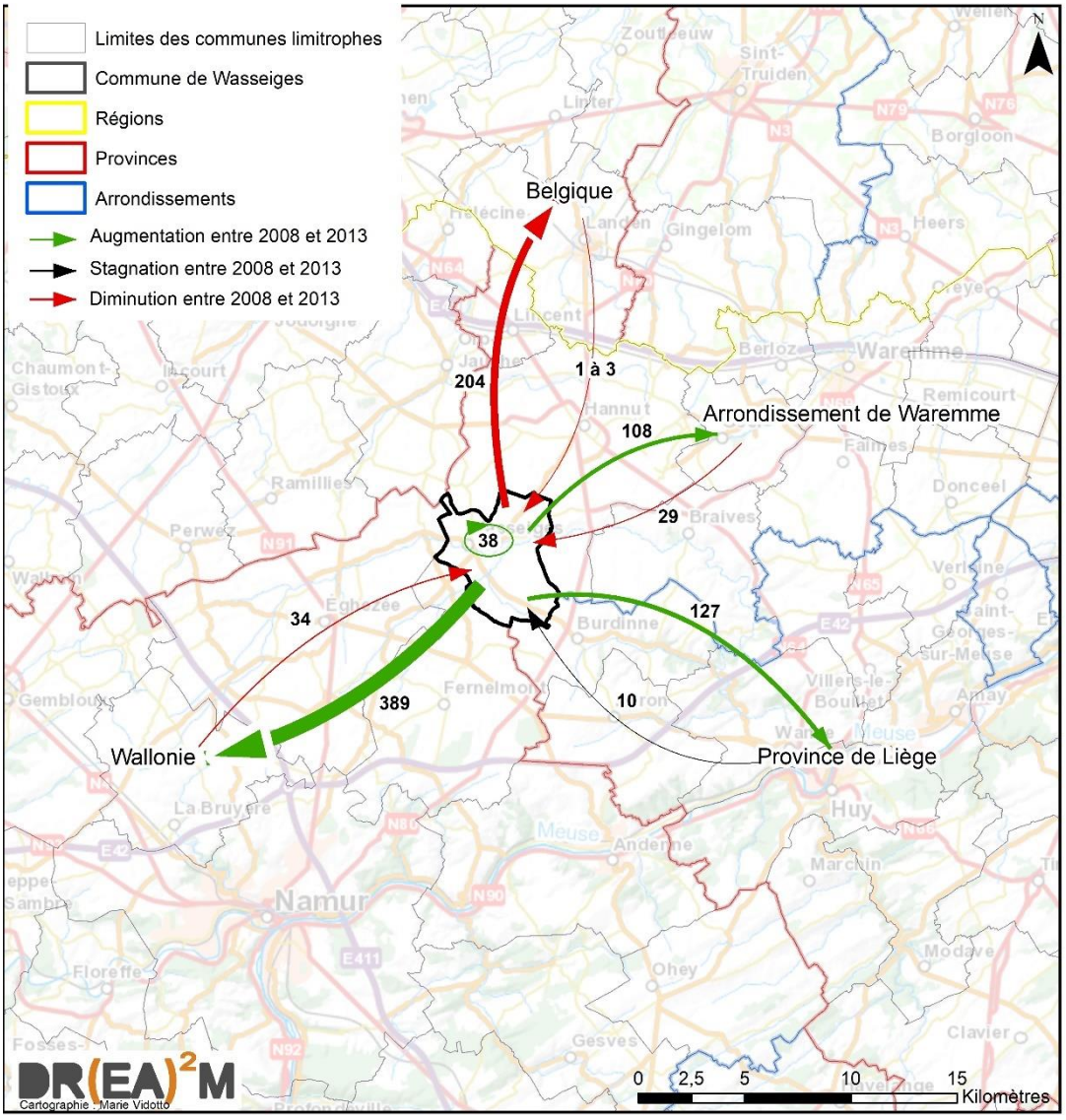

Figure 69: Mouvement des travailleurs à Wasseiges en 2013 et évolution par rapport à 2008 (Source: IWEPS, SPW - Cartographie: DR(EA)²M)

7.2 Population non active

7.2.1 Le chômage

En 2020, les demandeurs d'emplois inoccupés étaient au nombre de 121, ce qui représente 6,3 % de sa population en âge de travailler. En 2008, ils étaient 10,6 %. Entre 2008 et 2012, le taux de chômage varie autour de 11 %. Depuis 2013, le taux ne fait que baisser pour atteindre 8 % en 2019. Il remonte toutefois légèrement en 2020. Quelles que soient les années, le taux de chômage Wasseiges est bien inférieur à celui de la Wallonie.

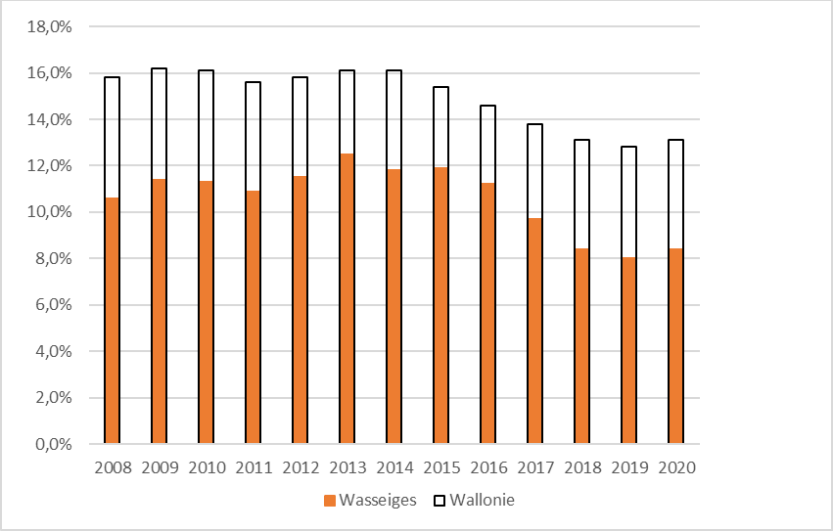

Figure 70: Evolution comparée du taux de chômage entre Wasseiges et la Région wallonne – 2008 à 2020 (Source : IWEPS – Graphique : DR(EA)²M)

En comparaison avec les autres communes de la microrégion, en 2020, le taux de chômage était supérieur à toutes les autres communes, saut Hannut où il était égal. Malgré cela, toutes les communes ont des valeurs nettement inférieures à la Région wallonne.

2015	Demandeurs d'emploi inoccupés	Population en âge de travailler	% de demandeurs d'emploi inoccupés
Burdinne	165	2.606	6,3 %
Eghezée	621	10.238	6,1 %
Fernelmont	315	5.095	6,2 %
Hannut	794	10.256	7,7 %
Orp-Jauche	393	5.643	7,0 %
Wasseiges	164	1.859	8,8 %
Région wallonne	242.387	2.332.653	10,4 %

Tableau 34 : Demandeurs d'emploi inoccupés – 2015 (Source : IWEPS)

Les femmes (48 %) semblent plus épargnées que les hommes (52 %).

De manière générale, les taux de chômage en fonction de la durée confirment la moyenne wallonne. En effet, la part des chômeurs pour une durée de maximum 6 mois (33,8 %) est la catégorie qui observe la plus différence avec la moyenne wallonne (29,5 %).

7.2.2 L'âge des demandeurs d'emploi

En 2016, le chômage touche de manière plus importante les personnes de 25 à 49 ans. Les deux autres catégories ont des valeurs similaires.

En comparaison avec la Wallonie en 2016 (voir graphique suivant), il s'avère que la part des demandeurs d'emploi âgés de 25-49 ans (44 %) est nettement plus faible à Wasseiges (55 %). A l'inverse, les deux autres catégories sont plus représentées à Wasseiges. Ainsi, la classe des plus

de 50 ans représente 32% des chômeurs à Wasseiges et 26 % en Wallonie. Les demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans présentaient en 2016 24 % des demandeurs d'emploi à Wasseiges contre 20 % en Wallonie. La problématique du chômage chez les jeunes est prégnante dans l'ensemble de la Région wallonne et Wasseiges n'y déroge pas.

De manière générale, les variations d'années en années se retrouvent sur le territoire wallon tout comme à Wasseiges. Ainsi, la part des chômeurs âgés de 25-49 ans stagne. Les jeunes de 18 à 24 ans sont de moins en moins représentés tandis que les personnes âgées de 50 à 64 ans le sont de plus en plus (augmentation de 7 % en 5 ans). Ceci est sans doute dû à un vieillissement de la population.

En comparant les taux de chômage par tranche d'âge, on constate que les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus touchés par le chômage. Une tendance qui se confirme aussi au sein de la région wallonne.

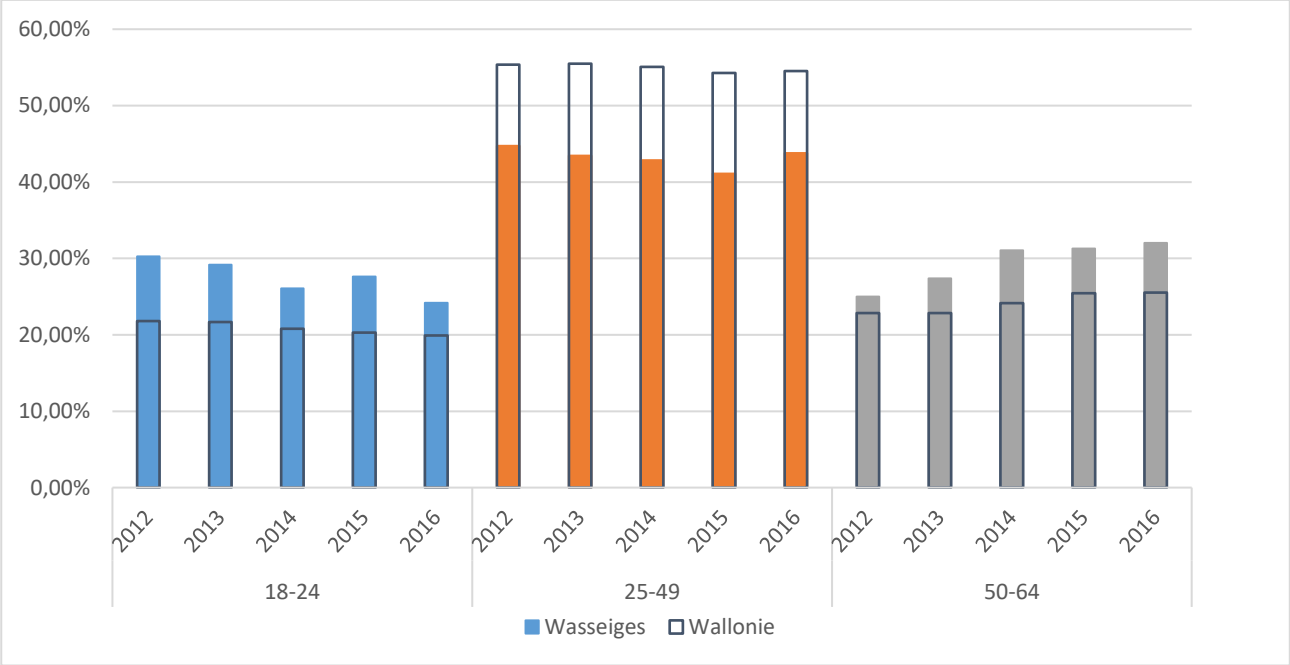

Figure 71 : Répartition des âges des demandeurs d'emploi à Wasseiges et en Wallonie entre 2012 et 2016 (Source : IWEPS – Graphique : DR(EA)²M)

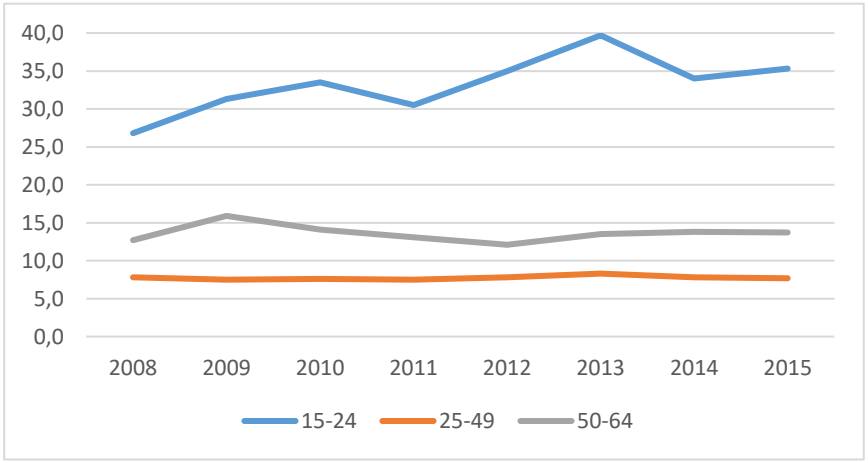

Figure 72: Taux de chômage par tranche d'âge à Wasseiges entre 2008 et 2015 (Source: IWEPS - Graphique: DR(EA)²M)

7.2.3 Le niveau de formation des demandeurs d'emploi

Si on regarde le niveau de formation des demandeurs d'emploi de Wasseiges en 2017, on remarque que plus de 3/4 ont un niveau faible, voire très faible. D'années en années, les classes sont réparties de manière semblable.

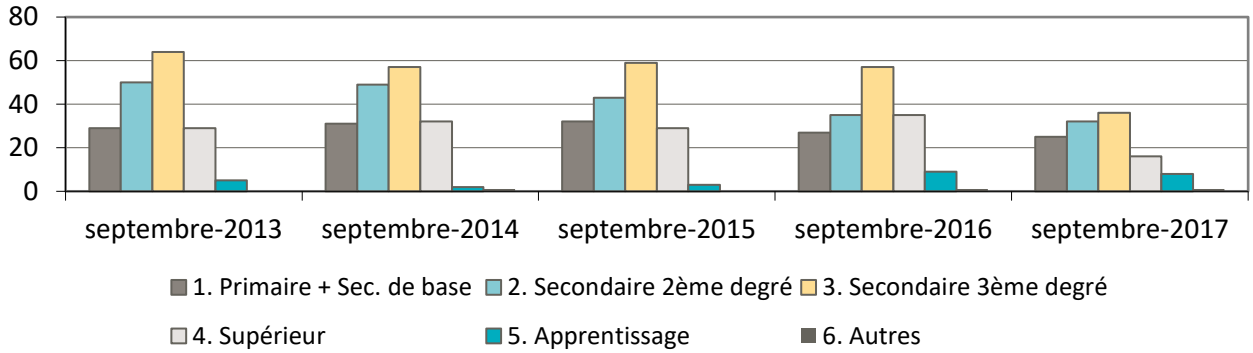

Tableau 35 : Nombre de demandeurs d'emploi selon le niveau de formation à Wasseiges – 2013 à 2017 (Source : Le Forem)

7.3 Les revenus

7.3.1 Généralités

Pour l'année 2019, le revenu moyen par déclaration s'élève à 35.490 € à Wasseiges alors que le revenu moyen de l'arrondissement s'élève à 35.866 € légèrement. Wasseiges est donc située sous la moyenne de l'arrondissement, laquelle est tirée vers le haut par Faimes et Geer mais tirée vers le bas par Saint-Georges-sur-Meuse. Le revenu moyen des communes limitrophes de Wasseiges est lui aussi supérieur à Wasseiges, Burdinne atteignant 39.545 €, soit un peu plus de 4.000 € de plus qu'à Wasseiges.

Au niveau provincial, le revenu moyen est de 31.311 €. Au niveau régional, il est de 31.923 €. Le revenu moyen de l'entité est donc supérieur de 11 % au revenu moyen wallon.

Exercice 2014	Revenu moyen par déclaration (€)	Revenu moyen par habitant (€)	Indice de richesse Belgique = 100
Burdinne	36.273	19.545	111
Eghezée	35.480	19.401	110
Fernelmont	36.209	19.185	108
Hannut	33.547	18.974	107
Orp-Jauche	35.008	18.937	107
Wasseiges	32.196	17.694	100
Arrondissement de Waremme	33.296	18.882	107
Région wallonne	29.595	16.671	94

Tableau 36 : Exercice 2014 – Revenus par déclaration (Source : DGSIE)

Si l'on s'intéresse aux diverses tranches de revenus de la déclaration 2012, les proportions de Wasseiges sont inférieures à celles de l'arrondissement et de la Région wallonne sur presque toutes les tranches, à l'exception de celles des « 10.000 à 20.000 € » et des « 20.000 à 30.000 € ». Ceci signifie que les travailleurs de Wasseiges ont un revenu moins élevé que le reste de l'arrondissement.

Déclarations fiscales 2012	Wasseiges	Arrondissement de Waremme
	% du total	% du total
Montant nul	7,8	6,0
Moins de 10.000 €	11,2	12,2
De 10.000 à 20.000 €	27,3	25,2
De 20.000 à 30.000 €	20,9	20,5
De 30.000 à 40.000 €	10,0	12,1
De 40.000 à 50.000 €	6,9	7,9
Plus de 50.000 €	11,5	16,1
Total	100%	100%

Tableau 37 : Revenus par déclaration – 2012 (Source : IWEPS)

En comparant le revenu moyen net par habitant de chaque commune avec le revenu moyen net par habitant de la Belgique, on obtient un indice de richesse dont la base est 100 (100 = moyenne belge). Si l'indice est inférieur à 100, les habitants de la commune sont moins riches que la moyenne belge. Si l'indice est supérieur à 100, ils sont plus riches que la moyenne belge.

Pour l'année 2014, seule Wasseiges a une valeur de 100. Toutes les communes limitrophes ainsi que l'arrondissement ont un indice supérieur. La Région wallonne a quant à elle un indice inférieur à 100. Wasseiges est donc dans la moyenne belge mais largement au-dessus des moyennes wallonnes, comme pour d'autres indicateurs présentés au préalable.

7.3.2 Les ayants droit au revenu d'intégration sociale

En 2016, la part de bénéficiaires au revenu d'intégration sociale (RIS), calculée sur la population totale, était de 13,36 ‰, contre 24,73 ‰ en Région wallonne et 10,66 ‰ dans l'arrondissement de Waremme.

Depuis 2006, cette valeur fluctue autour des 10 ‰. Outre 2016, seule une valeur dépasse les 11‰ : en 2011, 32 personnes sur les 2672 habitants de la commune avaient bénéficié d'un RIS, soit 11,98 ‰. En 10 ans, soit depuis 2007, ce chiffre a augmenté de 4,83 ‰.

En 2016, ils étaient en moyenne 22,33 par mois à bénéficier du RIS.

En analysant l'évolution croisée de la démographie avec celle du nombre de bénéficiaires du RIS, on constate une légère diminution en 2008, une augmentation entre 2008 et 2011 ainsi qu'une diminution entre 2011 et 2014. Depuis 2014, l'augmentation est fortement marquée avec 63,64% d'augmentation (soit de 14 personnes) en 2 ans par rapport à 2006.

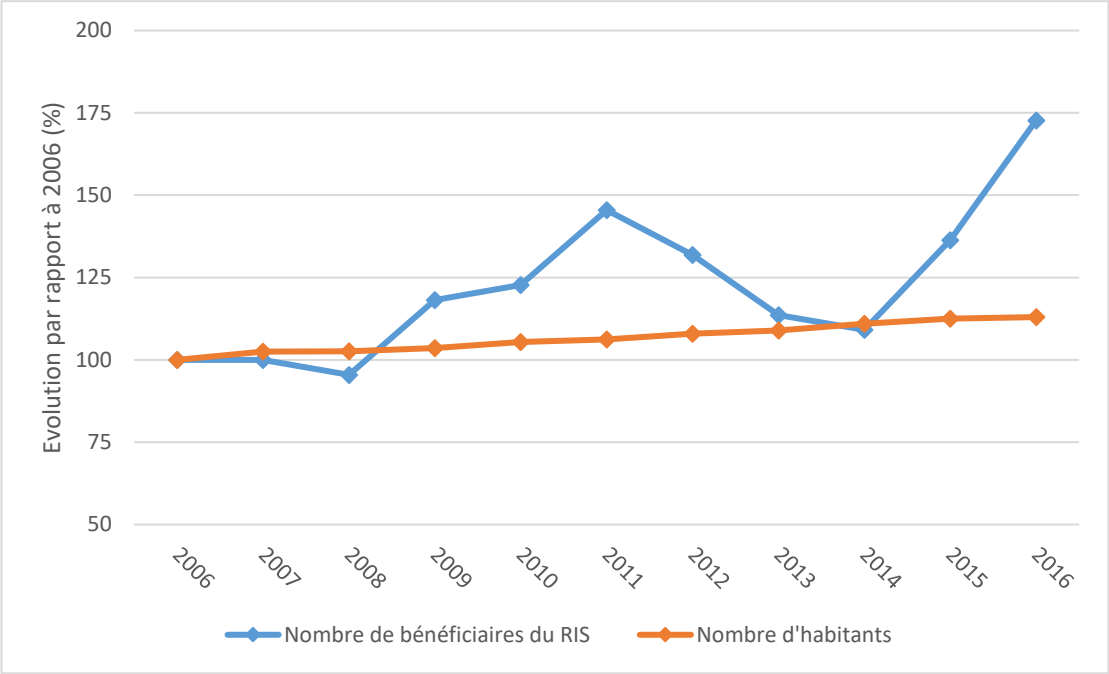

Figure 73 : Evolution croisée par rapport à 2006 – Démographie et bénéficiaires du RIS entre 2006 et 2016 à Wasseiges – Statistiques annuelles

(Source : SPP Intégration sociale – Graphique : DR(EA)²M)

Vis-à-vis des données brutes, le nombre moyen mensuel de bénéficiaires du RIS fluctue au fur et à mesure des années. De manière générale, il croit plus rapidement que la population de la commune.

	Nombre moyen mensuel de bénéficiaires	Nombre annuel de bénéficiaires	Nombre d'habitants	Bénéficiaires annuels / Population (‰)	Evolution du nombre de bénéficiaires mensuels du RIS (%)	Evolution du nombre de bénéficiaires annuels du RIS (%)	Evolution de la population totale (%)
2006	14,9	22	2517	8,74	100,00	100,00	100,00
2007	15,5	22	2580	8,53	103,91	100,00	102,50
2008	13,4	21	2582	8,13	89,94	95,45	102,58
2009	14,9	26	2606	9,98	100,00	118,18	103,54
2010	15,8	27	2654	10,17	106,15	122,73	105,44
2011	17,1	32	2672	11,98	114,53	145,45	106,16
2012	18,0	29	2718	10,67	120,67	131,82	107,99

2013	13,7	25	2741	9,12	91,62	113,64	108,90
2014	13,9	24	2794	8,59	93,30	109,09	111,01
2015	17,3	30	2833	10,59	115,64	136,36	112,55
2016	22,3	38	2844	13,36	149,72	172,73	112,99

Tableau 38: Evolution du nombre moyen mensuel de bénéficiaires du RIS et de la démographie – 1997 à 2016 (Source : SPP Intégration sociale)

A Wasseiges, il est rare que l'on observe des écarts de plus de 5 bénéficiaires entre les différents mois d'une même année.

7.4 Synthèse du diagnostic

- ***Population active***
  - ✓ *Généralités* : En 2019, 63 % de la population est en âge de travailler. Le taux d'activité est de 75.1 % et le taux d'emploi de 69,1 % (supérieurs à la moyenne de la Région wallonne) ;
  - ✓ *Les indépendants* : 24 % de la population active en 2020 (supérieur à la moyenne wallonne). 30,5 % sont des commerçants ;
  - ✓ *Les salariés* : 77 % de la population active en 2020 (supérieur à la moyenne de la Région wallonne). En 2020, 80 % travaillent dans le secteur tertiaire ;
  - ✓ *Mouvements des travailleurs* : en 2013, parmi les 870 salariés résidant à Wasseiges, seuls 38 y travaillaient. Sur les 75 autres travailleurs de la commune, la moitié provient du reste de la province et l'autre moitié du reste de la Wallonie. Les habitants de la commune se dirigent principalement vers la Wallonie (hors province de Liège) et la province de Liège.
- ***Population non active***
  - ✓ *Le chômage* : 6,3 % de la population en âge de travailler en 2020 (nettement plus faible que la région wallonne mais plus élevé que l'arrondissement) ;
  - ✓ *L'âge des demandeurs d'emploi* : proportionnellement aux tranches d'âge considérées, les moins de 25 ans sont les plus représentés. En considérant les valeurs brutes, ce sont les 25 - 49 ans qui sont les plus représentés ;
  - ✓ *Le niveau de formation des demandeurs d'emploi* : plus de ¾ ont un niveau faible, voire très faible (78,8 % n'ont pas dépassé le 3ème degré du secondaire).
- ***Les revenus***
  - ✓ *Généralités* : Revenu moyen par déclaration de 35.490 € en 2019 (supérieur à la moyenne Région wallonne ; inférieur à la moyenne de l'arrondissement);
  - ✓ *Les ayants droits au revenu d'intégration sociale* : 1,35 % de bénéficiaires parmi la population (la moitié de la moyenne de la Région wallonne mais légèrement plus élevé que la moyenne de l'arrondissement).

7.5 Analyse AFOM

Atouts	***Faiblesses***
✓ Territoire très dynamique en matière de taux d'activité et d'occupation ➔ Production de revenus, captés sur le territoire mais surtout en-dehors, qui peuvent ensuite être dépensés sur le territoire ✓ Faible part de bénéficiaires du RIS par rapport aux moyennes de la Région wallonne ✓ 60 % des personnes travaillant à Wasseiges résident dans l'arrondissement ➔ Wasseiges rayonne au sein de l'arrondissement et s'impose comme pôle d'emploi ✓ Revenus moyens par habitant et par déclaration supérieurs aux moyennes wallonnes mais inférieurs aux communes limitrophes.	✓ Tendance à l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RIS depuis quelques années ✓ Peu de salariés travaillant dans d'autres secteurs que le tertiaire ➔ Manque de diversification des sources d'emploi ✓ Taux de chômage très élevé chez les plus jeunes ➔ Manque d'emploi pour les jeunes sur le territoire de Wasseiges ✓ Niveau de formation très faible des demandeurs d'emploi ➔ Peu de personnel qualifié à une époque où le secteur tertiaire se développe au profit des secteurs primaire et secondaire ✓ Seuls 5% des salariés domiciliés à Wasseiges travaillent dans l'entité ➔ Evolution en commune dortoir ✓ Plus de 2/3 des forces vives résidant à Wasseiges travaillent hors de la province de Liège ➔ La commune capte davantage de richesses qu'elle n'en produit sur son territoire
Opportunités	***Menaces***
✓ Part importante d'indépendants ➔ Potentiel de développement et de résilience accrue en cas de problèmes d'ordre économique à grande échelle	✓ Exposition accrue aux aléas économiques en raison du manque de diversification des sources d'emploi (mais globalement moins de risques pour le secteur tertiaire)

CHAPITRE 8 : ECONOMIE

8.1 Secteurs d'activité

8.1.1 Généralités

Entre 2008 et 2018, le nombre d'entreprises actives est passé de 187 à 218. Wasseiges connaît donc une légère augmentation au niveau du nombre d'entreprises actives.

En 2018, bien que 47 entreprises étaient actives dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche, la majorité de ces entreprises était active dans le secteur tertiaire et notamment la construction (31) et le commerce (26).

Les activités économiques et commerciales du territoire se portent donc relativement bien.

Parmi ces entreprises, le secteur public est plus représenté que le secteur privé, avec 57,3 % des salariés.

Tel que déjà évoqué, le secteur tertiaire est fortement représenté, par les indépendants mais surtout par les salariés. Les indépendants représentent également le secteur primaire et secondaire.

Aucun parc d'activité économique n'est implanté sur le territoire de Wasseiges. Cependant, toutes les communes voisines en possèdent inscrites au plan de secteur en tant que zones d'activité économique industrielle ou zones d'activité économique mixte.

8.1.2 L'agriculture

Superficie agricole utile et production

La superficie agricole utile correspond à la superficie réellement utilisée pour la culture. Elle ne comprend donc pas les bâtiments, cours, friches et terres non agricoles d'une exploitation. Celle-ci est décrite dans le tableau suivant. Seuls 9 % de la superficie agricole utile (SAU) de 2020 était considérée comme « superficie toujours couverte d'herbe ». Comme cette valeur était nettement inférieure à celle de la Région wallonne.

2020	Exploitations	SAU (ha)	% SAU sur le territoire	SAU par exploitation (ha)	% Superficie toujours couverte d'herbe sur la SAU
Burdinne	40	2.292	70,26%	57,30	15,27%
Eghezée	98	7.163	69,40%	73,09	11,89%
Fernelmont	60	3.892	59,13%	64,87	16,57%
Hannut	110	6.561	75,86%	59,65	8,69%
Orp-Jauche	56	3.726	73,35%	66,54	5,58%
Wasseiges	36	2.274	92,89%	63,17	8,97%
Arrondissement de Waremme	534	30175	77,39%	56,51	11,03%
Région wallonne	12.715	732.685	43,35%	57,62	42,39%

Figure 74 : Nombre d'exploitations et SAU des communes, de l'arrondissement et de la Région Wallonne - 2020 (Source : Cap Ruralité)

En 1990, la superficie agricole utile (SAU) s'élevait à 1.895 ha, soit, environ 77,5 % du territoire, pour un total de 46 exploitations. En 1990 tout comme aujourd'hui, il s'agit d'un secteur particulièrement important, ne serait-ce qu'au niveau de son influence paysagère. 52 % de la SAU était destinée aux céréales, 26 % aux cultures industrielles, 16 % aux superficies toujours couvertes d'herbe.

En 2016, la SAU a diminué de 20 ha pour les céréales mais a augmenté de 60 ha pour les cultures industrielles. La superficie toujours couverte d'herbe a elle aussi diminué fortement, soit 9,3 ha, soit 30 % de moins.

On observe une diversification des cultures depuis 1990 puisque 94 % représentaient les céréales, cultures industrielles et superficies couvertes d'herbe alors qu'en 2016, le chiffre tombe à 74 %.

Si l'on s'intéresse aux types de cultures présentes sur le territoire, le tableau suivant démontre la répartition des terres arables. La quasi-totalité est réservée aux céréales (grain) et aux cultures industrielles et aux pommes de terre.

Si l'on rapporte le nombre de volailles par rapport à la SAU, Wasseiges (36,2 %) est largement au-delà de la moyenne de l'arrondissement (17,5 %). Les communes de Geer et Donceel ont quant à elles des valeurs égales à 51,6 % et 56,7 % respectivement. Les bovins (0,5 %) et les ovins (0,05 %) ont des valeurs inférieures à Wasseiges qu'au sein de l'arrondissement (0,8 % et 0,01 %).

15 % de la volaille de l'arrondissement se trouvent sur le territoire, contre 6 % des ovins et 5 % des bovins.

Wasseiges		**2020**	
		Ha	**%**
Terres arables		1.972,2	88,7 %
	Céréales pour le grain	931,7	41,9 %
	Cultures industrielles	510,3	22,9 %
	Pommes de terre	293,5	13,2 %
	Légumineuses	0,0	0,0 %
	Fourrages des terres arables	73,0	3,3 %
	Légumes en plein air	158,0	7,1 %
	Cultures ornementales en plein air	0,0	0,0 %
	Jachères	5,7	0,3 %
Cultures permanentes		48,9	2,2 %
	Pépinières en plein air	23,7	1,1 %
	Vergers	25,0	1,1 %
	Petits fruits en plein air	0,2	0,0 %
Superficie toujours couverte d'herbe		202,9	9,1 %
Cultures sous serres		0,0	0,0 %
Bovins (nombre)		*1.116*	*/*
Ovins (nombre)		*109*	*/*
Volailles (nombre)		*80.600*	*/*
Total		2.224	100 %

Tableau 39 : Recensement agricole 2016 (Source : SPF Economie)

Parmi les agriculteurs restants sur le territoire, selon les dernières informations disponibles, aucun ne pratiquait l'agriculture biologique en 2009.

Exploitations

Comme partout ailleurs, le nombre d'exploitations est en diminution. Depuis 1990 (46 exploitations), le nombre d'exploitations fluctue pour atteindre un maximum en 1993 (51 exploitations) et un minimum en 2013, 2014 et 2014 (33 exploitations). En 2016, le nombre d'exploitations atteignait 38 et en 2020, 36.

Une seule exploitation cultive selon le cahier des charges bio. Elle est active en grande culture.

Comme partout ailleurs à nouveau, la taille moyenne des exploitations a augmenté, passant de 41,2 ha à 62,5 ha (+ 50 %). Cette valeur est 5 à 6 fois supérieure à celle de la Région wallonne.

Age des agriculteurs

	Effectif	%
Moins de 35 ans	2	5,4
De 35 à 45 ans	9	24,3
De 45 à 55 ans	8	21,6
De 55 à 65 ans	7	18,9
Plus de 65 ans	11	29,7

Tableau 40 : Age des agriculteurs – 2010 (Source : Administration communale)

Sur les 37 agriculteurs recensés en 2010, les classes les plus représentées étaient celles des plus de 65 ans et des 35 à 45 ans (plus de 50 % à elles deux). Les moins de 35 ans ne représentaient que 5,4 %. La part des plus de 65 ans montre bien qu'il n'est pas toujours aisé de trouver un repreneur pour son exploitation.

Localisation des agriculteurs

La majorité des agriculteurs se situent à Meeffe, soit 40 % de tous les agriculteurs de la commune. Ce village recense aussi la plus grande part d'agriculteurs par habitant (15,3 ‰). Wasseiges, centre administratif de la commune recense seulement 6 agriculteurs (soit 6,1 ‰ habitants), soit près d'un tiers la valeur de Meeffe.

Plus précisément, en 2016, les 32 agriculteurs se répartissaient de la manière suivante sur le territoire :

Localité	*Nombre d'agriculteurs*	*Population (2016)*	*Part / 1000 hab.*
Acosse	4	329	12,2
Ambresin	9	726	12,4
Meeffe	13	851	15,3
Wasseiges	6	989	6,1

Tableau 41: Répartition des agriculteurs au sein de la commune en 2016 (Source: Administration communale)

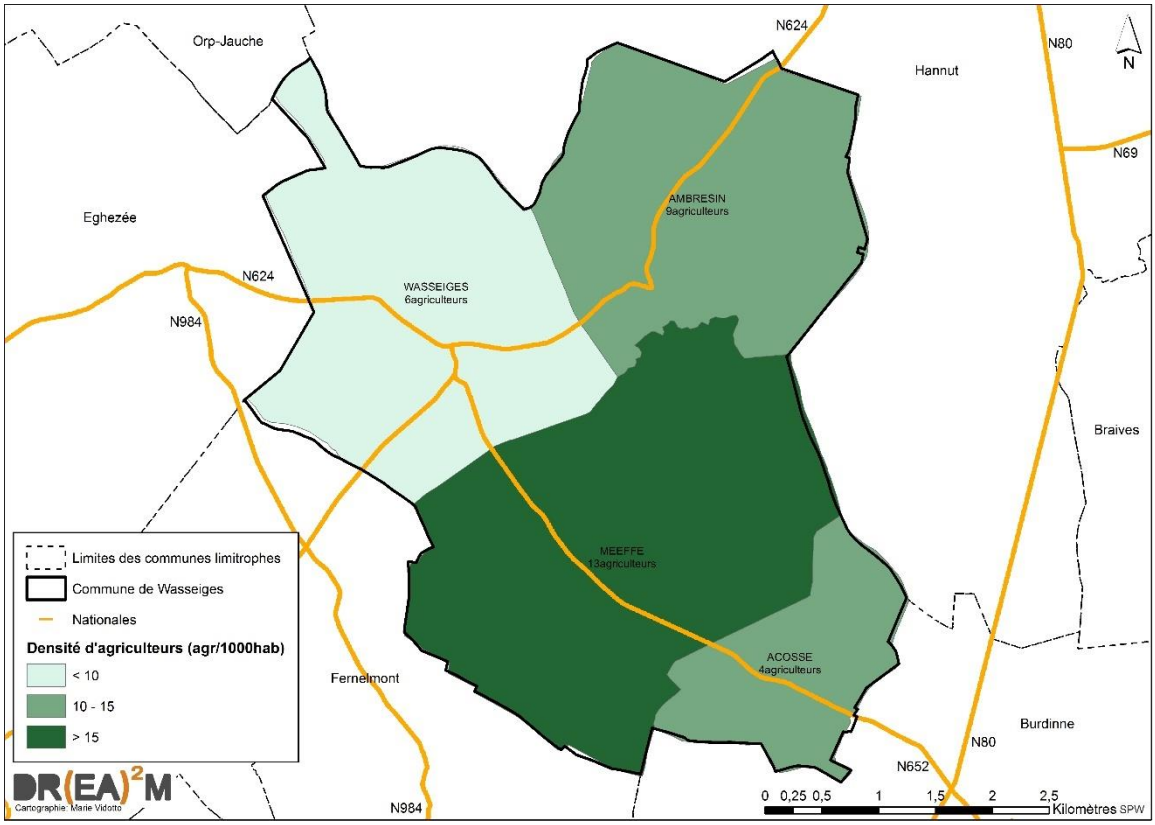

Figure 75 : Nombre d'agriculteurs et part d'agriculteurs par anciennes communes – 2016 (Source : Administration communale – Carto : DR(EA)²M)

Comparaison avec le reste de l'arrondissement

Certaines communes de l'arrondissement contribuent davantage à la spécificité de l'arrondissement en matière d'agriculture, à savoir une SAU dominée par les terres arables à 85 %. Seule Berloz est bien en-deçà de la moyenne avec seulement 78 % de terres arables et Lincent bien au-delà avec 94 %.

De manière générale, les superficies toujours enherbées représentent 12 %, les cultures industrielles 19 % et les cultures de grain 41 %. Berloz sort encore une fois du lot avec des valeurs plus faibles. A contrario la part de vergers atteint presque 1/5 de la surface agricole utile (17 %).

La SAU ne représente que qu'une partie de la surface communale. Cette part varie énormément selon les communes de l'arrondissement de Waremme avec seulement 38 % à Berloz et 96 % à Faimes.

En termes de SAU par exploitation, la moyenne de la commune (59 ha/exploitation) est nettement supérieure à celle de l'arrondissement (55 ha/exploitation). Cependant, au sein de l'arrondissement, les valeurs varient énormément avec 37 ha/exploitation à Crisnée et 74 ha/exploitation à Braives.

Aménagement foncier

L'aménagement foncier rural (ou remembrement des biens ruraux) est un outil au service des agriculteurs et du monde rural comme décrit précédemment, au point 3.5.2. Outre la restructuration parcellaire des terres agricoles, le remembrement permet l'amélioration des infrastructures du périmètre visé pour en optimaliser spatialement l'usage et ceci au profit de tous ses utilisateurs.

En ce qui concerne le territoire de Wasseiges, un remembrement est actuellement en cours (arrêté du Gouvernement Wallon du 24 mai 2017). Il s'agit du remembrement dit de « Soile et Affluents », dont le périmètre s'étend sur les territoires de Wasseiges, Eghezée et Fernelmont. Ces trois communes sont toutes des communes préemptables, c'est-à-dire que les biens immobiliers situés sur leurs territoires sont concernés par le droit de préemption de la Région wallonne.

Grâce à cet aménagement foncier rural, de nombreux projets sont en cours de mise en place au sein du périmètre dont

- La création d'aires de pique-niques
- La création de bandes enherbées accompagnées ou non d'un sentier durci
- La création de fascines
- La création ou le nettoyage de fossés
- La création ou l'amélioration de frayères.

8.1.3 La forêt

Aujourd'hui, la forêt est un espace multifonctionnel qui remplit

- ✓ une fonction économique avec la production de bois et les locations de chasse ;
- ✓ une fonction sociale pour les activités de loisirs et de détente ;
- ✓ une fonction écologique pour la conservation de la biodiversité et la protection du sol et des eaux.

Cependant, la superficie boisée ne représente que 1 % de la superficie communale à Wasseiges. Dans les communes de l'arrondissement, il est relativement faible aussi. Seules les communes de Braives et de Saint-Georges-sur-Meuse ont des valeurs plus élevées avec respectivement 5,3 % et 8,2 %.

Les retombées économiques et les services écosystémiques en lien avec les forêts sont donc relativement négligeables.

8.1.4 La pêche

Moyennant un permis de pêche, la pêche est autorisée dans la commune de Wasseiges le long de la Mehaigne et le long de la Soile (zone d'eaux mixtes) et le long de la Rhée et en amont (zone d'eaux vives). Plusieurs associations de pêcheurs sont recensées au sein de la commune :

- ✓ La Pêcherie de Meeffe à Meeffe ;
- ✓ L'asbl Soëlhe et Mehaigne ambresinoises basée à Hannut ;
- ✓ La fine ligne à Ambresin.

Aucune entreprise de pêche n'est recensée sur le territoire.

8.1.5 Les industries

Comme nous l'avons vu, l'industrie et l'artisanat représentent 21,7 % du travail des indépendants de Wasseiges. 4,9 % des salariés travaillent également dans le domaine de l'industrie.

Les principales entreprises du secteur secondaire actives sur le territoire de Wasseiges sont (2017) :

- ✓ Le secteur de la construction (chauffage, électricité, etc.)
- ✓ Le secteur textile (couture, confection de sacs)
- ✓ Le secteur de la transformation (tailleur de pierre, menuiserie, ébénisterie)

8.1.6 Le secteur tertiaire

En 2016, le secteur tertiaire occupe 59,8 % des indépendants de Wasseiges, qui sont majoritairement des commerçants (60 %) ou qui exercent des professions libérales (40 %). Il occupe 85 % des salariés assujettis ONSS en 2013.

Les zones d'influence

Au niveau des zones d'influence des grandes villes, Wasseiges est reprise dans les zones d'influence de Namur et de Liège.

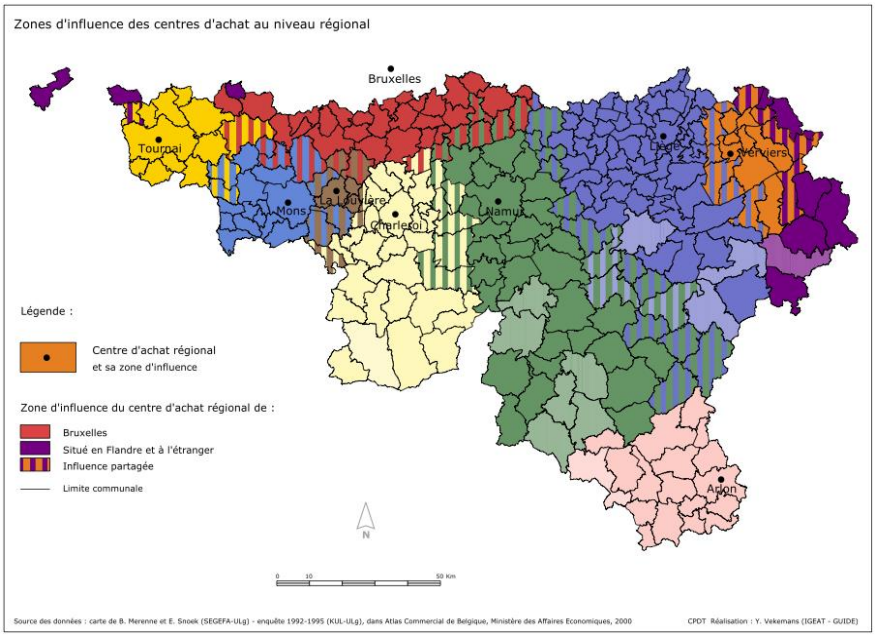

Figure 76 : Zones d'influence des centres d'achat au niveau régional – 2001-2002 (Source : CPDT, Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie)

À l'échelle des « petites villes », Wasseiges est dans la zone d'influence de Hannut. Celle-ci s'étend sur un total de 5 communes : Hannut, Wasseiges, Orp-Jauche, Lincent, Braives (Burdinne s'ajoute

à la zone lors de l'actualisation 2012-2013). Ce faible rayonnement s'explique aisément vu la présence de Namur au sud-ouest, de Huy au sud (de moindre importance) et de Liège à l'est.

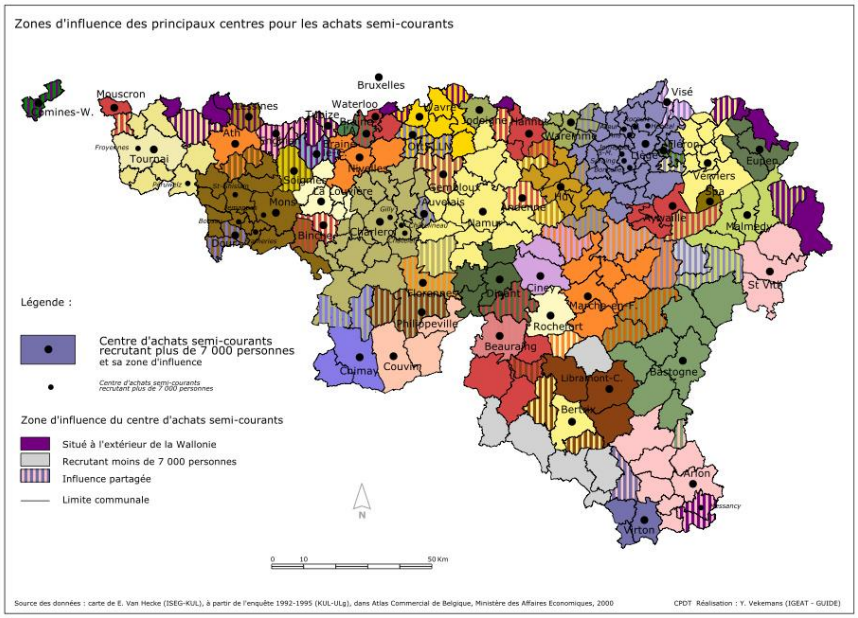

Figure 77 : Zone d'influence des principaux centres pour les achats semi-courants – 2001-2002 (Source : CPDT, Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie)

8.2 Economie locale

8.2.1 Les pôles d'emploi proches

Les pôles d'emploi les plus proches de Wasseiges sont les communes de Hannut et d'Eghezée. En effet, en 2020, ces communes proposent respectivement 3586 et 2063 postes de salariés dont un peu plus de 30 % sont occupés par des résidents de ces communes.

La commune de Fernelmont est devenue elle aussi un pôle emploi important. En effet, en plus de voir le nombre d'emploi tripler en 20 ans (+ 206 %), cette commune accueille un parc industriel qui concentre à lui seul 1.500 emplois.

Cependant, l'influence de villes comme Namur, Huy (et Liège, dans une moindre mesure) se ressent étant donné que 14,6 % des salariés travaillaient en Province de Liège (hors de l'arrondissement de Waremme) et 44,7 % en Région wallonne (hors Province de Liège) (voir 7.1.4). Namur étant le pôle urbain le plus proche, il est plus que probable qu'une grande part de ces salariés soient employés dans l'agglomération de Namur.

	Nombre de postes salariés - 2000	Nombre de postes salariés - 2016	Nombre de postes salariés - 2020	Evolution	Evolution (%)
Burdinne	298	411	422	124	41,61%
Eghezée	1.525	2.061	2.063	538	35,28%
Fernelmont	726	1.575	2.222	1.496	206,06%
Hannut	2.681	3.563	3.586	905	33,76%
Orp-Jauche	596	649	663	67	11,24%
Wasseiges	158	203	257	99	62,66%
Namur	50.740	59.190	59.654	8.914	17,57%
Huy	9.146	10.399	10.069	923	10,09%
Liège	93.913	96.579	94918	1.005	1,07%

Tableau 42 : Evolution du nombre de postes salariés assujettis à la sécurité sociale dans les communes, à Namur, Huy et Liège – 2000,2016 et 2020 (Source : IWEPS)

Wasseiges n'est pas la commune la plus attrayante de la microrégion avec seulement 257 emplois de salariés en 2020 et une croissance du nombre d'emploi en-deçà de la moyenne. Cependant, la croissance est nettement plus importante que celles des pôles emplois proches ce qui est une preuve d'un certain dynamisme.

8.2.2 Les commerces locaux

La commune est relativement peu pourvue en commerces locaux malgré que nous ayons déjà pu constater qu'ils représentaient une part relativement importante de l'activité économique. Les habitants de Wasseiges ont la possibilité d'effectuer une partie de leurs achats sur le territoire. Cependant, il est clair que pour des achats plus importants ou moins habituels, les pôles de Hannut ou Namur semblent clairement le plus indiqués.

L'activité commerciale de l'entité se répartit spatialement dans la commune souvent en partageant le bâtiment avec la fonction résidentielle.



Figure 78: Commerce au sous-sol d'une maison (Photo: DR(EA)²M)

Au-delà de Wasseiges, les villages ne disposent pas tous de commerces :

- deux banques, une librairie, un détaillant de jouets, une boulangerie, un magasin d'alimentation, une station-service avec une supérette, un maraicher, un café, une pharmacie à Wasseiges ;
- un producteur et vendeur de safran et produits dérivés, deux vendeurs de produits animaliers dont un vendant aussi des matériaux de chauffage, un vendeur/réparateur de matériel horticole et un magasin de sports à Ambresin ;
- un magasin pour la maternité, un producteur et vendeur de fruits et de jus de fruits à Meeffe ;
- un magasin de fruits et légumes, un glacier et un café-concert à Acosse.

Il n'existe pas de marché hebdomadaire.

Les producteurs et artisans locaux

Il existe plusieurs producteurs locaux, parmi lesquels :

- ✓ Le Moulin de Meeffe. Producteur de pommes de terre ;
- ✓ La Pommeraie du Moulin à Meeffe. Producteur de pommes, poires et jus ;
- ✓ Le potager de Wasseiges. Producteur de légumes ;
- ✓ Le safran de Cotchia à Ambresin. Producteur de safran et de produits dérivés ;

Deux artisanes locales est présente à Wasseiges :

- ✓ Une céramiste (Valérie Ceulemans – Acosse);
- ✓ L'atelier Leathercraft by Geraldine Cheron à Wasseiges. Artisan sellier, bourrelier et maroquinier.

8.2.3 Principaux acteurs économiques locaux

La SPI, agence de développement de la Province de Liège

En tant qu'agence de développement économique en territoire liégeois, l'intercommunale SPI (Services Promotion Initiatives) propose des infrastructures aux entreprises en favorisant dès que possible le maintien de celles-ci dans les zones urbaines et en valorisant les partenariats et réseaux. Dans un esprit de préservation de l'environnement, la SPI prend en compte dans ses projets et actions les trois dimensions du développement durable : les dimensions économiques, environnementales et sociales (voire culturelles).

Les différents métiers de la SPI sont liés à l'aménagement du territoire, aux infrastructures des parcs d'activités économiques ainsi qu'aux services (conseils et informations).

Depuis le début des années soixante et jusqu'au 30 juin 2017, la SPI comptait 60 parcs d'activités économiques à son actif avec un taux d'occupation moyen de 90 %.

Les parcs d'activités économiques les plus proches

Aucun parc d'activités économiques n'est implanté au sein du territoire de Wasseiges. Les parcs d'activité économique les plus proches de Wasseiges sont[29] :

- ✓ Le parc d'activités économiques de Hannut : 44 entreprises pour 208 emplois (géré par la SPI);
- ✓ Le parc industriel de Fernelmont (géré par le BEP, Bureau Economique de la Province de Namur) : 110 implantations pour 1431 emplois;
- ✓ Le parc industriel de Eghezée – Leuze – Longchamps (géré par le BEP) : 3 implantations pour 97 emplois ;
- ✓ Le parc industriel, artisanal Mécalys Andenne – Fernelmont (géré par le BEP) : ce parc étant récent, il n'y a qu'une implantation et aucun emploi ;

[29] Les chiffres sont de novembre 2016 (Source : http://www.bep-entreprises.be)

- ✓ Le parc d'activités économiques de Perwez (géré par l'IBW, intercommunale du Brabant-Wallon) : 49 entreprises et 564 emplois. A noter qu'un projet d'extension du parc (33 ha + 21 ha) est actuellement en cours.

Agence Locale pour l'Emploi

L'Agence Locale pour l'Emploi de favoriser l'insertion à l'emploi des chômeurs complets indemnisés ou des bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale. Pour se faire, plusieurs services sont proposés : aide à l'élaboration du Cv et de la lettre de motivation, recherche de formations, d'offres d'emploi, informations sur les aides à l'emploi et sur l'interruption de carrière. De plus, en partenariat avec les autorités locales, une association non commerciale, un établissement d'enseignement ou une entreprise dans le milieu agricole ou horticole, il est possible de réaliser des petits travaux rémunérés via un chèque ALE. Ces travaux consistent à l'entretien du jardin ou du domicile, la garde et l'accompagnement d'enfants, de personnes malades ou handicapées, la garde d'animaux domestiques et l'aide aux formalités administratives.

Groupe d'action locale (GAL)

Wasseiges fait partie du territoire du Groupe d'Action Locale Meuse@Campagnes (voir point 10.11.1). Il s'agit d'une association privée qui fédère les acteurs publics (les communes) et les acteurs privés (structures associatives, entreprises, citoyens), chargée de la mise en place du programme européen Leader sur le territoire des communes de Wasseiges, Fernelmont et Andenne. Le siège social du GAL est basé à Andenne (Rue des Marais, 11).

Les projets de ce GAL s'agencent autour des thèmes d'une économie circulaire créatrice d'emplois durables. Ils s'intitulent:

- Le tourisme durable :
  - Miroir des ressources gastronomiques et patrimoniales du territoire
  - Vers un meilleur accueil et accompagnement des touristes
- Les produits locaux de A à Z : innovation, production, consommation sur notre territoire
- Des jardins au service de la citoyenneté : agence jardinière locale
- La transition énergétique :
  - Valorisation des déchets verts
  - Gestion des consommations énergétiques
- La valorisation de la citoyenneté par le numérique.

8.2.4 Le tourisme

Wasseiges est une commune peu touristique. Cependant, certaines initiatives sont développées.

- ✓ Le Moulin de Meeffe est un gîte pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes et proposant diverses activités (Pêche, visite des vergers, court de tennis, élevage de chevaux pur-sang arabes)

- ✓ Le Safran de Cotchia est une exploitation de safran. Les exploitants organisent fréquemment des visites guidées de la safraneraie en groupe ou en individuel.

Le reste de la thématique sera abordé dans la suite de ce document (voir point 11.4).

8.3 Synthèse du diagnostic

- ***Généralités***
  - ✓ 218 entreprises actives en 2018 et secteur tertiaire majoritaire sur le territoire.
- ***Agriculture***
  - ✓ *SAU - Production* : 93 % du territoire en SAU dont 9 % est considérée comme « superficie toujours couverte d'herbe » en 2020 ;
  - ✓ 36 exploitations en 2020 (30 % de moins qu'en 1990) de 62,5 ha en moyenne (50 % de plus qu'en 1990) ;
  - ✓ 1 seule exploitation bio ;
  - ✓ Age des agriculteurs : près de 30 % des agriculteurs avaient plus 65 ans en 2010 tandis que 5,4 % avaient moins de 35 ans ;
  - ✓ Remembrement en cours, dit « de Soile et Affluents ».
- ***Forêt/Pêche***
  - ✓ 1 % du territoire en 2008 donc retombées économiques négligeables.
  - ✓ Trois associations de pêcheurs.
- ***Industries***
  - ✓ Secteur secondaire dominant : secteur de la construction.
- **Secteur tertiaire**
  - ✓ *Zones d'influence* : Namur et Liège (échelle régionale) et Hannut (achats semi-courants).
  - ✓ *Commerces* : Faible offre. Commerces répartis spatialement sur la commune. Un marché hebdomadaire se tient le samedi à Wasseiges ;
  - ✓ *Pôles d'emploi proches* : Hannut, Eghezée, Fernelmont, Namur et Huy semblent être les pôles les plus intéressants.
- **Producteurs locaux**
  - ✓ 4 producteurs et vendeurs locaux et 2 artisans locaux sont répartis sur le territoire.
- **Pôles d'emploi proches**
  - ✓ 62 % de croissance de postes salariés entre 2000 et 2020. Wasseiges est attractive pour ses résidents mais attire aussi des travailleurs extérieurs.
- **Principaux acteurs économiques locaux**
  - ✓ *SPI* : Proposition d'infrastructures auprès d'entreprises ;
  - ✓ Pas de PAE à Wasseiges, mais bien à Fernelmont, Hannut et Eghezée. Ils sont donc susceptibles de capter les travailleurs de Wasseiges ;
  - ✓ *Structures en faveur du développement* : présence de l'Agence Locale pour l'Emploi ainsi que du GAL Meuse@Campagnes.
- **Tourisme**
  - ✓ Entreprises touristiques : le Moulin de Meeffe et le Safran de Cotchia.

8.4 Analyse AFOM

Atouts	Faiblesses
✓ Présence de producteurs et artisans locaux ✓ Wasseiges est relativement proche de la ville de Namur, vis-à-vis de la zone d'influence à l'échelle régionale ✓ Wasseiges parvient à fournir de l'emploi aux salariés issus de l'extérieur de son territoire (arrondissement, province et région) ✓ Présence d'ALem et de GAL (structures dont le dynamisme permet parfois de développer des projets très ambitieux)	✓ Orientation de l'agriculture vers les céréales et les cultures industrielles (perte de valeur paysagère et environnementale) ✓ Orientation vers l'agriculture intensive (baisse du nombre d'exploitations) ✓ Une seule exploitation bio ✓ Vieillissement des chefs d'exploitations agricoles ✓ Réduction du nombre d'exploitation agricole (-28% en environ 25 ans) ✓ Pas de zones d'activités économiques viabilisées sur le territoire ce qui contraint les travailleurs résidant à Wasseiges à se rendre hors du territoire pour leur emploi ✓ Peu de commerces de proximité dans les villages ✓ Wasseiges ne dispose pas de sa propre zone d'influence pour les achats semi-courants ✓ Une seule entreprise touristique
Opportunités	**Menaces**
✓ Poursuite du développement des circuits courts (produits locaux) ✓ Services d'aide à l'emploi et d'aide à trouver un travailleur ✓ Développement de nouveaux projets possibles grâce au GAL Meuse@Campagnes (filière bio, valorisation des déchets verts, etc.)	✓ Risque de voir le vieillissement des agriculteurs se poursuivre et qu'à terme, les exploitations soient définitivement abandonnées par manque de perspectives des enfants, potentiels repreneurs ✓ Risque de perte d'identité paysagère et de valeur environnementale à cause d'une agriculture de plus en plus industrielle ✓ Disparition totale des commerces de proximité ✓ Présence de plusieurs autres pôles économiques autour de Wasseiges, dont certains possèdent des PAE (Hannut, Fernelmont et Eghezée)

CHAPITRE 9 : RESEAUX TECHNIQUES ET DECHETS

9.1 Réseaux techniques (impétrants et aériens)

9.1.1 Eau

Captages, transport et distribution d'eau

La société gestionnaire de la distribution d'eau potable est la SWDE (Société Wallonne Des Eaux). La SWDE gère ainsi la distribution d'eau de la commune de Wasseiges mais aussi de toute la microrégion.

Les captages d'eau les plus proches sont situés à Avin dans la commune voisine de Hannut. Au vu de la proximité avec la commune, bien que le captage soit en aval de la Mehaigne, il est plus que probable que l'eau distribuée à Wasseiges provienne de ce captage.

Les captages ainsi que leurs zones de prévention ont déjà été localisés dans l'un des chapitres précédents (voir 1.3.5).

Réseau d'égouttage et d'assainissement

Au sein de la commune de Wasseiges, la gestion et le traitement des eaux usées est réalisée par A.I.D.E (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration).

Dans le contexte de révision des Plans Communaux Généraux d'Egouttage et d'élaboration des Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH), deux PASH concernent la commune de Wasseiges : le PASH « Meuse aval » sur la quasi-totalité du territoire et le PASH « Dyle-Gette » au nord du territoire.

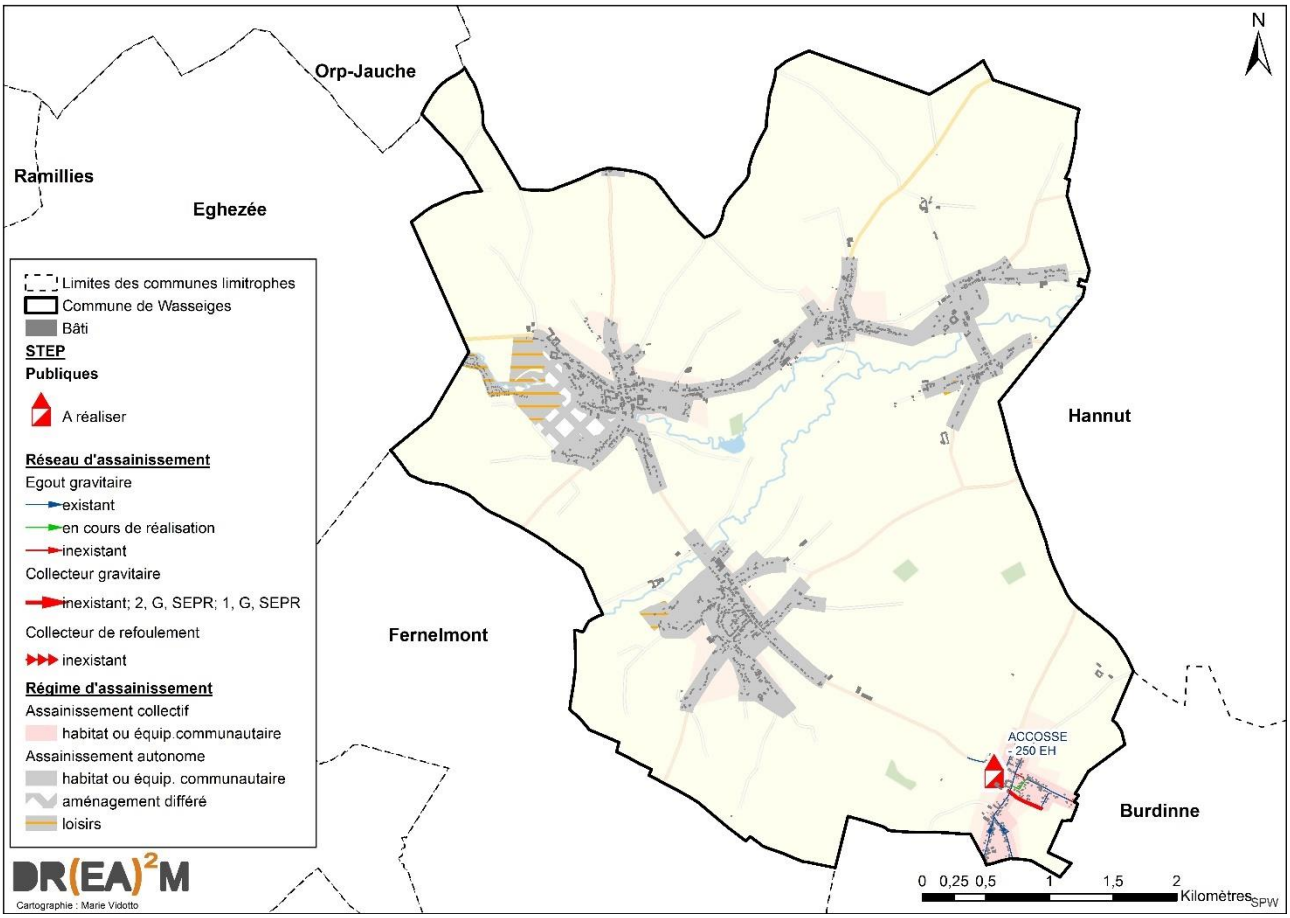

Figure 79 : PASH – Wasseiges (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

- PASH « Meuse aval »

Le PASH a été approuvé par le Gouvernement wallon en date du 04/05/2006. Il a été modifié en 2013.

Tous les villages du village sont concernés par ce PASH. Les villages de Wasseiges, Meeffe et Ambresin sont concernés par un régime d'assainissement autonome. Selon les endroits, il est soit en habitat ou équipement communautaire, en aménagement différé ou en loisirs, ce qui correspond aux zones du plan de secteur. A proprement parlé, quel que soit le type d'assainissement autonome, chaque bâtiment devra se munir d'une station d'épuration afin d'assainir ses propres eaux usées.

Dans la partie sud de la commune de Wasseiges, au sein du village d'Acosse, le régime d'assainissement est collectif en habitat ou équipement communautaire. Ce dernier est relié à la future STEP d'Acosse qui peut recueillir jusqu'à 250 équivalents-habitants.

- PASH « Dyle-Gette »

Le PASH concerne la partie nord du territoire, c'est-à-dire la partie du village de Merdorp (Hannut) qui s'étend vers Wasseiges. Le PASH a été approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 10/11/2005 et a fait l'objet d'une révision en 2011.

Le régime appliqué est autonome en habitat ou équipement communautaire dont les caractéristiques sont les mêmes que précédemment.

9.1.2 Electricité

Le réseau de distribution électrique est géré par Resa. Il s'agit du principal Gestionnaire de Réseaux de Distribution d'électricité et de gaz en Province de Liège.

Aucune ligne à haute tension ne traverse de territoire.

9.1.3 Gaz naturel

Au même titre que l'électricité, la société qui devrait s'occuper de la distribution du gaz est Resa. Cependant, il n'y a pas de conduite de gaz au sein de la commune de Wasseiges. Les habitants doivent donc se chauffer grâce à d'autres combustibles ou technologies.

9.1.4 Réseau de téléphonie fixe et télédistribution

Le réseau de téléphonie et de télédistribution est géré par Proximus et par Voo.

9.1.5 Réseau de télécommunication mobile

En décembre 2017, Proximus, Orange et Base Company, les trois principaux opérateurs de téléphonie mobile, possèdent 1 antenne relais pour la couverture GSM. Celle-ci est située Rue de Thisnes, 1 à Wasseiges à hauteur des terrains de football.

9.1.6 L'accès à Internet

Grâce à leur développement fulgurant (puissances des équipements disponibles, simplicité des interfaces) au cours des années 1990, les TIC[30] se sont rendues indispensables y compris dans le domaine privé. Cet extraordinaire essor s'est accompagné d'une problématique dont on mesure depuis peu les effets : la « fracture numérique ».

L'expression « fracture numérique » désigne le fossé séparant les personnes (et sociétés) sachant exploiter les potentialités de ces technologies et les personnes (et sociétés) n'étant pas en mesure d'exploiter ces potentialités en raison d'un déficit d'accès ou de compétence.

Des discriminations peuvent se marquer de quatre manières :

- ✓ un accès inégal à l'emploi, à la formation et aux possibilités d'apprentissage continu ;
- ✓ des capacités inégales à (re)composer un réseau social ;

[30] TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

- ✓ des modalités inégales d'accès aux services publics et aux processus démocratiques ;
- ✓ un accès inégal aux biens de consommations et aux services.

De plus en plus de renseignements (horaires de train ou de bus, offres d'emploi), de documents (déclaration d'impôts, commande de livres) et services (banque en ligne, réservations touristiques), sont disponibles sur des sites web. La connexion à un réseau à haut-débit (de type ADSL) facilite largement les différentes recherches et demandes. Il en résulte que l'informatisation de pans entiers de la vie sociale altère progressivement l'autonomie de certaines personnes.

La plupart des études sur le sujet démontrent une corrélation linéaire entre la « fracture numérique » et le niveau des études et le niveau de vie.

La qualité de l'accès aux services Internet au sein de la commune de Wasseiges est améliorable. Les cartes ci-dessous montrent en effet que pour une vitesse de l'ordre de 30 Mbps (à gauche), ce qui reste une vitesse très faible actuellement, Acosse est mal desservie (94 % dans le centre villageois) et l'est de moins en moins avec l'augmentation de la vitesse. En effet, pour une vitesse de 100 Mbps (à droite), le centre villageois est nettement moins bien couvert (47 %) que le reste du territoire de la commune qui a des valeurs allant de 93 % à 100 % de couverture.

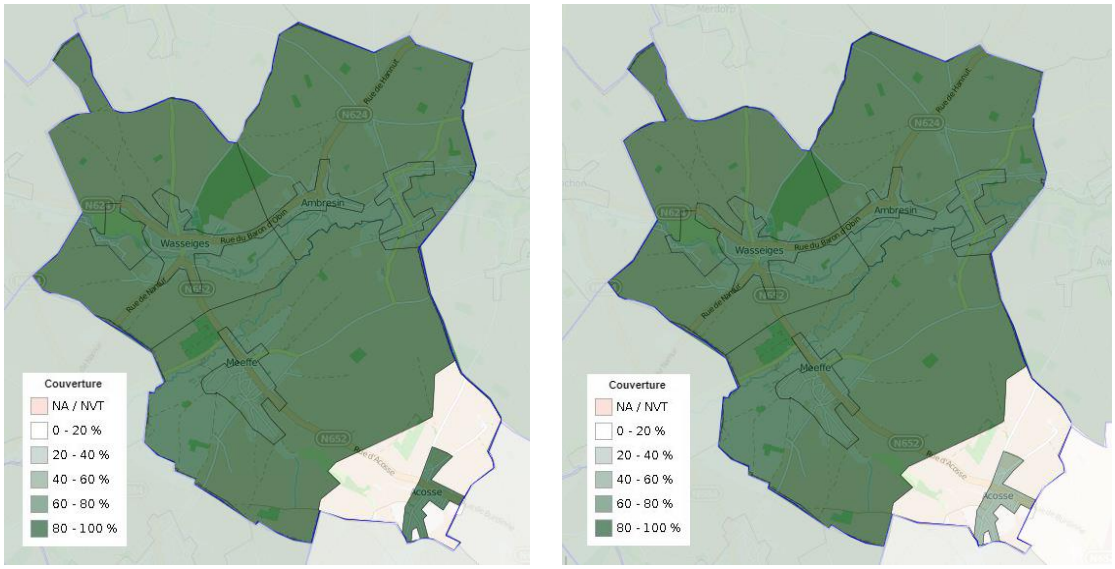

Figure 80 : Couverture de l'accès fixe à Internet à large bande : 30 Mbps à gauche – 100 Mbps à droite (Source : IBPT – 2017)

9.1.7 Autre(s) impétrant(s)

Un saumoduc, c'est-à-dire un pipeline transportant de la saumure, traverse la commune (voir plan de secteur 0), selon une trajectoire quasi rectiligne, d'ouest en nord depuis Eghezée jusqu'à la commune de Hannut. La canalisation recoupe ensuite une deuxième fois la commune de Wasseiges. Ce saumoduc est géré par la société Inovyn.

9.2 Environnement

9.2.1 Qualité de l'air

En vue d'évaluer le comportement des principaux polluants atmosphériques, la Région wallonne a progressivement mis en place un réseau de contrôle de la qualité de l'air, conformément aux directives européennes en la matière. Les contrôles de la qualité de l'air concernent principalement les émissions de gaz à effet de serre (CO_2, CH_4, …), les émissions de substances acidifiantes (SO_2, …), les particules en suspension dans l'air, la pollution photochimique en ozone troposphérique (0_3), les substances acidifiantes dans l'air et la présence d'éléments métalliques dans l'air.

La région wallonne compte huit réseaux de mesures de la qualité de l'air, installés notamment en fonction des problématiques locales. La commune de Wasseiges ne compte aucune station sur son territoire. Les stations les plus proches sont à Vezin, Walhoutem et Corroy-le-Grand. Toutes les stations mesurent l'O_3, le NO, le NO_2, le PM_{10} et le $PM_{2.5}$. Seule celle de Corroy-le-Grand mesure le SO_2 et le CO.

Dans l'ensemble, la qualité de l'air à l'échelle du territoire est bonne. On observe des émissions plus importantes de gaz à effet de serre à hauteur de Namur mais de manière minime par rapport à Charleroi par exemple. Les retombées en éléments toxiques sont faibles, à l'exception des éléments habituellement retrouvés dans le voisinage des entreprises métallurgiques comme le plomb, le zinc, le manganèse, le chrome ou le nickel.

Aucune activité humaine génératrice de rejets néfastes à la qualité de l'air n'est implantée sur le territoire communal.

9.2.2 Les énergies renouvelables

Energie solaire

Wasseiges a fait partie du projet « 31 communes au soleil ». Ce projet, financé par les fonds européens FEADER, la Wallonie et qui regroupe 31 communes de l'arrondissement Huy-Waremme et le CPAS de Huy, a pour but d'améliorer la gestion de l'énergie. Le projet se fait en deux phases. La première consiste en la pose de panneaux photovoltaïques sur un ou deux bâtiments communaux afin de se diriger vers une indépendance énergétique ainsi que de sensibiliser les citoyens à ces technologies. La seconde étape de réaliser des évaluations énergétiques afin de mettre en place des actions supplémentaires.

A Wasseiges, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur l'école communale de Wasseiges. Les évaluations énergétiques, appelées « Quick-scan énergétiques », ont été réalisées pour l'administration communale de Wasseiges, les écoles communales de Wasseiges, Meeffe et Ambresin ainsi que la crèche communale de Wasseiges.

Energie éolienne

Actuellement, aucun parc éolien n'existe sur le territoire de Wasseiges. Cependant, la société Eneco projette de construire un parc de 5 éoliennes dont une appartiendrait à la coopérative HesbEnergie. Les citoyens pourront alors bénéficier des bénéfices de cette éolienne en souscrivant des parts d'HesbEnergie. Ce parc sera situé dans la zone agricole entre Meeffe, Acosse et Ambresin.

Ces dernières seront d'une hauteur de 180m et seront à minimum 750 m des habitations. La puissance des éoliennes sera comprise entre 2 et 3,5 MW pour une production annuelle estimée à 40.000 MWh.

Subventions UREBA

Aucun subside UREBA n'a été octroyé ces dernières années au sein de la commune de Wasseiges.

Les subventions « Rénovation énergétique des bâtiments » (UREBA) sont destinées à « *soutenir certains organismes qui veulent réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments* »[31]. Les organismes éligibles au programme de subventions sont les organismes publics et les organismes non commerciaux (écoles, hôpitaux, piscines, autres organismes rencontrant certaines conditions).

Le montant des subventions s'élève à 30 % des coûts éligibles (35 % si la politique de gestion énergétique du demandeur est appliquée depuis au moins deux ans), pour autant que ces coûts soient de minimum 2.500 €.

Pollec 3

POLLEC 3 est la 3ème campagne POLLEC (Politique locale Energie Climat) qui a pour objectif de « *soutenir les communes et structures supra-communales à élaborer un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat dans le cadre de la Convention des Maires* »[32]. La Convention des Maires est « *le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre (GES) de leur territoire à l'horizon 2030* ».

Cette campagne POLLEC est soutenue depuis 2012 par la Région wallonne. Elle est coordonnée par l'asbl « APERe » et appuyée par l'AWAC (Agence wallonne de l'Air et du Climat) et l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie).

La commune de Wasseiges a signé la Convention des Maires en 2017.

Un appel à candidature afin de créer un comité de pilotage est a eu lieu en octobre au sein de la commune de Wasseiges afin de réaliser un « Plan Climat » afin de réduire les émissions de CO^2 d'ici 2030 dans le cadre de POLLEC 3.

[31] Source : SPW-DGO4, site internet, consultation en ligne le 31/07/2017

[32] Source : SPW-DGO4, site internet, consultation en ligne le 31/07/2017

9.3 Gestion des déchets

9.3.1 Déchets ménagers

Depuis 2007, la production de déchets ménagers bruts est variable. De manière globale, elle a diminué de 52,7 kg/habitant entre 2007 et 2014 (soit - 34 % ou - 6,6 kg/hab/an). Cependant, la forte chute de production de déchets entre 2008 et 2010 a été suivie par une augmentation qui aujourd'hui se poursuit d'année en année. En 2016, elle était de 102,11 kg/hab contre 102 en 2014.

En 2020, cette production est de nouveau revue à la baisse avec 97,4 kg/hab.

En comparaison, la Wallonie a vu elle aussi sa quantité de déchets par personne diminuer, mais en moindre proportion. En effet, en 2014, on recensait 146,9kg/habitant contre 173,5kg en 2007 (soit une diminution de 15 %).

En 2020, la production wallonne est de 141,9 kg/hab/an.

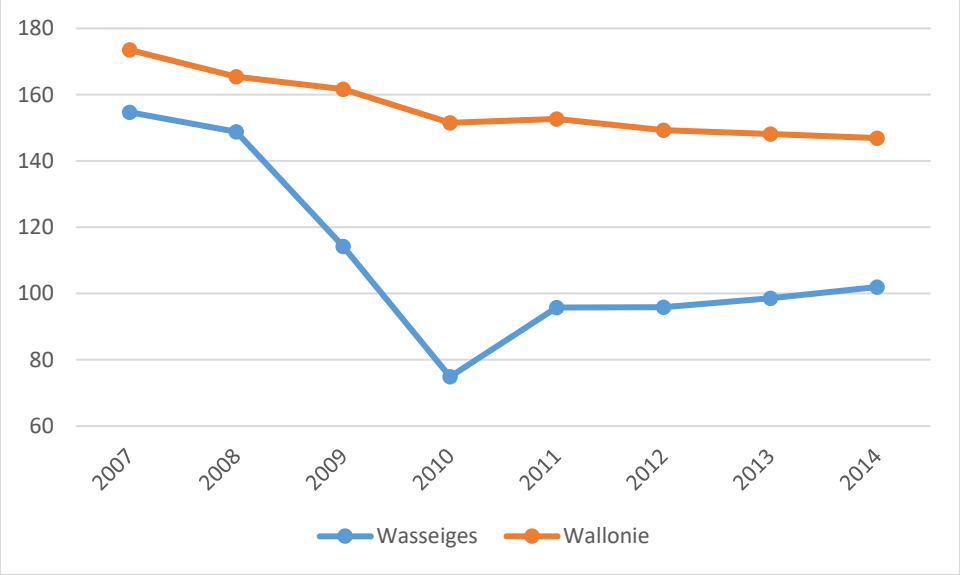

Figure 81: Quantités annuelles d'ordures ménagères brutes collectées par habitant (Source : IWEPS – Graphique : DR(EA)²M)

La production de verre par personne a augmenté depuis 2010 avec une augmentation de 1,08 kg/ personne (+ 1,37 kg pour le verre blanc et – 0,29 kg pour le verre coloré). La production de PMC a fortement augmenté passant de 16,49 kg/personne en 2010 à 21,65 kg/personne en 2016 (+ 31,3 %). La production de papiers/cartons a diminué de 55,45 kg/personne en 2010 à 49,69 kg/personne en 2016 (- 10,4 %). Enfin, les conteneurs Terre pour vêtements ont récoltés 9,52 kg/habitant en 2016, soit 6,6 % de moins qu'en 2010 (10,19 kg/habitant).

La production de déchets en 2016 dans la commune de Wasseiges est résumée dans le tableau suivant.

	Quantité totale	Quantité par habitant (2844)	Moyenne Intradel
Déchets ménagers (conteneurs gris)	290.391 kg	102,11 kg	135,53 kg
Déchets organiques (conteneurs verts)	115.445 kg	40,59 kg	21,58 kg
P.M.C. (sacs bleus)	61.560 kg	21,65 kg	15,48 kg
Papiers-cartons	141.320 kg	49,69 kg	44,11 kg
Verre blanc (bulles blanches)	39.006 kg	13,72 kg	12,22 kg
Verre coloré (bulles vertes)	39.292 kg	13,82 kg	13,07 kg
Total	**687.014 kg**	**241,57 kg**	**241.99 kg**
Textiles (conteneurs Terre)	26.985 Kg	9,52 Kg	

	Quantités 2016	Par habitant	Quantités 2015
Encombrants (Ressourcerie)	2.060 kg	0,72 kg	80 kg

Tableau 82 : Production de déchets des ménages (Source : Administration communale)

9.3.2 Récolte et traitement des déchets

Depuis 2009, la collecte des ordures ménagères brutes (OMB) est organisée par Intradel. Celle-ci se fait grâce à des conteneurs munis d'une puce électronique d'identification permettant l'identification et le pesage automatique du contenu. La tarification est assurée par ce biais. Ainsi, à Wasseiges, si la production de déchets par habitant excède 120 kg, chaque kilogramme supplémentaire coutera 0,25 €. Chaque ménage a à sa disposition trois conteneurs : pour les déchets organiques, pour les déchets tout-venant et pour les papiers-cartons.

La commune est partenaire de « Fost plus », une association de producteurs d'emballages.

Le ramassage des déchets ménagers est assuré par la société Vanheede Propreté (désignée par Intradel). Ce ramassage a lieu une fois par semaine le jeudi. Le ramassage des PMC et papiers/cartons se fait lui une fois toutes les deux semaines le jeudi aussi. Tout le territoire est concerné le même jour par le ramassage.

Une enquête sur le coût-vérité de la gestion des déchets ménagers est effectuée annuellement, à la demande de la Région wallonne et de l'Office wallon des déchets. Le calcul du taux de couverture du coût-vérité représente l'application du principe de pollueur-payeur : à l'échelle de la Ville, il s'agit du rapport entre les recettes (obtenues par la Ville via les contribuables) et les dépenses (générées par la Ville). Depuis 2012, ce taux doit osciller entre 95 et 110 %.

Selon le SPW, le taux de couverture réel à Wasseiges était de 100 % en 2015 (taux prévisionnel de 100 %). La même année, une levée revenait à 0,7€ pour le contribuable.

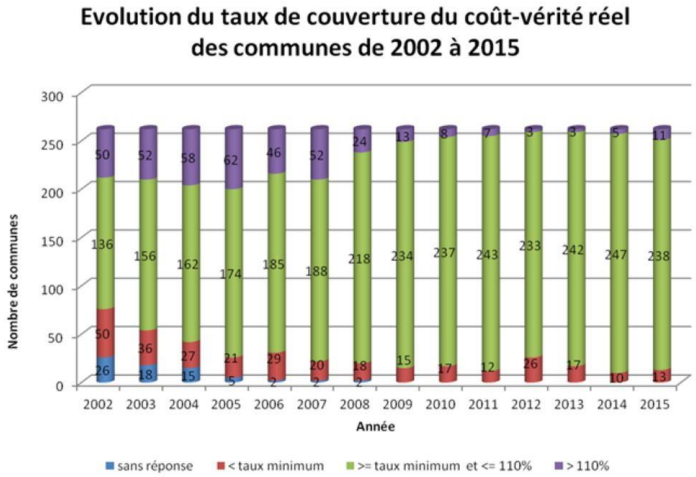

Figure 83 : Evolution du coût-vérité et du nombre de communes le respectant (Source : SPW)

Le ramassage des encombrants est réalisé par la Ressourcerie du Pays de Liège. Il se fait 4 fois/an et sur inscription uniquement.

Le verre est récupéré au moyen de « bulles » (blanches pour le verre transparent et vertes pour le verre coloré), situées dans chaque village.

Des conteneurs à textile dits « bulles Terre » sont également disponibles dans chaque village. C'est l'ASBL « Terre » qui collecte les déchets textiles ménagers dans le but premier de les réutiliser ou de les recycler. Par déchets textiles usagés, il faut entendre les vêtements propres (textile et cuir), la maroquinerie (chaussures, sacs, porte - feuilles), la literie, le linge de maison (rideaux, draperies, nappes, serviettes).

La commune de Wasseiges dispose d'un parc à conteneur ouvert du mardi au samedi.

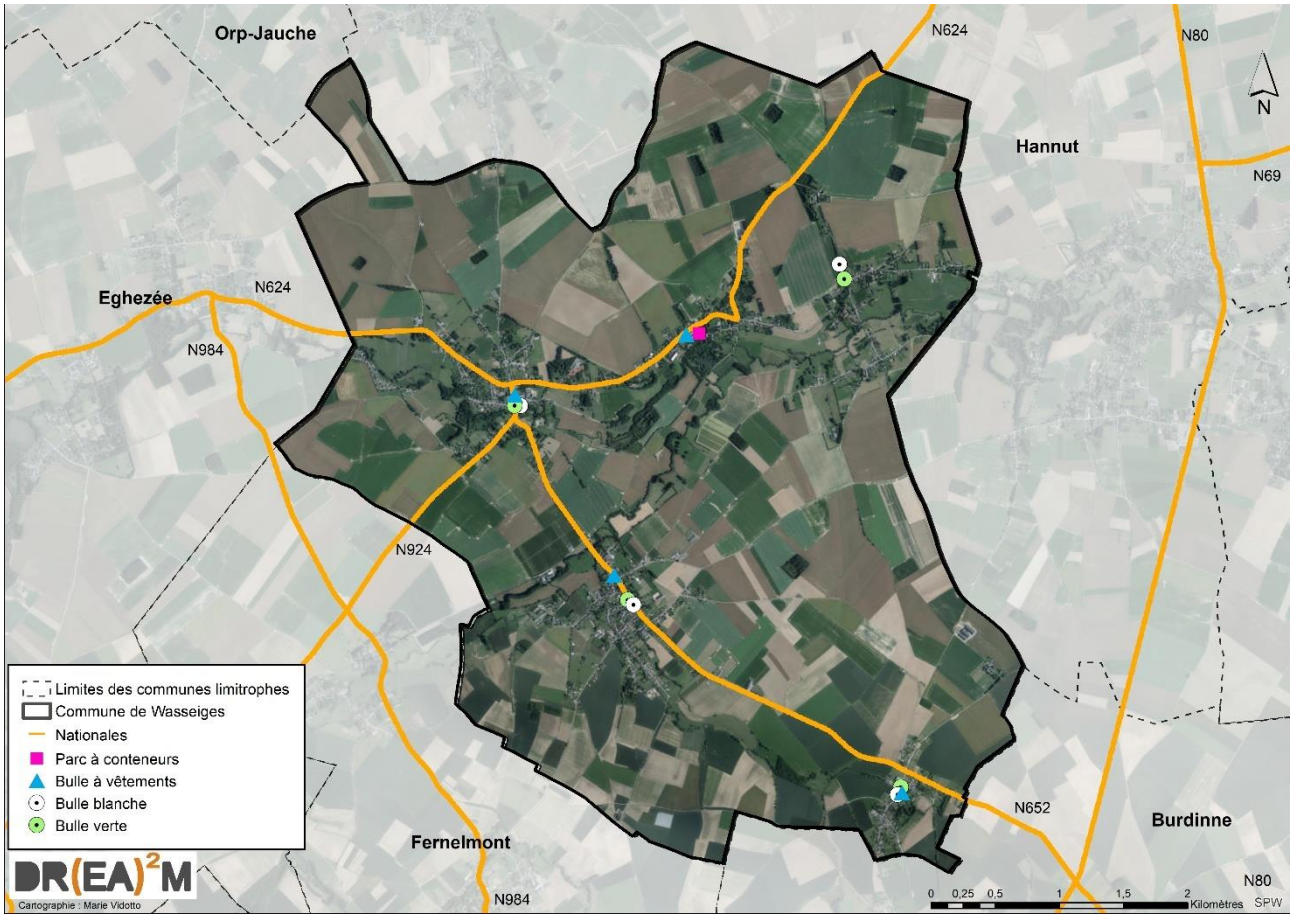

Figure 84 : Parc à conteneurs, bulles à verre et bulles à vêtements (Sources : Intradel, Asbl Terre, SPW– Carto : DR(EA)²M)

9.4 Risque nucléaire

La commune de Wasseiges se trouve dans la sphère d'influence des risques potentiels de la centrale nucléaire de Tihange. Des mesures préventives de sécurité et de protection de la population ont été prévues par l'Autorité fédérale : le sud-est de la commune se trouve dans la zone d'évacuation (entre 10 et 20 km de la centrale). Le reste de la commune est entièrement situé dans la zone d'approvisionnement en pastilles d'iode (entre 20 et 30 km de la centrale).

Wasseiges dispose d'une sirène électronique installée par la Protection civile depuis plusieurs années afin d'alerter la population en cas d'incidents. Un test de fonctionnement des sirènes est réalisé tous les trimestres.

Une sirène est située au sein de la zone de confinement à Acosse sur la toiture d'un bâtiment communal de la rue de l'Ongle[33]. Cette sirène est située au sein de la zone de confinement.

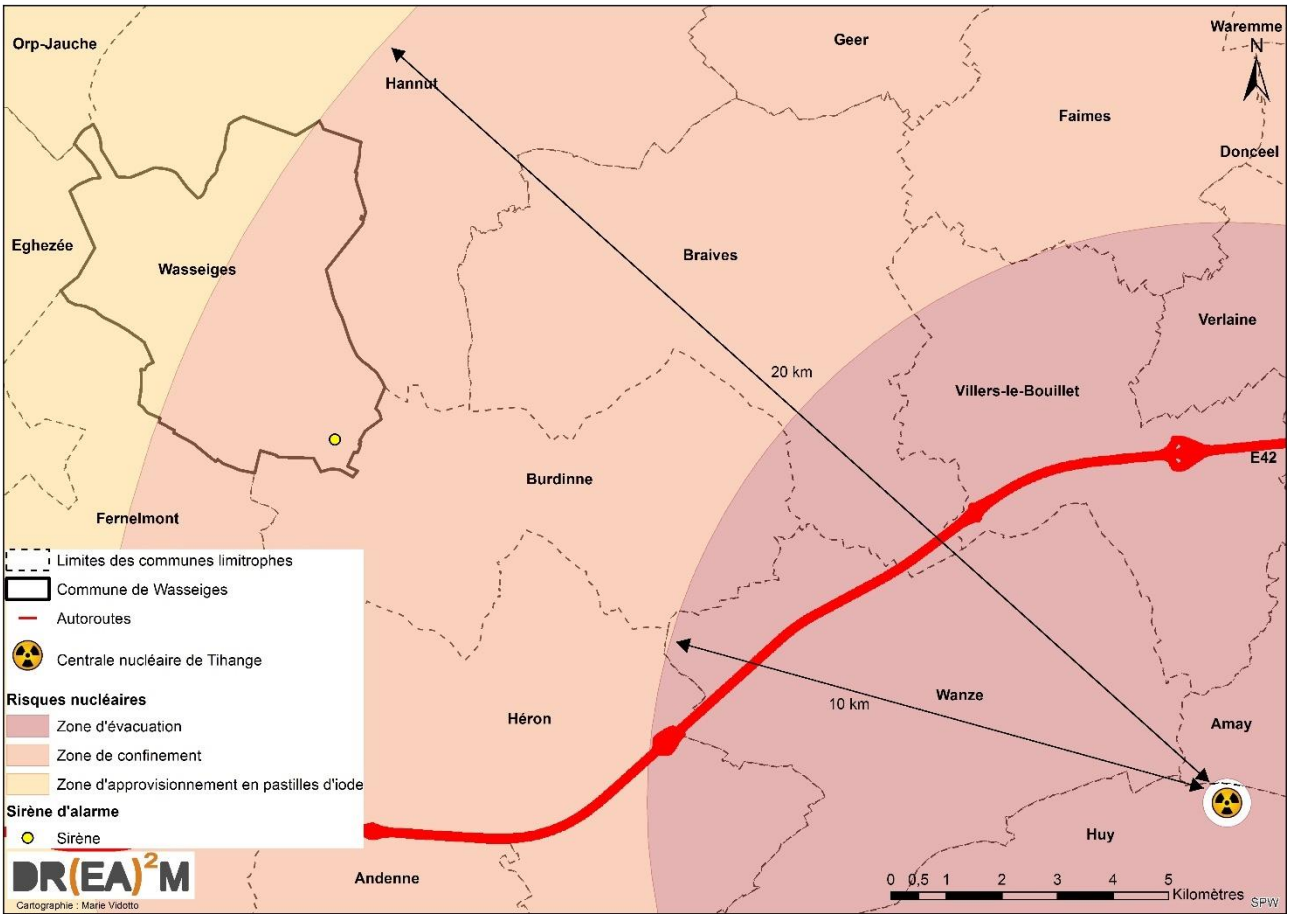

Figure 85 : Localisation de la centrale de Tihange et des zones à risques concernant Wasseiges (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

La commune dispose d'une balise radiologique située Rue de Merdorp à Wasseiges. Cette balise a pour fonction de mesurer et contrôler la teneur en radioactivité de la zone.

[33] Source : Administration communale, site internet, consultation le 31/07/2017

9.5 Synthèse du diagnostic

- ***Réseaux techniques***
  - ✓ *Electricité* : gestion par Resa, aucune ligne à haute tension sur le territoire ;
  - ✓ *Eau - Distribution* : gestion par la SWDE. La zone de prévention des captages d'Avin s'étend jusqu'Acosse ;
  - ✓ *Gaz naturel* : Wasseiges n'est pas desservie en gaz. Un pipeline de gaz traverse cependant la commune du nord-ouest au nord ;
  - ✓ *Télécommunications* : téléphonie et télédistribution gérées par Proximus, téléphonie mobile gérée par Orange, Proximus et Base Company (1 antenne relais) ;
  - ✓ *Télécommunications* : ensemble du territoire desservis excepté la zone rurale autour d'Acosse.
- ***Environnement***
  - ✓ *Energies renouvelables* : participation au projet « 31 communes au soleil ». Projet en cours d'un parc éolien ;
  - ✓ *POLLEC 3* : un comité de pilotage est en cours de création afin de réaliser un « Plan Climat » au sein de la commune.
- ***Eaux usées***
  - ✓ *Eau - Egouttage* : régime d'assainissement autonome à Wasseiges, Ambresin et Meeffe. A Acosse, il s'agit d'un régime d'assainissement collectif en habitat ou équipement communautaire prochainement relié à la future STEP à Acosse (250 EH) ;
- ***Gestion des déchets***
  - ✓ *Déchets ménagers* : 97,7 kg de déchets ménagers bruts annuels en 2020 par habitant. Diminution de 33 % entre 2007 et 2016 (Wallonie : 15%) ;
  - ✓ *Récolte et traitement des déchets* : adhésion à « Fost plus », utilisation de poubelles à puce et ramassage des déchets assuré par le Intradel. La commune a a disposition un parc à conteneurs, des conteneurs à textiles et des bulles à verre. 100 % de taux de couverture du coût-vérité.
- ***Risque nucléaire***
  - ✓ *Zones à risques* : le territoire est entièrement compris dans les zones de confinement (Ambresin, Meeffe et Acosse) et d'approvisionnement en pastilles d'iode (Wasseiges, Meeffe et Ambresin) par rapport à la centrale nucléaire de Tihange ;
  - ✓ *Alarme* : 1 sirène d'alarme est présente à Acosse.

9.6 Analyse AFOM

Atouts	Faiblesses
✓ Participation au projet « 31 communes au soleil » ✓ Réduction du poids de déchets ménagers produits par habitant depuis 2007 (inférieur à la moyenne wallonne pour les OMB) ➔ Réduction potentiel du coût du traitement des déchets ✓ Adhésion à « Fost plus » et utilisation de poubelles à puce ➔ Contrôle accru du contenu des déchets et des quantités produites ✓ Position centrale du parc à conteneurs vis-à-vis du territoire ➔ Accessibilité accrue ✓ Tous les villages disposent de bulles à verre ➔ triage des déchets plus aisé ✓ Gaz non desservi ➔ atout pour inciter à l'utilisation d'énergies renouvelables ✓ La grande majorité du territoire a accès au réseau Internet ✓ Aucune habitation concernée par la zone d'évacuation autour de la centrale nucléaire de Tihange ✓ 1 sirène d'alarme à Acosse	✓ Acosse en partie située en zone de prévention éloignée des captages d'Avin ✓ Assainissement généralement autonome ➔ risque de mauvaise gestion des eaux usées ✓ Pas encore de STEP à Acosse ➔ Manquements sur le plan sanitaire en matière de traitement des eaux usées ✓ Toutes les zones habitées de l'entité ne sont pas équipées en sirènes d'alarme vis-à-vis du risque nucléaire ✓ Gaz non desservi ➔ risque de choix de chauffage plus polluant
Opportunités	**Menaces**
✓ Projet de construction de STEP suffisant pour compenser les manquements actuels ✓ Développement des énergies renouvelables ✓ Mise en place d'un comité POLLEC 3 pour développer un « Plan Climat »	✓ Risque de pollution et de diminution de la qualité des eaux de surfaces ✓ Risque d'émissions plus importantes via une technologie de chauffage plus polluante

CHAPITRE 10 : SERVICES À LA POPULATION

10.1 Services communaux

11 services communaux sont répertoriés sur le territoire :

- ✓ le service de la Population ;
- ✓ le service de l'Etat civil ;
- ✓ le service de l'Aménagement du territoire ;
- ✓ le service d'Information affaires sociales et culturelles ;
- ✓ le service du Plan de cohésion sociale (PCS) ;
- ✓ le service de l'Accueil des gens du voyage ;
- ✓ le service de l'Accueil extra-scolaire;
- ✓ le service des Finances – Enseignement - Personnel ;
- ✓ le service de l'Environnement ;
- ✓ le service du Logement ;
- ✓ le service Voirie.

La commune de Wasseiges reprend sur son site internet toutes les informations concernant la vie communale, politique et sociale, la culture, le sport, le tourisme, l'histoire, le patrimoine, etc.

Tous services confondus, la commune de Wasseiges comptait 37,6 équivalents temps-plein (ETP) début 2022.

10.2 Services de sécurité et de justice

Il s'agit de services fédéraux et régionaux, parmi lesquels la police, le service incendie et la protection civile.

10.2.1 Police locale

Zone de Police « Hesbaye - Ouest » (Wasseiges, Braives, Burdinne, Hannut, Héron, Lincent)

Rue Joseph Wauters, 68

4280 Hannut

Tél. : 019/65.95.00 – Email : ZP.HesbayeOuest@police.belgium.eu

Commissariat de Wasseiges

Rue du Baron d'Obin, 219

4219 Wasseiges

Agents de quartiers présents les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30

Tél. : 081/85.66.00 – Fax : 081/85.62.33 – Site internet : http://www.policelocale.be/5293

10.2.2 Service incendie

Service Incendie Wasseiges : Zone de secours de Hesbaye

pompiers de Hannut et de Waremme

Officier – Poste de Hannut: Capitaine F. Fraiture.

Rue Joseph Wauters, 65

4280 Hannut

Wasseiges se situe dans la zone de secours Hesbaye (Hannut - Waremme) qui couvre 13 communes, parmi lesquelles Wasseiges. Elle regroupe 2 casernes, pour un total de 112 sapeurs-pompiers (dont 105 volontaires).

10.2.3 Protection civile

Unité opérationnelle de Crisnée

Chef d'unité : TUTS Nicolas

Rue Vincent Bonnechère 30

4367 Crisnée

Wasseiges est incluse au sein de l'unité opérationnelle de Crisnée, qui couvre toute la province de Liège mais aussi des communes de la province de Namur (communes protégées par les corps d'incendie de Namur, Andenne et Eghezée) et du Brabant Wallon (communes protégées par les corps d'incendie de Jodoigne et Wavre).

10.3 Services postaux

Il existe un bureau de poste et un vendeur de timbres sur le territoire de Wasseiges.

Bureaux de poste	
Bpost	Rue de Merdorp, 18, 4219 Wasseiges
Services postaux	
Librairie Detraux	Rue du Baron d'Obin, 135, 4219 Wasseiges

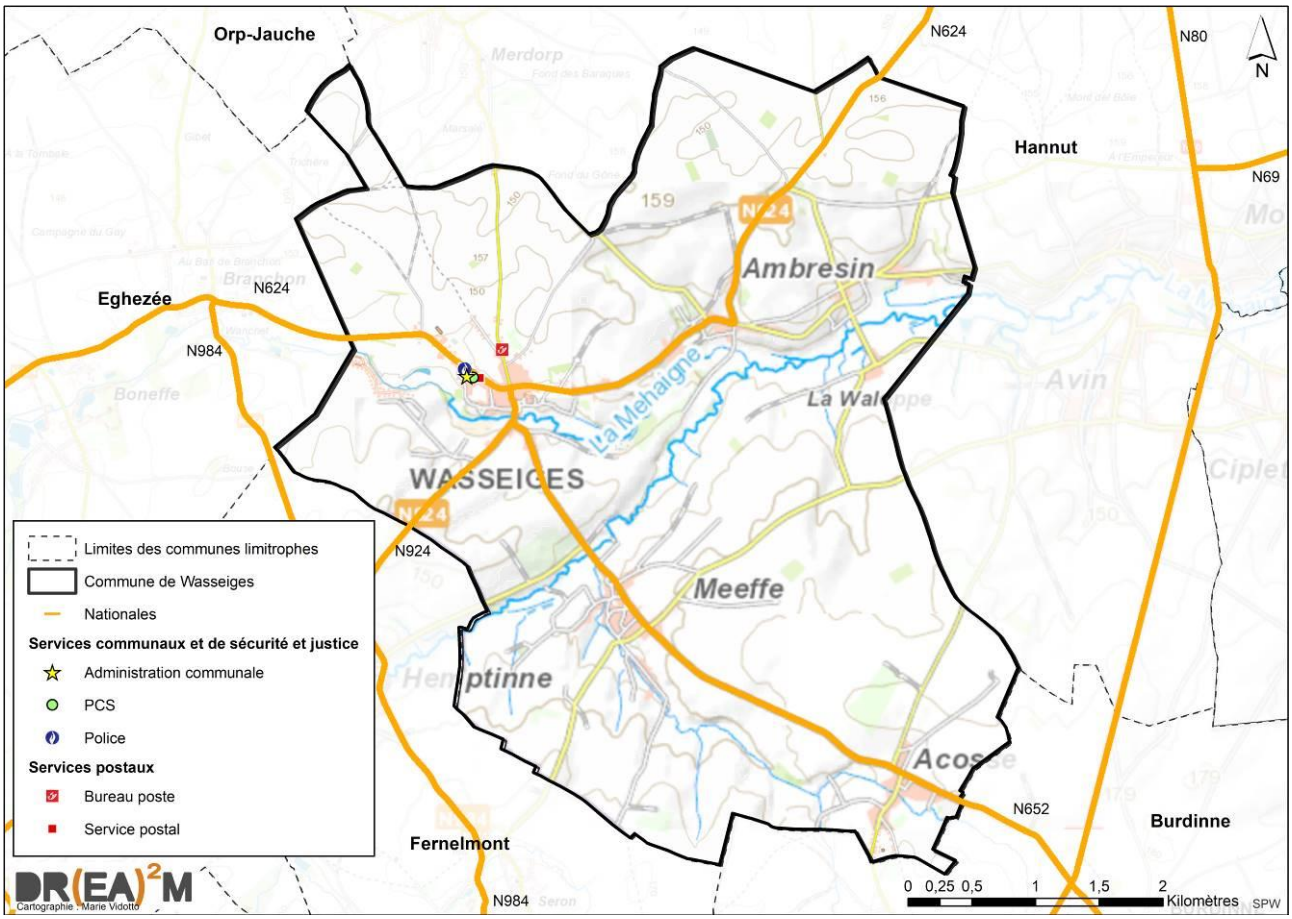

Figure 86: Services communaux, services de sécurité et de justice et services postaux (Source: Admnisitration communale - Carto: DR(EA)²M)

10.4 Services sociaux

10.4.1 Le Plan de Cohésion Sociale (PCS)

Plan de Cohésion Sociale (PCS) de Wasseiges

Rue du Baron d'Obin, 219

4219 Wasseiges

La commune de Wasseiges a développé son Plan de Cohésion sociale depuis 2009. Il s'inscrit dans un effort général déployé par la Région wallonne pour favoriser la cohésion sociale et soutenir les communes qui y œuvrent sur leur territoire. 1,2 % du budget communal y est attribué et 1 personne y travaille (0,75 ETP).

Avec le soutien du PCS, de nombreux projets et actions peuvent être réalisés avec des partenaires (CPAS ou autres). Parmi les services mentionnés dans le diagnostic de cohésion sociale du PCS, citons :

- ✓ Jardin collectif, bourse aux plantes, distribution de plants, .. ;
- ✓ L'Atelier de peinture ;
- ✓ Mise à disposition d'une tonnelle ;
- ✓ Je cours pour ma forme ;
- ✓ COVOIT'STOP ;;
- ✓ Atelier théatre-impro pour les 8-14 ans
- ✓ Mise en évidence des artistes locaux (BAZ'ART AU JARDIN) ;
- ✓ Jeux d'hiver du Conseil Consultatif des Ainés ;
- ✓ Club de marche « Les chaussettes rouges » ;
- ✓ Gestion de boîtes à lire ;
- ✓ Atelier tricot « Un point c'est tout » ;
- ✓ Papote emploi ;
- ✓ Gestion de Give Box à l'administration et à la crèche ;
- ✓ Atelier multimédia ;.

10.4.2 Service logement et plan HP

Au sein du service logement de la commune de Wasseiges, l'antenne sociale du « Plan HP » est un soutien pour les résidents concernés par le plan HP. Pour se faire, il existe des aides financières, des allocations de déménagement et de loyer, des primes d'installation, des aides au niveau de la garantie locative, une antenne sociale, un chef de projet ainsi qu'un agent de concertation qui, dans le cas de Wasseiges, fait partie de l'Asbl Collectif Logement Hannut.

10.4.3 Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

CPAS de Wasseiges

Rue du Baron d'Obin, 29

4219 Wasseiges

Le CPAS met à disposition des logements sociaux, propose une buanderie sociale, un magasin de seconde main, un atelier informatique des services d'aide-ménagères, de titres-services et un service de mobilité.

10.4.4 L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Agence Locale pour l'Emploi de Wasseiges
Rue du Baron d'Obin, 219
4219 Wasseiges

La responsable de l'ALEm de Wasseiges est Madame LEBRIAT Béatrice.

L'ALE poursuit plusieurs objectifs, parmi lesquels :

- ✓ Favoriser la réinsertion des chômeurs de longue durée (minimum 2 ans pour les personnes âgées de plus de 45 ans, minimum 6 mois pour les personnes âgées de moins de 45 ans) ;
- ✓ Réaliser des travaux et services rémunérés sans perte des allocations.

L'ALE propose aussi quelques services de type garde d'enfants, agriculture, petit bricolage ou jardinage.

10.4.5 La Maison de l'Emploi

Maison de l'emploi du Forem
Place des Déportés et Réfractaires, 1
4280 Hannut

Cette Maison de l'emploi est accessible sans rendez-vous du lundi au vendredi. Une permanence téléphonique est également assurée.

Plusieurs activités sont actuellement réalisées par la Maison de l'Emploi de Hannut, parmi lesquelles :

- ✓ Informations et conseils dans les démarches et choix de formation ;
- ✓ Aide à la préparation d'un projet de création d'entreprise;
- ✓ Soutien et accompagnement dans l'emploi et le jobcoaching ;
- ✓ Aide à la recherche active d'emploi.

10.4.6 Mission Régionale Huy-Waremme

Mission Régionale Huy - Waremme
Rue de Rioul, 22
4500 Huy

Le MIRHW est un organisme qui propose des formations qualifiantes ainsi qu'une aide au recrutement des entreprises des arrondissements de Huy et de Waremme. Il existe une seconde implantation à Waremme.

L'asbl est active depuis plus de 25 ans auprès des personnes sans emploi sous certaines conditions (chômage de longue durée, réfugié, sans diplôme du secondaire supérieur, etc.) ; mais aussi auprès des entreprises qui recherchent du personnel.

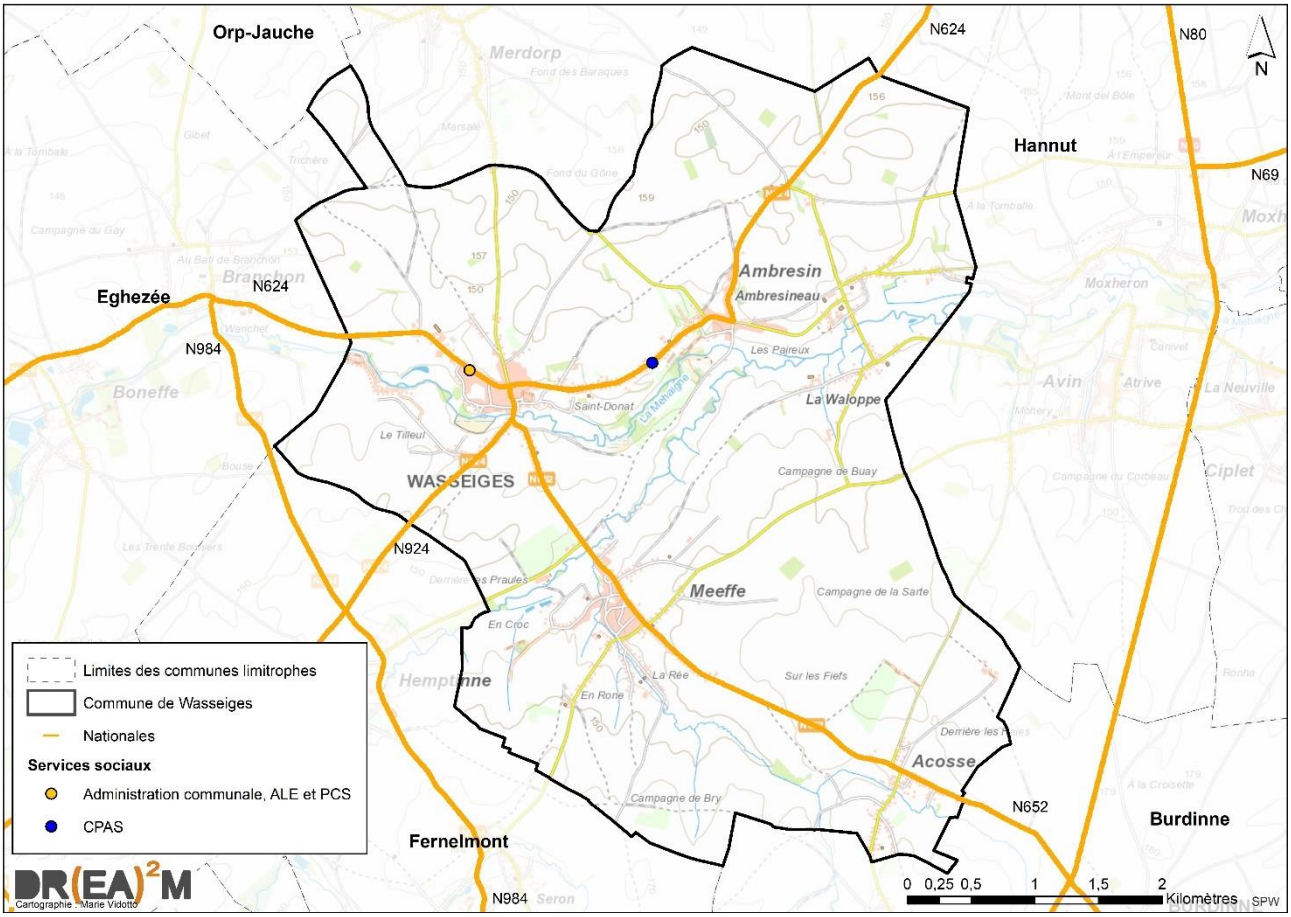

Figure 87: Services sociaux (Source: Administration communale - Carto: DR(EA)²M)

10.5 Services scolaires

10.5.1 L'enseignement fondamental

Seules deux écoles communales sont présentes sur le territoire de Wasseiges. Il n'y a aucune école du réseau libre au sein de la commune.

Enseignement fondamental communal (maternel et primaire)		
Nom de l'établissement	***Nombre d'élèves 2017-2018***	***Adresse***
Ecole fondamentale communale de Wasseiges	156	Rue du moulin, 61 4219 Wasseiges
Ecole communale de Meeffe-Ambresin	125	Rue du Berlicot, 3 4219 Meeffe
	59	Avenue des Pommiers, 56 4219 Ambresin

Tableau 43 : Description des établissements scolaires de l'enseignement fondamental de Wasseiges (Source : Administration communale)

10.5.2 L'enseignement non-fondamental

Aucun établissement de type non-fondamental n'est présent sur le territoire.

10.5.3 L'enseignement supérieur

Les pôles universitaires (y compris l'enseignement supérieur de type « Haute Ecole ») sont relativement éloignés puisque les plus proches sont situés à Huy, Waremme, Namur et Louvain-la Neuve.

10.5.4 Fréquentation scolaire

En matière d'éducation, Wasseiges regroupe deux établissements scolaires (3 implantations). En 1996-1997, 224 élèves fréquentaient les écoles du territoire.

Année scolaire	Population communale au 1er janvier	Elèves inscrits à Wasseiges	Elèves inscrits en maternelle	Elèves inscrits en primaire
2007-2008	2582	370	146	224
2008-2009	2606	371	144	227
2009-2010	2654	375	144	231
2010-2011	2694	387	145	242
2011-2012	2718	394	163	231
2012-2013	2741	376	140	236
2013-2014	2794	361	143	218
2014-2015	2833	380	129	231
2015-2016	2844	350	103	247
2016-2017	2893	352	101	251

Tableau 44 : Répartition des élèves inscrits à Wasseiges selon le cycle d'étude (maternel et primaire), l'année scolaire et la part de ces élèves issus du territoire de Wasseiges (Source : IWEPS, Administration communale)

En près de 20 ans, le nombre d'élèves fréquentant les écoles de l'entité a donc cru de plus de 128 élèves (+ 57,1 %). Si on rapporte cette valeur à la population totale de la commune en 1997 et 2017 respectivement, on obtient 10 % et 12 %. Il y a donc eu une croissance du ratio de 2 %. Ainsi, la tendance à une population jeune au sein de la commune de Wasseiges se confirme aussi dans l'augmentation du nombre d'élèves par rapport au nombre d'habitants.

Selon l'IWEPS et pour l'année scolaire 2015-2016, la part des élèves qui fréquentaient une école de la commune tout en habitant la commune s'élevaient à :

- ✓ 65,5 % des inscrits dans l'enseignement maternel. Les moyennes de l'arrondissement de Waremme et de la Région Wallonne sont de respectivement 67,4 % et 78,4 %;
- ✓ 51,4 % des inscrits dans l'enseignement primaire. Les moyennes de l'arrondissement de Waremme et de la Région Wallonne sont de respectivement 60,7 % et 73,9 %.

En moyenne, 55 % des élèves fréquentant les écoles du territoire étaient donc issus de Wasseiges. Les valeurs de la Wallonie sont globalement plus élevées que celles de la commune ou de l'arrondissement, sans doute en raison de la barrière linguistique au nord et du changement de système avec la frontière française. A noter que les moyennes communales sont nettement plus faibles que les moyennes de l'arrondissement, sans doute parce que ces élèves se déplacent au sein de leur arrondissement mais moins dans leur propre commune.

Sur les 10 dernières années, le nombre d'étudiants fréquentant une école du territoire a diminué (194 en 2015-2016 et 260 en 2005-2006). Ceci va à l'encontre de la croissance démographique observée sur la même période.

L'évolution de la part d'élèves issus du territoire (selon la section d'enseignement) permet de constater que globalement, la Commune de Wasseiges attire de plus en plus d'élèves issus d'autres communes, sans pour autant accroître son potentiel d'accueil.

Le tableau ci-dessous est composé de données de l'IWEPS et de la commune de Wasseiges. Les données de l'IWEPS diffèrent légèrement de celles de la commune. En conséquence, une certaine cohérence des sources a été respectée selon l'échelle de l'analyse.

2015-2016		Population	Maternelle	Primaire	Maternelle (P-%)	Primaire (P-%)
Villages	Meeffe	851	46	107	5,4	12,6
	Ambresin	726	10	35	1,4	4,8
	Wasseiges	989	47	105	4,8	10,6
Communes	Burdinne	3.263	139	188	4,3	5,8
	Eghezée	15.951	552	1.017	3,5	6,4
	Fernelmont	7.792	372	624	4,8	8,0
	Hannut	15.998	666	1.511	4,2	9,4
	Orp-Jauche	8.756	360	581	4,1	6,6
	Wasseiges	2.844	107	241	3,8	8,5
Arrondissement de Waremme		79.444	3.042	5.728	3,8	7,2
Région wallonne		3.602.216	144.486	264.425	4,0	7,3

Tableau 45: Elèves inscrits dans des écoles de l'entité (Source : IWEPS – Administration communale)

La commune d'Eghezée présente un faible nombre d'élèves aussi bien dans le maternel que dans le primaire. Toutes les autres communes ont un taux d'élèves fréquentant le maternel égal ou supérieur à la moyenne wallonne. Quant aux élèves inscrits dans le primaire, les taux varient avec Burdinne (5,8 %) largement sous la moyenne wallonne (7,3 %) et Hannut largement au-dessus (9,4 %). La commune de Wasseiges a quant à elle un taux équivalent à son arrondissement pour le maternel et nettement supérieur pour le primaire. A noter que les communes de Burdinne, Fernelmont, Orp-Jauche et Wasseiges ne possèdent pas d'école secondaire.

Au sein des villages de l'entité de Wasseiges, les valeurs varient beaucoup : de 1,4 % à 5,4 % dans l'enseignement maternel et de 4,8 % à 12,6 % dans le primaire. Ceci est sans doute dû à la capacité d'accueil des élèves dans les écoles. Meeffe absorbe donc le plus d'élèves de la commune, Wasseiges est le deuxième village qui en absorbe le plus.

10.6 Services à l'enfance et à la jeunesse

10.6.1 L'accueil à l'enfance

En 2015, la capacité d'accueil totale en matière d'accueil préscolaire était de 49 places, toutes structures confondues (crèche, accueillantes, accueil subventionné ou non). Le taux de couverture était alors de 60,1 places/100 enfants en âge de fréquenter ce type de structure. C'est nettement supérieur à la moyenne wallonne (33,9) et la moyenne de l'arrondissement (43,5).

Il existe une crèche pouvant accueillir actuellement 36 enfants : la crèche communale « Aux Petits Pas ». Cette crèche a récemment été agrandie permettant d'accueillir 15 enfants de plus.

En plus de cette crèche, 5 gardiennes sont conventionnées par l'ONE.

Nom	Adresse
Crèche	
Crèche communale « Aux Petits Pas »	Rue de Liège, 28 4219 Meeffe
Gardiennes conventionnées ONE	
Christina Berger-Susilawati	Rue de Jauche, 7 4219 Wasseiges
Rose ou Chou Nele Hock	Rue Grande, 6 4219 Meeffe
Les P'tits Razmockets Marjolène Biéva et Marie Chavée	Rue de Liège, 6 4219 Meeffe
Le Nid d'Audrey Augrey Goossens	Rue du Tiers, 3 4219 Meeffe
Nathalie Vanlanguenakers	Place communale, 18 4219 Wasseiges

10.6.2 Le p'tit 4h

Le P'tit 4h
Place communale, 8
4219 Wasseiges

La commune dispose d'un accueil extra-scolaire « Le P'tit 4h » destiné aux enfants de la commune et/ou fréquentant les écoles de la commune. Cet accueil a lieu en période scolaire entre 7h et 8h et entre 16h et 18h les jours de semaine sauf le mercredi pour lequel il a lieu entre 12h et 18h. Les journées pédagogiques, l'accueil est organisé de 8h à 16h. Le tarif est fixé à 1,4 €/heure/enfant. A partir du troisième enfant d'une même famille fréquentant simultanément l'accueil, le tarif est de 0,7 €/heure/enfant. Les journées pédagogiques sont facturées 5 €/enfant.

Ce service gère une étude dirigée les lundis, mardis, mercredis et vendredis pendant une heure (inscription obligatoire à l'heure complète). Celle-ci est destinée aux enfants en primaire.

Il gère aussi les repas chauds au sein des écoles

Hors période scolaire, des plaines de vacances sont également organisées.

10.6.3 Consultations ONE

Consultations ONE
Rue du Berlicot, 3
4219 Meeffe

L'ONE est un service d'accompagnement d'enfants. Ils organisent des visites à domicile pour des conseils divers, des consultations médicales préventives, des dépistages visuels et des activités collectives.

A Wasseiges, les consultations médicales sont organisées les 3èmes jeudis du mois de 13h30 à 16h00. De plus, des activités de massage-bébé sont organisées par module de 3 séances consécutives les 2èmes mardis du mois de 10h à 11h (1 module par trimestre).

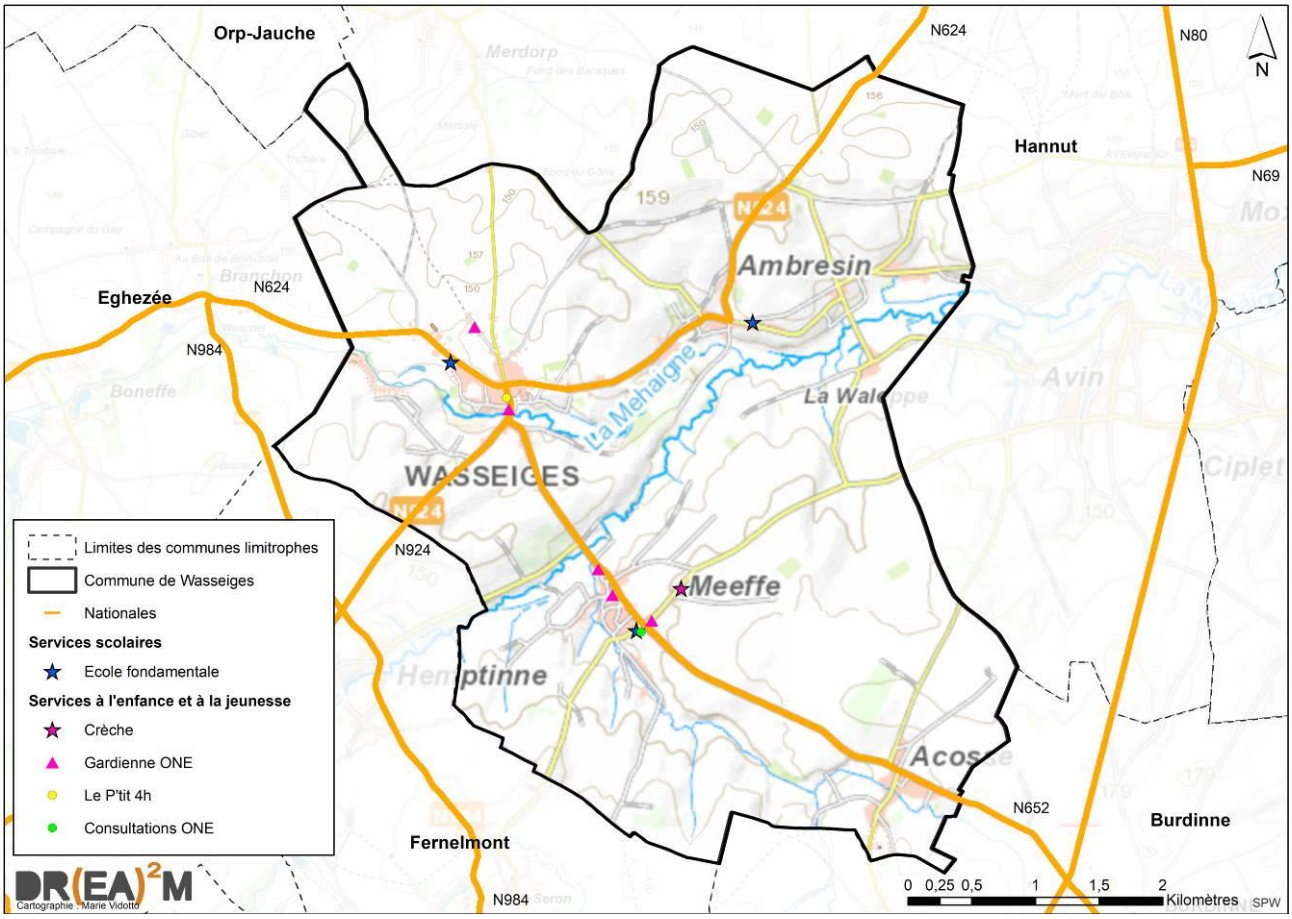

Figure 88 : Services scolaires et services à l'enfance et à la jeunesse (Source : Administration communale – Carto : DR(EA)²M)

10.7 Services au troisième âge

10.7.1 Résidences

La capacité de la seule résidence pour seniors de Wasseiges était de 68 lits en maison de repos (MR) et 25 en maison de repos et de soins (MRS).

Selon l'IWEPS, au 2 octobre 2017, cela correspond en 2017 à 117 lits MR/MRS pour 1000 personnes de 60 ans et plus. C'est plus du double de la moyenne wallonne (56 lits) et c'est supérieur à la moyenne de l'arrondissement (63). Dans la micro-région, les communes ont une valeur qui oscille entre 31 pour Fernelmont et 60 lits MR/MRS pour 1000 personnes de 60 ans et plus pour Eghezée (Burdinne ayant une valeur de 0).

Résidence Le Hesbin

Rue du Baron d'Obin, 40

4219 Wasseiges

10.7.2 Conseil consultatif communal des ainés

Le Conseil consultatif communal des ainés (CCCA) a été mis en place afin de relayer auprès de la commune les besoins et souhaits des séniors. Ce conseil composé de 13 personnes dont le bourgmestre, la cheffe de projet PCS et une responsable Handicontact.

10.7.3 Activités réservées aux seniors

Les activités destinées aux séniors sont organisées par les comités 3x20 de la commune (voir 11.2.2). Ils organisent des soupers, voyages, visites du Père Noël, etc.

10.7.4 Divers

La Région wallonne a mis en place un numéro gratuit (0800/16.210) à l'attention des seniors, depuis le 10/02/2014. Il s'agit d'un service d'écoute et d'information, voire d'orientation.

10.8 Services aux personnes handicapées

10.8.1 Les structures

Aucune structure pour personnes handicapées n'est recensée dans la commune de Wasseiges.

10.8.2 Handicontact

Handicontact
Rue du Baron d'Obin, 219
4219 Wasseiges
Tél. : 081/40.89.94

Afin de permettre une meilleure intégration des personnes handicapées au sein de la commune, cette dernière a mis en place Handicontact. Il permet d'obtenir des renseignements, de bénéficier d'un soutien vis-à-vis des démarches administratives, de relayer des initiatives. Ce service a aussi un rôle de contact avec les autorités et de formation.

10.8.3 Conseil consultatif de la personne handicapée

Un conseil consultatif de la personne handicapée (CCPH) a été mis en place dans la commune. Il permet de relayer auprès de la commune les besoins et souhaits des personnes handicapées, de défendre leurs intérêts et d'informer des personnes handicapées sur les décisions du CCPH. Ce conseil consultatif est fusionné avec le Conseil consultatif des Ainés

10.8.4 Les avantages sociaux et légaux

En matière de handicap, il existe une allocation dite « Allocation d'aide à la personne âgée » ou APA, accordée aux personnes handicapées de plus de 65 ans par le SPF Sécurité Sociale (contact : 080/09.87.99 ou via le formulaire de contact sur le site « http://handicap.belgium.be »).

10.8.5 Label « Handycity »

Ce label est attribué aux communes fournissant des efforts quotidiens pour l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées. Chaque commune s'engage à incorporer une dimension propre aux personnes handicapées dans les projets concernant la population.

Wasseiges a acquis le label pour la première fois en 2012. Les projets à retenir sont la sensibilisation du handicap dans les écoles ainsi que le PROXI TAXI du CPAS. Pour ce dernier projet, le CPAS de Wasseiges a d'ailleurs fait l'acquisition d'une camionnette pour permettre le transport de personnes.

Celui-ci a été renouvelé en 2018.

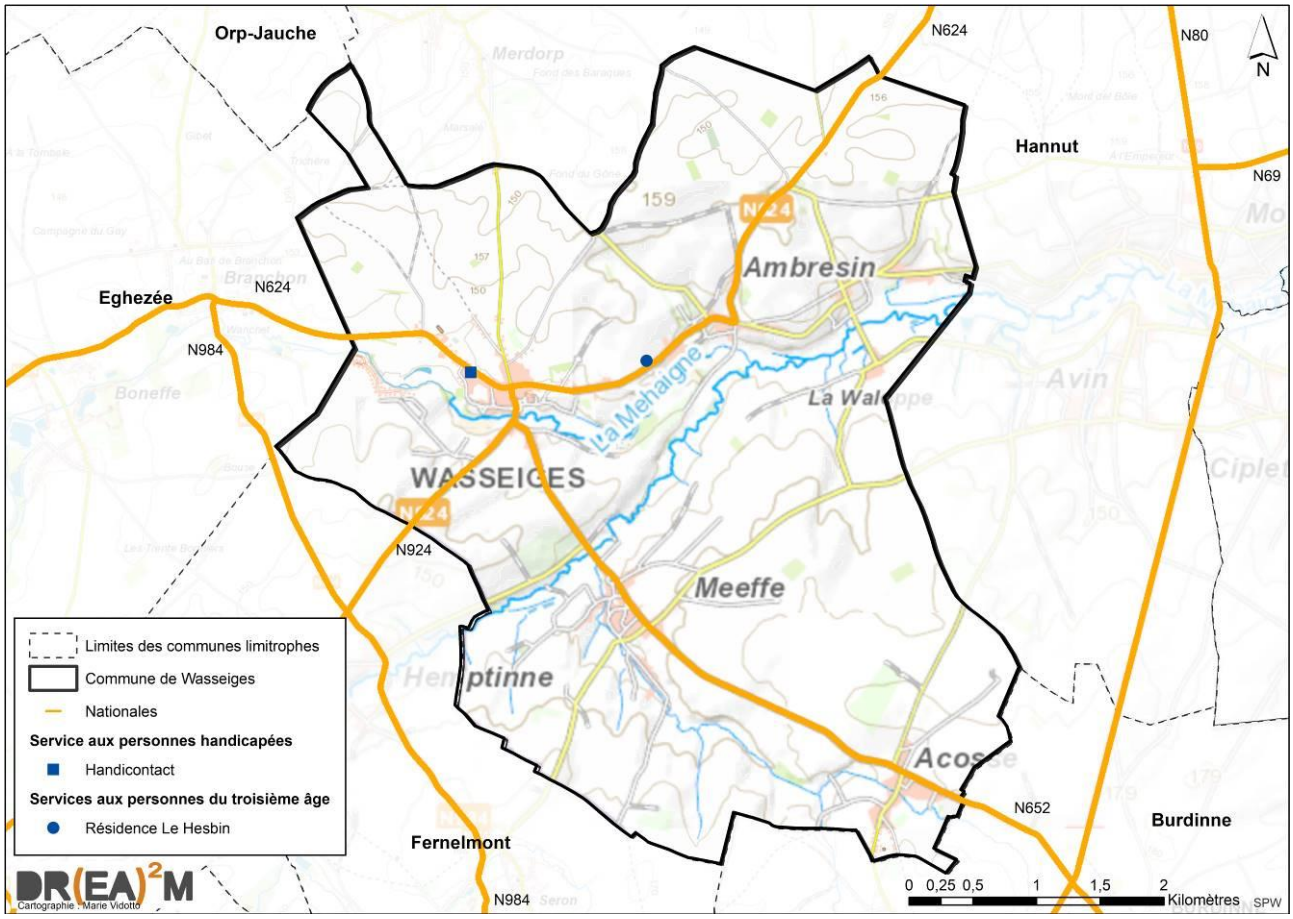

Figure 89 : Services aux personnes du troisième âge et aux personnes handicapées (Source : Administration communale – Carto : DR(EA)²M)

10.9 Hôpitaux et services de soin

10.9.1 Les structures

Il n'existe ni hôpital ni clinique sur le territoire de Wasseiges. Les pôles hospitaliers les plus proches gravitant autour de Wasseiges sont ceux de Waremme, Huy et Namur.

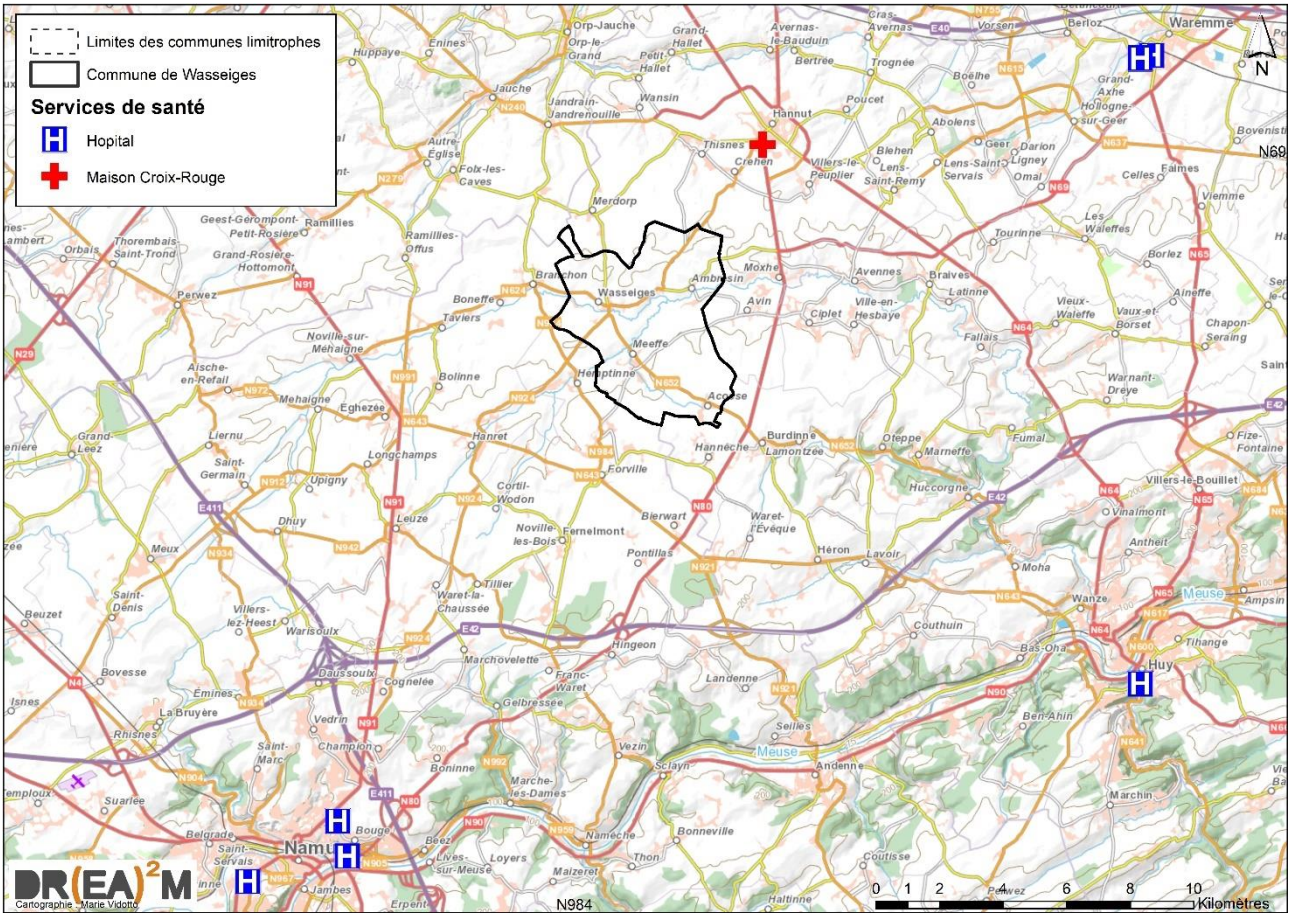

Figure 90 : Hôpitaux périphériques de Wasseiges (Source : IGN, Google Maps– Carto : DR(EA)M²)

Maison Croix-Rouge (MCR) de Hannut

Route de Namur, 33

4280 Hannut

Aucune antenne de la Croix-Rouge n'est présente sur le territoire. Wasseiges est rattachée à la Maison Croix-Rouge de Hannut, qui regroupe également Lincent, Hannut et Braives. Il ne s'agit pas d'un site de prélèvement sanguin. Cette MCR propose plusieurs services : aide alimentaire, brocante, buanderie sociale, location de matériel paramédical et vestiboutique.

Des collectes de sang sont organisées à Wasseiges (Salle Al'Torette) 4 fois par an.

Croix Jaune et Blanche - Aide et soins à domicile (ASD) Liège-Huy-Waremme

La Croix Jaune et Blanche (Aide et soins à domicile) est une structure de soins à domicile qui s'occupe de la prise en charge, des soins de toilette, des injections, des pansements, des soins vésicaux et intestinaux, des perfusions, des prises en charge de patients en soins palliatifs, des patients lourdement dépendants, etc.

10.9.2 Les praticiens

Outre la pharmacie, les praticiens sont au nombre de 14 sur tout le territoire :

Type	Lieu	Nombre
Pharmacie	Wasseiges	1
Médecins généralistes	Wasseiges	4
Dentiste	Ambresin	1
Infirmières à domiciles	Meeffe	3
Kinésithérapeutes	Wasseiges	2
	Ambresin	2
	Acosse	1
Psychologue	Ambresin	1
Diététicien	Meeffe	1
Logopède	Ambresin	1

La liste et les adresses des praticiens sont reprises ci-dessous :

Type	Nom	Adresse
Pharmacie	Pharmacie Brumagne	Rue du Baron d'Obin, 126 4219 Wasseiges
Médecins généralistes	Y. Botson	Rue du Baron d'Obin, 60 4219 Wasseiges
	A. Bouvy	Rue du Baron d'Obin, 51 4219 Wasseiges
	L. Francescangeli et J-P Mercier	Rue Piedenval, 8 4219 Acosse
Dentiste	P. Fauville	Rue de la Sucrerie, 2 4219 Ambresin
Infirmières à domiciles	Sylvie Piraprez	Rue du Centre, 8 4219 Meeffe
	Laurence et Suzanne Laurence Toelen et Suzanne Baum	Rue de Page, 37 4219 Meeffe
Kinésithérapeute	J-M Fraipont	Rue les Moyères, 17 4219 Ambresin
	P-H Lengelé et M-C Stinglhamber	Rue de Namur, 15 4219 Wasseiges
	Justine Peeters	Rue de Hannêche, 19 4219 Acosse
Psychologue	R. Lacanne	Rue de la Forge, 3 4219 Ambresin

Diététicien	Elise Bricoult	Rue de Rone, 24 4219 Meeffe
Logopède	M. Vanvolsem	Rue de la Sucrerie, 11 4219 Ambresin

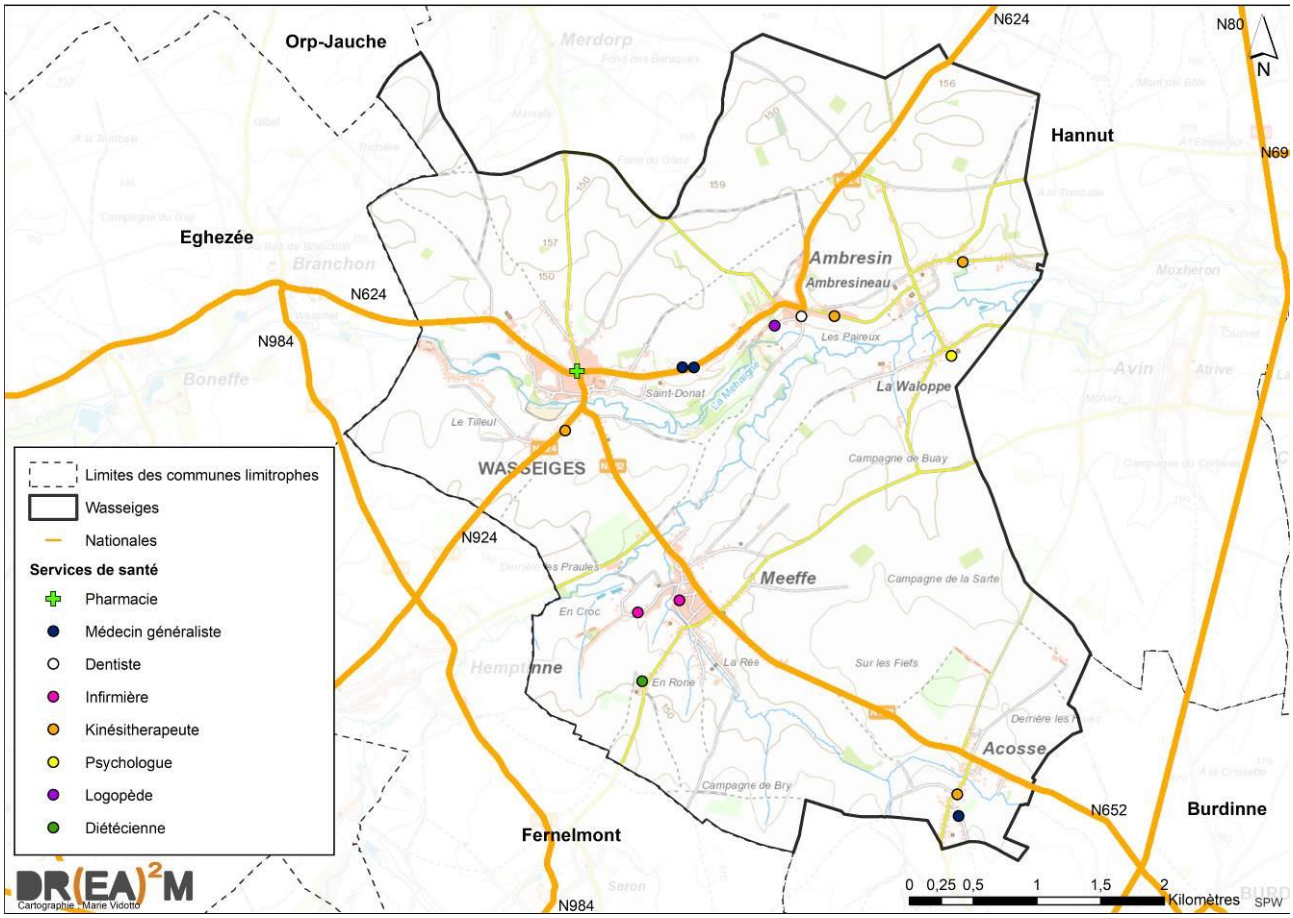

Figure 91 : Médecine – Praticiens (Source : Administration communale – Carto : DR(EA)²M)

10.9.3 Densité médicale

Avec une quinzaine de praticiens, dont seulement deux médecins généralistes, on peut qualifier Wasseiges de « désert médical ». En effet, selon l'Aviq en 2016, pour 1,9 équivalents temps pleins, il y a 68,2 médecins généralistes pour 100.000 habitants. Or, on considère qu'une commune est en pénurie de médecins généralistes au deçà de 90 médecins par 100.000 habitants. La commune de Wasseiges est donc qualifiée de zone à très faible densité médicale.

En guise de comparaison, les valeurs pour les communes limitrophes sont les suivantes :

- 57,1 médecins/100.000 habitants à Orp-Jauche
- 78,6 médecins/100.000 habitants à Hannut
- 90,3 médecins/100.000 habitants à Eghezée
- 91,9 médecins/100.000 habitants à Burdinne
- 110,4 médecins/100.000 habitants à Fernelmont.

Wasseiges a donc une densité de médicale inférieure à la moyenne de la moyenne de la microrégion mais supérieure à celle d'Orp-Jauche.

Les communes rurales sont peu attractives pour les jeunes médecins, qui préfèrent s'installer dans les régions urbaines. Wasseiges fait partie des communes éligibles pour le programme Impulseo I qui permet l'attribution de primes de 25.000 € pour l'installation d'un nouveau médecin (liste valide du 2/10/2017 au 31/12/2018).

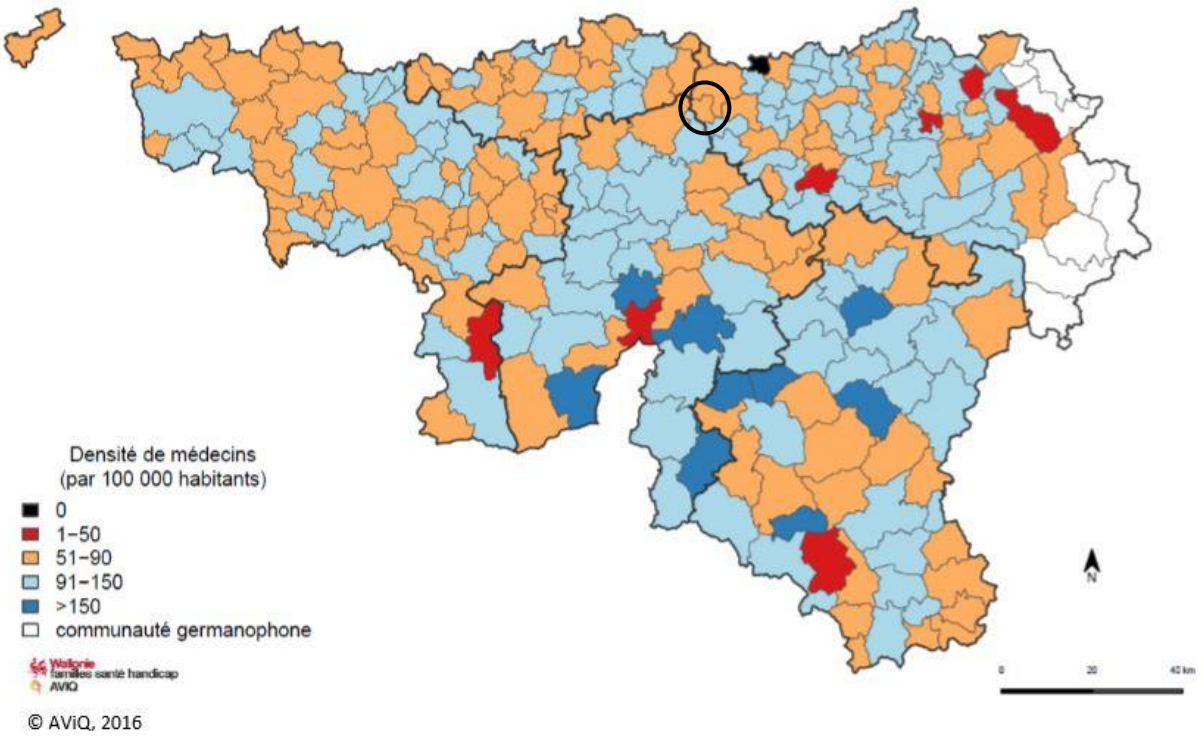

Figure 92: Densité médicale en Wallonie en 2016 (Source: Aviq)

10.10 Services à destination de tous

10.10.1 Les vétérinaires

Seul un vétérinaire est présent au sein de la commune :

K. Huynen
Rue du Baron d'Obin, 45
4219 Wasseiges

10.10.2 Les mutualités

Mutualité Neutre de la santé Liège
Allées des Charmes, 55
4219 Ambresin

Il s'agit de la seule mutualité présente sur le territoire de Wasseiges.

Pour les autres mutualités (Mutualité Solidaris, Mutualité Chrétienne, Mutualité Partenamut), des agences sont situées à Hannut, Eghezée et/ou Namur.

Aucune boite aux lettres n'est disponible au sein de la commune pour les demandes de remboursements et autres formalités postales.

10.10.3 Les aides ménagères

CPAS Wasseiges
Rue du Baron d'Obin, 29
4219 Wasseiges

Le CPAS de Wasseiges propose un service d'aide-ménagère. 3 ouvrières travaillent dans ce service. De plus, le CPAS a développé une agence de titre-services.

Aide à Domicile en Milieu rural – Antenne de Huy
Avenue du Hoyoux, 4
4500 Huy

Outre un service d'aide-ménagère sociale, l'ADMR propose aussi des services d'aide familiale, de garde à domicile ou d'ouvriers polyvalents.

Aides & Soins à Domicile (ASD) – Liège-Huy-Waremme

L'association Aide et soins à domicile de Liège-Huy-Weremme est composée de trois asbl :

- L'Asbl d'aide familiale (service d'aide à la vie journalière)
- L'asbl Croix Jaune et Blanche (soins infirmiers)
- L'asbl Aide et soins à domicile – coordination (centre de coordination des soins et de l'aide à domicile)

10.10.4 Service rural de médiation de dettes

Service Rural de Médiation de Dettes (S.R.M.D.) en Hesbaye

Rue de l'Eglise 5,

4217 Faimes

Ce service a pour but de venir en aide aux personnes en situation de surendettement. Il s'agit d'une médiation équilibrée de manière préventive ou curative. Ce travail se fait en collaboration avec les assistants sociaux des 8 CPAS associés (Wasseiges, Burdinne, Geer, Faimes, Donceel, Verlaine, Fexhe-le-Haut-Clocher et Crisnée).

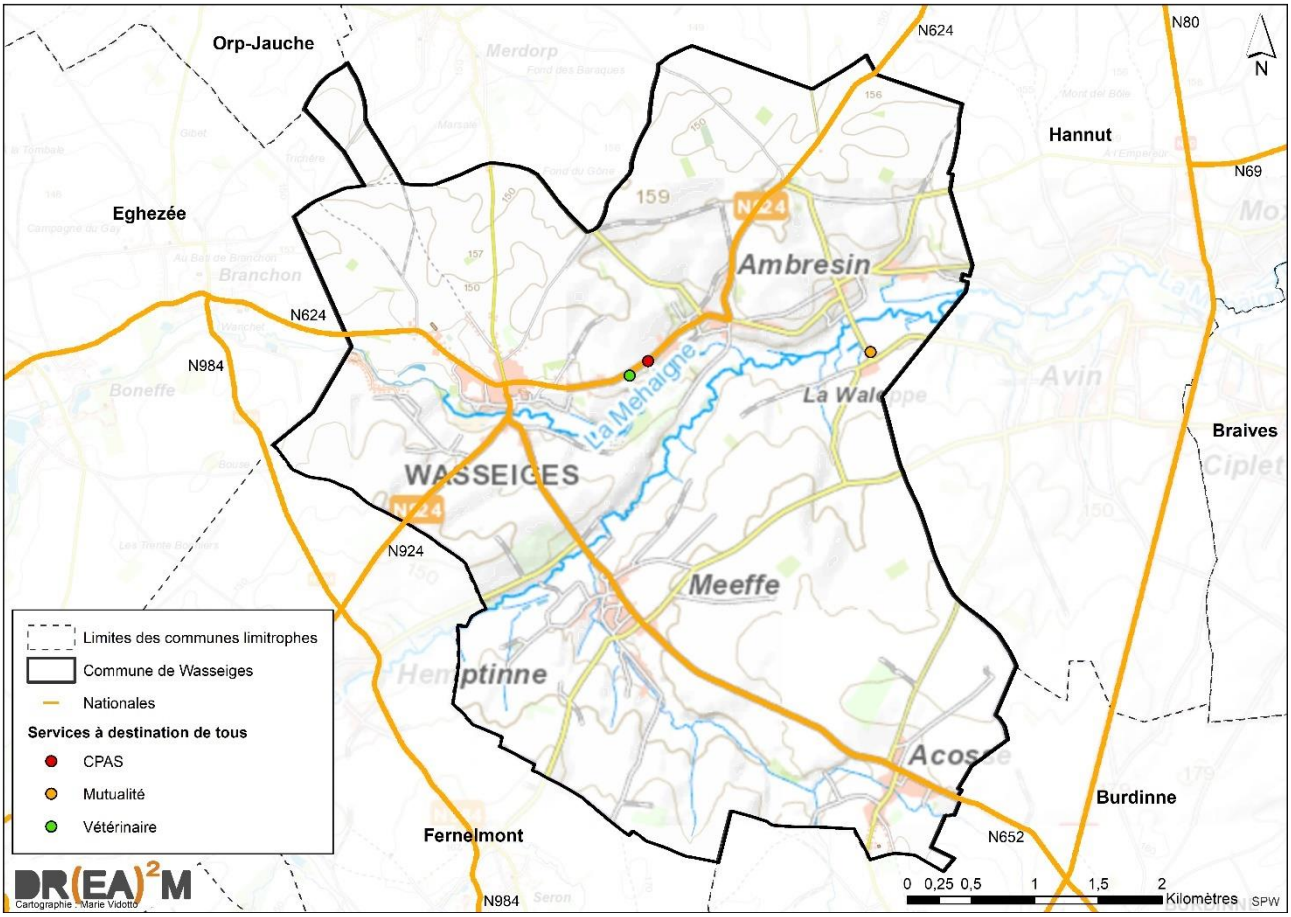

Figure 93 : Services à destination de tous (Source : Administration communale – Carto : DR(EA)²M)

10.11 Autres services

10.11.1 Le Groupe d'Action Locale Meuse@Campagnes

Un Groupe d'Action Locale (GAL) est une association privée qui fédère les acteurs publics (les communes) et les acteurs privés (structures associatives, entreprises, citoyens), chargée de la mise en place du programme européen Leader. Le GAL Meuse@Campagnes est présent sur le territoire des communes de Wasseiges, Fernelmont et Andenne et son siège est basé à Andenne (Rue des Marais, 11).

Depuis 2015, le GAL met en place des projets divers en lien avec le développement rural local. Deux stratégies ont été développées :

- ✓ **Stratégie 2014-2020** :
  - ✓ Cinq objectifs de la stratégie de développement local étaient identifiés :
    - Apporter un soutien au développement de l'économie locale ;
    - Protéger l'environnement en consommant local et en recyclant ;
    - Structurer l'offre touristique afin de révéler les potentiels du territoire ;
    - Repositionner le citoyen comme acteur de son développement et renforcer les liens sociaux ;
    - Exploiter les outils numériques pour créer un territoire intelligent.
  - ✓ Les projets pour la stratégie 2014-2020 sont au nombre de 5 :
    - *La citoyenneté par le numérique* : ce projet a notamment pour objectif de rendre compréhensible l'action publique et les enjeux du territoire et de créer un territoire « numérique » où les échanges et la co-construction des projets sont facilités. Ce projet fait le lien entre tous les projets ;
    - *Agence jardinière locale* : interface de rencontre qui a pour objectif de rendre le jardinage accessible à tous en mettant en lien propriétaires et jardiniers à la recherche de terrains ;
    - *Les produits locaux de A à Z* : ce projet a pour but de faciliter l'achat de produits locaux et de saison notamment en développant des filières de circuits-courts ;
    - *Le tourisme durable* : ce projet a pour but de mettre en place plusieurs produits touristiques en vue de dynamiser l'économie du territoire ;
    - *La transition énergétique* : afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et de produire de l'énergie à partir de sources locales, le projet s'articule selon deux volets que sont la gestion des consommations énergétiques et la valorisation des déchets verts.

10.11.2 Le Culte

Quatre églises catholiques se trouvent au sein de chaque village.

10.12 Synthèse du diagnostic

- ***Services communaux***
  - ✓ 11 services communaux, dont les caractéristiques sont évoquées via le site Internet de la commune de Wasseiges ;
- ***Sécurité et justice***
  - ✓ *Police locale* : commissariat de Wasseiges et insertion de la commune au sein de la zone « Hesbaye-Ouest » qui couvre aussi les communes de Braives, Burdinne, Hannut, Héron et Lincent.;
  - ✓ *Service incendie* : Wasseiges se situe dans la zone de secours Hesbaye (Hannut – Waremme) et est concernée par le poste de Hannut ;
  - ✓ *Protection civile* : intégration à l'unité opérationnelle de Crisnée.
- ***Services postaux***
  - ✓ Un bureau de poste et un vendeur de timbre dans le village de Wasseiges.
- ***Services sociaux***
  - ✓ *CPAS et ALE* : ils opèrent en vue de favoriser la réinsertion des personnes en difficultés et tous sont localisés à Wasseiges ;
  - ✓ *PCS* : il vise le développement social de quartiers et la lutte contre la précarité. Il a déjà permis la réalisation de nombreux projets et actions, en partenariat avec d'autres acteurs. Il y a notamment des projets autour de la recherche d'emploi, du partage et de l'économie circulaire, des activités de divertissement, etc.
- ***Services scolaires***
  - ✓ *Enseignement fondamental* : 2 écoles communales : l'école fondamentale communale de Wasseiges (156 élèves) et l'école commune de Meeffe-Ambresin (125 élèves à Meeffe et 59 à Ambresin) ;
  - ✓ *Enseignement non-fondamental* : aucun établissement ;
  - ✓ *Enseignement supérieur* : les pôles universitaires les plus proches sont situés à Huy, Waremme, Namur et Louvain-la-Neuve ;
  - ✓ *Fréquentation scolaire* : augmentation de 2 % en 20 ans de la part des élèves fréquentant une école sur la population ce qui correspond à la tendance à une population de plus en plus jeune au sein de la commune. En 2015-2016, ils étaient environ 55 % à habiter Wasseiges et fréquenter une école de l'entité, ce qui est relativement faible.
- ***Services à l'enfance et à la jeunesse***
  - ✓ *Accueil à l'enfance* : 49 places d'accueil pour une crèche et 5 gardiennes conventionnées par l'ONE en 2015. Taux de couverture de 60,1/100 enfants (près de deux fois plus que la moyenne wallonne) ;
  - ✓ *ONE* : organisation de consultations une fois par mois à Meeffe, mais aussi de dépistages de troubles visuels chaque année ;
  - ✓ *Le P'tit 4h* : service de garde d'enfants avant et après l'école avec possibilité d'étude dirigée. Repas chaud et plaines de vacances organisées.

- ***Services au troisième âge***
  - ✓ *Résidences* : une seule maison de repos, d'une capacité de 93 lits (117 lits/1.000 personnes de plus de 60 ans en 2017, ce qui est nettement supérieur aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne) ;
  - ✓ *Conseil consultatif communal des ainés* ;
  - ✓ *Activités à destination des seniors* : soupers, voyages, activités organisées par les comités 3x20.
- ***Services aux personnes handicapées***
  - ✓ *Structures* : aucune structure à Wasseiges ;
  - ✓ *Handicontact* : service permettant le contact avec les autorités ainsi qu'un soutien aux démarches administratives ;
  - ✓ *Conseil consultatif de la personne hanidcapée* ;
  - ✓ *Avantages* : existence d'une « allocation d'aide à la personne âgée ».
- ***Hôpitaux et services de soins***
  - ✓ *Hôpitaux* : pôles hospitaliers les plus proches sont ceux de Waremme, Huy et Namur ;
  - ✓ *Structures* : aucune structure située à Wasseiges mais une MCR à Hannut ;
  - ✓ *Pharmacie* : 1 pharmacie à Wasseiges ;
  - ✓ *Practiciens* : une quinzaine de praticiens sur le territoire, dont 4 médecins généralistes. En raison d'une très faible densité médicale (68,2 médecins pour 100.000 personnes), Wasseiges fait partie des communes éligibles pour Impulseo I (attribution de primes de 25.000 € pour l'installation de nouveaux médecins).
- ***Services à destination de tous***
  - ✓ *Mutualités* : une mutuelle présente sur le territoire (la Mutualité Neutre de la Santé Liège) et aucune boite aux lettres pour les autres mutuelles ;
  - ✓ *Aides ménagères* : une seule structure physique sur le territoire (CPAS) et 2 structures hors du territoire de Wasseiges ;
  - ✓ Service rural de médiation de dettes : aide aux personnes en situation de surendettement.
- ***Autres services***
  - ✓ *GAL Meuse@Campagnes* : il existe depuis 2015 et possède son siège social à Andenne. Dans un but de développement rural, ils ont mis en place 5 projets sur le territoire des communes d'Andenne, Fernelmont et Wasseiges ;
  - ✓ *Culte* : chaque village dispose de sa propre église catholique.

10.13 Analyse AFOM

Atouts	Faiblesses
✓ Site internet de la commune de Wasseiges riche en informations diverses ✓ Dynamisme de la structure mise en place par le PCS, qui contribue à la mise en œuvre de nombreux projets ✓ Une poste ✓ Un commissariat de police pour l'ensemble du territoire ✓ La fréquentation scolaire est en hausse globale sur les 20 dernières années ✓ L'ONE, la crèche communale, les gardiennes et le P'tit 4h jouent un rôle important en matière de petite enfance ✓ Taux de couverture (60,1 places/100 enfants) nettement supérieur à la moyenne wallonne (33,9) ✓ Nombre de lits MR/MRS pour 1000 personnes de plus de 60 ans (117) nettement supérieur à la moyenne wallonne (56). ✓ Présence d'une mutuelle ✓ Présence du GAL Meuse@Campagnes	✓ Absence de caserne de pompiers ✓ Pas d'établissement non-fondamental ou supérieur sur le territoire ✓ Part des élèves fréquentant une école de l'entité relativement faible ✓ Absence d'hôpital sur le territoire (plus de 20 km à parcourir) et manque de structures de soin ✓ Seulement 4 médecins généralistes ➔ La commune est concernée par Impulseo I (68,2 médecins/100.000 hab) ✓ La commune ne dispose pas d'une structure à destination des personnes handicapées
Opportunités	**Menaces**
✓ Intérêt de « surfer » sur la vague du PCS et sur leur dynamisme pour le développement de projets divers ✓ Intérêt de « surfer » sur la vague du GAL, qui peut constituer un levier dans la réalisation de projets parfois très ambitieux	✓ Le vieillissement et non-renouvellement des médecins généralistes, risquant d'aggraver la pénurie de médecins ✓ L'agrandissement des distances à parcourir pour l'accès aux services

CHAPITRE 11 : CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, SPORT, TOURISME ET ESPACES PUBLICS

11.1 Culture

11.1.1 La ferme de la Dîme

La ferme de la Dîme

Rue du Baron d'Obin, 248

4219 Wasseiges

La compagnie Transhumance, créé en 1988, s'installe dans la grange de la ferme de la Dîme. L'inauguration de la grange a lieu en 1996.

Cette grange permet d'accueillir divers spectacles, théâtres, concerts, séances de cinéma et autres manifestations. Ces activités sont décrites sur leur site internet : http://www.fermedeladime.net/.

Le centre est également fournisseur de certains services : mise en location de locaux (plus ou moins volumineux) mais aussi organisation de diners spectacles ou bals folks.

En tant que locaux, le centre possède une grande salle d'environ 300 m², un bar et une petite salle d'environ 85 m², une cuisine équipée et un espace extérieur.

⇨ Le site a été fermé en 2019

11.1.2 Cellule régionale Article 27 Huy

Cellule locale Article 27 Huy

Avenue Delchambre, 7a,

4500 Huy

Depuis 2004, cette cellule, dont le nom se réfère à l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, prévoit que chaque individu puisse prendre part à la vie culturelle et bénéficier des bienfaits qui résultent des arts et de la culture. Le concept de cette association est de sensibiliser et de faciliter l'accès à toute forme de culture pour les personnes vivant une situation sociale et/ou économique difficile et d'ouvrir un maximum des manifestations payantes aux personnes les moins aisées. Le principe est simple, les partenaires d'article 27 fournissent des billets à l'association, ceux-ci sont vendus pour seulement 1,25 €.

L'asbl Article 27 propose des sorties culturelles tout au long de l'année : du théâtre, de la musique, du cinéma, des spectacles pour enfants, adultes et pour toute la famille, des expos, des musées, découverte du patrimoine dans les centres culturels et chez d'autres organisateurs.

11.1.3 Bibliothèques

Bibliothèque de Wasseiges

Rue du Baron d'Obin, 219,

4219 Wasseiges

11.1.4 Répertoire des associations locales

Nom	Adresse	Remarques
Musique		
No Ways Band Orchestra	Rue de Burdinne, 19 4219 Acosse	Cet orchestre reprend des musiques de tous les styles de jazz. Il est composé de 16 instruments dont des saxophones, des trombones, des trompettes.
Le P'tit Tonneau	Rue de Hannêche, 25 4219 Acosse	Il s'agit d'un café-concert.
Chorale Saint-Martin	Rue de Rone, 30 4219 Meeffe	
O.S.M.A – Organisation de concerts pour la promotion de l'orgue d'Ambresin	Rue de Hannut, 18 4219 Ambresin	
Théâtre		
Compagnie Transhumance C/O ASBL de la Dîme	Rue du Baron d'Obin, 248 4219 Wasseiges	Cette compagnie a été créée en 1988 et s'adresse principalement au jeune public. EN 1993, ils se fixent dans la Ferme de la Dîme qu'ils rénovent. Ce lieu a aujourd'hui fêté ses 21 ans d'existence et propose divers spectacles (voir 11.1.1).

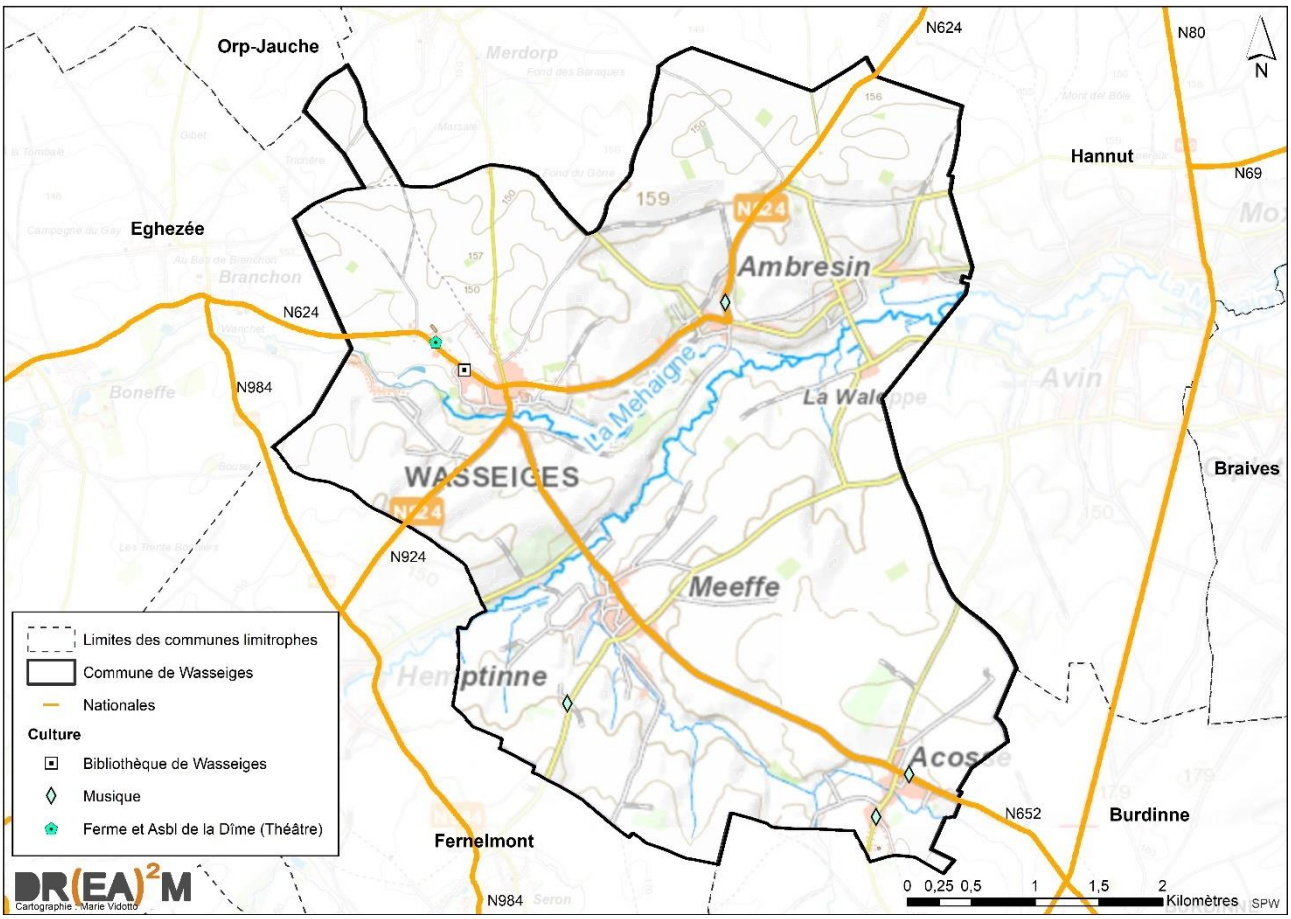

Figure 94: Culture (Source: Administration communale - Carto: DR(EA)²M)

11.2 Vie associative

11.2.1 Les maisons de village et les salles communales

Les villages du territoire de Wasseiges ne disposent pas de maisons communales. Cependant, il existe des salles communales dont le détail se trouve ci-dessous.

Nom	Adresse	Remarques
Salle du Club des jeunes d'Acosse	Rue de l'Ongle, 3 4219 Acosse	Capacité : 90 personnes
Salle de l'école de Meeffe	Rue du Berlicot, 3 4219 Meeffe	Capacité : 120 personnes
Salle Al'Torette	Rue du Moulin 4219 Wasseiges	Capacité : 150 personnes

11.2.2 Répertoire des associations locales

Nom	Adresse	Remarques
Comités des fêtes		
Comité des fêtes d'Acosse	Rue de Burdinne, 19 4219 Acosse	
Comité des Meefftis	Rue Grande, 45 4219 Meeffe	
ASBL Sports, Culture, Loisirs Ambresin	Rue de Hannut, 46 4219 Ambresin	
Qualité-Village		
Qualité Village Acosse	Ruelle du Ry, 2 4219 Acosse	
Qualité Village Ambresin	Rue de la Sucrerie, 9 4219 Ambresin	
Qualité Village Meeffe	Rue de la Grande Rhée, 37 4219 Meeffe	
Qualité Village Wasseiges	Rue de Namur, 2 4219 Wasseiges	
Associations de jeunes		
Patro St François d'Assises de Wasseiges	Salle Al'Torrette Rue du Moulin 4219 Wasseiges	
Pêcherie Meeffe	Rue du Crocq, 14/a 4219 Meeffe	
Comités 3x20		
Comité 3x20 Meeffe	Rue de la Grande Rhée, 10 4219 Meeffe	
Asbl Saint-Martin Comité 3x20 Wasseiges	Rue du Tilleul, 15 4219 Wasseiges	
Comité 3x20 Ambresin	Rue de Hannut, 46 4219 Ambresin	
Comité 3x20 Acosse	Rue de Burdinne, 19 4219 Acosse	
Œuvres de bienfaisance		
Asbl Les Amis de Julien	Rue du Baron d'Obin, 86 4219 Wasseiges	Association d'aide aux enfants cancéreux

Défenses des droits des femmes		
Vie Féminine	Rue de Meeffe, 9 4219 Wasseiges	
ACRF – Femmes en milieu rural asbl	Rue du Rone, 15 4219 Meeffe	
Défense de l'environnement		
Wasseiges Environnement	Rue du Bosquet, 4 4219 Ambresin	Promotion d'une gestion de l'environnement durable et soucieuse de la qualité de vie
Diverses associations		
Comité Jumelage	Rue du Baron d'Obin, 145 4219 Wasseiges	Organisation d'activités liées au jumelage avec Vienne-en-Bessin (France)
Animaxions	Rue de Namur, 2 4219 Wasseiges	Animations pour enfants, festivités et animations musicales
Studio d'enregistrement DIANA	Rue des Mésanges, 8 4219 Ambresin	
Sylvain – Magicien et poète errant		Magicien pour tout type de spectacle (enfants, réceptions, mariages, divorces, etc.)
Mains Vivantes	Rue du Ciplet, 5 4219 Acosse	Stages, cours et massages à destination des enfants
VALLOMA CERAM	Rue de Hannêche, 9 4219 Acosse	Atelier céramique
Begon F.	Rue de Page, 4 4219 Meeffe	Animations florales
Le jardin du Dragon Vert	Rue d'Acosse, 28 4219 Meeffe	Collectionneur de bambous, bonsaïs, bassin et koïs, jardin japonais, zen

11.2.3 Evènements

Au sein de la commune, plusieurs évènements sont organisés dont

- ✓ la fête annuelle de Wasseiges (1er week-end de septembre) ;
- ✓ la fête annuelle d'Acosse (2ème week-end de juillet) ;
- ✓ la fête annuelle d'Ambresin (1er week-end de juillet) ;
- ✓ la fête annuelle de Meeffe (dernier week-end de juillet).

11.2.4 Jumelage

Depuis 2009, la commune est jumelée avec Vienne-en-Bessin (Normandie, France). Le comité de jumelage Wasseiges - Vienne-en-Bessin organise des activités (visites culturelles, balades, soirées à thème) destinées à sensibiliser la population aux échanges culturels et sportifs, entre villes, et à accueillir les Normands.

11.2.5 Outils d'information et de communication

L'administration communale dispose de plusieurs vecteurs de diffusion de l'information :

- ✓ un site internet ;
- ✓ un bulletin communal.

A l'échelle supra communale, on retiendra également l'existence :

- ✓ de la télévision locale de la région de Liège (RTC Télé Liège) ;

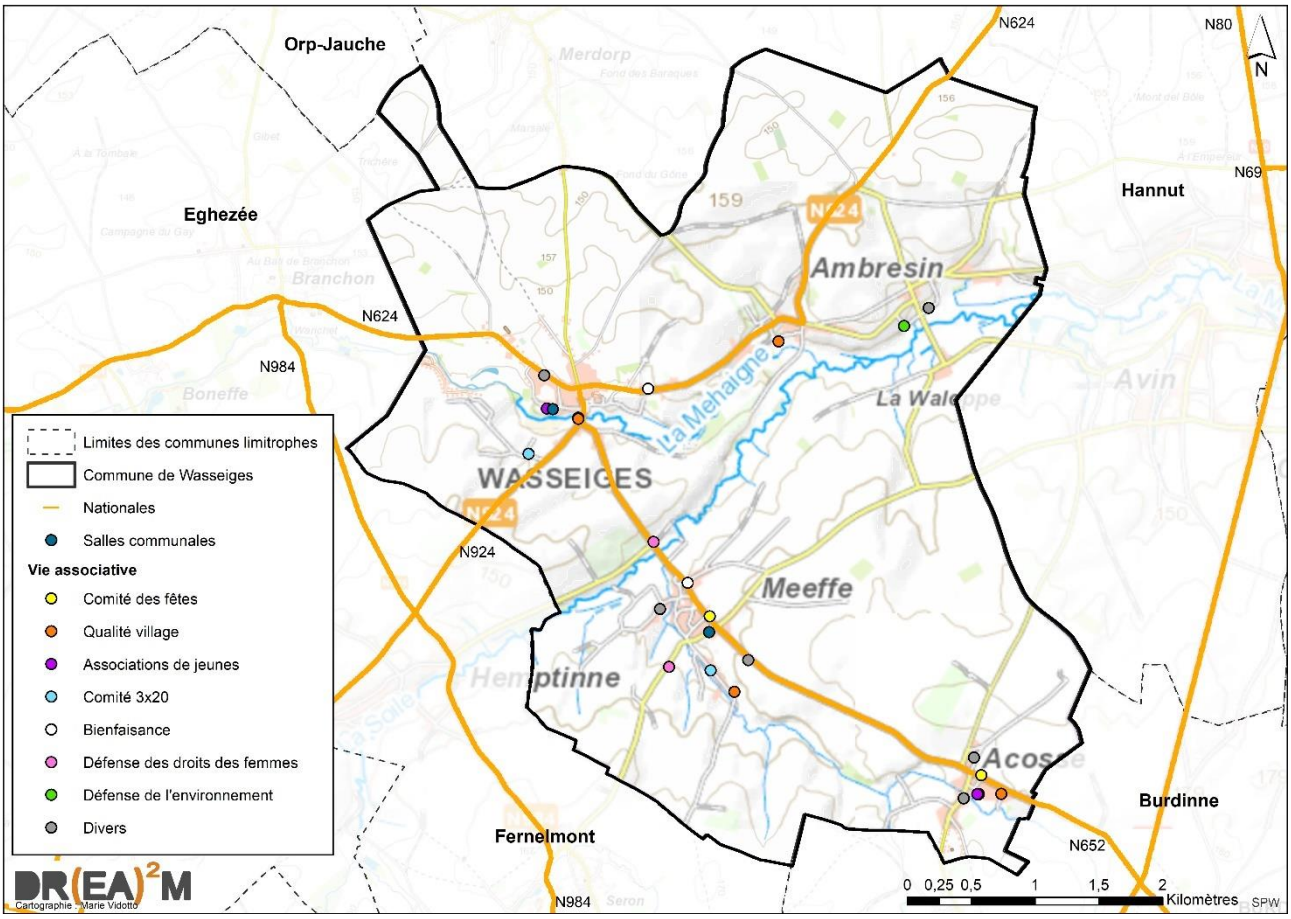

Figure 95: Vie associative (Source: Administration communale - Cato: DR(EA)²M

11.3 Sport

11.3.1 Répertoire des clubs sportifs

Début 2017, 15 clubs sportifs sont répertoriés sur le territoire de Wasseiges, pour une dizaine de sports différents. Les clubs plus nombreux sont les clubs de pêche. La présence de cours d'eau ainsi que d'étangs incitent en effet à la pratique de ces sports. La liste des clubs sportifs est reprise ci-dessous.

Clubs de pêche	3		**Club de tennis**	1
Clubs de football	2		**Club de tennis de table**	1
Clubs de gymnastique	2		**Club de danse**	2
Club de course à pied	1		**Club omnisport**	1
Clubs de sports de défense	2			

Tableau 46 : Liste des clubs sportifs de Wasseiges (Source : Administration communale)

Nom	Adresse	Remarques
Pêche		
Pêcherie Meeffe	Rue du Crocq, 14/a 4219 Meeffe	
Asbl Soëlhe et Mehaigne ambresinoises	Rue de Landen, 113 4280 Hannut	
La fine ligne	Rue de la Sucrerie, 2 Ambresin	
Football		
Mini-Foot Ambresin	Rue de Hannut, 46 4219 Ambresin	
FCE Wasseiges	Rue de Thisnes, 12 4219 Wasseiges	
Gymnastique et course à pied		
Speed ASBL	Rue de Hannêche, 13 4219 Acosse	Speed Asbl organise des cours de gymnastique d'entretien pour dames
Sport doux de vous à vous	Rue du Moulin 4219 Wasseiges	Il s'agit de cours donnés dans la région de Hannut et Wasseiges. Ces cours sont destinés aux femmes non sportives.
Je cours pour ma forme	Rue du Berlicot, 3 4219 Meeffe	Je cours pour ma forme est destiné aux personnes peu ou pas sportives souhaitant s'entretenir via un programme de course à pied permettant de courir 5 km en fin de cycle.
Sports de défense		
Kung-Fu Wushu + Qi-Gong	Rue du Moulin, 22/a 4219 Wasseiges	
WJC asbl	Rue du Berlicot, 3 4219 Meeffe	Club de wa-jutsu
Sports raquettes		
Tennis Club Les Lorrains	Drèves des Lorrains, 1 4219 Wasseiges	Outre les cours de tennis, le club organise aussi des cours de gymnastique, psychomotricité et zumba
Tennis de table	Rue du Baron d'Obin, 143 4219 Wasseiges	
Danse		

Ten-Dance	Rue du Moulin, 22/A 4219 Wasseiges	Cours de danse pour enfants et adolescents.
JOBA		Danseuse et professeure de danse. Initiations à tous types de danses et pour tout public.
Omnisports		
Asbl Sports Culture Loisirs Ambresin	Rue de Hannut, 46 4219 Ambresin	

11.3.2 Infrastructures sportives

Wasseiges possède un espace multisport extérieur situé sur le site de l'ancienne gare, rue de la Brasserie à Meeffe. Il permet de pratiquer plusieurs sports dont du football et du basketball. De plus, la commune dispose d'une piste de bicross située à la rue de Crocq à Meeffe.

A Acosse (Rue Ciplet), une petite plaine de jeux propose une piste de pétanque et une table de ping-pong ainsi que des agrès de musculation.

Via des associations privées, il y a au sein du territoire wasseigeois, deux terrains de football (FCE Wasseiges), huit terrains de tennis (TC Les Lorrains à Wasseiges) ainsi qu'un centre d'entrainement équestre (Les écuries du Bon Vent à Ambresin).



Figure 96: Circuit de bicross à Meeffe (Photo: DR(EA)²M)



Figure 97: Espace multisport de Meeffe (Photo: DR(EA)²M)

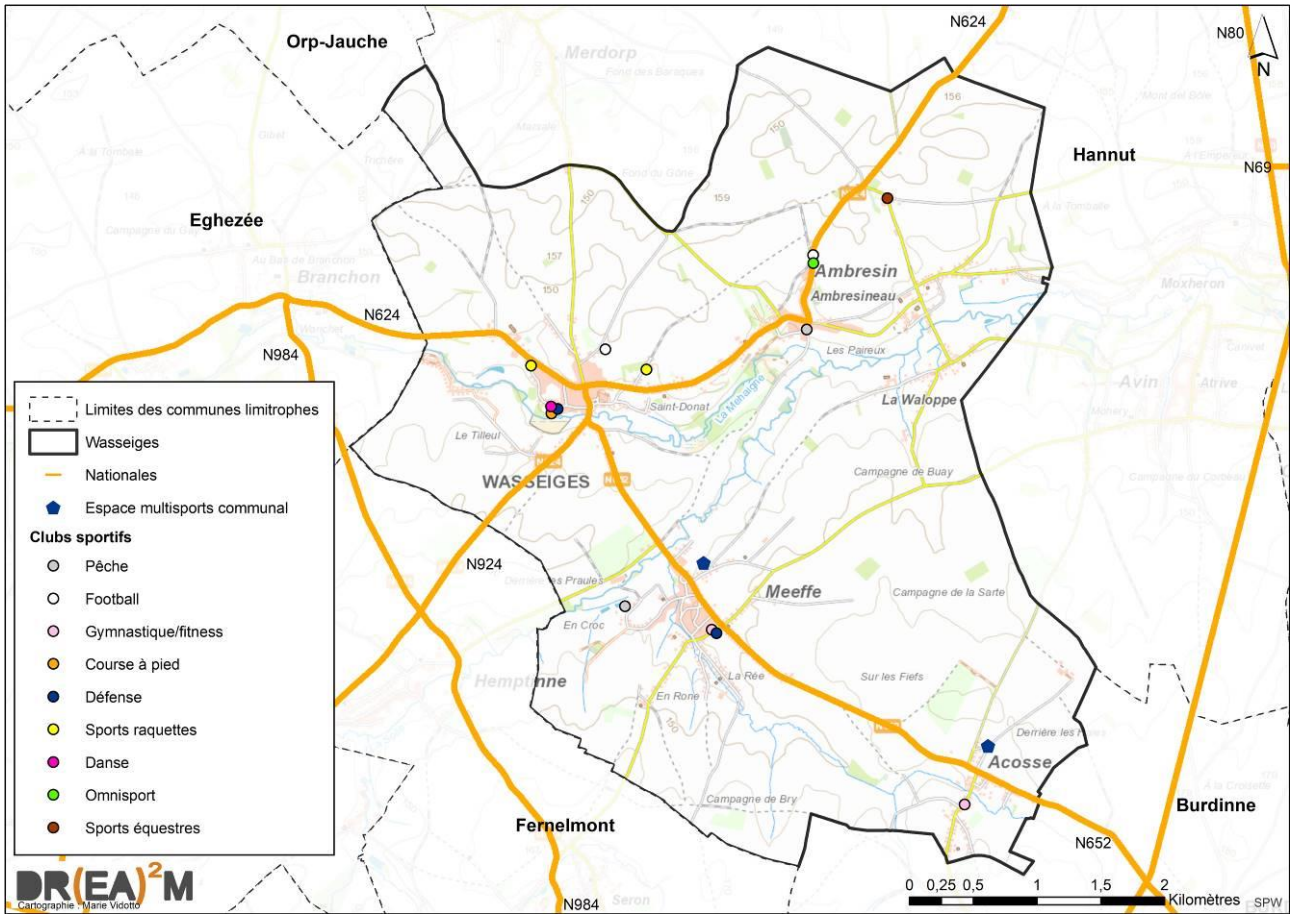

Figure 98: Sports (Source: Administration communale - Carto: DR(EA)²M)

11.4 Tourisme

11.4.1 Office du Tourisme

Depuis 2017, Wasseiges a rejoint la maison du tourisme de Hesbaye et Meuse, située à Amay (commune de Jehay) à environ 30 km de Wasseiges. Celle-ci regroupe les communes de Lincent, Geer, Berloz, Oreye, Crisnée, Remicourt, Hannut, Waremme, Fexhe-le-Haut-Clocher, Faimes, Donceel, Braives, Burdinne, Villers-le-Bouillet, Saint-Georges-sur-Meuse, Héron, Amay, Wanze, Huy, Engis, Nandrin, Modave, Tinlot, Marchin, Clavier, Verlaine et Wasseiges.

Maison du Tourisme - Hesbaye et Meuse

Abbaye de la Paix-Dieu

Rue Paix-Dieu, 1B

4540 Amay

11.4.2 Groupe d'Action Locale

Comme précisé au point 10.11.1, un des projets du GAL Meuse@Campagnes concerne le tourisme durable. Celui-ci a pour but de mettre en place plusieurs produits touristiques (gastronomiques et patrimoniaux) en vue de dynamiser l'économie du territoire. Le GAL étant relativement récent (2015), les projets sont en cours de mise en place.

11.4.3 Attraits touristiques de la commune de Wasseiges

En règle générale, le tourisme tourne autour des activités agricoles ou des paysages verts de la commune.

Patrimoine naturel

On retrouve sur le territoire quelques ressources naturelles qui pourraient être un attrait touristique :

- ✓ Des carrières souterraines. On les recense partout sur le territoire, aussi bien au cœur des villages que dans les champs. Ces cavités (souvent des marnières) étaient la cause d'effondrements;
- ✓ Saint-Donat/Réserve naturelle de Wasseiges/Anciens décanteurs de la sucrerie d'Ambresin (SGIB, site protégé). Site accueillant des espèces d'amphibiens et de végétaux ;
- ✓ Le marais de Wasseiges (SGIB) dans lequel on dénombre de nombreuses espèces végétales intéressantes.

Patrimoine agricole

Dans une région agricole comme celle de Wasseiges, il parait évident d'y inclure les propriétés qui développent des activités :

- ✓ Le Safran de Cotchia. Safranière qui en plus de la production du safran, en réalise des produits dérivés. Des visites guidées des cultures sont organisées fréquemment ;
- ✓ Le Moulin de Meeffe. Ferme qui accueille un haras de chevaux pur-sang arable et qui développe un verger de pommiers et poiriers afin d'en produire du jus. Les infrastructures comprennent deux gîtes.

Patrimoine monumental

Comme précisé au point 4.3.4, de nombreux sites sont repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel. Il s'agit essentiellement d'anciennes fermettes ou de bâtis liés aux anciennes activités agricoles ou ecclésiastiques.

Patrimoine folklorique

Comme précisé au point 11.2.3, des fêtes annuelles sont organisées dans chaque village :

- ✓ à Wasseiges le 1er week-end de septembre ;
- ✓ à Acosse le 2ème week-end de juillet ;
- ✓ à Ambresin le 1er week-end de juillet ;
- ✓ à Meeffe le dernier week-end de juillet.

Circuits balisés

- Le réseau de randonnées balisées

Le territoire de Wasseiges dispose de plusieurs kilomètres de balades, sous la forme d'un ensemble de 11 promenades. Pour chaque parcours, une fiche a été réalisée, reprenant un descriptif du parcours ainsi que des photos. Les parcours sont aménagés de manière à mettre en valeur des endroits intéressants, des vestiges, des lieux de repos et des points de vue remarquables.

Les circuits proposés sont les suivants :

Dénomination	Localité	Accessibilité	Distance
Promenade 1	Acosse	Randonnée pédestre ou VTT	3 km
Promenade 2	Ambresin	Randonnée pédestre ou VTT	5 km
Promenade 3	Wasseiges, Ambresin	Randonnée pédestre ou VTT	8 km
Promenade 4	Wasseiges, Ambresin, Meeffe	Randonnée pédestre ou VTT	9,5 km
Promenade 5	Meeffe, Acosse	Randonnée pédestre ou VTT	11,5 km
Promenade 6	Wasseiges	Randonnée pédestre ou VTT	4,5 km
Promenade 7	Meeffe	Randonnée pédestre ou VTT	4,5 km
Promenade 8	Meeffe, Ambresin	Randonnée pédestre	7 km
Promenade 9	Wasseiges (sentiers)	Randonnée pédestre	5,2 km ou 6,5 km
Promenade 10	Campagnes Meeffe-Wasseiges	Randonnée pédestre	7 km
Promenade 11	Ambresin-Avin-Moxhe	Randonnée pédestre (avec ou sans poussette) ou VTT	7,5 km

- Réseau repris par l'inventaire Balnam

Le territoire dispose de sentiers, répertoriés par la structure Balnam Il s'agit de sentiers issus de l'atlas des chemins et sentiers du début du 19ème siècle. Le site internet de Balnam localise chaque tronçon, le décrit, fournit des photos et une note globale selon la praticabilité du tronçon (bon état, difficile, barré, statut inconnu, supprimé, route). Ce réseau permet généralement de relier les villages les uns aux autres en évitant la voirie.

- Réseau RAVeL et Véloroutes

Aucun réseau RAVeL ou véloroutes n'est présent sur le territoire de Wasseiges.

11.4.4 Horeca

Restauration

En novembre 2017, l'administration communale de Wasseiges recensait 6 établissements de restauration: un glacier, une friterie, une boulangerie, un café-concert, un café-resto, une cafétériat. Trois d'entre eux se situent à Wasseiges, deux à Acosse et un à Meeffe.

Hébergement

Seuls hébergements touristiques sont présents à Wasseiges : le Moulin de Meeffe et le camping Villégiature du Marais à Meeffe.

Le Moulin de Meeffe propose deux gîtes : le gîte à la ferme et le gîte au moulin qui possède 6 chambres, 6 salles de bain pouvant accueillir 30 à 40 personnes autour d'une table. Des activités sont organisées à destination des touristes dont : une visite des vergers de la ferme, une promenade en barque sur la rivière, un jeu de pétanque, un court de tennis, une table de tennis de table, des vélos pour la promenade, une visite de l'élevage de chevaux pur-sang arabe, etc.

Le camping Villégiature du Marais à Meeffe possède quant à lui 40 emplacements avec prise de courant et 2 réservés aux motor-homes. Des tentes, caravanes, chalets-bungalows sont en location. Ils ont à disposition des sanitaires, des terrains de sports et plaines de jeux. Ils organisent des évènements et possèdent un petit restaurant.

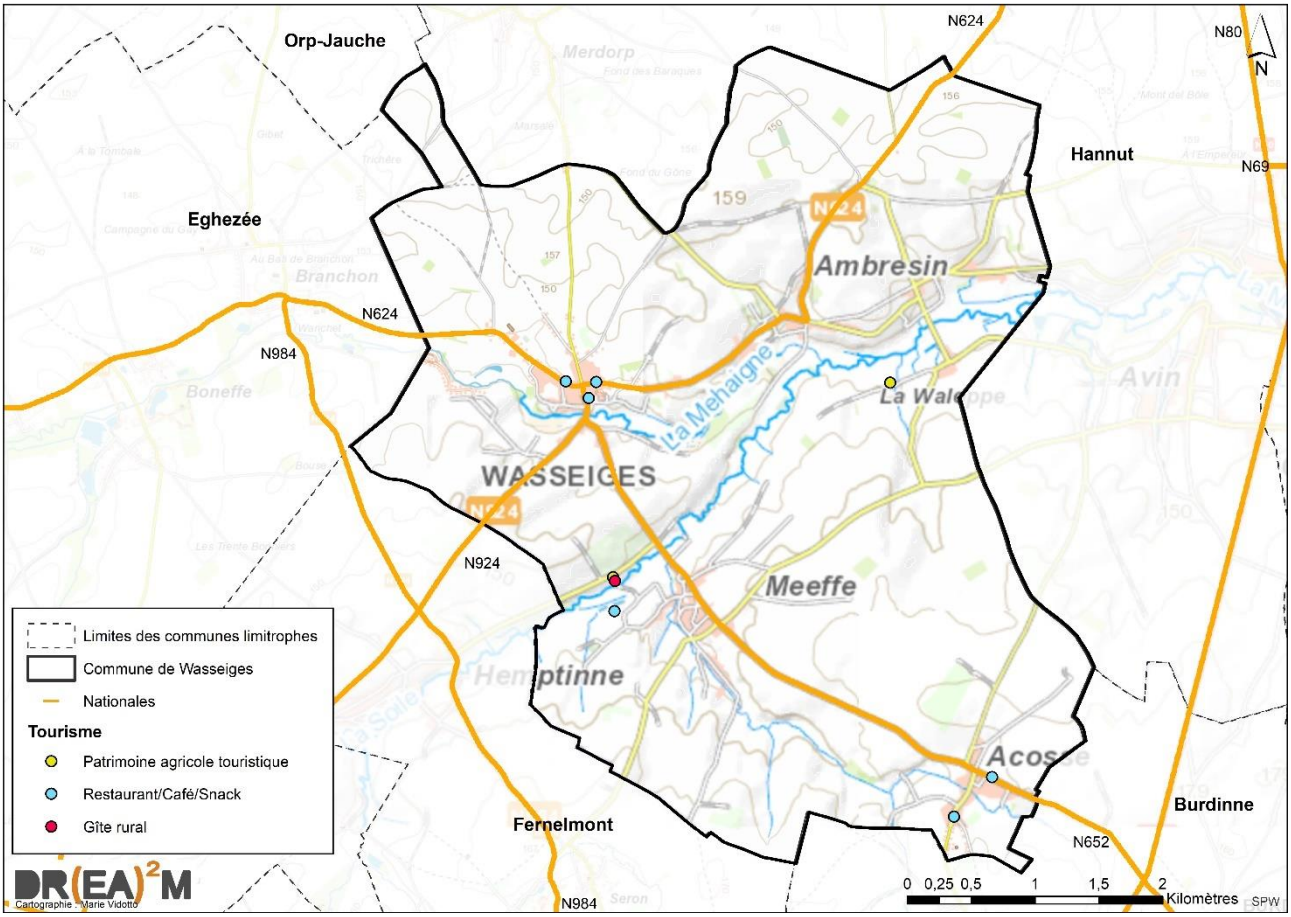

Figure 99 : Tourisme (activités et horeca) (Source : Administration communale – Carto : DR(EA)²M)

11.5 Espaces publics

L'espace public de Wasseiges est constitué principalement de voiries, de places publiques et d'espaces verts.

Seules deux places sont présentes : la première à Wasseiges et la seconde à Meeffe. Celle de Wasseiges et à proximité directe de l'église du village. Celle de Meeffe, beaucoup plus petite, est quant à elle située à 250 mètres de l'église.

En plus de ces deux places, en de nombreux endroits, lorsqu'un petit espace vert, souvent arboré, est disponible, la commune l'aménage notamment avec un banc, une poubelle du projet « Le Bestiaire extraordinaire » et parfois une « boîte à lire ». Ces deux derniers éléments sont des projets du Plan de Cohésion Sociale. Voici une liste non-exhaustive de ces sites :

- Square de la Rue de Hannut à Ambresin
- Rue de Hannêche à Acosse
- Rue des Fontaines à Meeffe
- Croisement entre les rue du Berlicot, de la Grande Rhée et de Rone à Meeffe
- Rue du Page à Meeffe
- Rue du Baron d'Obin à Wasseiges

En-dehors de ces sites, l'espace public peut être considéré comme un réseau continu de rues et de routes dont les assiettes se rétrécissent ou s'élargissent de façon à y accueillir différentes fonctions (circulation des voitures, véhicules agricoles et piétons, espace de rencontre et de rassemblement, etc.).

Une plaine de jeux et un terrain de sport publics sont présents à Meeffe (Rue de la Brasserie). Acosse dispose aussi d'une petite plaine de jeux avec une piste de pétanque et une table de ping-pong ainsi que des agrès de musculation.



Figure 100: Place du monument à Meeffe (Photo: DR(EA)²M)

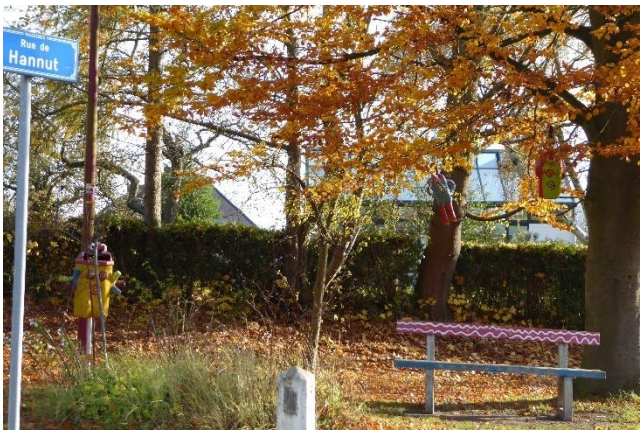

Figure 101: Square de la rue de Hannut à Ambresin (Photo: DR(EA)²M)



Figure 102: Plaine de jeux à Meeffe (Photo: DR(EA)²M)

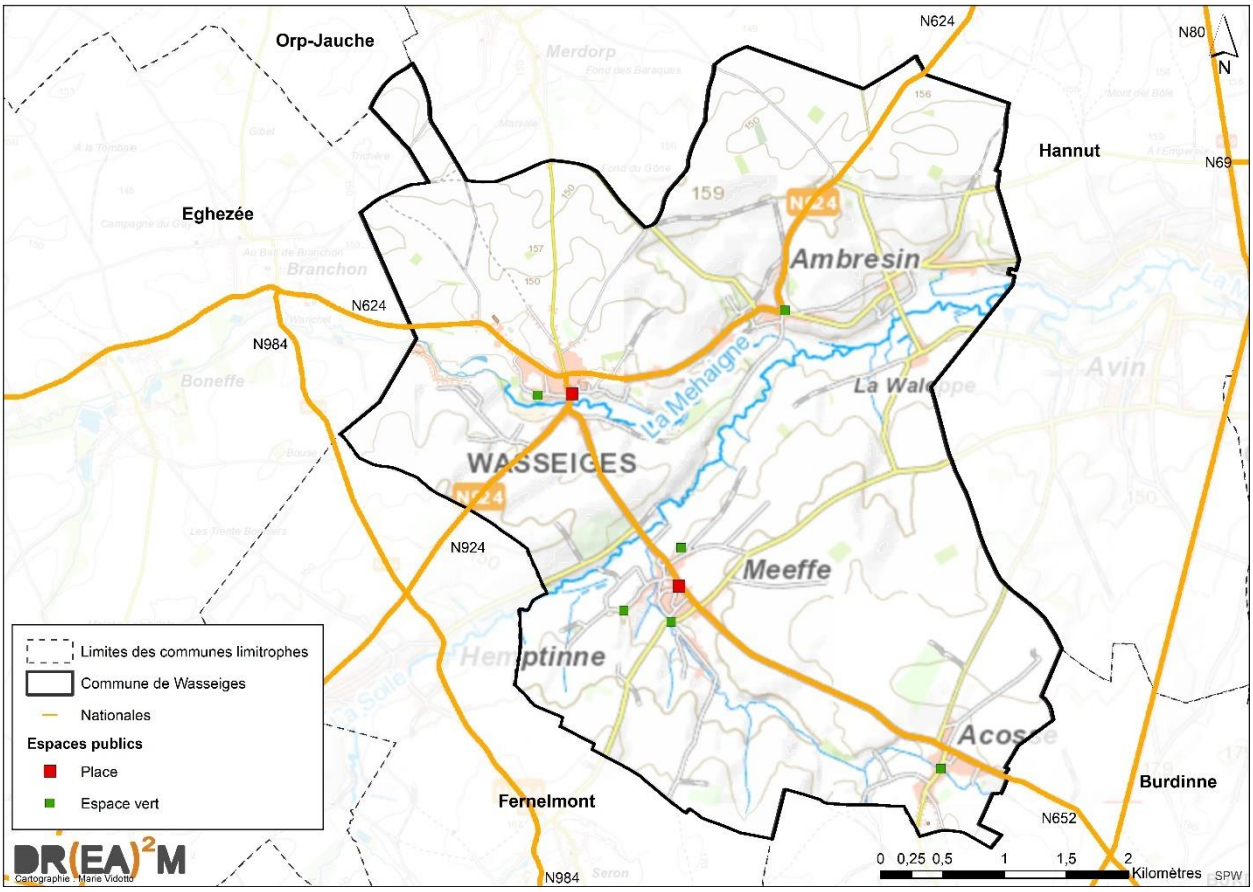

Tableau 47 : Espaces publics (Source : observations de terrain – Carto : DR(EA)²M)

11.6 Synthèse du diagnostic

- ***Culture***
  - ✓ *La ferme de la Dîme* a fermé ses portes en 2019
  - ✓ *Cellule locale « Article 27 Huy »* : elle offre la possibilité aux plus démunis de bénéficier de tickets d'accès à des manifestations pour seulement 1,25€ ;
  - ✓ *Bibliothèques et médiathèques* : une bibliothèque communale à Wasseiges ;
  - ✓ *Associations* : quatre associations musicales (chorale, orchestre, musiciens, café-concert) et une compagnie théâtrale.
- ***Vie associative***
  - ✓ *Maisons de village et salles* : 3 salles disponible notamment pour les activités sportives et culturelles ;
  - ✓ *Associations* : des associations de jeunes (2), des comités des fêtes (2), des comités 3x20 (4), des œuvres de bienfaisance (2) et d'autres associations diverses et variées (14).
- ***Sport***
  - ✓ *Clubs* : 15 clubs sportifs répertoriés ;
  - ✓ *Infrastructures* : un espace multisport extérieur permettant la pratique du football et du basket. A cela s'ajoute deux terrains de football, huit terrains de tennis, un terrain de pétanque, des agrès de musculation et un centre d'entrainement équestre privés.
- ***Tourisme***
  - ✓ *Office du Tourisme* : présence d'une maison du tourisme situé à Amay couvrant plusieurs commune dont Wasseiges ;
  - ✓ *Horeca* : 6 lieux de restauration de toutes sortes, un camping et deux gîtes.
- ***Espaces publics***
  - ✓ *Places* : présentes à Wasseiges et Meeffe ;
  - ✓ *Autres espaces publics* : Nombreux espaces verts aménagés, une plaine de jeux, un terrain omnisport et le réseau viaire.

11.7 Analyse AFOM

Atouts	***Faiblesses***
✓ Grand nombre d'infrastructures culturelles ✓ Grand nombre de clubs de sports et quelques infrastructures sportives ✓ Sentiers de balades ✓ Présence d'un camping et de deux gîtes ✓ Nombreux espaces verts publics aménagés	✓ Peu d'activités touristiques ✓ Peu d'établissements horeca
Opportunités	***Menaces***
✓ Miser sur le potentiel du tourisme agricole ✓ Potentielle participation de la ferme de la Dîme et des nombreuses associations culturelles	✓ Le manque d'activités touristiques permettant l'attrait de la région

CHAPITRE 12 : MOBILITÉ

12.1 Les voies de communication

Wasseiges étant une commune rurale présentant une dynamique démographique positive, et étant géographiquement proche des pôles urbains de Namur, Eghezée et Hannut, les équipements de mobilité doivent être à la hauteur des besoins de ses habitants. Actuellement, tous les villages semblent desservis de la même manière. Acosse est cependant le village le plus proche de la N80, route d'importance plus grande.



Figure 103 : Réseaux de mobilité (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

12.1.1 Réseau routier

Réseau autoroutier

Le réseau autoroutier est absent du territoire de Wasseiges. Les autoroutes les plus proches de trouvent à 8 km de Wasseiges : au sud, la E42 qui relie Tournai à Liège et au nord, la E40 qui relie Liège à Bruxelles.

Cette absence d'autoroute réduit fortement l'accessibilité au territoire et le contraint à un isolement relatif. Toutefois, grâce à la présence N80 à l'est de la commune, les autoroutes sont accessibles en moins de 15 minutes.

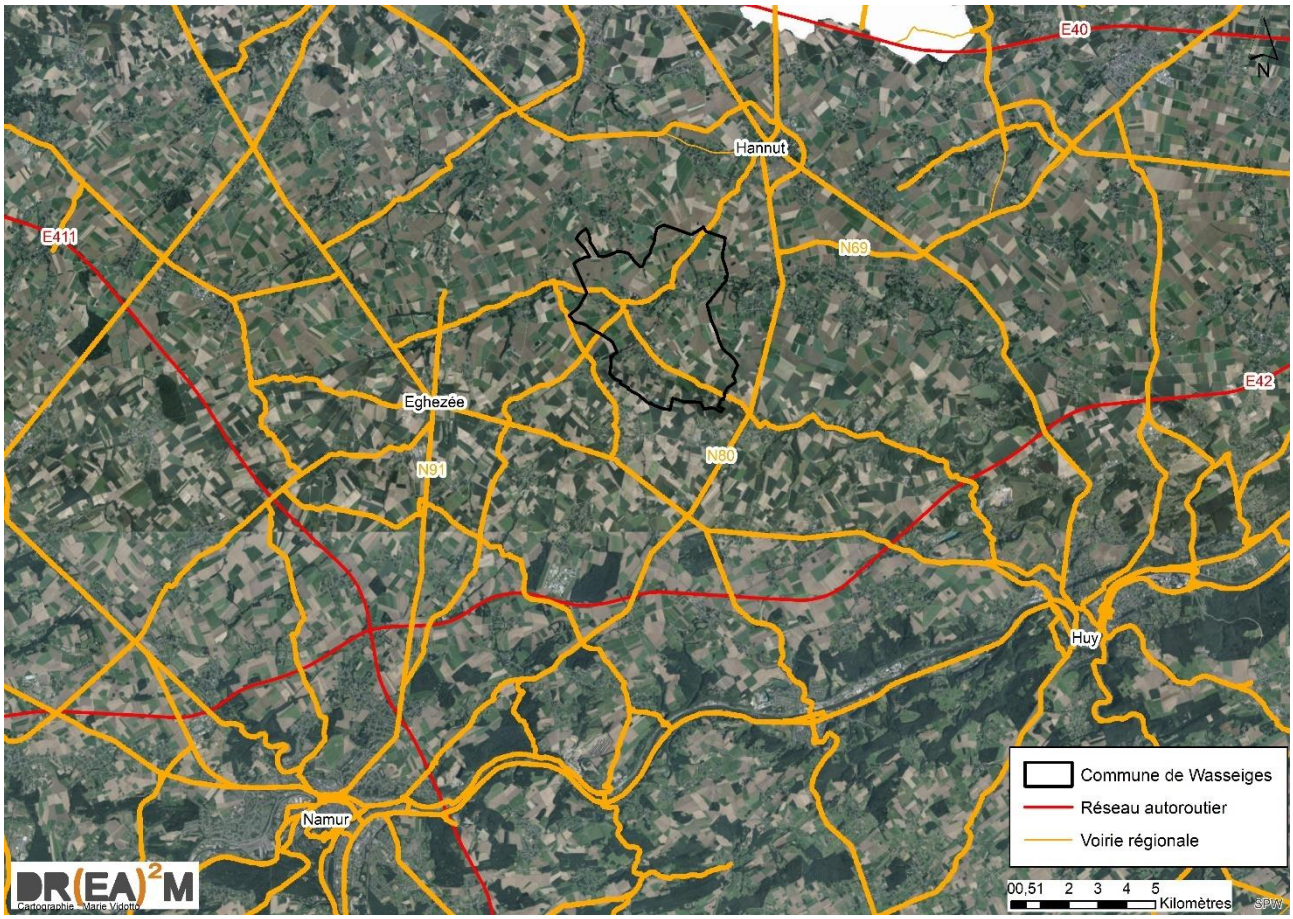

Figure 104 : Localisation du réseau autoroutier à proximité de Wasseiges
(Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Réseau régional (RESI)

Le réseau régional s'étend sur environ 12 km à Wasseiges. Trois routes régionales traversent le territoire et le desservent d'une manière plus ou moins équitable puisque chaque village est traversé par une route. Wasseiges se trouve au croisement des trois.

Trois routes font partie du réseau interurbain (RESI) wallon. Elles sont composées de 2x1 bande de circulation.

La N624 établit un axe ouest-est au nord du territoire en passant par Wasseiges et Ambresin. Elle est intersectée par la N652 à Wasseiges, laquelle évolue du nord-ouest au sud-est du territoire, via Meeffe et Acosse. La N924 croise la N652 à Wasseiges pour rejoindre l'ouest de la commune.

La gestion de l'ensemble du réseau régional est assurée par le district routier de Hannut (SPW-DGO1 – D 151-15).

De manière générale, ces voiries traversent tous les villages. L'habitat et les autres fonctions s'organisent le long de l'axe mais ce dernier ne scinde pas pour autant le village en deux.

Réseau communal

Les Atlas des communications vicinales des anciennes communes répertorient de nombreux chemins et sentiers sur le territoire. La plupart des chemins inscrits en 1841 sont devenus, comme partout ailleurs, les rues et routes actuelles. L'évolution de l'urbanisation et des modes de déplacement a fondamentalement modifié l'usage des sentiers et donc leur degré d'utilisation.

Selon l'IWEPS, la commune gère environ 82,7 km de voirie, ce qui représente une densité de 3,4 km/km². Cette densité est très légèrement supérieure à la moyenne de la microrégion (3,3 km/km²).

Tous ces axes (réseau régional et réseau communal) placent le centre de la commune (c'est-à-dire la place communale) à :

- ✓ 9 minutes d'Eghezée;
- ✓ 13 minutes de Hannut ;
- ✓ 26 minutes du centre de Namur ;
- ✓ 27 minutes du centre de Huy ;
- ✓ 42 minutes du centre de Liège ;
- ✓ 58 minutes du centre de Bruxelles.

12.1.2 Réseau ferroviaire

La commune de Wasseiges ne bénéficie actuellement d'aucune ligne de chemin de fer. Les lignes les plus proches exploitées par la SNCB sont les lignes 125 (Namur-Liège) et 36 (Liège-Bruxelles). Les gares les plus proches sont situées à 15 km de la commune de Wasseiges : Andenne pour la L125 et Landen pour la L36. Il semble donc peu probable que beaucoup de navetteurs se rendent à ces gares pour les trajets les plus courants (lieu de résidence – lieu de travail).

La fréquence de ces lignes est très bonne avec un à deux trains Inter-City par heure dans chaque sens.

12.1.3 Réseau(x) de transport par bus

TEC

Wasseiges bénéficie des services du TEC Liège-Verviers mais aussi d'une ligne du TEC Namur-Luxembourg. Plusieurs lignes régulières desservent l'entité, ainsi que le démontre la figure suivante.

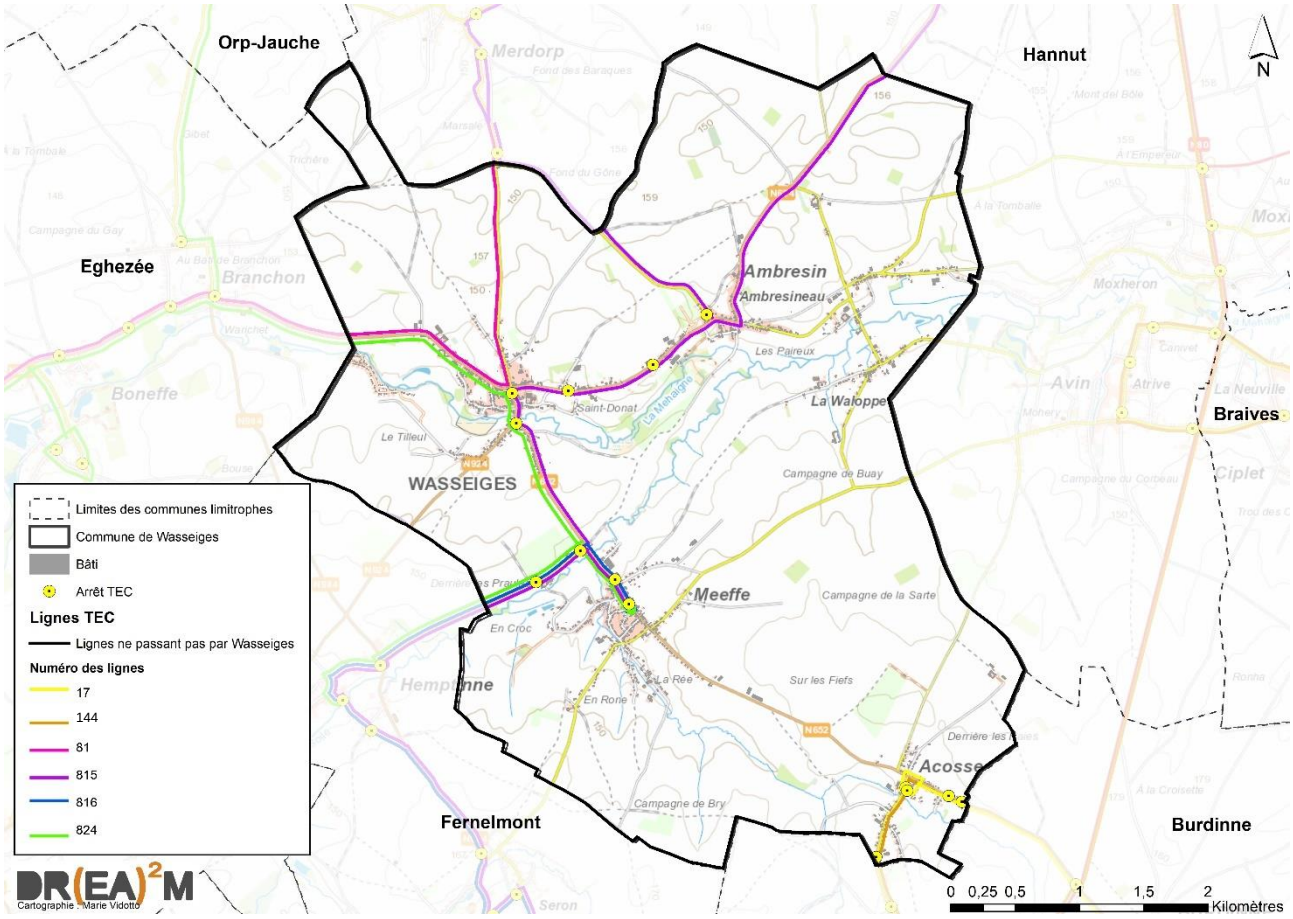

Figure 105 : Réseau des TEC sur le territoire de Wasseiges (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Au total, toutes lignes confondues, le réseau représente 20,5 km sur tout le territoire, pour 14 arrêts. Il y a donc une moyenne d'un arrêt tous les ± 1,4 km. Certains tronçons sont empruntés par 2 voire 3 lignes de bus différentes.

Comme illustré par le tableau suivant, il y a des différences de desserte entre les villages, Ambresin étant défavorisé.

Ligne	Axe général	Villages traversés	Connexion vers les pôles semi-urbains	Desserte (par jour et par sens)	Desserte par heure
17	Namur – Boninne – Burdinne – Acosse	Acosse	Namur	Entre 8 et 11 bus/j/sens	Environ 1 par heure en heures de pointes et un en milieu de journée
144	Huy – Moha – Burdine – Hannêche	Acosse	Huy	Entre 3 et 4 bus/j/sens	Environ 1 toutes les 3 heures et principalement en heures de pointe
81	Namur – Eghezée – Hannut (Express)	Wasseiges	Namur, Eghezée et Hannut	Entre 6 et 7 bus/j/sens	Environ 1 toutes les 2 heures et principalement en heures de pointe

815	Hannut – Forville	Ambresin, Wasseiges et Meeffe	Hannut	4 bus/j/sens	Aux heures de pointe et un en milieu de journée

816	Namur – Champion – Forville - Meeffe	Meeffe	Namur	Entre 5 et 8 bus/j/sens	Environ 1 toutes les 2 heures et principalement en heures de pointe
824	Eghezée – Hemptinne	Meeffe et Wasseiges	Eghezée	Entre 1 et 3 bus/j/sens	Aux heures de pointe et un en milieu de journée

Tableau 48 : Lignes des TEC en circulation sur Wasseiges (Source : Infotec)

Trois des six lignes relient Wasseiges à Namur. Deux relient la commune à Hannut, deux à Eghezée et une à Huy. Namur et Huy sont des villes disposant de gares SNCB d'importance connectant Wasseiges à Liège, Mons ou Bruxelles.

Tous les villages bénéficient d'au moins une desserte par une ligne de bus.

12.1.4 Transport aérien

L'aéroport civil régional le plus proche est celui de Liège (Bierset). Depuis le territoire de Wasseiges, l'aéroport est situé à ± 40 km.

Cet aéroport dessert principalement l'Espagne. D'autres destinations sont disponibles au départ de l'aéroport de Charleroi (± 60 km) dont l'Ecosse, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Pologne et la Suède. Pour des vols intercontinentaux, il faudra principalement se diriger vers l'aéroport de Bruxelles-National (± 70 km).

12.1.5 Transport fluvial

Wasseiges ne compte aucun cours d'eau navigable. Le plus proche est la Meuse qui traverse Andenne à une vingtaine de kilomètres au sud de la commune.

12.1.6 Les « modes doux »

Le réseau des chemins et sentiers existants est un atout du territoire. Les chemins et sentiers ont soit une fonction utilitaire (déplacement des engins agricoles, forestiers,...), soit une fonction de support de loisirs (promenades, randonnées, etc.) ou les deux.

Les trottoirs ne sont pas toujours aménagés de manière à sécuriser le déplacement piéton : cailloux, pavés cassés, etc. Certains tronçons, notamment de liaison entre les villages ne possèdent pas de trottoirs. Seuls les abords des lieux de vie importants sont bien aménagés pour le piéton : écoles, places, etc.

Des pistes cyclables sont mises en place sur certains tronçons routiers (entre Wasseiges et Meeffe et entre Meeffe et Acosse). Parfois, les pistes bénéficient d'un aménagement cyclable séparé, c'est-à-dire qu'il existe une bande enherbée entre la route et la piste cyclable.

Certains sentiers sont considérés comme des chemins réservés aux usagers lents. Certains d'entre eux sont d'ailleurs mis en valeur par une des promenades proposées par la commune.

Le réseau RAVeL

Aucune piste cyclable du réseau RAVeL ne traverse le territoire de Wasseiges.

12.2 Charge de trafic

En matière de comptages, les données disponibles les plus récentes datent de 2006[34]. En 2006, le tronçon de voirie régionale le plus emprunté était celui de la N624.

	Axe général	Nombre de véhicules (en 24h)	Tronçon concerné
N624	Hannut – Noville-sur-Mehaigne	1.951	Hannut - Wasseiges
N652	Wasseiges - Moha	1.146	Burdinne (N80) – Wasseiges (N924)

Dans l'ensemble, les voiries locales ne connaissent ni congestion systématique ni accidents réguliers. Comme dans la plupart des communes, les heures de pointe liées à l'activité des écoles sont celles où peuvent apparaître quelques problèmes de circulation et de stationnement.

En 2013, le nombre total de voitures particulières était à Wasseiges de 1.357 (1.456 en 2017) ce qui correspond à 1,27 voiture particulière par ménage et 495 voitures pour 1.000 habitants. A titre de comparaison, en Wallonie, la même année, il y avait 1.695.551 voitures particulières, autrement-dit 472 voitures pour 1.000 habitants. Wasseiges étant une commune rurale, il n'est donc pas étonnant qu'il y ait plus de voitures par habitant que la moyenne wallonne.

[34] Source : SPW

12.3 Parc automobile

En 2017, Wasseiges avait un parc automobile équivalent à 1.967 véhicules dont 1.456 voitures privées. Ceci correspond à 680 véhicules pour 1.000 habitants dont 503 voitures privées.

En guise de comparaison, il y avait 525 voitures privées pour 1.000 habitants dans l'arrondissement de Waremme, 495 voitures privées en Wallonie et 484 dans la Province de Lièges. Wasseiges a donc une plus grande proportion de véhicules privés par habitant.

En 2015, les 1.418 voitures privées présentes à Wasseiges correspondaient à un taux de 1,28 voiture/ménage. Mis à part Hannut (1,25 voiture/ménage), toutes les communes limitrophes ont des valeurs plus élevées pour atteindre un maximum de 1,39 voiture/ménage à Fernelmont.

En termes d'évolution, Wasseiges a vu son parc automobile (nombre de voitures privées) croitre de 17,7 % depuis 2010. Ce taux est nettement supérieur aux moyennes de l'arrondissement, de la province et de la région. Seules Burdinne et Fernelmont ont une croissance du parc automobile supérieure. Cependant, ces valeurs élevées correspondent aussi à une évolution démographique importante dans ces communes.

	2010	2017	Evolution parc automobile	Evolution démographique
Burdinne	1.456	1.746	+ 19,9 %	+ 7,9 %
Eghezée	7.440	8.345	+ 12,2 %	+ 6,2 %
Fernelmont	3.514	4.231	+ 20,4 %	+ 11,4 %
Hannut	7.533	8.463	+ 12,3 %	+ 7,1 %
Orp-Jauche	4.091	4.640	+ 13,4 %	+ 7,3 %
Wasseiges	1.237	1.456	+ 17,7 %	+ 9,0 %
Arrondissement de Waremme	37.410	42.094	+ 12,5 %	+ 6,1 %
Province de Liège	489.486	533.280	+ 8,9 %	+ 3,3 %
Région wallonne	1.620.448	1.788.264	+ 10,4 %	+ 3,3 %

Tableau 49: Parc automobile - Nombre de voitures privées en 2010 et 2017 (Source: IWEPS)

12.4 La sécurité routière

La DGO1 a fait réaliser une cartographie des zones à risque entre 2010 et 2014. Cette carte a permis la création d'un indice d'insécurité et l'adaptation d'une typologie relative à cet indice. A Wasseiges, la situation sur les routes régionales est très satisfaisante au vu de l'indice, étant donné l'exclusivité de tronçons de couleur verte. Cela signifie qu'il s'agit de zones neutres et qu'aucune concentration d'accidents n'est observée dans la commune.

Ceci se confirme grâce aux statistiques de l'IWEPS : en 2016, on ne recensait que 2 accidents[35] à Wasseiges, tous deux avec blessés légers.

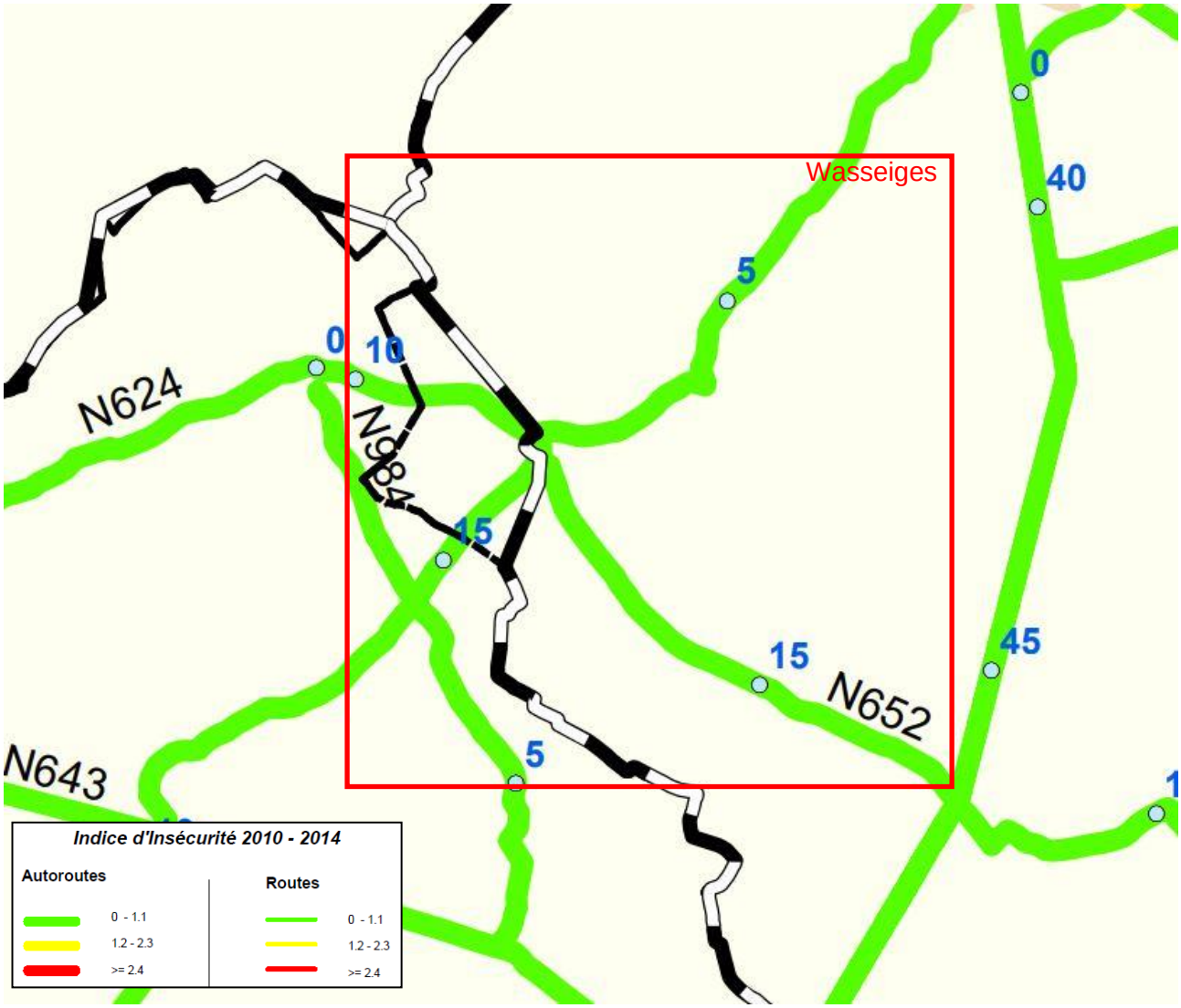

Figure 106 : Extrait des zones à risque en matière de sécurité routière (Source : SPW-DGO1)

.

[35] « Sont considérés comme « accidents », les accidents de la circulation routière impliquant au moins un véhicule qui occasionne des dommages corporels et qui se sont produits sur la voie publique » (IWEPS)

12.5 Indice d'accessibilité

L'indice d'accessibilité aux services, ou "indice de temps" est quantifié sur base du temps nécessaire pour se rendre à un pôle de services et un ensemble de services supérieurs (école d'enseignement secondaire, hôpital général, hypermarché et gare générant des flux de voyageurs importants). Il s'exprime en minutes. Au plus une commune affiche un indice élevé, au plus elle est isolée des services. A contrario, les communes qui affichent un indice égal à zéro disposent des quatre services retenus sur leur territoire et sont définis comme pôle de services et d'emploi.

D'après la carte ci-dessous, on constate que Wasseiges bénéficiait en 2008 d'un indice d'accessibilité faible. En effet, en moyenne il fallait depuis la commune entre 11 et 20 minutes en voiture pour atteindre les services étudiés.

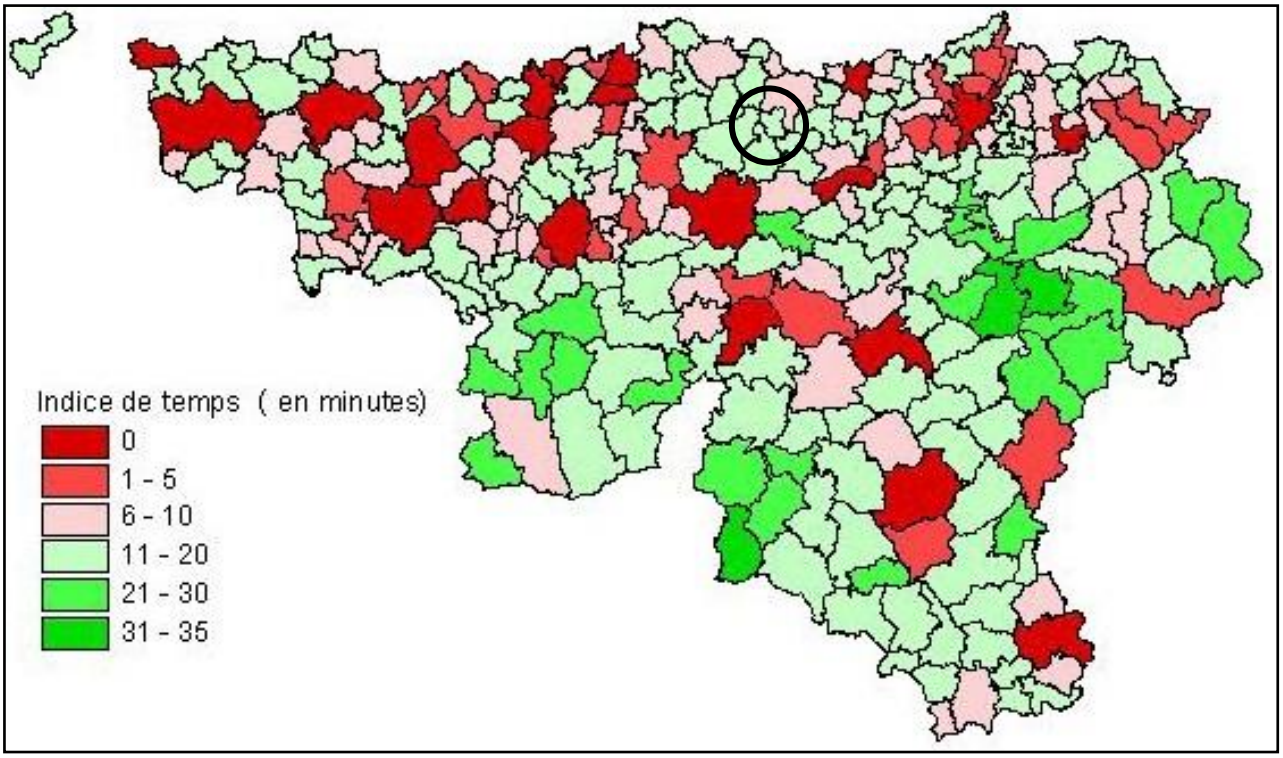

Figure 107 : Indice d'accessibilité (Source : Cap Ruralité - 2008)

Près de dix ans plus tard, l'accès aux services est moindre : en 2017, l'indice diminue puisque les temps attribués à l'indice sont de 16 à 20 minutes.

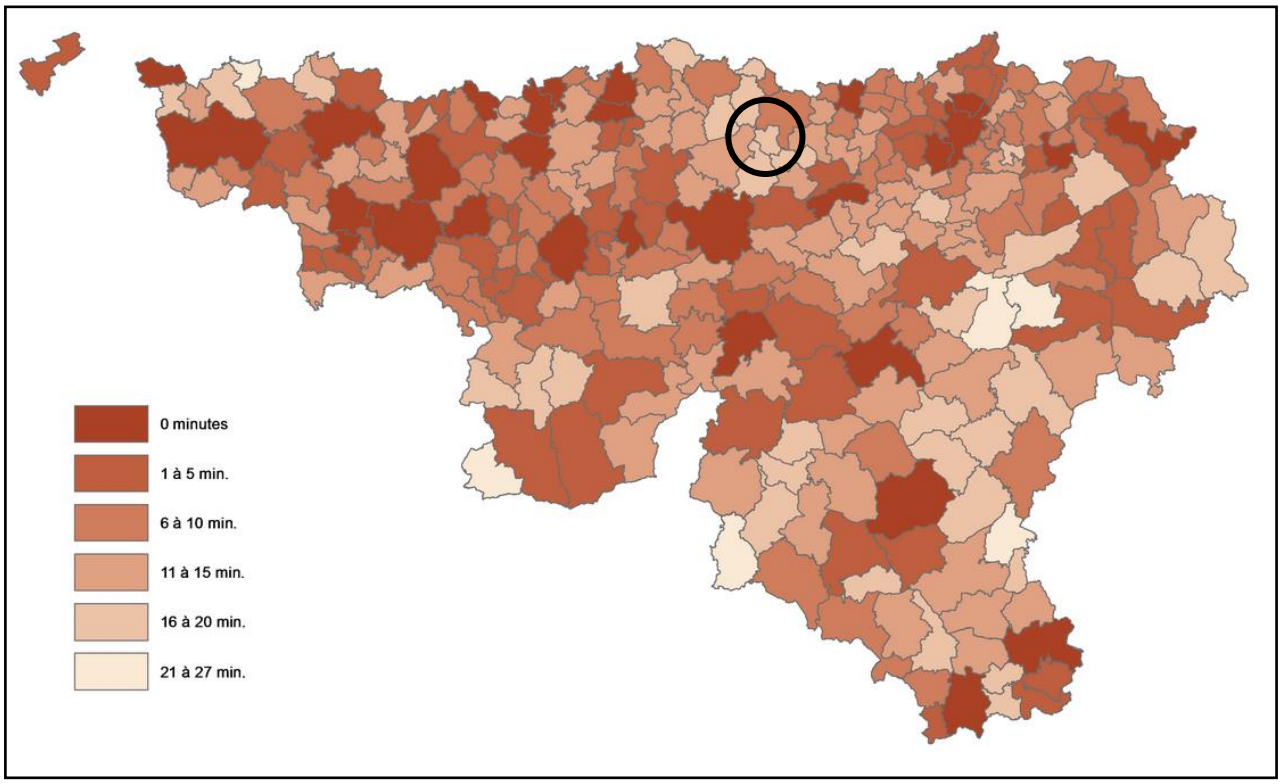

Figure 108 : Indice d'accessibilité (Source : Cap Ruralité - 2017)

Cette notion peut être complétée par le calcul d'une distance – temps à divers services. Wasseiges présente les distances – temps suivantes :

- ✓ Entre 11 et 15 minutes pour rejoindre un établissement scolaire secondaire en 2016-2017 ;
- ✓ Entre 11 et 15 minutes pour rejoindre un hypermarché ou une superficie totale de supermarchés supérieure à 2.500 m² en 2013 ;
- ✓ Entre 26 et 37 minutes pour rejoindre un hôpital en 2016.

Par rapport aux autres communes de la microrégion :

- ✓ La distance-temps pour rejoindre un établissement scolaire secondaire est équivalente à Burdinne, Fernelmont et Orp-Jauche. Les communes de Hannut et Eghezée disposent d'un établissement secondaire sur leur territoire ;
- ✓ La distance-temps pour rejoindre un hypermarché ou une superficie totale de supermarché supérieure à 2.500 m² est équivalente à Burdinne, Fernelmont et Orp-Jauche. Les communes de Hannut et Eghezée disposent d'un établissement secondaire sur leur territoire ;
- ✓ La distance-temps pour rejoindre un hôpital est la plus mauvaise de la microrégion : pour Burdinne, Orp-Jauche et Eghezée, il faut 21 à 25 minutes, Fernelmont et Hannut, il faudra 16 à 20 minutes pour rejoindre un hôpital ;

In fine, Hannut est au-dessus des autres communes (Eghezée l'est aussi, mais en moindre partie). Wasseiges, Burdinne, Orp-Jauche et Fernelmont sont à la traîne.

12.6 Synthèse du diagnostic

- ***Les voies de communication***
  - ✓ *Réseau routier* : 3 voiries régionales, toutes faisant partie du réseau interurbain (RESI), pour un total de ± 12 km. Le réseau dessert toute la commune. La commune se situe à équidistance des autoroutes E42 Tournai-Liège et E40 Bruxelles-Liège. En 2005, la commune gérait ± 82,7 km de voiries ;
  - ✓ *Réseau ferroviaire* : le réseau ferroviaire est absent du territoire communal. Les gares les plus proches (15km) sont celles de Landen (ligne 36 Liège-Bruxelles) et Andenne (ligne 125 Liège-Tournai) ;
  - ✓ *Réseau(x) de transports en bus* : 20,5 km, 14 arrêts et 6 lignes de bus TEC desservant tout le territoire sauf le hameau « La Waloppe » à Ambresin ;
  - ✓ *Modes doux* : Peu d'équipements adaptés donc faible incitation au déplacement piéton ou cycliste ;
  - ✓ *Autres (aérien et fluvial)* : absence de voies navigables et d'aéroport (l'aéroport de Liège est le plus proche, à 40 km de la commune).
- ***Charge de trafic***
  - ✓ La N624 est la plus fréquentée (1.951 véhicules par jour), suivie par la N652. En 2013, on répertoriait 1.357 voitures particulières, soit 1,27 voitures par ménage.
- ***Parc automobile***
  - ✓ Nombre de voitures privées pour 1.000 habitants (503 voitures/1.000habitants) plus élevé qu'en Wallonie (495) et qu'en Province de Liège (484).
- ***La sécurité routière***
  - ✓ Situation satisfaisante de Wasseiges du point de vue de l'indice d'insécurité.
- **Indice d'accessibilité**
  - ✓ Indice composite incluant les distances-temps à quatre grands types de services. Entre 2008 et 2017, l'indice est passé de 11-20 min à 16-20 min pour Wasseiges, ce qui positionne toujours la commune à la traîne, aussi bien à l'échelle wallonne qu'à l'échelle de la microrégion.

12.7 Analyse AFOM

Atouts	***Faiblesses***
✓ Le réseau régional dessert tout le territoire ✓ Tous les villages sont desservis par le réseau TEC ✓ Proximité de l'aéroport de Liège sans en subir les désagréments liés à sa proximité ✓ La charge de trafic sur les voiries régionales n'est pas problématique en termes de congestion ✓ Indice d'insécurité routière très satisfaisant ✓ Indice d'accessibilité très faible par rapport à la Région wallonne et à la microrégion	✓ Absence de réseau autoroutier (15 km sont nécessaires pour atteindre le réseau le plus proche) ✓ Absence de réseau ferroviaire et de gare SNCB (les gares les plus proches sont situées à 15 km) ✓ Absence de voies navigables ✓ Peu d'équipements pour mobilité douce ✓ Pas de Plan Communal de Mobilité ✓ Dépendance à la voiture
Opportunités	***Menaces***
✓ Améliorer le réseau de mobilité douce afin d'inciter à une mobilité durable. Ceci pourrait constituer un levier de développement économique et touristique ✓ Réseau de mobilité alternative (TEC) bien développé ➔ amélioration de l'accessibilité de la commune	✓ L'absence de réseau autoroutier, de réseau ferroviaire constituent des menaces au bon développement de l'ensemble du territoire, qui pourrait à terme, se trouver exclu des dynamiques à l'œuvre sur les territoires voisins (ex : Parc Naturel Burdinale Mehaigne)

CHAPITRE 13 : GESTION COMMUNALE

13.1 Déclaration de politique communale

La déclaration 2019 est reprise ci-dessous.

Objet : Programme de politique général du collège communal

Le Conseil communal,

- Vu l'article L1123-27 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

- Vu le projet de programme de politique générale du collège communal pour la législature 2013-2018 ;

ARRETE par 6 voix pour, 4 voix contre (CLOUX F., PIRARD M., DUTILLEUX J., RAVIGNAT A.)

Le programme de politique générale du collège communal pour la législature 2019-2024 comme suit:

Les élus de l'Union Communale, élus démocratiquement par les citoyens, n'ont qu'un seul et unique but : travailler dans l'intérêt de ceux-ci pour assurer un avenir serein à notre commune ou il fait bon vivre. Cette note de politique générale trace les grandes lignes de nos projets pour les 6 années à venir.

1. Wasseiges, une commune où le citoyen est en sécurité

- *Poursuite les projets d'installation de dispositifs ralentisseurs sur les voiries communales et régionales en collaboration avec les gestionnaires ;*
- *Achat de radars préventifs supplémentaires et accentuation des rotations de ceux-ci ;*
- *Demande l''accentuation des contrôles policiers sur le territoire communal ;*
- *Création de trottoirs dans les quatre villages ;*
- *Maintien de la police de proximité ;*
- *Promotion de la mise en place d'un Partenariat Local de Prévention ;*

2. Wasseiges, une commune où le citoyen est acteur du développement

- *Mise en œuvre du Programme Communal de Développement Rural ;*
- *Participation active aux initiatives du Groupement d'Action Locale « Meuse@Campagnes » Andenne-Fernelmont-Wasseiges ;*
- *Poursuite de l'engagement de la commune dans la dynamique de cohésion sociale via le renouvellement de l'adhésion au programme PCS du SPW ;*
- *Poursuite de l'engagement de la commune dans l'intégration des personnes handicapées via le renouvellement de l'adhésion à la charte handicontact et du conseil consultatif de la personne handicapée ;*
- *Amélioration du dialogue vis-à-vis des aînés en soutenant le conseil consultatif des aînés ;*
- *Trouver le lieu et le financement pour la réalisation d'une salle polyvalente pour les 4 villages ;*
- *Poursuite de l'organisation de voyages et d'activités récréatives à destination des jeunes et des aînés ;*
- *Aménagement d'un espace adapté pour l'accueil extra-scolaire et organiser de nouvelles activités pédagogiques ;*

- *Création de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite ;*
- *Poursuite de l'engagement en faveur d'une meilleure intégration des personnes en situation d'habitat précaire via le plan HP du SPW ;*
- *Poursuite de la participation à l'opération « été solidaire » ;*
- *Soutien aux différents comités des 4 villages ;*

3. *Wasseiges, une commune qui préserve son cadre de vie et améliore son patrimoine ;*

La Commune de Wasseiges se doit de montrer l'exemple en termes d'écologie et transition énergétique. Cela se fera via :

- *Terminer l'aménagement des voiries du clos du lac ;*
- *Mettre en œuvre la conversion de la zone de loisirs du Clos du Lac en zone d'habitat vert ;*
- *Maintenir le réseau routier en bon état ;*
- *Promouvoir le commerce de proximité et lancer une étude de faisabilité d'une zone d'artisanat ;*
- *Mettre en œuvre l'opération foncière agricole (remembrement, zones d'immersion temporaires, lutte contre les inondations et les coulées boueuses) ;*
- *Poursuivre la politique d'amélioration énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public ;*
- *Participer à la politique de réduction des déchets ;*
- *Maintenir et développer des incitants financiers afin d'encourager les citoyens à réduire leur empreinte écologique*
- *Sensibiliser les fournisseurs d'accès à internet et de téléphonie pour que les habitants de Wasseiges soient correctement connectés ;*
- *Concrétiser le plan POLLEC ;*
- *Promouvoir et maintenir les sentiers de promenade ;*
- *Mettre en œuvre le classement d'une zone de grand intérêt biologique ;*
- *Participer activement au comité de rivière Meuse-Aval ;*

4. *Wasseiges, une administration proche et efficace*

Le personnel est la vitrine de notre commune, c'est vers eux que le citoyen se tourne pour toute information et toute procédure. Les qualités humaines, professionnelles et le cadre de travail reflètent cette vitrine. C'est la raison pour laquelle, nous maintiendrons un service de qualité par diverses actions.

- *Formation continue du personnel ;*
- *Amélioration de l'accessibilité des services communaux ;*
- *Maintien d'une stratégie de communication claire, simple et multi-modale (bulletin communal, site internet, toutes-boîtes, be-alert, ..) adaptée à tous les citoyens ;*
- *Poursuite de l'informatisation des services communaux ;*
- *Soutien efficace aux établissements scolaires et à la crèche communale ;*

- *Participation active à la création d'une plateforme de planification d'urgence zonale ;*
- *Maintien d'une proximité de tous les jours avec le citoyen ;*
- *Poursuite des efforts pour une meilleure synergie avec le CPAS ;*

5. Wasseiges, une commune qui gère avec parcimonie :

Une gestion communale doit être rigoureuse et basée sur des finances saines.

- *Poursuivre le contrôle des dépenses ;*
- *Rechercher de nouveaux subsides ;*
- *Maîtriser l'endettement ;*
- *Rechercher de nouveaux financements ;*
- *Valoriser notre patrimoine ;*
- *Volonté de réduire les impôts locaux*

Encore et toujours :

- *Rester à l'écoute et répondre aux attentes de tous ;*
- *Conserver la convivialité et la ruralité ;*
- *Poursuivre la gestion réfléchie de finances saines permettant d'envisager sereinement l'avenir en laissant la possibilité d'initier de nouveaux projets ;*

13.2 Composition du Conseil communal et du Collège communal

Compte tenu de son nombre actuel d'habitants, la commune de Wasseiges dispose d'un Collège communal composé de 5 personnes et d'un Conseil communal comptant 11 personnes (dont le bourgmestre et les 3 échevins).

13.2.1 Composition du Collège communal

Titre	Nom	Attributions
Bourgmestre	Thomas Courtois	Enseignement, CPAS, Affaires générales, Police, Officier Etat-Civil, Personnel, Urbanisme
1er échevin	Arnaud Cornet	Information, Commerce, Finances et fiscalité Numérique Jeunesse/petite enfance Sport & loisirs
2ème échevine	Nadine Marique	3ème âge Cultes / Fabriques d'églises Culture Environnement, Bien-être animal Affaires sociales
3ème échevin	Vincent Renson	Petite enfance, Plaines de vacances Logement, Mobilité, Travaux, Gestion du patrimoine Agriculture
Président du CPAS	Marie-France Léonard	Présidente du CPAS

13.2.2 Composition du Conseil communal

Titre	Nom
Conseiller	Francis Cloux
Conseiller	Julie Dutilleux
Conseiller	Olivier Lefèvre
Conseiller	Anne Monnaie-Pelgrims
Conseiller	Marc Pirard
Conseiller	Angélique Ravignat
Conseiller	Anne Monnaie-Pelgrims
Conseiller	Jean-Pierre Smal

13.3 Programme des infrastructures et équipements

13.3.1 Plan d'investissement communal[36]

La programmation 2019-2021 du PIC touche à sa fin. Les derniers dossiers 'projet' devaient être transmis pour le 31 décembre 2021 et les dossiers d'attribution doivent parvenir au SPW (Département des infrastructures locales) au plus tard le 30 juin 2022.

Un paiement anticipatif d'un montant de 49.535,32 € a été effectué le 28 décembre, représentant une partie de la tranche 2022. Le solde de cette tranche, soit 20.669,44 €, sera versé cette année.

⇨ Les modalités concernant le nouveau PIC parviendront début 2020 à la commune.

13.3.2 Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité[37]

En séance du 24 novembre 2021, le Gouvernement wallonn a décidé d'octroyer à toutes les communes wallonnes un subside leur permettant de réaliser un plan d'investissement en faveur de la mobilité active et de l'intermodalité.

Un paiement d'un montant de 32.963,23 € a été effectué en date du 27 décembre. Il représente une première tranche de l'enveloppe de 63.484,74 € octroyée à Wasseiges. La seconde tranche de 30.521,51 € sera versée courant 2022. L'enveloppe de l'entité de Wasseiges a été calculée sur base d'un montant global de 52.000.000 €. Ce montant devrait être porté à 210.000.000 € dans le futur, comme annoncé par le Gouvernement.

⇨ Les modalités concernant le nouveau PIMACI parviendront début 2020 à la commune.

[36] PIC

[37] PIMACI

13.4 Moyens humains et financiers mis en œuvre par la commune

13.4.1 Présentation des moyens humains

Au sein de la commune, tous services confondus, on recensait début 2022 37,6 équivalents temps-plein (ETP) dont 2,3 ETP pour le Plan de Cohésion Sociale

L'organigramme des services communaux est présenté ci-dessous. La Commune ne dispose pas de conseils consultatifs.

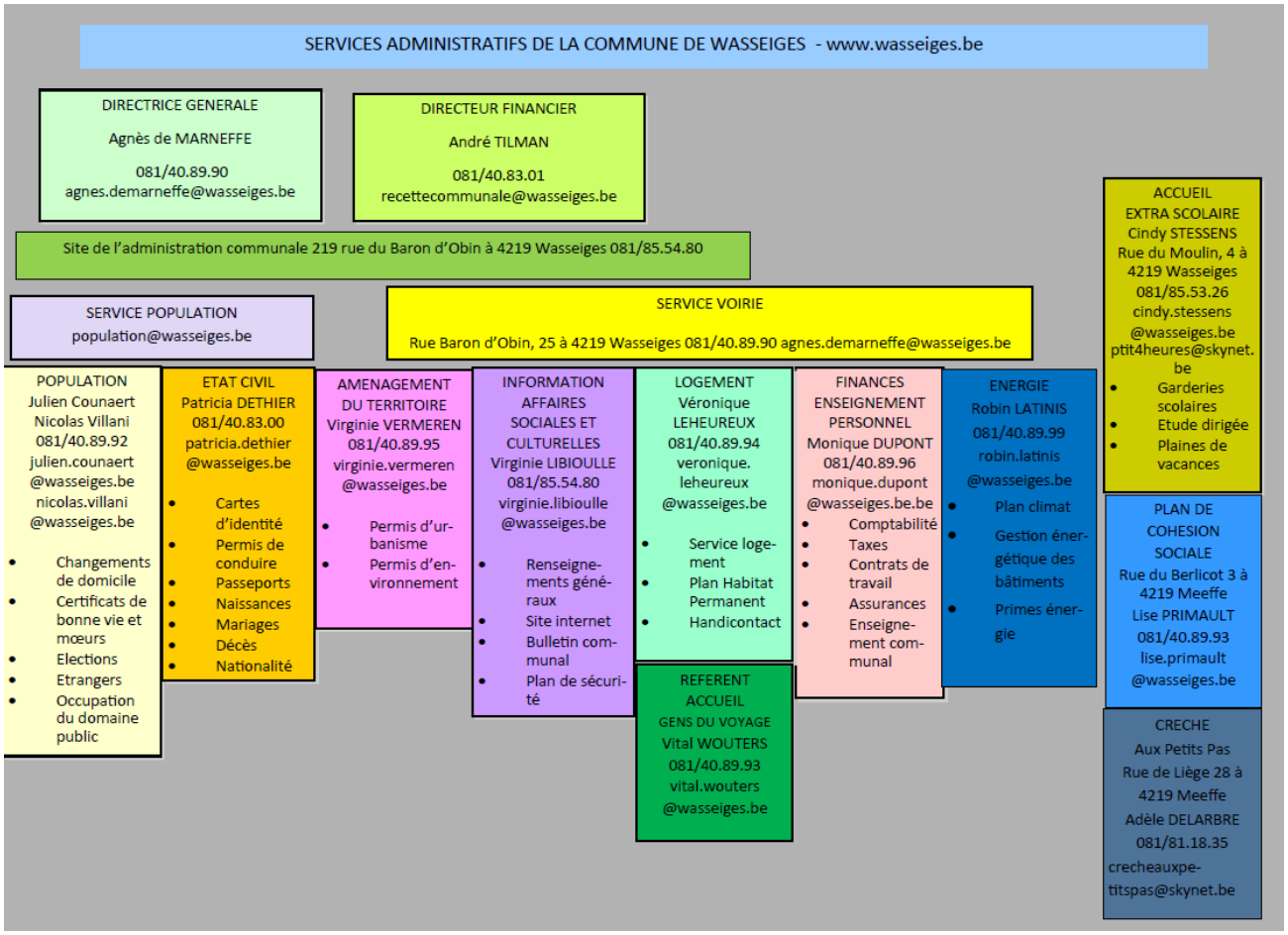

13.4.2 Présentation des moyens financiers

Le budget communal

1. Budget ordinaire

Le budget ordinaire 2022 se présente comme suit :

Recettes globales	5.049.334,90
Dépenses globales	4.471.815,92
Boni global	577.518,98

Les recettes ordinaires se répartissent comme suit :

Taxe additionnelle au précompte immobilier	536.053,39 €
Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques	1.054.937,20 €
Taxe additionnelle véhicules automobiles	47.958,14 €
Taxe communale sur la collecte des immondices – forfaitaire et proportionnelle	190.233,72 €
Autres taxes et redevances	80.146,56 €
Total des recettes fiscales	1.909.329,01 €
Fonds des communes	993.434,51 €
Subventions APE	507.097,60 €
Autres recettes générales	1.030.074,07 €
Total autres recettes	4.349.935,19 €
Exercices antérieurs	621.787,65 €
Total général des recettes 2022	5.049.334,90 €
Revenu net par habitant	1.893,22 €

Les dépenses ordinaires se répartissent comme suit :

Dépenses de personnel	2.242.134,17 €
Dépenses de fonctionnement	668.236,25 €
Dépenses de transfert	994.604,89 €
Dépenses de dette	429.866,28 €
Prélèvement	129.362,27 €
Exercices antérieurs	7.612,06 €
Total général des dépenses 2022	4.471.815,92 €
Total dépenses par habitant	1.468,58 €

Par définition l'exercice extraordinaire est très variable d'une année à l'autre en fonction des investissements programmés. Pour information, en 2022, le budget prévoit des investissements pour 479.384,26 € dont 73 % seront financés par emprunt, 15 % par subsides et 12 % via le fonds de réserves extraordinaire dont le solde au 31/12/2022 s'élèvera à 503.274,77 €.

2. Capacité d'emprunt

Les recommandations du S. P. Wallonie en matière d'endettement basées sur la notion de balise d'emprunt ont pour objectif d'amener les communes à mieux programmer leurs investissements et ceux de leurs entités consolidées. Celle-ci est pluriannuelle et couvre toute la durée de la mandature

2019 à 2024. Elle s'élève à 1.200 € par habitant pour les communes qui ne sont pas sous plan de gestion, ce qui est le cas de la commune de Wasseiges. Cela équivaut à 200 € par an par habitant. Une série d'investissements sont cependant hors balise, notamment les emprunts spécifiques à la crise Covid, les emprunts des zones de secours et de police, les emprunts qui couvrent la part non subsidiée des investissements FRIC, les emprunts couvrant la part communale des investissements économiseurs d'énergie ou du Plan de relance de la Wallonie, les investissements de verdissement de la flotte, les investissements productifs, etc.

Au budget 2022, la balise d'emprunt de la commune de Wasseiges est consommée à hauteur de 23 %.

Cela signifie que pour la présente mandature, la capacité globale d'emprunt dans la balise est de 3.036 habitant x 1.200,00 €, soit 3.643.200 € x 77 % (balise non utilisée), soit un solde de 2.805.264,00 €.

Les dépenses de dette représentent au sein du budget 2022 une part de 10 %, ce qui est une proportion relativement stable.

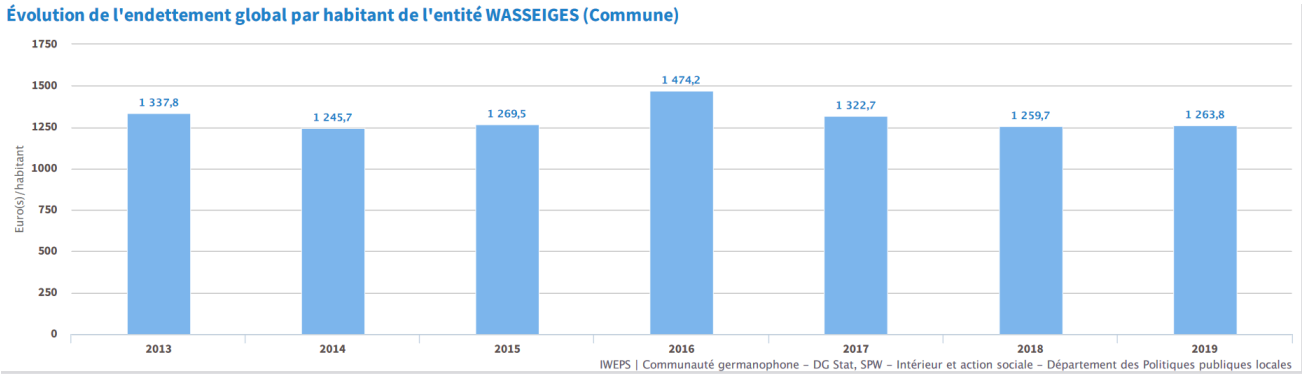

3. Imposition

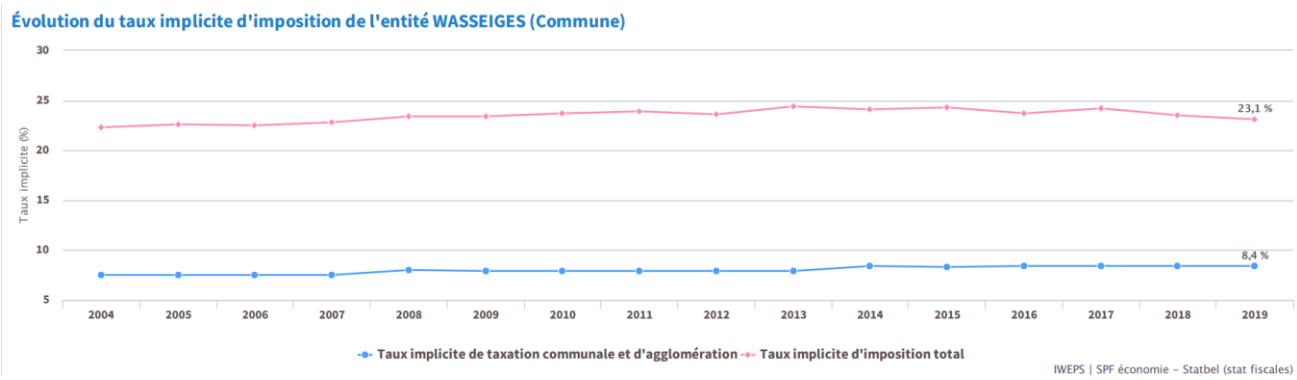

Le tableau qui suit illustre le taux d'imposition global de la commune en comparaison avec les communes limitrophes. Celui-ci est inférieur voir similaire à celui des communes limitrophes.

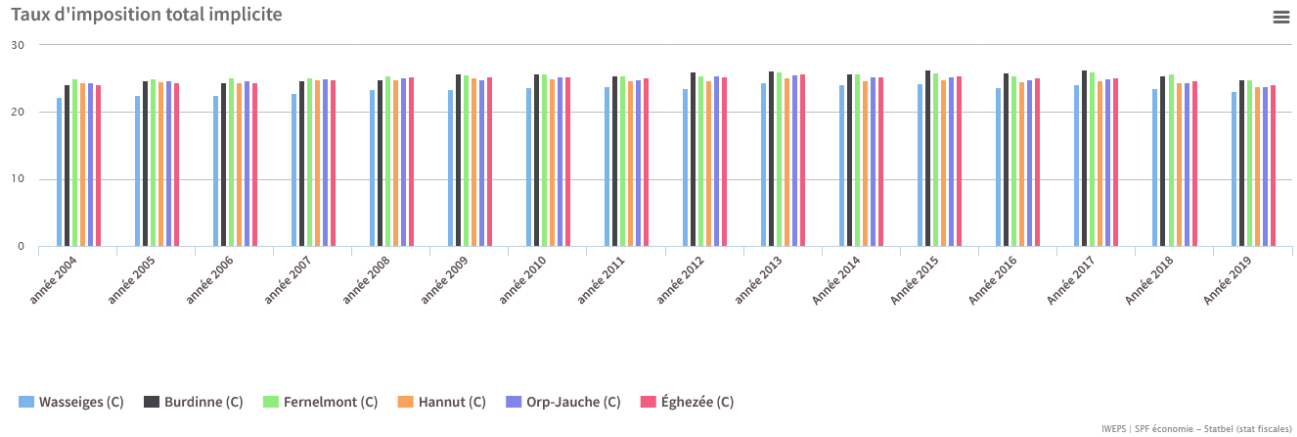

Les taxes

Les taxes communales sont les suivantes , elles sont restée inchangées depuis 2018 :

- Taxe immondices – 2019
  - ✓ Ménage 1 personne : 80 € ;
  - ✓ Ménage 2 personnes : 120 € ;
  - ✓ Ménages 3 personnes et plus : 160 € ;
  - ✓ Seconde résidences : 95 € ;
  - ✓ Levée supplémentaire : 0,70 € ;
  - ✓ Commerçant : 65 €.
- Taxe secondes résidences 2019 : 400,00 € (200,00 € caravanes et 100,00 € kot) ;
- Taxe bâtiments inoccupés 2019 : 50-50-150,00 € par m par an ;
- Taxe camping 2019 (50 €, 75 € et 100 €) ;
- Taxe délivrance documents 2019 – (2,50 €) Attention divers ;
- Redevance enlèvement déchets 2019 –
  - * petits déchets, tracts, emballages divers, contenus de cendriers, résidus de déchets incinérés illégalement etc..: 45 € par dépôt, sac ou récipient
  - * sacs agréés ou non ou autres récipients contenant des déchets provenant de l'activité normale des ménages, commerces, administration, collectivités : 70 € par sac ou récipient
  - * déchets de volume important (par exemple appareils électro-ménagers, ferrailles, mobilier,décombres, …) qui ne peuvent être enlevés que lors de collectes d'objets encombrants ou qui peuvent être déposés au parc à conteneurs, associés ou non à des déchets d'autre nature : 400 € par dépôt ;
- Redevance exhumations 2019 : 300 € ;
- Redevance vérification implantations 2019: 140,00 et 200,00 € ;
- Taxe inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium 2019 : 100 € ;
- Taxe sur les moteurs 2019 : 7 € ;
- Redevance sur les demandes de permis d'urbanisme et d'environnement 2019 : 50 € - tarifs divers ;
- Redevance pour prestations du personnel ouvrier pour compte de tiers 2019 – 25,00 € par heure et par homme - 55,00 € par heure d'engin de génie avec son chauffeur - 40,00 € par heure de camion avec chauffeur, avec un montant minimum de 20,00 € - Toute demi-heure commencée est due ;
- Taxe de remboursement sur les raccordements 2019 : 750 € ;
- Redevance caveau d'attente 2019 – 2,50 € par jour pour les sept premiers jours et à 12,50 € par jour à partir du huitième jour;
- Taxe de remboursement sur l'extension de canalisations 2019 : 75 € le mètre de façade ;
- Taxe toutes-boîtes 2019 *:* 0,0130 attention tarifs divers ;
- Taxe sur la délivrance des permis d'urbanisation 2019 : 35 € par lot ;
- Taxe véhicules isolés 2019 : max 750 € ;
- Redevance encombrants : gratuit - 10 € pour le 2ème passage ;
- Redevance concessions et loges columbarium 2019 : 80 €/m² et 250 €/m² loges : 250 et 620 ;
- IPP (=Impôt des personnes physiques): 8,5 % ;
- PI (= précompte immobilier) : 2600 centimes.

Les primes communales

Afin de sensibiliser à l'environnement, l'administration communale de Wasseiges attribue des subsides, sous conditions, pour

- L'installation de capteurs solaires : 250 € ;
- L'isolation : 5 % de la prime régionale avec un plafond de 250 € par habitation ;
- L'installation d'une citerne à eau de pluie de minimum 5000 litres : 150€ par installation ;
- L'utilisation de couche lavable : 50 % du montant d'achat avec un maximum de 100 € ;
- L'acquisition d'un vélo électrique : 50 € à l'achat d'un vélo électrique de minimum 500 € ;

Outre les primes environnementales, la commune attribue aussi des primes pour :

- La naissance : 63€ pour le premier et deuxième enfant et 75€ à partir du troisième ;
- Les noces d'or : 200 €.

13.4.3 Affiliations aux intercommunales et sociétés privées

Pour la gestion des différents besoins de ses administrés, la commune de Wasseiges est affiliée aux intercommunales et société privées suivantes :

- la Société wallonne de distribution de l'eau (SWDE) ;
- RESA, l'opérateur des réseaux de distribution de gaz et d'électricité (TECTEO Group) ;
- l'intercommunale SPI (Services Promotion Initiatives)
- L'AIDE pour la gestion de l'épuration des eaux
- IMIO pour la mutualisation de services informatiques
- Intradel pour la gestion des déchets
- SRWT pour les transports en communs
- Le Home Waremmien pour les logements publics
- l'entreprise de services Proximus ;
- l'entreprise de services RTC Liège, télévision locale dans les arrondissements de Liège, Huy et Waremme.

Bibliographie

Ouvrages et livres
- *Le RGBSR*, MRW-FRW, 1999
- *Schéma de Développement de l'Espace Régional*, Gouvernement wallon, 1999

Documents et rapport d'études
- *Code du Développement Territorial (SPW, 2017)*
- *Documents de l'administration du cadastre*
- *Documents et archives de l'Administration communale*
- *Données de l'AVIQ : Cadastre des médecins généralistes en 2016*
- *Données de l'INS*
- *Données de la SNCB*
- *Données du FOREM*
- *Données du SPW-DGO1, SPW-DGO3, SPW-DGO4*
- *Données du TEC Namur-Luxembourg et Liège*
- *Les territoires paysagers de Wallonie*, MRW-DGATLP/CPDT (sous la Direction de Claude Feltz), 2004
- *Plan de secteur de Huy - Waremme (A.R. 20/11/1981)*
- *Programme communal d'actions en matière de Logement,* Commune de Wasseiges

Cartographie
- *Archives du Service géologique de Belgique*
- *Atlas des cours d'eau*
- *Cartes topographiques,* Institut Géographique National
- *Ortophotoplan, SPW*
- *Plan cadastral, SPW*
- *Plans d'assainissement du sous-bassin hydrographique « Meuse aval » et « Dyle-Gette »*
- *Plans du réseau Inovyn*
- *Plans du réseau Proximus*
- *Plans du réseau Resa*
- *Plans du réseau SWDE*
- *Projet de cartographie numérique des sols de Wallonie,* MRW-DGA, 2003
- *Réseau routier régional wallon,* M.E.T. - D.G.1/D.114, 2005.

Sites internet
- *http://capru.be*
- *http://cartocit2.wallonie.be/ATLAS_STAT/EEC/*
- *http://cartographie.wallonie.be/PortailCarto/*
- *http://cpdt.wallonie.be/*
- *http://geoapps.wallonie.be/CigaleInter/*
- *http://developpement-territorial.wallonie.be/*
- *http://statbel.fgov.be*
- *https://walstat.iweps.be/walstat-accueil.php*
- *http://www.b-rail.be/main/F/index.php*
- *http://www.leforem.be*
- *http://www.spge.be*
- *http://www.infotec.be*
- *http://www.wallonie.be*
- *http://www.wasseiges.be, Site officiel de la commune de Wasseiges, 2017*